هكذا من الأصل



Le Monde

CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 15604 – 7 F — MARDI 28 MARS 1995 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI



Une enquête du « Monde » sur l'état de la France en 1995

QUELLES SONT les grandes questions auxquelles devra faire face le nouveau président de la République élu le 7 mai ? Quel est l'héritage que lui lègue François Mitterrand au terme de son double septennat ? Quelles sont les forces et les faiblesses de la France dans la compétition internationale ? Pour tenter d'apporter des réponses à ces interrogations, *Le Monde* propose, jusqu'au 1er avril, une enquête en six volets sur l'état du pays. Les six thèmes que nous avons retenus, ces *« six enjeux pour la France »*, touchent au fonctionnement de la démocratie, au maintien de la cohésion sociale et à la place de la France dans le monde. Le premier article est consacré à l'évolution des institutions.

Lire page 8

M. Jospin cherche à rassembler la gauche contre M. Chirac

La polémique s'envenime entre les chiraquiens et les balladuriens

LES SONDAGES lui donnant l'espoir d'être présent au second tour de l'élection présidentielle face à M. Chirac, M. Jospin s'efforce de rassembler sur son nom les voix de gauche qui lui font défaut. Toutefois, alors que la polémique s'envenime entre M. Balladur et le maire de Paris, mobilisant la droite, le candidat du PS doit à la fois se prémunir contre un éventuel redressement des intentions de vote en faveur du premier ministre et reprendre des voix qui se portent aujourd'hui sur M. Chirac. Aussi a-t-il choisi de dénoncer, dimanche 26 mars, le caractère factice de la posture de gauche adoptée par le maire de Paris. En mettant en avant le thème de la justice sociale et en promettant un *« coup de pouce »* au SMIC, il entend d'abord se distinguer du maire de Paris et souligner qu'il est, lui, le représentant authentique de son camp.

Lire pages 6, 7, 10 et 36



De nombreux Hutus fuient la capitale du Burundi

Les massacres interethniques auraient fait plusieurs centaines de morts

BUJUMBURA, la capitale burundaise, en proie depuis vendredi 24 mars à une forte flambée de violences interethniques, a continué à se vider, dimanche, de sa population hutue. Celle-ci fuit massivement, vers le Zaïre voisin, les massacres déclenchés par l'armée en majorité tutsie, qui auraient fait, selon certaines sources, entre 200 et 500 victimes. Il n'était cependant toujours pas prévu, lundi matin, d'évacuer les ressortissants occidentaux – notamment 900 Belges et 500 Français – qui se trouvent toujours dans la ville. Le gouvernement belge, dont trois ressortissants ont été tués la semaine dernière dans une embuscade, a toutefois conseillé aux familles de venir passer les fêtes de Pâques en Belgique. Sur France 2, le ministre des affaires étrangères, Alain Juppé a donné dimanche soir le même conseil aux femmes et enfants français.

Trente-cinq mille réfugiés – dont environ une moitié de Zaïrois habitant la capitale burundaise – sont entrés depuis vendredi dans la région de Uvira (Sud Kivu, à l'est du Zaïre), a-t-on indiqué, dimanche, de source officielle à Kinshasa. A Genève, le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a estimé que *« des deux côtés de la frontière la coopération est bonne »*. Il a souligné que la douzaine de camps situés en territoire zaïrois ont encore une capacité d'accueil de 50 000 personnes.

De Rome, le pape a demandé *« l'arrêt de l'usage de la force »* et *« le recours au dialogue comme unique moyen d'obtenir un futur de stabilité et de concorde »*. Jean Paul II avait déjà lancé samedi une mise en garde contre la menace d'un nouveau bain de sang en Afrique centrale, en rappelant les épreuves subies par le Rwanda, le massacre de plus de 500 000 Tutsis et Hutus modérés, après l'assassinat du président Juvénal Habyarimana le 6 avril 1994. Depuis leur indépendance, en juillet 1962, les deux pays ont été souvent le théâtre d'affrontements ethniques qui ont fait à chaque fois des dizaines voire des centaines de milliers de victimes.

Alors que le Burundi était engagé sur la voie de la démocratisation, ses deux premiers présidents, d'origine hutue, ont été assassinés en 1993. Depuis, le pays vit dans une instabilité croissante que l'actuel gouvernement ne semble pas en mesure de combattre.

Lire page 2

■ Le directeur d'« El Moudjahid » assassiné à Alger

Le directeur du quotidien gouvernemental *El Moudjahid*, Mohamed Abderrahmani, a été assassiné par balles, lundi matin 27 mars à Alger, ont annoncé les services de sécurité. C'est le trentième journaliste assassiné en Algérie depuis mai 1993 dans un attentat attribué aux islamistes.

■ Naissance de « l'espace Schengen »

L'entrée en vigueur de la convention de Schengen, dimanche 26 mars, s'est traduite par la suppression des contrôles internes pour le trafic aérien, les frontières terrestres restant sous surveillance. p. 4 et 24

■ Les juges et l'éthique

L'analyse des quatre-vingt-dix décisions disciplinaires rendues sous la Ve République montre que les magistrats doivent de plus en plus souvent répondre de leur éthique. Au travers de ces décisions, s'est élaboré un véritable corpus déontologique. p. 12

■ Disqualifications en formule 1

Les deux premiers du Grand Prix de formule 1 du Brésil, ont été disqualifiés pour carburant non conforme. p. 31

■ Les éditoriaux du « Monde »

La peur de Schengen ; Droit au logement p. 24

La guerre des képis et des casquettes

LES GENDARMES en font une jaunisse : les policiers, qui relèvent du ministère de l'intérieur, pourraient bientôt porter des grades, les mêmes qu'eux, qui sont des militaires de métier et dépendent du ministère de la défense. Il existerait ainsi des « majors », des « lieutenants », des « capitaines », voire des « commandants » de police. Autant de grades qui rappellent les appellations en usage dans la police américaine.

Plusieurs projets de décret en ce sens ont été présentés aux instances de concertation du ministère de l'intérieur, avant d'être soumis au Conseil supérieur de la fonction publique et au Conseil d'Etat. Ces textes visent à créer, au sein de la police, trois corps de fonctionnaires du haut en bas de la hiérarchie : un corps de direction et de conception (les commissaires et au-delà) ; un corps de commandement et d'encadrement (les officiers de police) et un corps de maîtrise et d'application (les gradés et les gardiens de la paix). Ces avant-projets, affichés dans certains locaux de police, ont fait l'effet d'une bombe dans des brigades de gendarmerie.

Pourquoi un tel émoi ? Dans l'attente du statut particulier propre au corps de direction et de conception, il est prévu d'instituer un grade de « brigadier-major de police » dans le premier corps, et trois grades de « lieutenant de police », de « capitaine de police » et de « commandant de police » dans le second corps. Ainsi, les anciens brigadiers-chefs pourraient être appelés « brigadiers-majors » ; les officiers de paix et les inspecteurs de police, « lieutenants » ; les inspecteurs principaux et officiers de paix principaux, « capitaines » et, pour s'en tenir à ces quelques exemples, les inspecteurs divisionnaires, « commandants ».

Les gendarmes ressentent ces initiatives comme autant de coups portés à ce qui fait traditionnellement la *« spécificité »* de leur arme, à savoir son origine militaire depuis des siècles. *« On confond les genres, on mélange les képis et les casquettes »*, commentent des gendarmes.

Au sein de cette institution, qui doit sa cohésion à la discipline militaire, il existe une pyramide des officiers – avec les grades de lieutenant, capitaine et commandant – dont une bonne partie sort des écoles de Saint-Cyr parmi les premiers de promotion. Il existe aussi, chez les sous-officiers, un grade de major, qui fait souvent de son détenteur le « représentant » de la base face à la hiérarchie.

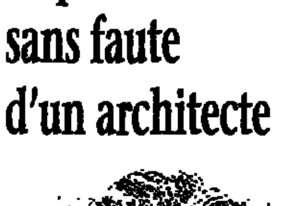
« On nie notre spécificité militaire, disent de nombreux gendarmes, *en galvaudant ainsi nos galons et nos grades. »* Beaucoup observent que les élus locaux, avec lesquels ils travaillent, et les civils ne sauront plus distinguer entre policiers et gendarmes. *« On aurait voulu nous banaliser au sein d'un corps unique de la sécurité publique,* ajoutent-ils, *qu'on ne s'y serait pas pris autrement. »*

En réalité, déjà, les officiers des CRS portent des galons indentiques à ceux des militaires, et les fonctionnaires de la Sécurité civile, qui dépend du ministère de l'intérieur, sont eux aussi affublés de grades.

Si l'amertume réveille une « guerre des boutons » assez traditionnelle entre les deux administrations, c'est aussi que les gendarmes se reprennent à considérer qu'ils sont moins bien traités, sur le plan des rémunérations, que les policiers à responsabilités égales.

Jacques Isnard

Le parcours sans faute d'un architecte





DOMINIQUE PERRAULT

DE L'ÉCOLE d'ingénieurs construite à Marne-la-Vallée jusqu'au vélodrome en cours d'élaboration à Berlin, en passant, bien sûr, par la Bibliothèque nationale de France, dont le président de la République inaugure, jeudi 30 mars, les bâtiments (vides), l'architecte Dominique Perrault (quarante-deux ans) achève un parcours sans faute dans le registre qui est le sien : celui de l'héroïsme technologique.

Il s'est imposé en quelques années comme un plasticien et un technicien hors de pair, dissimulant un discours puissamment formaliste sous l'éloquence tranquille de l'efficacité. L'utilisation maîtrisée des techniques de pointe, la recherche d'un vocabulaire spécifique à chaque type de structure, échappent à la gratuité. Là où d'autres poussent jusqu'à la rupture le principe d'une inventivité renouvelée, Perrault, tout en jouant d'une capacité d'invention similaire, d'une égale faculté à surprendre, mise sur la poésie plutôt que sur la provocation, sur l'émotion retenue plutôt que sur l'insolence.

Lire pages 17 à 21

L'effet de serre oppose riches et pauvres

DANS LA CHALEUR conviviale de Rio, en juin 1992, les représentants des 178 pays participants du sommet de la Terre avaient, comme un seul homme, signé la convention sur les changements climatiques. A l'époque, cela n'engageait chaque pays qu'à une chose : faire l'inventaire de ses émissions de gaz à effet de serre (gaz carbonique et méthane, surtout) et préparer un plan de réduction de ces émissions. Au total, 167 pays ont finalement ratifié la convention signée à Rio et participeront donc à Berlin, du 28 mars au 7 avril, à la *« première conférence des parties à la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques »*. Y compris les pays fermement opposés aux objectifs de la convention, comme les Etats pétroliers et la Chine, premier consommateur de charbon, qui craignent pour leurs revenus ou pour leur développement économique...

C'est donc à Berlin que l'on pourra tester en vraie grandeur la bonne ou mauvaise volonté environnementale des Etats du monde. Car, cette fois, il ne s'agit plus d'approuver des déclarations générales, mais de s'engager concrètement pour atteindre un objectif ambitieux : retrouver en l'an 2000 le niveau d'émission des gaz à effet de serre atteint en 1990. Faute d'approcher cet objectif limité, il est exclu que la communauté mondiale touche au but ultime qu'elle s'est elle-même fixé : parvenir à une stabilisation de la concentration des gaz à effet de serre qui imprègnent l'atmosphère planétaire et donc enrayer le réchauffement climatique que craignent beaucoup d'observateurs scientifiques – mais pas tous (*Le Monde* du 24 mars).

La mise en œuvre de la convention-cadre va rencontrer une multitude d'obstacles sur sa route. Tout d'abord, il demeure une incertitude sur le phénomène même de réchauffement climatique. Car le réchauffement observé ces dernières décennies – entre 1 et 2 degrés Celsius selon les évaluations – n'implique pas forcément un réchauffement continu sur des millénaires. Et, surtout, il est difficile de faire la part d'un réchauffement climatique naturel, lié par exemple à la position des planètes autour du soleil, et d'un réchauffement anthropique, dû aux seules activités humaines.

Roger Cans

Lire la suite page 24

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 700 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 95 p. ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 700 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 850 m ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.


M 0147 - 0328 - 7,00 F

EXIL Des dizaines de milliers de *Hutus ont fui Bujumbura, la capitale* du Burundi, pour échapper aux *tueries de ces derniers jours dans* les quartiers du centre-ville où, selon certaines sources, de 200 à 500 *personnes ont été tuées dans des* affrontements entre extrémistes *hutus et tutsis.* ● *CETTE* FLAMBÉE de violence survient presque un an après l'attentat au cours duquel le *président rwandais, Juvénal Habyarimana,* et son homologue bu*rundais, Cyprien Ntaryamira,* avaient trouvé la mort le 6 avril 1994 à Kigali. Plus de 500 000 personnes avaient été massacrés au Rwanda dans les semaines suivant cet attentat. ● LES CRISES se succèdent au Burundi, depuis la mort, le 21 octobre 1993, de Melchior Ndadaye, le premier président hutu de l'histoire du pays, au cours d'une tentative de coup d'Etat menée par des militaires.

Des dizaines de milliers de Hutus fuient le Burundi

Le gouvernement du président Sylvestre Ntibantunganya semble impuissant à juguler les violences interethniques à Bujumbura qui menacent de faire basculer le pays dans un drame à la rwandaise

BUJUMBURA
de notre envoyé spécial

Le calme règne à Buyenzi. Seul le passage de journalistes étrangers provoque une certaine nervosité chez les militaires qui contrôlent tous les accès au quartier. Dimanche 26 mars, trois jours après les tueries, les cadavres n'ont pas encore été tous ramassés. Devant quelques badauds indifférents, sept corps ensanglantés gisent à ce croisement, à demi recouverts par des tissus. Quelques jeunes gens passent, parfois très agressifs, portant sur l'épaule des marchandises sans doute pillées dans une maison abandonnée.

L'école primaire, où, il y a encore *quarante-huit heures*, s'entassaient près de 3 000 Hutus chassés de leur quartier lors des violences ethniques de l'an dernier, est déserte. Çà et là, un pan de mur noirci par le feu et des vêtements éparpillés. A la hauteur du marché aux meubles, les soldats bloquent tout véhicule. C'est ici qu'hier encore on apercevait seize cadavres éparpillés sous les étals. Un groupe *d'hommes munis de gants de plastique* traversent la rue, encadrés par des militaires. Ce sont des employés de la mairie chargés de ramasser les corps. L'armée s'occupe de nettoyer le quartier de Buyenzi ravagé par une vague de violence dans la nuit du 24 au 25 mars. Le bilan est difficile à établir. Un témoin digne de foi, arrivé le matin même sur les lieux, a compté quarante morts dans cinq habitations : hommes, femmes et enfants. Selon différentes sources, il y aurait entre 200 et 500 victimes.

En découvrant l'ampleur de la tuerie, les habitants de Buyenzi, terrés chez eux pendant la nuit, ont fait leurs bagages en hâte pour fuir vers le Zaïre. Samedi matin, un flot ininterrompu de fuyards encombrait les vingt-cinq kilomètres de la petite route qui relie Bujumbura à la frontière zaïroise. A la sortie de la ville, la foule défilait sous l'œil goguenard des militaires qui, de temps à autre, fouillaient une valise à la recherche d'armes. Une cohue indescriptible s'est abattue sur le poste-frontière de Gatumba. Des centaines de véhicules et de bicyclettes, entre lesquels se faufilaient des piétons surchargés, bloquaient la route. *« C'est inacceptable de voir une armée chasser des compatriotes qu'elle se doit de protéger ? »*, murmure un douanier rageur.

Ici, à deux pas du Zaïre, les langues se délient plus facilement que dans la capitale. Tous les témoignages incriminent l'armée : *« Vendredi*, affirme cet homme, *des soldats sont sortis du camp de Buyenzi et ont commencé à tirer indistinctement sur tout le monde. »* Entre 30 000 et 50 000 personnes, dont la moitié de Zaïrois, ont fui après les événements de Buyenzi et de Bwiza. Les Burundais iront rejoindre leurs 200 000 compatriotes déjà exilés au Zaïre après les massacres de 1972, 1988, 1991 et 1993. En remontant la cohorte des réfugiés, ce ministre, membre du Front pour la démocratie au Burundi (Frodebu, au pouvoir), lâche ces mots, désabusé : *« Nyangoma va faire de nouvelles recrues. »*

Léonard Nyangoma, ancien ministre de l'intérieur, démissionnaire, a fondé, en 1994, un mouvement de guérilla, « l'Armée mono-ethnique hutue », dont les coups de main se font de plus en plus fréquents. Aujourd'hui, le gouvernement (issu des élections multipartites de juin 1993) est à majorité hutue. Mais l'armée est toujours dominée par les Tutsis et les autorités ont peu d'emprise sur elle. *« Nous sommes même impuissants à empêcher cet exode*, se lamente un ministre, qui tient à garder l'anonymat par crainte de représailles. *Je ne suis pas en mesure d'apporter à ces pauvres gens le moindre soulagement. »*

EXODE VERS LE ZAÏRE

L'armée justifie les violences de Buyenzi par une infiltration de *« groupes armés »* (les rebelles hutus) dans le quartier sud de Kanyosha, cible d'un ratissage de l'armée quelques jours plus tôt. On ignore comment le conflit s'est étendu vers le centre-ville mais, de source militaire, on laisse entendre qu'il fallait éliminer les partisans des rebelles. Tout Hutu est soupçonné de soutenir les maquisards et traité en conséquence. Le drame de Buyenzi ressemble plus à une opération de répression qu'à un affrontement avec une bande armée.

« Les troubles devraient s'arrêter, avance un diplomate, *puisque les extrémistes tutsis ont obtenu ce qu'ils voulaient : l'expulsion des Hutus de Kanyosha, Bwiza et Buyenzi. »* Mais, dans la nuit de samedi à dimanche, c'était au tour de Kinama et Kamengue d'être visés par des tirs *« provenant de postes militaires »*. Au moins cinq personnes ont été tuées. Les habitants de ces quartiers (les derniers de Bujumbura à être occupés par des Hutus) y ont vu un avertissement.

Dimanche matin, des centaines de personnes fuyaient Kamengue en direction du Zaïre ou des collines. Parmi ceux qui restent, de nombreux jeunes hommes qui disent *« attendre une attaque des soldats pour cette nuit »*. Kamengue est un fief hutu où les hommes de Léonard Nyangoma ont établi une base. L'armée a déjà investi par deux fois cette zone sans pouvoir les éliminer. *Si les Hutus sont expulsés de ces quartiers, il ne resterait dans la capitale que les élites hutues qui habitent Mutanga-Nord. Mais, là aussi, on envisage de se réfugier ailleurs. « Nous vivons dans l'inquiétude permanente »*, dit cette épouse d'un haut fonctionnaire du Frodebu qui, elle aussi, demande à rester anonyme. *« Hier soir, des rumeurs couraient sur un possible coup de main des miliciens tutsis ; nos gardes ne pourraient pas grand chose contre ces bandes épaulées par les soldats. »*

Les déclarations politiques ont ponctué ce nouveau rebondissement de la crise que vit le pays depuis dix-huit mois. Les propositions du président Sylvestre Ntibantunganya semblent illustrer son impuissance. Il appelle les Burundais à *« s'organiser pour échapper à la logique des extrémistes »* et déclare la guerre aux groupes terroristes. Pour l'Unité pour le progrès national (Uprona, principal parti d'opposition), *« l'action des bandes armées a donné naissance à d'autres mouvements de violence »* – allusion aux milices hutues et tutsies – et le pays *« glisse vers la guerre »*. Le Raddes (parti extrémiste tutsi), de son côté, met en garde la communauté internationale contre toute intervention étrangère. *« Ceux qui continuent à prétendre que les problèmes du pays doivent être résolus par les Burundais eux-mêmes*, réplique le Frodebu, *sont parmi les commanditaires des massacres ! »*. Le parti au pouvoir réitère sa demande d'une intervention étrangère, car *« l'Etat n'est plus capable d'assurer la sécurité de ses citoyens et des expatriés »*.

Jean Hélène

Deux pays en majorité hutue

Loc Rutanzige (lac Édouard) – OUGANDA – ZAÏRE – Goma – Kigali – Lac Victoria – RWANDA – Lac Kivu – Bukavu – Butare – TANZANIE – BURUNDI – Gatumba – Uvira – Bujumbura – Lac Tanganyika – 50 km

Population (1994) : 6 170 000 hab.
Structure de la population : Hutus 85 % – Tutsis 14 % – Twas 1 %

Constat impossible

Une délégation gouvernementale a tenté, samedi 25 mars, de visiter Bwiza, quartier sinistré par les violences. Cette tournée était organisée à l'initiative du Frodebu, mais il fallait être invité par le maire de la commune, membre de l'Uprona (le parti d'opposition de la minorité tutsie, représenté au sein du gouvernement d'union nationale). Estimant que la sécurité n'est pas assurée, le maire refuse de conduire la délégation et le ministre de l'intérieur (Uprona) se range à son avis. La scène est ubuesque : de hauts responsables tutsis, dans un quartier grouillant de militaires (tutsis, eux aussi), tentent de convaincre leurs collègues hutus que Bwiza, désertée par ses habitants, est encore une zone à risque, même pour un convoi escorté de cinquante soldats. *« C'est clair, on veut nous cacher les dégâts de ces derniers jours ! »*, fulminent les délégués du Frodebu. A l'entrée de Bwiza, à trente mètres d'un poste militaire, des miliciens tutsis mettent le feu à une maison sans qu'aucun soldat ne réagisse. En fin de journée, le maire finit par accepter le convoi des visiteurs. Mais, au bout de cinq cents mètres, trois coups de feu éclatent. Il n'en faut pas plus pour annuler la visite et empêcher ainsi les ministres du Frodebu de constater les ravages causés par les milices tutsies dans cette zone.

Un pays divisé en manque d'espace

Avec 27 800 km² et 6 millions d'habitants, le Burundi est l'un des plus petits et des plus densément peuplés des Etats d'Afrique continentale (221 habitants au km²). Les terres arables de ce pays essentiellement agricole représentent 44 % de sa superficie.

● **La répartition** des communautés est presque exactement la même qu'au Rwanda voisin : 82 % de Hutus, 13,5 % de Tutsis, 1 % de Twas (Pygmées).

● **Le catholicisme** est la religion dominante.

● ***Le Burundi*** accueille environ 600 000 immigrés, auxquels il faut ajouter 300 000 réfugiés rwandais – essentiellement hutus – qui sont arrivés dans le nord du pays en 1994, après le début de la guerre civile et du génocide, pour la plupart en provenance de la région de Butaré. Inversement, de nombreux Tutsis rwandais réfugiés au Burundi depuis l'indépendance ont regagné le Rwanda depuis l'arrivée au pouvoir du Front patriotique rwandais.

● **L'armée** compte 7 200 hommes, dont 5 500 gendarmes, pour la plupart tutsis. De même, les réformes promises n'ont toujours pas mis fin au traitement préférentiel dont bénéficient les Tutsis en matière d'enseignement supérieur. Les Hutus représentent 80 % des effectifs de l'enseignement primaire, une proportion qui tombe à 20 % dans le supérieur.

● **La capitale Bujumbura** compte 300 000 habitants. 92,5 % de la population vit dans les zones rurales. Le pays tire 89 % de ses ressources des exportations de café, le PNB par habitant est de 210 dollars. Le taux d'analphabétisme est de 39 % chez les hommes et 60 % chez les femmes. *Les langues officielles sont* le français et le kirundi.

Trois décennies de violence dans deux États jumeaux

FRÈRES JUMEAUX d'Afrique centrale, le Rwanda et le Burundi, contrairement à la plupart des États africains, ne furent pas créés par la colonisation. Après le partage du continent entre les puissances européennes à la *conférence de Berlin en 1885*, ces deux royaumes bien organisés – avec la même structure de population : Hutus (85 %), Tutsis (14 %) et Twas (1 %) – tombent dans l'escarcelle de l'Allemagne et deviennent des protectorats avant d'être intégrés dans l'Afrique orientale allemande, du début du siècle jusqu'à la première guerre mondiale. Après le conflit, ils sont placés sous mandat de la Société des nations et confiés à la Belgique, qui continue, comme l'avait fait l'Allemagne, de s'appuyer sur les monarchies et les élites tutsies pour les administrer.

Au moment des indépendances, accordées le 1er juillet 1962, les deux pays connaissent des destins différents. Les Hutus s'installent au pouvoir au Rwanda, devenu République, poussant à l'exil un grand nombre de Tutsis, tandis qu'au Burundi voisin la monarchie tutsie reste en place. Pour asseoir sa position, le roi Mwambutsa IV prend soin de faire entrer des Hutus dans les quatre gouvernements qui se succèdent de 1963 à 1965.

L'assassinat de Pierre Ngendanduwe, premier ministre hutu, en janvier 1965, plonge le pays dans une crise qui débouche sur une victoire massive des Hutus aux élections législatives de mai. Le roi ne tient pas compte des résultats et nomme un premier ministre tutsi. La gendarmerie, majoritairement hutue, tente alors de s'emparer du pouvoir par la force en octobre. La répression est extrêmement violente. Toute l'élite politique hutue est massacrée. En juillet 1966, le roi est déposé par son fils, Ntare V, qui nomme Michel Micombero premier ministre. Celui-ci renverse le roi en novembre, proclame la République et purge l'armée de ses officiers hutus.

MULTIPARTISME

Une nouvelle tentative de coup d'État en avril 1972 est réprimée dans un bain de sang. Quelque 200 000 hutus sont massacrés et 300 000 autres contraints à l'exil dans les pays voisins. En 1976, le colonel Jean-Baptiste Bagaza, un Tutsi, *s'empare du pouvoir sans* effusion de sang. Président de l'Union pour le progrès national (Uprona), un parti créé à la fin des années 40, il est élu à la tête de l'État en 1984 (il était le seul candidat) avec 99,63 % des suffrages. Mais le 3 septembre 1987, alors qu'il se trouve à l'étranger, il est, à son tour, renversé par un coup d'État militaire, dirigé par le major Pierre Buyoya, l'un de ses proches, qui constitue aussitôt un Comité militaire de salut national composé de trente et un officiers.

Plus libéral que son prédécesseur, le major Buyoya reste néanmoins confronté à la demande pressante de la majorité hutue de pouvoir participer à la gestion du pays. Moins d'un an après son accession au pouvoir, les forces de sécurité massacrent plus de 20 000 civils hutus, au cours d'une opération de « maintien de l'ordre » dans le nord du pays. Ces dramatiques événements – et les pressions des bailleurs de fonds – le poussent à s'engager sur la voie de la démocratisation. Il désigne un premier ministre hutu et approuve la formation *d'un gouvernement où doivent* siéger en nombre égal des ministres des deux communautés.

Ces réformes balbutiantes devaient déboucher en mars 1992 sur une nouvelle Constitution ouvrant la voie au multipartisme. Un mois plus tard, une loi autorisant les partis politiques est promulguée. Le règne de l'Uprona touche à son terme et, à la fin de l'année, sept partis d'opposition sont officiellement reconnus. Le président Buyoya annonce début 1993 que des élections présidentielle et législatives seront organisées en juin.

Melchior Ndadaye, le président du Front démocratique du Burundi (Frodebu), principal parti d'opposition, est élu le 1er juin avec 64,75 % des suffrages devant Pierre Buyoya (32,39 %). Les observateurs étrangers qualifient de *« libres et honnêtes »* ces élections où se sont exprimés 97,3 % des inscrits. Quatre semaines plus tard, le Frodebu – majoritairement hutu – remportera les législatives en obtenant 71,40 % des voix devant l'Uprona (21,43 %). Aucun des autres partis en lice n'a été en mesure d'enlever un seul des *81 sièges* du Parlement. Avec 65 députés, le Frodebu s'assure une confortable majorité.

Pierre Buyoya accepte sa défaite. Fort de ses résultats, Melchior Ndadaye forme rapidement un gouvernement mixte. Mais le premier président hutu de l'histoire du pays n'allait pas vraiment avoir le temps de travailler. *Le 21 octobre, des militaires tutsis* tentent de s'emparer du pouvoir et l'assassinent, plongeant le pays dans un nouveau tourbillon de violence. Une vague de représailles de la communauté hutue et la sévère répression de l'armée tutsie qui s'ensuit font plus de 50 000 morts et chassent quelque *700 000* hutus dans les pays avoisinants.

PÉRIODE TRANSITOIRE

Trois mois sont nécessaires pour qu'un nouveau président soit nommé _ par consensus –, puisqu'une élection au suffrage universel n'est pas envisageable. Cyprien Ntaryamira, un hutu, ancien ministre de l'agriculture, est finalement accepté par l'opposition tutsie. Mais il meurt, à son tour, le 6 avril 1994, à Kigali, dans l'attentat qui vise le président rwandais, Juvénal Habyarimana. Le numéro deux du Frodebu, Sylvestre Ntibantuganya, président de l'Assemblée nationale, assure une seconde fois l'intérim. Son parti veut le placer à la présidence. Mais l'opposition pose des conditions. Des négociations difficiles aboutissent le 10 septembre à la signature d'un accord intervenu quelques jours plus tôt entre les deux grands partis. Le Frodebu accepte de partager le pouvoir (presque à égalité avec l'opposition), en échange l'Uprona ne fait plus obstacle à la désignation de M. Ntibantuganya à la tête de l'État.

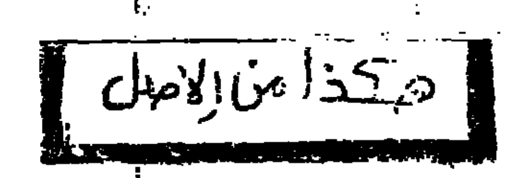
Cet accord annule quasiment la victoire électorale du Frodebu et institue une période transitoire jusqu'au 9 juin 1998, date de la prochaine élection présidentielle. Pour les radicaux hutus, l'Uprona, soutenue par l'armée, vient ainsi d'achever son *« coup d'État constitutionnel »* lancé le 21 octobre 1993. Accentuant sa pression, l'Uprona exige _ et obtient _ au début de cette année le départ de Jean Minani, le nouveau président de l'Assemblée, et celui du premier ministre Anatole Kanyenkiko, pourtant issu de ses rangs.

A l'évidence, le président Ntibantuganya et ses fidèles du Frodebu n'ont pas les moyens de s'opposer à l'aile dure de l'Uprona et à l'armée (forte de 7 200 hommes), pour ainsi dire exclusivement tutsie. Pas plus qu'ils n'ont les moyens de ramener à la raison les déçus du Frodebu mobilisés derrière Léonard Nyangoma, l'ancien ministre de l'intérieur qui dirige le Front de défense de la démocratie (FDD). Le Frodebu et l'Uprona luttent pour le pouvoir. Les extrémistes hutus et tutsis se battent pour la survie, voire la suprématie de leur communauté.

Frédéric Fritscher

Les familles françaises et belges incitées à rentrer

Paris et Bruxelles ont conseillé aux familles françaises et belges résidant au Burundi d'anticiper les vacances de Pâques et de rentrer provisoirement en France, mais n'envisagent pas de mesure d'évacuation pour le moment. *« La situation est sérieuse et tous les ingrédients d'un affrontement entre les extrémistes hutus et tutsis sont réunis,* a déclaré dimanche 26 mars le ministre français des affaires étrangères, Alain Juppé. *Mais, en accord avec nos partenaires européens, nous considérons que le moment n'est pas venu d'une évacuation. »* Alain Juppé a rappelé que l'Union européenne et la France avaient tenté depuis plusieurs semaines de mener une action préventive au Burundi pour y accroître la présence internationale et *« essayer d'isoler les extrémistes. L'ONU est saisie de cette question, le Conseil de sécurité en sera peut-être saisi dans les jours qui viennent »*, a-t-il ajouté.



هكذا من الأصل

Pour la police de Tokyo, la secte Aum a bien produit du gaz toxique

Les forces de l'ordre cernent le centre-laboratoire de Kamikuishiki

La secte Aum Shinri-kyo est soupçonnée par les policiers qui enquêtent sur l'attentat commis le 20 mars dans le métro de Tokyo d'avoir produit des gaz toxiques par l'intermédiaire d'entreprises sous son contrôle. En dépit des mesures de sécurité prises après l'attentat, la fréquentation du métro a baissé.

TOKYO

de notre correspondant

Après une semaine d'enquête sur l'attentat au gaz toxique du 20 mars dans le métro de Tokyo, qui a causé la mort de dix personnes et l'intoxication de cinq mille autres, la secte Aum Shinri-kyo est désormais soupçonnée par la police de *« préparation à homicide »*. Cette disposition du code pénal a notamment été utilisée en 1969 dans l'inculpation des membres de la Fraction Armée rouge, groupe terroriste d'extrême gauche. La police y a recours pour poursuivre des personnes en possession de substances toxiques.

Jusqu'à présent, la police avait effectué des perquisitions dans les locaux de la secte dans le cadre de l'enquête sur l'enlèvement du secrétaire général d'un cabinet de notaire, survenu le 28 février. Le nouveau tour que prend l'enquête sur l'attentat du métro indique que la police est désormais convaincue que la secte a produit du gaz toxique.

Les perquisitions ont repris dimanche sur le site du plus grand centre de la secte, à Kamikuishiki, à une centaine de kilomètres au sud-ouest de Tokyo. Un millier de policiers et de membres des forces d'autodéfense sont concentrés autour du bâtiment, dénommé « Satian 7 » (*satian* viendrait du mot sanskrit *satya* signifiant « vérité »), qui semble avoir été un laboratoire. Des traces de sarin avaient été découvertes sur le sol non loin de ce bâtiment à la suite de plaintes de villageois qui avaient senti des odeurs suspectes. La police a confirmé que la secte s'est dotée d'équipements chimiques. L'enquête a par ailleurs établi que l'attentat au sarin survenu dans la ville de Matsumoto en juin 1994 (sept morts) visait des personnes qui avaient engagé une action en justice contre la secte pour l'utilisation, non conforme au contrat de vente, d'un terrain qu'elle avait acquis.

HAUTE SURVEILLANCE

Selon la police, l'attentat dans le métro de Tokyo pourrait avoir été perpétré après que la secte eut appris que les enquêteurs dans l'affaire de l'enlèvement du secrétaire général du cabinet de notaire étaient sur le point de procéder à une perquisition sur le site de Kamikuishiki.

La police, qui apparemment ne dispose pas encore de suffisamment d'éléments pour arrêter les dirigeants de la secte, s'efforce en tout cas d'éviter qu'ils ne quittent le pays. Le « gourou » Shoko Asahara, dont la Rolls-Royce a été découverte dans le parking d'un hôtel dans le quartier de Shinjuku à Tokyo, est toujours introuvable. L'avocat de la secte, ainsi que le chef de la branche de celle-ci à Moscou, ont participé, dimanche soir 26 mars, à une émission de télévision sur une chaîne privée au cours de laquelle ils ont accusé les Etats-Unis d'avoir répandu du sarin à Kamikuishiki.

Une semaine après l'attentat, le métro de Tokyo reste placé sous haute surveillance. Le nombre des passagers aux heures de pointe a diminué de 10 %. Les poubelles de 148 stations ont été supprimées, et régulièrement les conducteurs de rame, qui annoncent au micro le nom des stations, appellent les passagers à regarder autour d'eux s'il n'y a pas de paquets suspects. Les appels anonymes annonçant la présence d'explosif dans les wagons se sont multipliés. Des unités de la sécurité du métro patrouillent régulièrement dans les couloirs et dans les wagons. Dans certaines stations, des zones sont toujours interdites aux passagers.

Le métro de Tokyo transporte chaque jour 8 millions de passagers, soit 2,1 milliards par an. Jusqu'à l'attentat du 20 mars, c'était l'un des plus sûrs du monde et il n'avait jamais été le théâtre d'agressions. Les Japonais ne sont plus aussi certains de la sécurité dans leurs villes : selon un sondage réalisé en décembre, 88,7 % des personnes interrogées craignaient une augmentation de la criminalité. L'attentat dans le métro ne peut que les avoir confirmées dans leur appréhension.

Philippe Pons

Hommage national des Philippines à l'employée exécutée à Singapour

L'« affaire » Flor Contemplacion a ouvert une crise entre les deux pays

Les Philippins ont fait des funérailles nationales, dimanche 26 mars, à l'employée de maison pendue à Singapour après avoir été accusée d'un double meurtre. La dégradation des relations entre Manille et Singapour met en évidence la crise d'identité que traverse l'Association des nations du Sud-Est asiatique (ASEAN).

BANGKOK

de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Les Singapouriens n'en reviennent pas : celle que leur justice a jugée coupable d'un double meurtre et a fait pendre, le 17 mars, a été enterrée, dimanche 26 mars, à proximité de Manille, en héroïne nationale en présence d'au moins cinquante mille personnes à la suite d'une messe concélébrée par deux évêques. Aux Philippines, où les réactions vont de l'amertume à la colère, Flor Contemplacion est devenue, avant tout, le symbole de la condition de plus de deux millions de travailleurs émigrés, pour la plupart non qualifiés, contraints à s'expatrier pour aider leur parents pauvres à joindre les deux bouts.

D'un côté, l'application à la lettre d'une loi sévère l'emporte sur toute autre considération, y compris diplomatique. De l'autre, une émotion d'autant plus forte que l'opinion est habituée aux circonstances atténuantes et que la rigidité du système judiciaire de Singapour finit par être perçue comme une justice de riches. L'incompréhension étant donc totale, des dizaines de drapeaux de Singapour ont été brûlés aux Philippines, et, sans toutefois faire de victimes, des grenades ont explosé dimanche matin devant les bureaux, à Manille, de Singapore Airlines et du ministère philippin des affaires étrangères. L'attentat a été revendiqué par un commando communiste.

Sur le plan bilatéral, la crise est ouverte. Ses deux appels personnels à la clémence ayant été rejetés, le président Ramos s'est senti d'autant plus acculé à la défensive qu'a commencé la campagne pour le renouvellement, en mai, de la Chambre des représentants, de la moitié du Sénat, des gouverneurs et d'élus locaux. Prévue du 10 au 12 avril, une visite officielle de Goh Chok Tong, premier ministre de Singapour, a été reportée *sine die* et les ambassadeurs rappelés. L'armée de l'air philippine a rapatrié quelque deux cents domestiques sur les 75 000 qui sont employées à Singapour.

LE MALAISE DE L'ASEAN

Mais, au-delà d'un conflit de cultures, cette affaire souligne également la fragilité de l'ASEAN, l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est dont les deux pays sont des membres fondateurs et qui doit accueillir dans ses rangs, en juillet, le Vietnam. Jusqu'à la fin, en 1989, de l'intervention militaire vietnamienne au Cambodge, l'ASEAN, créée en 1967, a trouvé son ciment dans une alliance antivietnamienne et antisoviétique. Avec l'accord de paix de 1991 sur le Cambodge, la fin de la guerre et l'éclatement de l'URSS, elle tente, dans un contexte plus flou et moins manichéen, de se trouver de nouvelles raisons d'être : au premier chef, la délicate définition de relations avec la Chine, la difficile ébauche d'une zone interne de libre-échange, la mise en place d'un cadre de discussion des problèmes régionaux de sécurité et le règlement malaisé de contentieux entre Etats membres.

Tout en s'attaquant à ces questions, l'ASEAN découvre que la cohabitation entre des cultures politiques différentes est une source supplémentaire de tension. Déjà, l'an dernier, quand des séminaires privés sur la question du Timor oriental avaient été organisés dans trois capitales de l'Association (Manille, Kuala-Lumpur et Bangkok), l'Indonésie avait exercé de fortes pressions pour que ses partenaires privilégient la relation de bon voisinage, donc la raison d'Etat, quitte à restreindre leurs propres traditions de liberté, parfois relative, d'expression.

Même si les esprits se calment au fil des mois, ce qui n'est d'ailleurs pas encore évident, l'exécution de Flor Contemplacion aura au moins ranimé un débat avec lequel l'ASEAN devra apprendre à vivre puisque que rien n'annonce, pour l'instant, que les Etats qui la composent soient à la veille d'harmoniser des systèmes politiques dont l'éventail va encore s'élargir avec l'adhésion du Vietnam.

Jean-Claude Pomonti

Washington veut une libération rapide des deux Américains détenus en Irak

WASHINGTON

de notre correspondant

La Maison Blanche souhaite qu'un minimum de publicité soit accordée à l'affaire des deux ressortissants américains détenus en Irak depuis le 13 mars, et condamnés, samedi 25 mars, à huit ans de prison par un tribunal de Bagdad. Cette discrétion constitue, selon l'administration démocrate, le meilleur gage d'une libération rapide.

Ce souhait pourrait cependant être compromis par les retombées politiques, aux Etats-Unis, de ce nouveau différend américano-irakien. Deux « candidats à la candidature » républicaine à l'élection présidentielle de 1996, le sénateur de l'Indiana Richard Lugar et le commentateur Pat Buchanan, ont réclamé que *« les options militaires »* soient aussi envisagées.

La Maison Blanche se garde d'agiter une telle menace, craignant de donner un prétexte au régime du président Saddam Hussein pour durcir sa position.

« LIMITER LES DÉGÂTS »

Jusqu'à présent, les Irakiens n'ont pas souhaité exploiter leur avantage : David Daliberti et William Barloon n'ont été accusés que d'*« entrée illégale »* en Irak. Les deux hommes, qui travaillent pour des entreprises liées par contrat au Pentagone, ont été arrêtés après avoir franchi la frontière entre le Koweït et l'Irak. Les relations entre Washington et Bagdad sont au plus bas, les Etats-Unis ayant récemment obtenu des Nations unies une reconduction des sanctions internationales imposées à l'Irak depuis l'invasion du Koweït, en juillet 1990.

Le régime de Saddam Hussein vient de rejeter un projet de résolution des Etats-Unis relatif aux quantités de pétrole que l'Irak est autorisé à exporter. Alors que, selon les résolutions du Conseil de sécurité, Bagdad peut vendre l'équivalent de 1,6 milliard de dollars de brut sur six mois, la proposition américaine envisage un montant de 1 milliard de dollars sur trois mois. Le vice-premier ministre irakien Tarek Aziz a estimé qu'il s'agissait de la part de Washington d'une *« tentative pour retarder la levée du blocus »* imposé à l'Irak.

Les Etats-Unis craignent que le président Saddam Hussein utilise les prisonniers américains comme moyen de chantage pour obtenir un allégement des sanctions. Leon Panetta, secrétaire général de la Maison Blanche, a estimé que cette affaire devait être traitée *« par des voies diplomatiques, sur une base privée, et non par le canal des Nations unies »*.

En évitant toute escalade verbale, la Maison Blanche espère « limiter les dégâts » : le dernier Américain détenu en Irak, Kenneth Beaty, avait été condamné à huit ans de prison, et libéré au bout de six mois et demi. Il avait été arrêté au printemps 1993 dans les mêmes conditions, dans la région frontalière, et condamné à Bagdad pour *« espionnage »*, avant d'être élargi sur *« décision personnelle »* du président Saddam Hussein.

L. Z.

L'armée algérienne aurait tué plus de 300 maquisards islamistes

SELON LES QUOTIDIENS *El Watan* et *Le Soir*, l'armée a achevé, dimanche 26 mars, la plus importante opération de répression jamais lancée en trois ans, utilisant troupes d'élite et aviation contre les maquis islamistes des montagnes d'Aïn Defla, à environ 150 kilomètres à l'ouest d'Alger. Samedi, *El Watan* faisait état de quelque 300 morts parmi les maquisards. Dimanche, *Le Soir*, citant des *« sources dignes de foi »*, avançait le chiffre de 600 morts. Ces informations, non confirmées officiellement, ne tiennent pas compte des pertes de l'armée.

Selon la version d'*El Watan*, l'opération a commencé mardi, par une embuscade tendue par des unités d'élite, équipées d'armes lourdes. Seraient tombés dans le piège quelque 400 *« moudjahidine »* (combattants), circulant en convoi d'une trentaine de camions, qui venaient de la région de Mascara et faisaient route vers la capitale pour renforcer les groupes armés de l'Algérois. L'opération, précise *El Watan*, aurait été déclenchée après les révélations d'un *« repenti »*. En revanche, à en croire *Le Soir*, l'attaque aurait été menée alors qu'un millier d'hommes du Groupe islamique armé (GIA) étaient rassemblés pour un congrès. Quoi qu'il en soit, ces informations confirment que des zones entières du pays échappent à l'autorité de l'Etat. Excepté les grandes villes et les localités importantes, notamment les sièges des wilayas (préfectures), les forces de sécurité semblent réticentes à se déployer sur le terrain, où elles ne lancent que des opérations ponctuelles. Une grande partie de la population se trouve donc, *de facto*, livrée aux diktats des islamistes et aux exactions des gangs de délinquants.

Les militaires, appuyés notamment par des hélicoptères, ont continué, jusqu'à samedi, à traquer les islamistes réfugiés dans les forêts et les maquis très denses d'Aïn Defla.

Ce n'est pas la première opération de « nettoyage massif » contre les maquis. Fin 1993, une offensive similaire avait été menée dans la région de Jijel, au nord-est, faisant 300 morts, maquisards et civils. A l'été 1994, des dizaines de milliers d'hectares de forêts ont été détruits, à la suite de bombardements au napalm menés dans l'est et l'ouest du pays.

Mais ces opérations, contrairement à celle d'Aïn Defla, n'avaient reçu aucune publicité. A l'époque, il est vrai, l'idée d'un *« dialogue sans exclusive »* entre le pouvoir et l'opposition – y compris islamiste – n'était pas encore passée de mode. Son principal artisan, le président Zeroual, n'en reconnaîtra officiellement l'échec que lors de son discours du 1er novembre 1994. Dans la foulée, le chef de l'Etat avait annoncé la tenue d'une élection présidentielle, avant la fin de l'année 1995, et la poursuite de l'*« éradication totale »* des groupes armés.

Le large écho accordé à l'affaire d'Aïn Defla par la presse locale, pourtant tenue d'ordinaire à la plus grande réserve sur les questions sécuritaires, vise-t-il à convaincre l'opinion que les forces gouvernementales ont les moyens de « pacifier » l'Algérie avant l'organisation de ce scrutin ? En visite officielle à Abou Dhabi, le ministre des affaires étrangères, Mohamed Salah Dembri, a en tout cas indiqué, dimanche, que l'élection présidentielle, initialement prévue pour juillet, *« aura probablement lieu en décembre prochain »*. Le même jour, à Alger, le chef de l'Etat annonçait que ce scrutin serait suivi d'élections législatives et municipales.

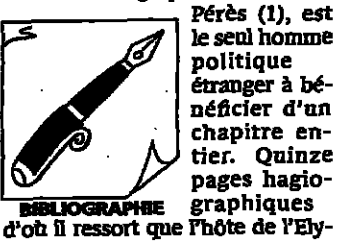
C. S.

Selon M. Pérès, Israël n'aurait pas dû bombarder en 1981 le réacteur nucléaire français fourni à Bagdad

JÉRUSALEM

de notre correspondant

« Personnage unique sur la scène mondiale, ardemment indépendant et constamment créatif », François Mitterrand, dans la nouvelle autobiographie de Shimon Pérès (1), est le seul homme politique étranger à bénéficier d'un chapitre entier. Quinze pages hagiographiques d'où il ressort que l'hôte de l'Elysée et le chef de la diplomatie israélienne entretiennent depuis trois décennies *« une profonde amitié qui ne s'est jamais démentie »*. Une fois, une seule, ces relations ont failli mal tourner.



BIBLIOGRAPHIE

Fin 1980, quelques mois avant son élection à la présidence de la République, révèle M. Pérès, le candidat socialiste lui fait une promesse solennelle : *« Si je suis élu président, la France ne fournira pas à l'Irak la seconde livraison de plutonium enrichi »* promise par Valéry Giscard d'Estaing pour les installations nucléaires de Saddam Hussein. *« Convaincu »* que le fameux réacteur Osirak, construit par la France, *« n'est pas capable, à ce moment-là, de produire une arme nucléaire »*, M. Pérès, qui est alors chef de l'opposition travailliste, rapporte cette promesse au premier ministre israélien de l'époque, Menahem Begin.

Le chef du Likoud enregistre et ne dit rien. En fait, dès octobre 1980, Begin a pris secrètement la décision de faire préparer une opération de bombardement. En avril 1981, conformément à la tradition parlementaire israélienne, il convoque le chef de l'opposition et l'informe : Osirak sera très prochainement bombardé.

UNE « PROVOCATION »

On est alors à quelques semaines des élections en Israël. Le chef de l'opposition travailliste, qui n'est pas informé de la date exacte du bombardement, supplie qu'on attende au moins l'élection présidentielle française du 10 mai. Begin accepte le délai demandé, M. Mitterand est élu. M. Pérès pense alors le danger écarté. Mais il apprend bientôt que non seulement l'opération n'est pas annulée mais encore qu'elle est fixée pour le 21 mai. *« Bombarder un réacteur fourni par la France le jour même où Mitterrand prenait ses fonctions de président*, écrit-il, *eût été perçu, à juste titre, comme une provocation délibérée. »* Une fois encore, M. Pérès en appelle à Begin. *« Par précaution*, écrit l'auteur de « Battling for peace », *et pour être sûr qu'Israël n'allait pas agir le jour où François Mitterrand allait faire son entrée à l'Elysée, je décidai de ne pas assister à son inauguration. »*

Finalement, le bombardement d'Osirak aura lieu le 7 juin, trois semaines avant les élections israéliennes qui donneront la victoire au Likoud. *« Je pensais*, écrit M. Pérès, *qu'il valait mieux laisser Saddam Hussein sur la voie erronée qu'il poursuivait plutôt que de le pousser* [par le bombardement] *à rechercher une alternative plus pratique et plus accessible pour ses objectifs nucléaires. »* Or M. Pérès constate : *« Après le bombardement israélien, Saddam Hussein s'est engagé dans une voie alternative et tout montre aujourd'hui que, s'il n'avait pas envahi le Koweït* [déclenchant la guerre du Golfe], *il aurait pu atteindre son but. »*

« Aujourd'hui encore, conclut M. Pérès, *je crois que François Mitterrand aurait tenu sa promesse. »*

Patrice Claude

★ Battling For Peace. Memoirs. **400 pages. Editions Weidenfeld & Nicolson. Londres.**

Les contrôles sont renforcés aux frontières de l'« espace Schengen »

L'ouverture de la nouvelle zone frontalière européenne a transféré le contrôle des étrangers aux limites externes des sept pays de l'Union signataires de la convention

L'entrée en vigueur des accords de Schengen, le 26 mars, a conduit à un renforcement des contrôles aux frontières externes des sept pays de l'Union européenne qui ont décidé d'appliquer cette convention. La police des frontières allemande est aux avant-postes pour tester ce nouveau dispositif sécuritaire.
C'est entre la Baltique et l'Autriche, le long de la Pologne et de la République tchèque que se trouve en effet la plus longue des frontières extérieures terrestres de l'espace Schengen. Au poste-frontière de Barhatal (Saxe), les policiers allemands s'efforcent de concilier *« les exigences de Schengen »* avec la nécessité de déjouer les trafics en tout genre venus de l'Est.
Cette première journée de *« libre circulation »* des personnes a été marquée, dans la plupart des aéroports, par la suppression des contrôles pour le trafic aérien interne au *« nouvel espace Schengen »*. Aux frontières terrestres internes, les nouvelles dispositions ont également été appliquées sans problème majeur.

BAHRATAL (Saxe, frontière germano-tchèque)
de notre envoyé spécial

« Dormez, braves Européens de Schengen ! Les policiers allemands veillent aux frontières sur votre sécurité. » Ainsi aurait pu être rédigé le message enregistré, cette nuit-là, par la caméra d'une chaîne de télévision allemande. Peu avant minuit, le radio-téléphone avait grésillé dans la 4×4 Mercedes de Martin Becker, responsable d'un des secteurs de la frontière germano-tchèque pour la Bundesgrenzschutz (BGS, police fédérale des frontières). Deux immigrés illégaux turcs venaient d'être interpellés quelque part dans la profonde forêt, aux confins des deux pays. L'équipe de télévision n'avait pu être avertie à temps de l'arrivée des deux clandestins, menottes aux poignets, au poste de la BGS à Bahratal, à soixante kilomètres au sud-est de Dresde. Qu'à cela ne tienne, les policiers ont rejoué la scène. La camionnette verte avait réembarqué les Turcs, afin que leur nouvelle arrivée sous escorte puisse être filmée, pour l'édification du téléspectateur. Trois jours plus tôt, les deux hommes avaient atterri en Slovaquie en provenance d'Istanbul. De là, ils étaient passés en République tchèque, d'où ils espéraient rentrer en Allemagne. Arrêtés en possession d'un passeport sans visa, ils devaient être remis aux policiers tchèques.

Dans le village de Bahratal, un modeste bâtiment préfabriqué, hérité de l'ex-Allemagne de l'Est, abrite l'un des six postes chargés de la surveillance (hors des points de contrôle fixes sur les routes et voies ferrées) de la longue « frontière verte », qui, sur 454 kilomètres, sépare l'Allemagne – et donc aujourd'hui l'Europe de Schengen – de la République tchèque. Le jour, cinq équipes de « chasseurs de frontière » arpentent la section de 85 kilomètres dont elles ont la charge. La nuit, période la plus propice aux passages illégaux et donc aux « planques », la surveillance est renforcée par une sixième patrouille. Entre la Baltique et l'Autriche, le long des frontières avec la Pologne et la République tchèque, le dipositif mis en place par la police des frontières allemande emploie en permanence 4 600 hommes. C'est la plus longue des frontières extérieures terrestres de l'espace Schengen.



10 000 DM LE PASSAGE

Sitôt quittée la route, le puissant 4x4 s'enfonce dans une forêt de bouleaux et de pins encore peuplée d'un impressionnant gibier, autrefois très prisé de la nomenklatura est-allemande. Jusqu'en 1989, cette frontière n'intéressait personne puisqu'elle ne séparait que deux pays « socialistes ». Aujourd'hui, son relief accidenté offre un terrain de passage assez propice aux cousins pauvres de l'Europe orientale attirés par l'opulence de l'Ouest. Les tarifs pratiqués par les passeurs sont d'ailleurs proportionnels au relief du terrain et donc à la facilité de se cacher. Dans ce secteur, ils peuvent atteindre 10 000 deutschemarks (36 700 F) par personne. Martin Becker montre l'orée d'un petit bois : *« Ici, des Indiens ont été arrêtés voici quelques jours. Ils étaient passés à pied, et la voiture de leur passeur les attendait. Ils ne savaient même pas le nom des pays qu'ils avaient traversés. Ils cherchaient seulement l'Europe. »* Roumains, Bulgares (Tziganes pour la plupart), mais aussi Algériens, Sri-Lankais... Cette forêt est devenue un point de ralliement pour *« ceux qui tentent leur chance en Allemagne »*, comme les désigne le policier, le béret vert du BGS vissé sur le crâne. *« Les gens des Länder de l'Est ont surtout peur des étrangers à cause de la délinquance qu'ils apportent. Ils ont gagné la liberté mais perdu le sentiment de sécurité »*, rapporte-t-il.

Les frontières avec la Pologne et la République tchèque sont devenues des enjeux sécuritaires, mais aussi économiques de premier plan. Les Tchèques offrent leurs bras pour des salaires de six à dix fois moindres que ceux pratiqués dans l'ex-Allemagne de l'Est où le chômage sévit et ils n'ont pas besoin de visa pour passer en Saxe. L'un des grands problèmes des policiers de BGS est aussi la prostitution. Récemment, deux Turcs résidant aux Pays-bas ont été interpellés à la frontière en compagnie d'une jeune Tchèque de seize ans « achetée » 900 DM à Prague. *« La route E 15* (sur l'axe Prague-Berlin) *est la grande route des bordels d'Europe »*, commente M. Becker.

La police des frontières allemande est également confrontée quotidiennement à l'intense trafic des grosses cylindrées volées en Europe de l'Ouest ; comme aux nouveaux itinéraires de la drogue qui, depuis la guerre en ex-Yougoslavie, passent par la Pologne et la République tchèque. La lutte contre les « nouvelles mafias de l'ex-URSS » ne se livre cependant pas seulement aux frontières. Aux points de passage, leurs agents « sont en règle ».

Depuis plusieurs mois, des effectifs ont été redéployés aux frontières de l'Est dans la perspective du nouvel espace européen. *« Désormais, nous sommes responsables de toutes les entrées non plus seulement aux yeux des Allemands mais de tous les Européens de l'espace Schengen »*, constate non sans enthousiasme Michael Drewes, responsable des postes-frontières dans le secteur de Pirna. *« Notre objectif est donc d'atteindre au plus vite le maximum des nouvelles exigences de contrôle Schengen. Parfois, il faudra improviser »*, dit-il. Au poste-frontière de Schmilka, des lignes de passage distinctes ont été tracées pour les ressortissants de l'Union européenne. Désormais, tous les Tchèques franchissant cette frontière devront être « passés » au terminal du système d'information Schengen (SIS) alors que les contrôles étaient jusqu'à présent aléatoires. Le même système devrait permettre de stopper à la frontière allemande toute personne interdite d'entrée en France, voire de la livrer à la justice française. L'ennui est que, quatre jours avant l'entrée en vigueur du traité, aucun policier n'avait été formé au maniement du nouveau système et que les terminaux spécifiques au SIS n'avaient pas été livrés. Un plan d'aménagement des postes et d'équipement en terminaux et en scanner doit s'étaler sur deux ans. Les fonctionnaires devront désormais savoir reconnaître non plus seulement les quatre titres de séjour valables en Allemagne, mais les soixante et un reconnus par les sept pays de Schengen. *« On plonge dans l'eau froide. Mais tous les pays sont dans le même bain »*, se rassure Manfred Remmer, responsable du BGS pour la frontière entre la Saxe et la République tchèque.

Philippe Bernard

Les aéroports européens expérimentent les nouvelles procédures d'entrée

L'ENTRÉE EN VIGUEUR de la convention de Schengen, dimanche 26 mars, dans sept des quinze pays de l'Union européenne, a donné lieu comme prévu, dans les aéroports, à la supression des contrôles pour le trafic aérien interne à ce nouvel « espace *Schengen* », qui va de la frontière polonaise à Gibraltar. Aux frontières terrestres, où les contrôles peuvent être maintenus provisoirement, la situation a été différente d'un pays à l'autre. Cette mise en place s'est parfois accompagnée de difficultés pour les voyageurs entrant dans l'espace Schengen, qui font l'objet de nouvelles procédures de contrôle communes aux sept pays concernés.

Les aéroports parisiens s'étaient préparés de longue date au jour J. A l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle, les nouvelles mesures ont été inaugurées par les passagers d'un vol en provenance d'Amsterdam, débarqués dimanche à 8 h 38 au satellite numéro 6, réservé dorénavant aux « vols Schengen ». Certains, valise à la main, sur le point de quitter le bâtiment en béton, avouent *« n'avoir rien remarqué »*. Plus perspicace, une voyageuse précise : *« On a gagné du temps. Point de formalités. C'est sans doute grâce aux accords de Schengen. »* D'autres passagers sont plus circonspects, comme ce jeune homme qui, depuis sa descente d'avion, ne sait que faire de son passeport, qu'il tient, serré, dans sa main gauche.

FILES D'ATTENTE

Quelques aéroports, celui de Shipol, aux Pays-Bas, ou les aéroports de Nice et Marseille, n'ont pas pu appliquer encore toutes les nouvelles dispositions, en raison de retards dans les travaux d'aménagement pour séparer les passagers des vols Schengen des vols non-Schengen. A Lyon-Satolas, un seul vol en provenance de Bruxelles a pu bénéficier des nouvelles dispositions. Dans d'autres aéroports, comme celui de Madrid-Barajas, l'application des contrôles renforcés pour les passagers venant des pays extérieurs à l'espace Schengen a donné lieu à de longues files d'attente, en raison de la saturation des postes de contrôle.

Aux frontières terrestres internes, aucune difficulté particulière n'était attendue, mais les polices avaient des instructions différentes d'un pays à l'autre. Ainsi, au poste frontière franco-espagnol de La Junquera-Le Perthus, la circulation était totalement libre du côté espagnol, mais des restrictions étaient encore imposées du côté français sur l'autoroute Barcelone-Perpignan.

Du côté espagnol, de nombreux véhicules traversaient la frontière dans les deux sens sans restriction. Aucun policier n'était visible. La fin des contrôles avait été célébrée par une cérémonie au cours de laquelle les autorités ont découvert une plaque de marbre avec cette inscription : *« Le 26 mars 1995, les barrières de ce poste ont été ouvertes pour laisser le passage à une Europe unie. »*

« SANS ENTRAVES »

La mise en application des accords Schengen a été saluée en France par le Parti socialiste et Jacques Delors. *« La suppression des contrôles est une mesure spectaculaire pour les citoyens, pour les représentants de la Communauté et aussi pour ceux qui, ne faisant pas partie des sept pays signataires, peuvent désormais circuler mieux et sans entraves »*, a déclaré l'ancien président de la Commission de Bruxelles en arrivant dimanche matin à l'aéroport de Lisbonne, où il inaugurait l'espace Schengen.

Les républicains veulent remettre en cause l'héritage social du New Deal

WASHINGTON
de notre correspondant

La « révolution » conservatrice que les républicains ont promise à l'Amérique est entrée dans sa *phase la plus symbolique. Si le* Congrès dans son ensemble approuve la réforme du système de protection sociale adoptée, le 24 mars, par la Chambre des représentants (*Le Monde* daté 26-27 mars), ce sont des pans entiers du *welfare*, cette aide en faveur des plus démunis, qui vont s'écrouler. Avec elle, c'est le principe même de l'Etat providence créé à l'époque du New Deal de Roosevelt *qui est menacé. Une* certaine conception du « rêve américain » est donc en jeu avec ce projet qui incarne –jusqu'à la caricature – la philosophie ultralibérale de la majorité républicaine de la Chambre basse et de son bouillant *speaker*, le Georgien Newt Gingrich.

Désormais, l'« aide aux familles avec enfants à charge » (AFDC), un programme qui bénéficie à plus *de 14 millions de femmes et d'en*fants déshérités, ne sera plus accordée que pour une période maximale de cinq ans, à condition toutefois que les intéressés trouvent un emploi au bout de deux ans. Les mères célibataires de moins de dix-huit ans ne recevront plus aucun secours (l'Eglise et les associations anti-avortement se sont insurgées contre cette mesure), et aucune alloca*tion supplémentaire ne sera accor*dée en cas de nouvelle naissance. Les bons alimentaires (créés en 1961), que perçoivent plus de 27,5 millions d'Américains, seront supprimés, dès lors que leurs bénéficiaires n'auront pas trouvé un emploi au bout de 90 jours. Bien d'autres catégories sociales connaissant une situation précaire sont touchées, comme les drogués et les alcooliques, mais aussi les immigrés « légaux » : bien qu'en situation régulière ils se vetraient refuser un certain nombre d'aides sociales. Enfin, les quelque 25,3 millions d'enfants qui bénéficient de repas scolaires devront compter sur le bon vouloir des Etats.

ÉLECTORALISME

Au total, ce sont quarante programmes fédéraux – concernant grosso modo un Américain sur dix – qui seront regroupés en cinq nouveaux ensembles faisant l'objet d'une subvention globale accordée à chaque Etat. Au nom du principe selon lequel les gouverneurs sont mieux placés que l'administration fédérale pour évaluer les besoins des plus démunis. Or c'est précisément dans cette liberté que réside le danger. L'expérience montre que les Etats dirigés par les républicains rognent systématiquement sur les dépenses à caractère social. La réforme du *welfare* relève donc aujourd'hui plus d'un exercice budgétaire que d'une réflexion approfondie à propos d'un système de protection sociale dont chacun reconnaît qu'il devait être corrigé.

Haro donc sur une aide sociale qui aurait favorisé, depuis *soixante ans, une culture de la dé*pendance, de la pauvreté et de l'exclusion ! Et qui, à ce titre, porte une part de responsabilité dans les maux chroniques dont souffre l'Amérique : criminalité, drogue, explosion des naissances illégitimes et du nombre de familles monoparentales, puisque celles-ci sont encouragées par la *« générosité laxiste »* de l'Etat.

Au cours d'un débat parlementaire souvent tendu, républicains et démocrates se sont mutuellement accusés des plus noirs desseins, les premiers dénonçant l'*« immoralité »* et la *« cruauté »* des propositions du *Grand Old Party*. *« Il s'agit de punir des enfants innocents pour les erreurs de leurs parents »*, a résumé le démocrate Sam Gibbons. Il est temps *« d'inverser une politique fédérale décadente »* consistant à *« récompenser des attitudes inacceptables et autodestructrices »*, a répliqué le républicain Bill Archer. Partant d'un tel postulat, certains élus républicains n'ont pas hésité à dresser un parallèle entre les bénéficiaires des programmes sociaux (quelque 40 millions d'Américains), et ces *« animaux qui deviennent dépendants de ceux qui les nourrissent »*. *« Nous avons renversé l'ordre naturel »*, a lancé le républicain John Mica, de Floride.

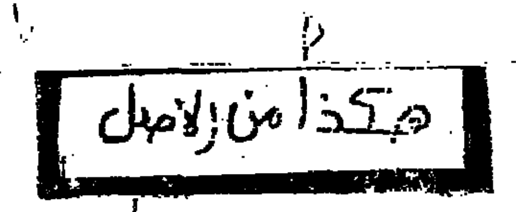
Fait rarissime, la hiérarchie catholique est intervenue pour dénoncer les conséquences sociales et morales, à ses yeux négatives, des propositions républicaines.

Pourtant, même s'ils se sont nettement divisés au moment du vote final, républicains et démocrates ont fait le même constat : le système actuel du *welfare* coûte cher, est *inefficace, et encourage* une mentalité d'assistés, les républicains n'hésitant pas à parler de *« forme moderne d'esclavage »*.

Bill Clinton a qualifié, quant à lui, de *« honte »* le fait que la Chambre des réprésentants ne soit pas parvenue à adopter une *« véritable réforme du système d'aide sociale qui encouragerait le travail et la responsabilité »*. Mais le président américain récolte, en un sens, ce qu'il a lui-même semé : lors de la campagne présidentielle de 1992, il n'avait cessé de souligner l'urgence d'*« abolir l'aide sociale telle que nous la connaissons »*. Les républicains ont pris ce conseil au pied de la lettre, en le complétant par une approche radicale.

Même s'il est probable que le Sénat atténue la portée de la « copie » de la Chambre des représentants, l'architecture générale de la réforme ne devrait pas changer fondamentalement. Celle-ci doit en effet permettre d'économiser 69 milliards de dollars sur cinq ans, soit près d'un tiers de la « facture » de quelque 200 milliards de dollars représentée par les promesses fiscales du *Grand Old Party*. Les priorités des républicains trahissent une forte préoccupation électoraliste : il s'agit de courtiser cette fameuse classe moyenne qui va élire le prochain président américain en 1996. Et tant pis si, en chemin, les inégalités se creusent.

Laurent Zecchini



La majorité de la classe politique turque soutient l'intervention dans le Kurdistan irakien

Mme Ciller insiste sur le caractère temporaire de l'opération

Le premier ministre turc déploie tous les efforts diplomatiques pour justifier la vaste opération militaire menée depuis une semaine dans le nord de l'Irak contre les combattants du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK). Elle peut compter, à l'intérieur, sur un relatif consensus, le débat portant sur la durée souhaitable de l'intervention. Ankara veut voir rétablir l'autorité de Bagdad sur le Kurdistan irakien.

ISTANBUL
de notre correspondante

Alors que 35 000 soldats turcs entament la deuxième semaine de leur opération au nord de l'Irak, les autorités turques s'efforcent de justifier leur décision et de désamorcer son impact négatif sur la scène internationale. Le premier ministre Tansu Ciller a ainsi rappelé aux occidentaux leur part de responsabilité : « *Tout le monde sait que le vide du pouvoir au nord de l'Irak n'a pas été créé par la Turquie. C'est une conséquence malheureuse de la guerre du Golfe. Cette situation affecte notre pays plus que tout autre,* » a expliqué Mme Ciller dans un message à la nation, samedi 25 mars.

En Turquie même, où « *l'Opération acier* » contre le PKK n'est pas remise en cause, le débat est centré sur la sécurité à long terme dans la région frontalière et la nécessité – ou non – du maintien d'une zone de sécurité permanente. « *Je suggère la création d'une zone de sécurité à long terme afin d'assurer la sécurité régionale de la Turquie, et de ne pas donner aux brigands séparatistes (le PKK), l'occasion de reprendre leurs meurtres* », a déclaré Alparslan Türkes, qui représente l'extrême droite nationaliste, à la tête du Parti d'Action Nationale (MHP). A l'autre extrémité de l'éventail politique, Bülent Ecevit, le dirigeant du Parti démocratique de gauche (DSP) qui avait ordonné l'invasion de Chypre en 1974, s'est également déclaré en faveur du maintien des troupes turques en Irak du nord « *jusqu'à ce que l'intégrité territoriale de l'Irak puisse être restaurée.* »

Le premier ministre, de son côté, s'en tient à son message initial. « *Nous n'avons aucune intention de rester là-bas. Notre but est de terminer cette opération le plus rapidement possible, avec le minimum de pertes humaines. Nos soldats rentreront à la maison lorsque la région sera débarrassée des terroristes et que leurs camps sont détruits* », a déclaré Mme Ciller.

Les autorités militaires affirment que l'offensive se déroule dans de bonnes conditions, soulignant leur volonté de protéger la population civile. Cela n'a pas paru suffisant au Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) qui a déplacé, dimanche 25 mars, 1000 réfugiés kurdes de Turquie vers le camp d'Atrush, à 100 kilomètres de la frontière, pour les mettre hors de portée des soldats turcs. Ils y ont rejoint 10 000 de leurs compatriotes réfugiés en Irak du nord depuis l'an dernier. Par ailleurs, des dépêches font état d'au moins un mort et de plusieurs blessés parmi les civils kurdes irakiens, à la suite de bombardements aériens turcs. Exposant, pour preuve, des quantités d'armes et de munitions, l'armée affirme avoir anéanti 25 camps du PKK et tué 168 de ses combattants. Selon les sources officielles, 16 soldats turcs auraient trouvé la mort. De son côté, le PKK a publié des chiffres contradictoires, faisant état de 11 ou 13 morts dans ses rangs et 178 parmi les troupes turques.

FLOU LÉGAL

De toute évidence, les militants kurdes ont eu largement le temps de s'enfuir tandis qu'Ankara renforçait lentement, et au vu de tous, son dispositif militaire. L'offensive, de moindre ampleur, lancée par la Turquie au nord de l'Irak en 1992, n'avait pas empêché le PKK de revenir s'installer dans les montagnes le long des 285 kilomètres de frontière. C'est pourquoi la Turquie est à la recherche d'une solution permanente.

Le flou légal et politique maintenu par les Alliés en Irak, où une zone d'exclusion est imposée au nord du 36e parallèle, a toujours dérangé la Turquie qui se dit attachée au maintien de l'intégrité territoriale de l'Irak. Ankara n'avait jamais caché son malaise devant le développement d'une administration kurde qui faisait planer le spectre d'un Kurdistan indépendant. Le gouvernement turc avait établi une coopération avec les Kurdes irakiens, notamment avec le Parti démocratique du Kurdistan (PDK) de Masoud Barzani qui contrôlait la zone frontière pour limiter l'action du PKK, mais les violents combats entre le PDK et l'Union patriotique du Kurdistan (UPK) ont mis fin à la relative stabilité dans cette région.

Les autorités turques souhaitent une réconciliation entre les Kurdes irakiens et Bagdad. Le ministre des affaires étrangères Murat Karayalçin a confirmé que des discussions étaient en cours depuis un certain temps. « *L'opération devrait accélérer le processus de solution* », a-t-il déclaré au journal *Hürriyet*. « *Les accords (d'autonomie) signés par Saddam Hussein avec les Kurdes en 1970 et 1974 doivent être mis en application.* »

Le chef de la diplomatie, qui s'apprête à quitter son poste dans le cadre d'un remaniement ministériel annoncé pour le lundi 27 mars, transmettra ce lourd dossier à son successeur désigné, Erdal Inönü, l'ancien dirigeant du Parti populaire social-démocrate (SHP), qui fait ainsi un retour inattendu sur la scène politique.

Nicole Pope

Les Tchèques manifestent contre la politique sociale du gouvernement

PRAGUE
de notre correspondant

Soixante mille personnes ont manifesté, samedi 25 mars à Prague, à l'appel des syndicats, contre les projets du gouvernement en matière sociale. Ce rassemblement, le plus important depuis la chute du communisme en 1989, témoigne d'une montée de l'opposition à la politique ultralibérale du cabinet de Vaclav Klaus. Il intervient à un moment où la coalition traverse une de ses plus graves crises, dans laquelle le président Vaclav Havel a dû intervenir pour sauver un semblant d'unité.

Les dizaines de milliers de manifestants, venus de toutes les régions du pays, veulent mettre en échec les projets de report de l'âge de la retraite et de limitation des allocations sociales aux seuls plus pauvres. Pays « modèle », la République tchèque a passé les cinq premières années de l'après-communisme sans tension sociale – le taux de chômage est l'un des plus bas au monde (3,5 %) – ni instabilité politique. Néanmoins, derrière un soutien global des citoyens au passage rapide à l'économie de marché se cache un mécontentement grandissant, en particulier parmi les salariés et les retraités. Ces deux catégories ont été durement touchées par la baisse du pouvoir d'achat des premières années et, aujourd'hui, alors que la machine économique repart (hausse du produit intérieur de 2,7 % en 1994) et que les inégalités se creusent, elles ne veulent plus faire de sacrifices.

Ce mécontentement social est une aubaine pour ceux, dans la coalition gouvernementale, qui tentent de se démarquer des conceptions de M. Klaus et de son ministre des affaires sociales, Jindrich Vodicka, membre de son parti (ODS). A un an des législatives, les petits partis chrétien-démocrate et libéral de la coalition espèrent capter les déçus de l'ultralibéralisme et freiner la montée du Parti social-démocrate.

Martin Plichta

Le chef des Serbes de Bosnie ordonne la mobilisation générale

LE CHEF DES SERBES de Bosnie, Radovan Karadzic, a ordonné, dimanche 26 mars, la mobilisation générale afin de « *briser* » l'offensive de l'armée gouvernementale bosniaque qui, après une semaine de combats acharnés, a repoussé les forces sécessionnistes serbes sur deux fronts. Selon l'ONU, l'armée gouvernementale s'est, au prix de lourdes pertes, emparée de deux relais de télécommunications, l'un situé à l'est de Tuzla et l'autre installé dans les monts Vlasic qui surplombent la Bosnie centrale. Sur ce deuxième front, les forces bosniaques ont également pris une hauteur stratégique d'où l'artillerie serbe bombardait les villes sous contrôle bosniaque de Travnik et de Zenica. Cette avancée pourrait être le prélude d'une éventuelle offensive printanière visant à prendre en tenaille le corridor de Posavina, cordon ombilical traversant le nord de la Bosnie et reliant tous les territoires sous contrôle serbe en Bosnie et en Croatie.

Alors que l'ONU estime « *extrêmement dangereuse* » la situation militaire en Bosnie, les experts du « groupe de contact » des grandes puissances devait se réunir, lundi à Londres, pour relancer le processus de paix et convenir d'une nouvelle approche prévoyant un règlement par étape de la crise dans l'ex-Yougoslavie. Mais le rejet par Belgrade de l'initiative, d'inspiration française, pour une reconnaissance mutuelle des Républiques issues de l'ex-Yougoslavie en échange d'une suspension des sanctions internationales devrait amener les grandes puissances à réviser leur positions respectives. – *(AFP, Reuter, AP.)*

■ **DES DIZAINES DE MILLIERS D'ALBANAIS DU KOSOVO** ont manifesté, samedi 25 mars, en Suisse et en Allemagne en faveur de l'indépendance de cette province du sud de la Serbie, peuplée à 90 % d'Albanais de souche et privée en 1990 de son statut d'autonomie. Répondant à l'appel du leader des Albanais du Kosovo, Ibrahim Rugova, à ses compatriotes vivant à l'étranger, plus de 30 000 personnes se sont rassemblées à Bonn et quelque 12 000 à Berne pour demander à la communauté internationale de mettre un terme à la repression policière et de placer la région sous la protection des Nations unies afin d'éviter un conflit armé. – *(AFP.)*

Le PS flamand fait son examen de conscience après les révélations de l'affaire Agusta

Le commissaire européen, Karel Van Miert, de nouveau sur la sellette

BRUXELLES
de notre correspondant

« *C'est la fin de ma génération politique* ; *ceux qui suivront ne seront pas des gens semblables à ceux qui, pendant des années, jouaient aux donneurs de leçons [...] Même après tout ce qui s'est passé, on aura toujours besoin des socialistes* ». Ainsi Louis Tobback, la cinquantaine, trente ans de passé militant, s'est-il adressé, samedi 25 mars à Anvers, au congrès du Parti socialiste flamand (SP) dont il est l'actuel président. A deux mois des élections législatives anticipées, l'ancien ministre de l'intérieur a tenté de remobiliser des militants sous le choc des multiples rebondissements de l'affaire Agusta. Sans nier le laxisme révélé par l'enquête sur les pots-de-vin, il a invoqué un système délétère étendu à l'ensemble du pays et s'est fait menaçant pour dire qu'il n'accepterait pas que seul le SP soit mis en accusation.

Le congrès d'Anvers s'est tenu en l'absence de Frank Vandenbroucke, président du SP de 1989 à 1994, qui a donné sa démission, le 22 mars, du ministère des affaires étrangères. M. Tobback a pris sa défense, le décrivant comme un idéaliste, désemparé par la découverte des pratiques en vigueur dans son propre parti. Ainsi s'expliquerait l'ordre qu'il avait donné de « *brûler* » l'argent d'une caisse noire découverte en 1991 (*Le Monde* du 24 mars). Ce geste expiatoire, qui ne fut d'ailleurs pas accompli par l'exécutant auquel il était demandé, n'est manifestement pas compris par de nombreux Belges, qui ont téléphoné aux médias pour s'indigner de ce... « *gaspillage* ».

EMBARRAS

Les « découvertes » de M. Vandenbroucke sont embarrassantes pour le commisssaire européen Karel Van Miert, qui fut président du SP jusqu'à la fin de 1988 (donc pendant la négociation de l'achat d'hélicoptères à la firme italienne Agusta). Après des perquisitions à son domicile et dans son bureau à la Commission, il n'était plus question de lui dans la presse. Mais les enquêteurs s'intéressent à sa compagne, Carla Galle, directrice du secrétariat général du SP jusqu'en 1991. Selon les défenseurs d'Etienne Mangé, ancien trésorier du SP, incarcéré depuis le 17 février, celui-ci l'aurait mise en cause. La publicité faite à des déclarations d'avocats enclins à disculper leur client en chargeant des tiers contribue d'ailleurs à empoisonner le climat et à ajouter à la confusion des esprits.

Le discours de M. Tobback aurait gagné en force s'il n'avait pas esquivé la question des enrichissements personnels. La villa dans le Midi de la France est en passe de devenir l'ingrédient classique des « affaires » belges. Après Guy Mathot, ancien ministre socialiste wallon, et Léo Delcroix, ministre social-chrétien flamand de la défense amené à donner sa démission en décembre 1994, Luc Wallyn, ancien secrétaire général adjoint du SP, incarcéré dans le cadre de l'enquête Agusta, doit s'expliquer sur le financement d'une coûteuse résidence secondaire près de Montélimar.

Toutes les investigations sur les pots-de-vin, d'abord au profit du PS francophone, puis du SP, sont parties de la recherche d'un mobile dans le mystérieux assassinat, le 18 juillet 1991, d'André Cools, un ancien vice-premier ministre liégeois. S'appuyant sur le « témoignage » d'un certain Georges Delfosse, Philippe Moureaux, un autre dirigeant du Parti socialiste francophone, avait soupçonné, en termes à peine voilés, son « camarade » Guy Mathot d'avoir trempé dans ce crime. Les dires de Georges Delfosse paraissant de plus en plus suspects, M. Mathot et d'autres personnes mises en cause ont annoncé des plaintes en diffamation.

Jean de la Guérivière

Le parti de M. Landsbergis remporte les élections locales en Lituanie

VILNIUS. L'opposition conservatrice est arrivée largement en tête des élections locales et régionales, samedi 25 mars, marquées par la défaite des anciens communistes au pouvoir depuis octobre 1992. L'Union de la patrie, de Vytautas Landsbergis, le père de l'indépendance de la Lituanie, a remporté 29,1 % des voix, tandis que le Parti démocrate du travail (dominé par les ex-communistes) totalise 19,9 % des voix, bien loin des 41 % obtenus lors des législatives de 1992, qui lui avaient donné une majorité absolue au Parlement.

Les chrétiens-démocrates arrivent en troisième position avec 16,9 % des voix, suivis du Parti agraire avec 6,9 %. A Vilnius, l'Action électorale polonaise a raflé 19 des 27 sièges au conseil régional de la capitale, où est concentrée une minorité polonaise estimée à plus de 200 000 personnes. – *(AFP.)*

Les Russes concentrent leurs attaques sur la ville tchétchène de Chali

LES RÉSISTANTS TCHÉTCHÈNES sont préparés à une guerre longue et négocieront seulement si les Russes se retirent, a déclaré, dimanche 26 mars, le commandant en chef des forces indépendantistes, le général Aslan Maskhadov. « *Nous nous préparons à défendre Chali* », a affirmé à l'AFP le général Maskhadov, qui a fait une apparition imprévue dans la ville, considérée comme la capitale de la Tchétchénie après la chute de Grozny en février.

Dimanche, tôt dans la matinée, l'artillerie russe a fait sauter un important barrage dans le centre de Chali et les hélicopères ont encerclé la ville, en tirant avec leurs mitrailleuses. L'armée russe a fait d'importantes avancées la semaine dernière, prenant notamment la ville d'Argoun après l'avoir bombardée pendant trois mois. Selon le général Maskhadov, « *les Russes veulent prendre Chali et Gudermes et nous pousser vers les montagnes. Après, ils diront qu'ils ont gagné la guerre et que nous sommes justes des bandits.* » – *(AFP.)*

EUROPE

■ **KAZAKHSTAN : le président Noursoultan Nazarbaïev** a convoqué pour le 29 avril un référendum destiné à prolonger son mandat jusqu'à l'an 2000, a annoncé, samedi 25 mars, l'agence ITAR-TASS. Le président kazakh, élu en décembre 1991 pour cinq ans, a dissous ce mois-ci le Parlement. – *(AFP.)*

■ **ALBANIE : au moins deux personnes ont été blessées**, dimanche 26 mars à Tirana, lors d'affrontements entre les forces de l'ordre et plus de mille jeunes qui tentaient de pénétrer de force dans l'ambassade américaine pour obtenir des visas. – *(Reuter.)*

AMÉRIQUES

■ **ETATS-UNIS : un ancien conseiller du président Ronald Reagan**, Alan Keyes, aujourd'hui animateur d'une émission radiophonique, a annoncé, dimanche 26 janvier, sa candidature à l'investiture républicaine pour l'élection présidentielle de 1996. Cette candidature porte à cinq le nombre des républicains ayant déclaré leur intention de briguer l'investiture de leur parti. – *(AFP.)*

CUBA : le gouvernement cubain a signé, samedi 25 mars, le traité d'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine et dans la Caraïbe, plus connu sous le nom de traité de Tlatelolco. – *(AFP.)*

■ **GUATÉMALA : l'explosion d'un entrepôt de munitions de l'armée** a fait quatre morts et une dizaine de blessés graves au moins, dimanche 26 mars, dans le principal aéroport de la capitale.– *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **MAROC : la condamnation à un an de prison ferme** de Mme Khadidja Benameur, une militante syndicale employée dans un complexe agro-industriel de Sidi Slimane, au nord-est de Rabat, a provoqué des réactions indignées de la part de son syndicat, l'Union marocaine du travail (UMT). Mme Benameur était accusée d'« *entrave à la liberté de travail* ». – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **KOWEÏT : les quelque 1200 employés** de la Kuwait Oil Company (KOC) ont repris le travail, samedi 25 mars, après une semaine de grève, à la suite d'une promesse gouvernementale de régler leurs problèmes. Ils réclamaient de meilleures conditions de travail et des promotions. Il s'agit du premier mouvement de grève organisé depuis 1980 au sein de la KOC, la principale compagnie pétrolière de l'émirat. – *(AFP.)*

■ **Le ministre français de la défense**, François Léotard, devait se rendre, lundi 27 mars, au Koweït pour signer un accord qui prévoit la vente de huit canonnières pour un montant de 2,5 milliards de francs. Il s'agit de bâtiments de 40 mètres de long, du modèle P 37 BR. Le contrat inclut la fourniture du système embarqué de traitement de données, de leurrage et de détection, mais il laisse ouverte l'option d'installer, ou non, des missiles mer-mer Exocet ou mer-air Mistral.

■ **EGYPTE : sept islamistes ont été tués**, samedi 25 et dimanche 26 mars, dans différentes régions du sud égyptien, ont annoncé les services de sécurité. Les sept victimes appartiendraient à la Gamaa islamiya, le principal mouvement intégriste en lutte armée contre le gouvernement égyptien. Leurs décès portent à 696 le nombre de personnes tuées en Egypte, depuis le début de la vague de violence islamiste en mars 1992. – *(AFP.)*

ASIE

■ **BIRMANIE : trente-deux soldats ont été tués** et soixante autres blessés, vendredi 24 mars, lors d'affrontements entre forces gouvernementales et l'armée Maung Tai (MTA) du « roi de l'opium » Khun Sa, a rapporté, samedi, une chaîne de télévision thaïlandaise contrôlée par l'armée. Les combats ont eu lieu à Ban Pang Ko (est du pays), à une dizaine de kilomètres de la frontière thaïlandaise. – *(AFP.)*

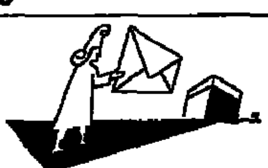
ÉCONOMIE

■ **CANADA : les négociations sur la pêche au turbot**, menées à Vancouver entre représentants canadiens et européens, se sont achevées, samedi 25 mars, sans parvenir à un accord, alors même qu'une flottille de douze chalutiers espagnols continue à pêcher sur les bancs de Terre-Neuve. Le ministre canadien des pêches, Brian Tobin, a indiqué qu'un navire de surveillance était près à cisailler les câbles des chaluts si les pêcheurs espagnols s'obstinaient. – *(AFP.)*

■ **UNION EUROPÉENNE : l'inflation a légèrement augmenté** en février, atteignant 3,1 % en moyenne en glissement sur un an, selon Eurostat. La France conserve le taux le plus bas (1,7 %), suivie par la Belgique et la Finlande (1,8 %), le Luxembourg (2,2 %), le Danemark (2,3 %), l'Allemagne, l'Autriche, les Pays-Bas et l'Irlande (2,4 %), la Suède (2,6 %), l'Italie (4,3 %), le Portugal (4,6 %), l'Espagne (4,8 %) et la Grèce (10,4 %). En Grande-Bretagne, le chiffre de février n'est pas connu. – *(AFP.)*

■ **La production industrielle dans l'U.E. a augmenté** de 4,8 % en 1994, avec une hausse de 1,3 % au dernier trimestre, selon Eurostat. La progression sur ce trimestre a été de 3,4 % en Suède, 2,6 % en Irlande, 1,7 % au Danemark et en Italie, 1,5 % en Allemagne, en Autriche et en Espagne, 1,3 % en Finlande, 1,1 % en Grande-Bretagne, 0,9 % en France, 0,5 % aux Pays-Bas. La production a baissé de 0,4 % en Grèce et de 1,1 % au Portugal. – *(AFP.)*

■ **GRANDE-BRETAGNE : le produit intérieur brut a augmenté** de 0,8 % au quatrième trimestre 1994 par rapport au troisième et de 4,2 % en rythme annuel. Pour l'ensemble de l'année, la croissance a été de 3,9 %. – *(AFP.)*



PRÉSIDENTIELLE *La compétition s'aiguise pour la mobilisation des électeurs de gauche, Lionel Jospin devant assurer sa présence au second tour* ● **CLIVAGE.** Le candidat socialiste dénonce les prétentions de Jacques Chirac à « dépasser » le clivage entre la gauche et la droite. Il s'efforce, en même temps, de disputer les voix de gauche à ses concurrents communiste, écologiste, trotskiste et radical ● **DIVERGENCES.** Les candidats de gauche divergent sur la réduction de la durée du travail : M. Jospin parle de trente-sept heures, M. Hue et Mme Voynet de trente-cinq heures, M. Hory de la semaine de quatre jours. Sur la question européenne, avant la conférence intergouvernementale de 1996, M. Jospin veut préciser le rôle des institutions, tandis que *M. Hue réclame l'organisation* d'un nouveau référendum.

M. Jospin prépare le rassemblement des électeurs de gauche

Le candidat socialiste, en bonne voie pour être présent au second tour, doit néanmoins s'en assurer l'accès et s'atteler dès maintenant à favoriser le report des suffrages face à une droite qui pourrait avoir du mal à panser ses plaies

IL Y A LES CHIFFRES et il y a l'espoir. Selon les sondages, une gauche rassemblée au second tour évoluerait entre 40 % et 45 % des intentions de vote, mais, par-delà l'arithmétique, il y aura toujours la politique : le rêve d'une gauche rassemblée et rassembleuse, l'espérance entretenue sur la fameuse « dynamique » du second tour, capable de renverser les montagnes de la droite. Tellement marqué par la campagne de 1981 de François Mitterrand, Lionel Jospin, à chacun de ses déplacements, n'évite jamais d'entretenir ce rêve, celui, comme il le répète, *« du rassemblement nécessaire »* face à une droite qui, croit-il aussi, aura, quoi qu'il advienne, du mal à panser ses plaies. Mai 1981 : 25,84 % pour M. Mitterrand au premier tour, 51,75 % à l'arrivée. Ces deux chiffres trottent constamment dans la tête du candidat socialiste.

Les temps ont bien changé. Le mythe de la « force tranquille » envolé, le rêve semble bien loin, mais tout le monde, à gauche, commence à se pencher sur l'improbable pari. Depuis le début de cette campagne, hormis la candidate de Lutte ouvrière qui, refroidie par son ralliement à la cause de M. Mitterrand en 1981, s'estime détachée de toutes ses contingences, personne n'a injurié l'avenir.

Les différences de fond ne manquent pourtant pas. Dès la présentation des « propositions » du candidat Jospin, communistes et écologistes n'ont pas compris, par exemple, la demi-mesure que représente, à leurs yeux, la promesse de ramener le temps de travail à trente-sept heures hebdomadaires, sans plus de détail sur les salaires. De même existent davantage que des nuances sur l'avenir de la CSG, de la défense nationale et la construction européenne. Dominique Voynet ne cesse de réclamer un débat public, avant le premier tour, avec M. Jospin, pour obtenir des engagements précis, notamment sur le rétablissement du scrutin proportionnel pour les élections législatives, l'arrêt définitif des essais nucléaires et l'abandon progressif du « nucléaire civil ». Cette démarche est, en réalité, à but interne : assurant *« n'avoir jamais confondu sa droite avec sa gauche »*, la candidate des Verts a besoin de tels signaux pour convaincre son mouvement de faire un choix clair au second tour.

LA PRESSION DES MUNICIPALES

Robert Hue se contente d'égratigner le candidat socialiste. Il l'accuse de *« repasser les plats »*, mais pour se déclarer aussitôt *« unitaire »*. En réalité, le secrétaire national du PCF est devant cette problématique : pour signer le renouveau de son parti, il doit réaliser un bon score au premier tour, sans mettre en péril la présence de M. Jospin au second tour, indispensable pour regénérer l'union de la gauche aux élections municipales de juin.

De bons reports communistes et écologistes

Dans le cas d'un second tour opposant Lionel Jospin à un candidat de droite (Edouard Balladur ou Jacques Chirac), le candidat socialiste est assuré d'un bon report de l'électorat communiste. Sur 100 électeurs ayant voté pour Robert Hue au premier tour, au moins 65 % voteraient pour M. Jospin, selon une enquête de CSA réalisée les 15 et 16 mars auprès de 1 006 personnes.

En revanche, la majorité des électeurs d'Arlette Laguiller se réfugient **dans l'abstention (44 % contre 33 % qui votent pour M. Jospin, pour 100 électeurs, selon CSA). Si les trop modestes résultats de Dominique Voynet, d'Antoine Waechter et de Jean-François Hory ne permettent pas d'anticiper le report de leurs électorats respectifs, une nette majorité de sympathisants écologistes (environ 70 %) vote pour M. Jospin, selon un sondage de Louis-Harris effectué le 22 mars auprès de 1 002 personnes.**

Cette pression des élections municipales sur l'élection présidentielle favorise naturellement toutes ces négociations dans l'ombre entre les « partis-frères » de la gauche. *« Cela fait vingt ans que cela dure,* explique avec amusement Jean Glavany, secrétaire national du PS à la communication. *Six mois avant des élections locales, les relations avec les communistes sont extrêmement harmonieuses. »* Ancien président de l'association nationale des élus communistes et républicains, M. Hue saisit mieux que quiconque l'importance et la réalité d'un tel calendrier...

Les négociations entre le PS et le PCF se mènent, de l'avis des deux partis, dans les meilleurs conditions, ce qui devrait aller dans le sens des intérêts de M. Jospin. Son lieutenant, Daniel Vaillant, ne doute pas d'un *« appel positif et dynamique »* des communistes entre les deux tours. *« Moi, je ne roule jamais gratuitement »*, assurait, en 1981, Georges Marchais avant d'être démenti par les faits. Donnant moins dans ce genre de forfanterie, son successeur sait bien qu'il n'a pas le choix. Toutes les autres formations de gauche vont être prises dans la même nasse.

Pour créer une véritable dynamique de gauche entre les deux tours, il faut à M. Jospin des partenaires volontaires plutôt que résignés. Au fil de la campagne, le candidat socialiste a commencé à lâcher du lest pour manifester son souci d'ouverture constructive. Pour rassurer les communistes, il a fini par dire que l'application de la semaine des trente-sept heures se ferait sans dommage pour les salaires et il annonce une reflexion sur l'objectif des trente-cinq heures à la fin du quinquennat. Pour séduire les Verts, il a laissé entendre qu'il est ouvert à toutes discussions sur le scrutin proportionnel, sa seule condition portant sur le calendrier. Il pourrait donner d'autres gages de sa bonne volonté dans les jours prochains.

Aux yeux de tous ses partenaires de gauche, M. Jospin a le mérite d'avoir été, avec son fidèle, Jean-Christophe Cambadélis, le principal architecte des Assises de la transformation sociale, voulues à l'été 1993 par Michel Rocard. Celui qui était à l'époque le premier secrétaire du PS pensait déjà à « son » élection présidentielle. M. Jospin pensait peut-être aussi à la sienne. En tous cas, c'est *lui, aujourd'hui,* qui peut retirer le plus grand bénéfice des ces « primaires idéologiques » de la gauche, qui lui ont redonné le goût du dialogue. Dans une « adresse » aux candidats, adoptée le 4 décembre 1994 à Saint-Denis et que M. Jospin avait personnellement signée, il était rappelé que *« le rassemblement au second tour ne saurait s'effectuer qu'en retrouvant le chemin de la réforme et de la transformation de la société, en s'attaquant aux logiques du libéralisme économique ».*

Le même texte définissait huit *« attentes »* sur les thèmes suivants : la question de l'emploi, la réduction du temps de travail, la lutte contre les exclusions et les inégalités sociales, l'exercice de la démocratie, les problèmes de société tels que le sida, la drogue et la sécurité, la crise écologique, la politique d'immigration et d'intégration, l'Europe. Ces huit points forment autant de chapitres dans *« les propositions pour la France »* de M. Jospin. *Preuve supplémentaire que* le terrain d'envol du second tour a été préparé.

Daniel Carton

Les propositions comparées des candidats de gauche

● **L'emploi et la réduction du temps de travail.** Lionel Jospin propose de réduire la durée hebdomadaire du travail, sans amputation des salaires, en fixant *« un cap, 37 heures dans deux ans comme première étape, sans doute pour aller vers les 35 heures pendant le quinquennat »*. Il préconise un allègement des charges sociales sur les bas salaires, une limitation plus stricte des cumuls emploi-retraite et trois grands programmes d'emplois pour la reconstruction des banlieues, le développement des services aux personnes et la préservation du paysage et du patrimoine.

Robert Hue se prononce pour la réduction du temps de travail hebdomadaire à 35 heures sans diminution de salaire. Il propose la renationalisation, *« sur de nouvelles bases »*, des groupes privatisés depuis 1986. Pour favoriser l'emploi des jeunes, le candidat communiste veut transformer 500 000 emplois précaires en emplois stables.

Jean-François Hory avance le principe suivant : pour les salaires payés moins de 10 000 francs nets par mois, quatre jours de travail, cinq jours de revenu. Le candidat de Radical souhaite la mise *« hors la loi »* du chômage des jeunes et la création d'emplois publics ou d'utilité publique.

Dominique Voynet propose *« une réduction massive, rapide et générale »* du temps de travail, par application d'une loi-cadre sur les 35 heures tout de suit et 30 heures en l'an 2000. Elle préconise une politique de grands travaux en faveur des transports collectifs et du ferroutage et le développement des *« emplois d'utilité sociale et écologique »*.

Arlette Laguiller veut interdire le licenciement pour les entreprises qui font des bénéfices et réquisitionner celles qui licencient. Elle prône la nationalisation des banques pour financer de grands travaux.

● **Salaires.** M. Jospin veut donner *« un coup de pouce au SMIC »* dès le 1er juillet. Outre le relèvement du SMIC à 7 500 francs – contre 6 OO9 francs en brut actuellement –, M. Hue propose d'augmenter de 1 000 francs tous les salaires inférieurs à 15 000 francs par mois, et un rattrapage de 600 francs par mois pour les retraites. M. Hory préconise un relèvement de 15 % du SMIC et du RMI. Mme Laguiller propose d'augmenter tous les salaires de 1 500 francs.

● **Fiscalité.** M. Jospin veut introduire *« plus de clarté et de justice dans l'impôt sur le revenu »*. Il propose aussi de relever de 33 % à 40 % l'impôt sur les bénéfices non distribués des sociétés. Favorable à une réforme de la taxe professionnelle, M. Hue se prononce pour l'exonération de l'impôt sur le revenu et de la taxe d'habitation pour les revenus inférieurs au *SMIC. Il propose de quadrupler* l'impôt sur la fortune afin de financer un plan d'urgence contre l'exclusion. Mme Voynet est favorable à une réforme fiscale taxant la spéculation financière et propose l'institution d'« écotaxes » sur les activités polluantes. Mme Laguiller veut rétablir à 50 % le taux de l'impôt sur les sociétés.

● **Protection sociale.** M. Jospin étend la CSG à l'ensemble des revenus du capital, hormis l'épargne populaire. Le PCF propose de remplacer la CSG par la taxation des revenus financiers au même taux que les salaires. M. Hory propose une contribution générale sur le revenu (CGR) pour remplacer l'impôt sur le revenu, la CSG et les cotisations sociales. Mme Laguiller veut augmenter les recettes de l'État, en obligeant *« les bourgeois à payer »*, pour *« combler le trou de la Sécu, si tant est qu'il existe vraiment »*.

● **Institutions.** M. Jospin veut instituer le quinquennat. Il interdit aux ministres et aux députés d'avoir une responsabilité exécutive dans une collectivité locale. Il souhaite une réflexion sur l'instauration d'un scrutin proportionnel aux élections législatives.

M. Hue se prononce pour un mandat de sept ans non renouvelable. Favorable à la proportionnelle intégrale, il préconise le quinquennat renouvelable, l'interdiction du cumul des mandats électifs, le scrutin proportionnel pour toutes les élections et l'élection des sénateurs au suffrage direct. Les Verts sont favorables au scrutin proportionnel dans toutes les assemblées élues au scrutin direct, notamment à l'Assemblée nationale. Ils souhaitent la réduction des pouvoirs du président de la République. Ils réclament le référendum d'initiative citoyenne à tous les niveaux, à l'exception des sujets touchant aux droits de l'homme, et veulent limiter strictement le cumul des mandats.

● **Europe.** Lionel Jospin souhaite préciser avant 1996 le rôle et la composition du Conseil, de la Commission, des pouvoirs du Parlement européen et des Parlements nationaux. Son objectif est de faire en sorte que la règle de l'unanimité soit remplacée par la règle de la majorité.

Favorable à une transformation radicale de l'actuelle Union européenne, le PCF réclame l'organisation d'un nouveau référendum, *préalable à la conférence intergou*vernementale de 1996. M. Hory se prononce pour une Europe fédérale et l'élection au suffrage universel direct d'un président de l'Union.

Pour l'élection du Parlement européen, Mme Voynet propose la présentation de listes transnationales respectant la *parité* hommes-femmes. L'exécutif européen serait élu par ce Parlement et responsable devant lui. Mme Laguiller est favorable à des *« États unis socialistes d'Europe »*, mais juge l'Europe de Maastricht et de Schengen *« anachronique »*.

● **Défense.** M. Jospin maintient la conscription et propose de nouvelles formes de service civil. Il est favorable au maintien de la force de dissuasion nucléaire et à la constitution d'une armée européenne comprenant une force d'intervention rapide. Le PCF est hostile à la constitution d'une *« super-armée européenne »*. Il propose de substituer à l'OTAN un système de sécurité commune incluant tous les pays du continent européen, y compris ceux de l'ex-URSS. M. Hue propose de prélever 70 milliards de francs sur les crédits prévus pour la loi de programmation militaire pour les affecter à l'éducation. Il demande la poursuite du moratoire sur les essais nucléaires.

Pour M. Hory, il faut instaurer une armée professionnelle et un service civil, ouvert aux femmes, d'une durée de six mois. La candidate écologiste réclame l'interdiction définitive des essais nucléaires, la réduction du budget militaire et le retrait des troupes françaises stationnées en Afrique. Elle est favorable à l'institution d'une force de police internationale, placée sous le contrôle de l'ONU, et au transfert d'une partie des moyens militaires nationaux à une instance européenne de sécurité. Arlette Laguiller veut supprimer *« l'armée permanente »*.

هكذا من الاهمل

Le candidat socialiste veut rendre à l'éducation une « priorité absolue »

M. Jospin s'est adressé à des enseignants

L'HEURE N'EST PAS aux bilans critiques. Devant les trois cents à quatre cents personnes – universitaires, enseignants, militants et syndicalistes – venus à la Mutualité, dimanche 26 mars, à l'invitation du Parti socialiste, pour débattre de « l'avenir de l'école », l'ancien ministre de l'éducation nationale, candidat à l'élection présidentielle, a livré son message dès l'introduction de son discours. « *L'essentiel de l'effort a été accompli alors que j'étais ministre de l'éducation nationale* », a déclaré, sans ambages, Lionel Jospin.

L'ouverture des débats avait été assurée, le matin, par Laurent Fabius et Jacques Delors, qui font tous deux leur devoir aux côtés de M. Jospin. L'ancien premier ministre avait rappelé « *la différence d'approche profonde entre la gauche et la droite* ». L'ancien président de la Commission européenne avait invité à la réflexion sur les conséquences, en matière de formation, « *de l'évolution vers une société où le travail ne formerait plus le fondement du lien social* ».

URGENCE POUR LE SUPÉRIEUR

En début d'après-midi, le premier secrétaire du PS, Henri Emmanuelli, avait « chauffé la salle » avec un discours trempé dans l'acide sur « *l'ignorance parfois touchante* » dont fait preuve le candidat Edouard Balladur lorsqu'il est question de la jeunesse et de l'école, et sur la « *discrétion* », en la matière, de Jacques Chirac, « *qui fit distribuer aux étudiants plus de coups de matraques qu'il ne leur délivra de diplômes entre 1986 et 1988* ». Le ministre de l'éducation nationale, François Bayrou, n'a pas été oublié, avec « *sa collection éparse d'effets d'annonce destinés à gagner du temps jusqu'à l'échéance présidentielle* ».

Il revenait à M. Jospin de préciser ses intentions, très attendues, mais jusque là seulement esquissées dans son discours-programme du début de mars. C'est dans l'enseignement supérieur que « *l'urgence est la plus grande* », a t-il souligné, et c'est sur ce terrain, aussi, que « *les conservateurs ont toujours échoué* ». Rappelant que « *des progrès considérables* » avaient été accomplis grâce à la politique contractuelle, « *suspendue* de facto *par l'actuel gouvernement* », et au plan « Université 2000 », mis en place par son ministère, le candidat des socialistes a promis, notamment, « *la reprise du plan social étudiant* ». « *Sur la base de critères sociaux,* a t-il affirmé, *tout étudiant qui fait preuve de sa motivation et de ses capacités à poursuivre des études supérieures doit voir ses moyens garantis.* »

Autres engagements, salués par les applaudissements vigoureux du public de la Mutualité : le rétablissement du financement du CNRS et l'intégration au service public de l'université privée Léonard de Vinci, voulue par Charles Pasqua dans les Hauts-de-Seine et qualifiée d'« *entreprise pharaonique* » par M. Emmanuelli et, par M. Jospin, de « *véritable provocation pour la grande université voisine de Nanterre, qui déborde d'étudiants* ».

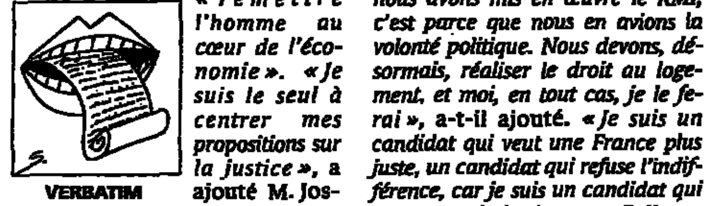
Pour ce qui concerne l'enseignement primaire et secondaire, M. Jospin a redit que s'il est élu, il rendra à l'école, au collège et au lycée une « *priorité absolue* », y compris sur le plan budgétaire, et qu'il s'attachera à opérer « *une déconcentration audacieuse* » du système éducatif. Il a fait preuve de discrétion, en revanche, sur le front des réformes pédagogiques à accomplir, si ce n'est une attaque en règle des « *fausses initiatives de la droite depuis deux ans* », notamment sur le collège. La même discrétion a prévalu sur la laïcité, sauf pour une allusion rapide à « *un authentique service public, évidemment laïque* ».

Les dernières paroles du candidat ont été pour les enseignants, dont M. Emmanuelli avait, quelques instants plus tôt, salué « *la générosité, la compétence et le dévouement* ». M. Jospin s'est engagé, s'il est élu, à poursuivre la revalorisation des traitements, engagée il y a cinq ans et qui n'était dans son esprit, a-t-il assuré, « *qu'une première étape* ».

Christine Garin

« L'économie et le social »

INVITÉ de « L'heure de vérité », sur France 2, dimanche 26 mars, Lionel Jospin a préconisé « *une politique économique centrée sur la justice* », car il faut, a-t-il assuré, « *remettre l'homme au cœur de l'économie* ». « *Je suis le seul à centrer mes propositions sur la justice* », a ajouté M. Jospin, en insistant sur « *l'augmentation des salaires, la justice fiscale, la diminution de la durée du travail, le droit au logement, la protection sociale assurée et enrichie* ».


VERBATIM

Pour le candidat socialiste, « *ce qu'il faut modifier, c'est l'idée que le social serait un solde de l'économie* ». « *Il faut conjuguer ensemble,* a-t-il dit, *l'économie et le social. Si on augmente les salaires, comme je le propose, de façon maîtrisée, on réalise alors un effort social, on répare une injustice faite aux salariés.* » Le candidat socialiste a ainsi proposé de « *mieux asseoir la croissance économique par la consommation* ».

« *La priorité à la lutte contre l'exclusion n'en est pas une pour la droite, elle le sera pour moi* », avait déclaré le candidat socialiste, la veille, lors d'une réunion publique à Saint-Etienne. « *En 1988, quand nous avons mis en œuvre le RMI, c'est parce que nous en avions la volonté politique. Nous devons, désormais, réaliser le droit au logement, et moi, en tout cas, je le ferai* », a-t-il ajouté. « *Je suis un candidat qui veut une France plus juste, un candidat qui refuse l'indifférence, car je suis un candidat qui veut porter la justice* », a-t-il dit, en critiquant les actions des gouvernements Chirac et Balladur qui ont, selon lui, « *coupé les crédits sociaux vitaux* ».

M. Jospin a vivement critiqué Jacques Chirac, à ce sujet, à « L'heure de vérité ». A ses yeux, le maire de Paris est un « *candidat à droite, qui essaye de se présenter comme un opposant au gouvernement qu'il a soutenu (...) depuis deux ans (...) et qui tente de dire qu'il cesserait d'appartenir à la droite ; qui veut balayer le clivage gauche-droite ; qui se donne une image sociale* », a-t-il expliqué. « *Avez-vous vu Jacques Chirac, déjà, dans une manifestation, sauf peut-être pour l'école privée ? A-t-il déjà participé à une grève, à un mouvement revendicatif, tout ce qui appartient, pour nous, à nos vies ?* », a interrogé le candidat socialiste, avant de conclure : « *Il a eu, lui, la carrière politique d'un homme de droite.* »

« *Il faut que ceux qui vont voter dans ce pays sachent qui est qui, d'où l'on vient et ce que l'on incarne,* a encore dit M. Jospin. *J'incarne à l'évidence, depuis toujours, des valeurs de justice, des valeurs d'égalité, de solidarité, et l'on n'a pas vu Jacques Chirac, dans sa carrière politique. s'identifier à ce genre de choses.* »

Le CNPF réclame une « entreprise France » plus compétitive

Avant l'élection présidentielle, M. Gandois présente un guide des « actions prioritaires »

A quatre semaines du premier tour de l'élection présidentielle, le Conseil national du patronat français (CNPF) a présenté, lundi 27 mars, un document de treize pages intitulé *Ce qui va guider notre action*. Pour son nouveau président, Jean Gandois, l'idée est d'exprimer « *les convictions des entreprises et les actions prioritaires qui, selon elles, doivent être conduites par tous les acteurs* ».

ON ATTENDAIT de Jean Gandois, président du CNPF, un Livre blanc par lequel le patronat dirait ce qui lui tient à cœur aux hommes politiques en général et aux candidats à l'élection présidentielle en particulier. L'opuscule de treize pages intitulé *Ce qui va guider notre action*, rendu public, lundi 27 mars, reprend sans vraiment les approfondir les analyses et les thèmes développés depuis plusieurs mois par le nouveau président du CNPF et par ses proches.

Le CNPF attend d'abord une France plus efficace. « *Quatrième exportateur mondial, le pays s'est globalement enrichi. Il s'est pourtant appauvri dans sa cohésion sociale en tolérant le développement du chômage structurel plus important et plus tenace que dans beaucoup d'autres pays (...) Au total, plus de 5 millions de personnes sont hors du marché du travail. Cette situation est socialement et économiquement insupportable dans toutes les acceptions du mot.* »

Pour inverser cette tendance, il importe d'arrêter la croissance des déficits publics, selon l'organisation patronale, qui croit à « *un faisceau d'actions fortes à conjuguer : baisse massive des charges pour la main-d'œuvre peu qualifiée ; souplesses nouvelles et simplification de la législation du travail ; dans ce cadre plus large, incitation à l'aménagement du temps de travail ; nouveaux efforts pour rendre solvables les besoins en logements et en emplois de service* ».

M. Gandois tient à « *contenir et moderniser l'Etat* ». « *Les privatisations doivent être poursuivies dans toutes les entreprises du secteur concurrentiel* » et « *l'entreprise France doit se soumettre davantage à l'impératif de compétitivité globale qui impose à tous les rouages d'un pays d'être performants* ».

Cela suppose de repenser la protection sociale qui dévore « *20 % à 30 % de notre production intérieure brute* ». Sans remettre en cause la sécurité sociale, le CNPF prône la remise à plat des différents régimes : il souhaite adjoindre aux retraites par répartition des régimes de capitalisation « *dont le développement doit impérativement être favorisé* ». Ces efforts ne dispenseront pas de maîtriser les dépenses de santé et d'orienter les indemnisations du chômage afin d'aider les sans-emploi à en trouver un. L'entreprise revendique toute sa place dans la gestion paritaire de ces régimes sociaux.

« UNE ÉCONOMIE PLUS SOUPLE »

Enfin, le CNPF appelle de ses vœux une réforme de l'éducation nationale « *qui devrait privilégier la construction de projets personnels et non plus, comme c'est trop souvent le cas, conduire à la relégation par l'échec* ». Il propose un partenariat entre l'éducation nationale et les entreprises pour réussir l'alternance entre le développement personnel et la qualification professionnelle.

La deuxième partie de l'opuscule est consacrée à « *une économie plus souple* » qui exige un renforcement du tissu des PME (financements plus aisés, règles de transmission assouplies, simplification du droit social et des documents administratifs). Certaines de ces transformations « *supposent un dialogue social plus apaisé et plus structuré* ».

Les deux derniers chapitres consacrés aux questions internationales – « Un monde ouvert » et « Pour une nouvelle ambition européenne » – sont moins développés. Le CNPF réclame des règles de concurrence plus claires entre les nations de façon à ce que la réciprocité et la loyauté des échanges ne souffrent pas de contestation. Notamment, les entreprises souhaitent « *une Europe ouverte mais dotée de moyens rapides et simples de défense commerciale* ».

Ce guide publié, le CNPF et son président ne s'exprimeront plus avant l'élection présidentielle. Leur prochaine manifestation publique pourrait être des assises du patronat, elles aussi destinées à conforter l'organisation patronale dans son rôle d'« *acteur crédible dans la société française* ».

Alain Faujas



La construction européenne a contribué à accroître la présidentialisation du régime

La concentration au sommet des décisions n'a jamais paru aussi écrasante

Critiqué pour l'excès du pouvoir détenu par le président de la République, le régime établi par le général de Gaulle en 1958 a traversé quatre alternances politiques et deux cohabitations sans être remis en question. Son caractère « présidentialiste » a même été renforcé, d'une part, par la construction européenne, qui donne au chef de l'Etat, hors des périodes de cohabitation, la maîtrise des décisions applicables à la France ; d'autre part, par l'utilisation que François Mitterrand a faite de sa fonction face à ses rivaux ou à ses adversaires.

TOUTE élection présidentielle a pour enjeu, outre un programme, la question du pouvoir et de la façon dont il est et sera exercé. Le débat présidentiel de 1981 avait peu porté sur cette question, la crise économique imposant d'autres priorités et la gauche paraissant vouée, par nature, à mettre en œuvre une conception du pouvoir différente de celle de la droite. Cependant, redevenue *minoritaire dans le pays* après ses victoires de mai et de juin 1981, elle allait se replier, elle aussi, dans la forteresse des institutions, qui lui permettait de faire face à la contestation sociale. Les réformes promises par François Mitterrand étaient bien loin.

L'élection de 1988 avait paru porteuse d'innovation parce que M. Mitterrand avait gagné, à l'épreuve de la cohabitation, le statut d'un « président-arbitre », statut auquel il devait, pour une part, sa victoire sur Jacques Chirac. C'est alors que la confusion a commencé à s'établir. La légitimité dominante était-elle celle du président réélu sur le slogan « La France unie » ou celle du premier ministre désigné par lui, Michel Rocard, qui devait mettre ce *slogan en application* au Parlement ?

En fait, le président n'entendait pas aliéner la moindre des prérogatives que lui attribuait, sinon les textes, du moins la pratique des institutions. D'emblée, à l'ouverture parlementaire en direction des centristes, qui aurait fait du premier ministre le chef d'une véritable majorité de coalition, M. Mitterrand *avait* préféré *l'ouverture* présidentielle : dissolution de l'Assemblée et ralliements individuels. La cohabitation entre ces deux méthodes – M. Rocard s'efforçant malgré tout d'obtenir, à l'Assemblée, le soutien du groupe centriste – *devait se conclure par* la défaite du chef du gouvernement, après que le président eut lui-même renforcé sa position à la faveur de l'engagement de la France dans la guerre du Golfe.

L'échec d'Edith Cresson l'ayant affaibli et le référendum sur Maastricht ne lui ayant pas permis de reprendre la main, l'écrasement de la gauche aux élections législatives de mars 1993 a obligé M. Mitterrand à composer avec le premier ministre appuyé sur la nouvelle majorité parlementaire, Edouard Balladur. La question de l'équilibre des pouvoirs est, dès lors, restée en suspens, et ce n'est pas un *hasard* si *les principaux* candidats à l'élection présidentielle lui ont accordé de l'importance dans leurs propositions.

Chacun voit bien que quatorze années de mitterrandisme, « éclairées » – si l'on peut dire – *par la cascade des instructions judiciaires* qui ont mis en cause des proches du chef de l'Etat et, dernière d'entre elles, par celle qui porte sur les écoutes téléphoniques ordonnées en toute illégalité par une « cellule » installée à l'Elysée, obligent à réfléchir sur le rôle du président de la République.

Jacques Chirac dénonce la *« dérive monarchique »* qui affecterait le régime depuis Georges Pompidou et se prononce pour un rééquilibrage au profit du gouvernement et du Parlement. Lionel Jospin propose le quinquennat comme remède à l'excès du pouvoir présidentiel. Edouard Balladur promet de soumettre à référendum une révision de la Constitution qui, entre autres réformes, réduirait la durée du mandat du chef de l'Etat ou limiterait son exercice à un septennat non renouvelable.

De quelque manière qu'on l'aborde, la question du fonctionnement des institutions est posée. Si l'élection du président de la République au suffrage universel apparaît toujours comme un fait irréversible, du moins est-il permis *et même recommandé de s'interroger* sur les attributions du titulaire de la fonction et sur celles les nominations aux plus hauts emplois de la fonction publique, de l'armée et des sociétés nationales ou établissements publics.

La construction européenne va dans le sens d'un renforcement de cette puissance, puisque le chef de l'Etat représente la France aux réunions du Conseil européen et peut diriger, à travers le secrétariat général créé pour cette tâche, l'action des ministères en matière européenne. Si l'on considère que, selon le *Rapport public* du Conseil d'Etat pour 1992 (édité par La Documentation française), *« la Communauté* [*devenue l'Union*] *introduit chaque année dans notre corpus juridique plus de règles que le gouvernement français (54 % environ contre 46 %) »* et que, selon une célèbre déclaration de Jacques Delors, dans le domaine économique et social, *« 80 % de la législation sera d'origine communautaire »* en 1998, on voit de quel poids pèse l'exécutif – et singulièrement son chef – dans l'élaboration des textes qui régissent la vie collective des Français.

Les nominations

● **Constitution.** Le président de la République *« nomme aux emplois civils et militaires de l'Etat »*, indique l'article 13 de la *Constitution. Il précise que les* conseillers d'Etat, les conseillers-maîtres à la Cour des comptes, les ambassadeurs, les préfets, les recteurs, les directeurs d'administration centrale et les officiers généraux sont nommés en conseil des ministres.

● **Loi organique.** Prévue par la Constitution, une loi organique du 28 novembre 1958 – prise par ordonnance –, et dont le dernier état date du 31 décembre 1992, établit la liste des autres emplois auxquels il est pourvu en conseil des ministres, notamment ceux de *dirigeants des établissements* publics, sociétés publiques ou sociétés nationales.

● **Tour extérieur.** La loi permet aussi la nomination en conseil des ministres de membres des corps de l'Etat dont le recrutement est normalement assuré par l'ENA. Des amis du pouvoir peuvent ainsi être intégrés au « tour extérieur » parmi les préfets, les ambassadeurs, etc.

qui reviennent au gouvernement et au Parlement.

La concentration du pouvoir au sommet n'a jamais paru, en effet, aussi écrasante, et le relatif effacement du chef de l'Etat depuis deux ans ne permet certes pas d'entrevoir la naissance d'une nouvelle pratique institutionnelle, bien au contraire ! On peut craindre que le vide qui s'est peu à *peu créé depuis deux ans, ajouté à* la division de la droite, n'ait pour conséquence, si celle-ci l'emporte, une nouvelle inflation du pouvoir présidentiel.

Chef des armées, maître de la politique internationale, le premier *magistrat de la République* bénéficie d'une protection quasi absolue grâce à l'arme de la dissolution, qui fait que, s'il arrive qu'il soit privé de contrôle sur le parti majoritaire à l'Assemblée nationale, il peut du moins obliger celui-ci à borner ses ambitions à une « guérilla » stérile. Il exerce un pouvoir quasi discrétionnaire sur

LA révision constitutionnelle préalable à la ratification du traité de Maastricht a certes introduit la possibilité, pour le Parlement, d'objecter à un projet de directive *ou de règlement européen* avant son adoption. M. Chirac propose d'aller plus loin et de renforcer cette réserve d'examen parlementaire, au risque de soumettre la politique européenne du gouvernement à des aléas partisans ou à *l'action des lobbys*.

Il avait été envisagé, à la fin de la deuxième législature socialiste, que le premier ministre soumette à l'Assemblée nationale, avant chaque réunion du Conseil européen, une déclaration de politique générale, *avec* engagement de sa responsabilité, afin que la représentation nationale soit appelée à se prononcer sur les positions adoptées au niveau de l'Union et, si elle les approuve, à s'y associer. Cette formule aurait l'avantage de faire des députés – et, à travers *eux, des citoyens – les partenaires* de décisions qu'ils dénoncent volontiers, aujourd'hui, comme tombées d'en haut.

On pourrait imaginer, pour les nominations, que les choix faits en conseil des ministres – c'est-à-dire, en réalité, par le président ou avec son accord – soient, pour certaines fonctions à déterminer, soumis au contrôle des commis*sions parlementaires*, comme cela se fait aux États-Unis. La suspicion qui pèse sur la désignation d'amis du pouvoir, dont on se demande s'ils sont distingués pour leurs compétences ou pour leur fidélité, pourrait être ainsi soit confirmée, soit, au contraire, dissipée. L'Assemblée nationale serait, là aussi, davantage associée et assumerait une part de responsabilité sur les choix de l'exécutif.

La concentration du pouvoir au sommet s'accompagne, en effet, d'une confusion qui aggrave l'absence de contrôle. La prééminence du chef de l'Etat et la dépendance dans laquelle le *gouvernement et la majorité* parlementaire se trouvent placés vis-à-vis de lui ont pour conséquence un effacement de l'instance de délibération et de contrôle que devrait être le Parlement. Or, si celui-ci ne peut plus guère être à *l'initiative des principaux textes* de loi, du moins peut-il en surveiller l'application et exercer sa vigilance sur l'emploi des crédits qu'il vote chaque automne. Il pourrait d'autant plus remplir cette dernière fonction que les textes lui en donnent le droit en permettant aux rapporteurs budgétaires d'enquêter *« sur place et sur pièces »* dans les administrations, ce que bien peu d'entre eux prennent la peine de faire.

Ils manquent de temps, diront-ils. C'est en effet un problème, pour lequel il existe une solution : il suffirait de décider que, dorénavant, un parlementaire ne pourra pas exercer d'autre mandat ou qu'au moins, comme le propose M. Jospin, il ne pourra pas détenir de fonction exécutive à la tête d'une ville, d'un département ou d'une région. Permettre en outre à la minorité, comme le propose *M. Balladur, d'imposer la création* d'une commission d'enquête parlementaire – de la même manière que M. Giscard d'Estaing lui avait donné, par la révision de 1974, la possibilité de saisir le Conseil constitutionnel d'une loi, votée par la majorité – renforcerait aussi le rôle du Parlement.

Cependant, pour que celui-ci fasse le travail que les citoyens sont en droit d'attendre de lui, une autre condition, plus délicate au regard de l'opinion publique, serait à remplir : assurer à ses membres *les moyens d'information*, d'enquête, d'expertise qui leur sont aujourd'hui chichement comptés par rapport à ceux dont dispose l'exécutif. Dans les démocraties modernes comparables, les services parlementaires sont plus étoffés qu'ils ne le sont en France. Avec les lois adoptées cette année à l'initiative de Philippe Séguin, président de l'Assemblée natio*nale, les députés peuvent rémunérer* un troisième assistant, mais il n'est pas sûr que cela suffise à pallier les insuffisances des services collectifs, quelle que soit la qualité de leurs fonctionnaires.

CLARIFICATION et contrôle sont requis, enfin, face aux effets de la décentralisation. La multiplicité des niveaux administratifs – commune, institutions intercommunales, département, région – donne aux pouvoirs locaux l'allure d'un maquis inextricable pour les administrés et propice, en outre, aux irrégularités. La Cour des comptes et les chambres régionales progressent, certes, dans la connaissance des procédures et améliorent leur surveillance, mais la confusion reste grande. Comment admetttre, en outre, que le président d'une *communauté urbaine ou celui* d'un syndicat intercommunal soient désignés par les élus, hors du contrôle des citoyens, alors que le pouvoir qu'ils exercent est souvent bien plus important que celui des maires ?

Près de quarante ans après la fondation de la Vᵉ République, la modernisation qu'elle a rendue possible est de nouveau à l'ordre du jour. Seul le pouvoir arrêtant le pouvoir, c'est bien de nouveaux contre-pouvoirs qu'il faudrait discuter. Le sujet n'est pas de ceux dont les candidats à la fonction suprême s'empressent de parler. Quant à un rééquilibrage au détriment du pouvoir présidentiel, toute révision de la Constitution dépendant de celui dont elle aurait alors pour effet de limiter la puissance, il y a lieu de douter de l'audace dont fera preuve le futur élu si des engagements en ce sens *ne lui ont pas été imposés* au préalable. Et même dans ce cas...

Patrick Jarreau

Prochain article :
La démocratie des juges et des médias

Repères

1981

● **24 janvier.** Les cent dix propositions de François Mitterrand prévoient la réduction du mandat présidentiel à cinq ans, renouvelable une fois, ou sa limitation à un septennat non renouvelable ; l'instauration de la représentation proportionnelle pour les élections législatives, régionales et municipales ; la réforme du Conseil *supérieur* de la magistrature.

● **24 septembre.** Au cours de sa première conférence de presse, M. Mitterrand déclare qu'il s'*« accommode »* des institutions.

1982

● **3 mars.** Promulgation de la première loi de décentralisation, qui institue, notamment, l'élection des conseils régionaux au suffrage universel.

● **19 novembre.** Promulgation de la réforme du mode de scrutin municipal, qui fait une part à la représentation proportionnelle.

1984

● **12 juillet.** M. Mitterrand annonce le retrait du projet de loi sur l'enseignement privé et propose de réviser la Constitution pour permettre de soumettre à référendum les réformes portant *sur des sujets* « de société », ce que la majorité de droite du Sénat refuse le 7 août.

● **10 juillet.** Nouveau mode de scrutin pour l'élection de l'Assemblée nationale, fondé sur la représentation proportionnelle dans le cadre départemental.

● **30 novembre.** Loi limitant le cumul des mandats électifs.

1986

● **24 novembre.** Loi Pasqua rétablissant le scrutin majoritaire pour l'élection des députés.

1988

● **12 mars.** Promulgation de deux *lois sur le patrimoine des élus et* le financement de la vie politique.

● **6 novembre.** Approbation, par référendum, de la loi sur la Nouvelle-Calédonie.

1990

● ***15 janvier.*** *Deux lois sur le* financement des partis et des campagnes électorales, comportant une amnistie des délits antérieurement commis à ce titre.

1992

● **23 juin.** Le Parlement, réuni en Congrès, approuve la révision de la Constitution préalable à la ratification du traité de Maastricht.

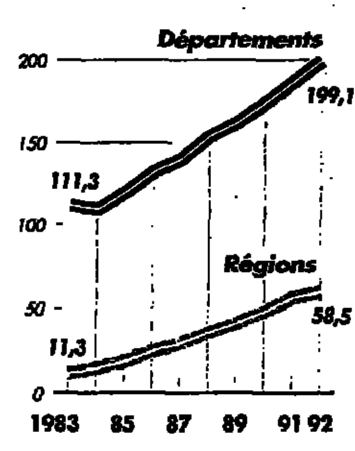
● **20 septembre.** La ratification du traité de Maastricht est autorisée par référendum.

1993

● ***19 juillet.*** *Le Congrès du* Parlement approuve, sur proposition d'Edouard Balladur, premier ministre, avec l'accord de M. Mitterrand, une révision de la Constitution créant la Cour de justice de la République et *modifiant la composition du* CSM.

● **19 novembre.** Le congrès du Parlement approuve une révision de la Constitution sur le droit d'asile, proposée par M. Balladur, avec l'accord de M. Mitterrand, *pour contrer la position prise sur* cette question par le Conseil constitutionnel.

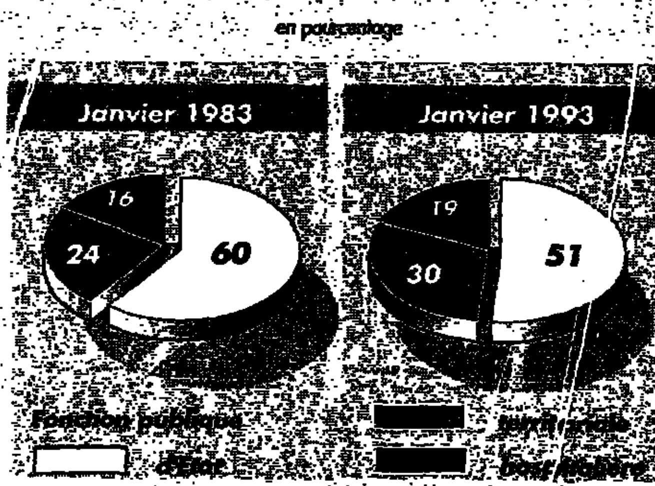
Les dépenses publiques



Source : ministère du budget

La part des régions et des départements dans les dépenses publiques a augmenté au détriment de celle de l'Etat.

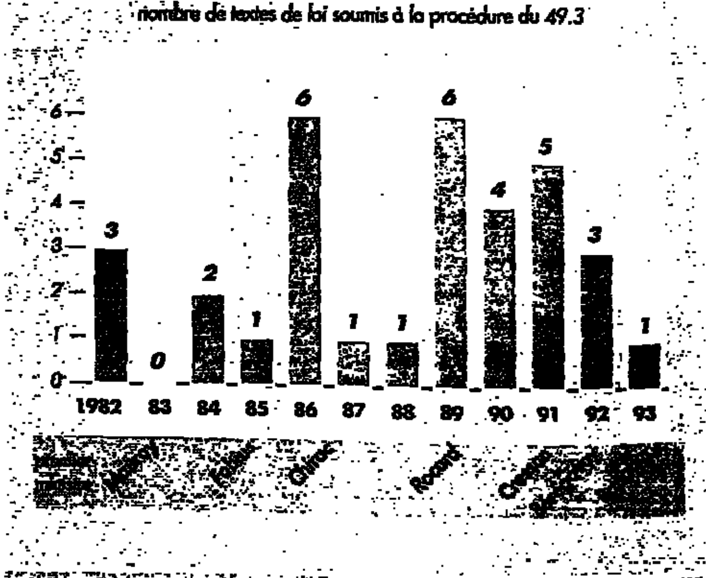
Les effectifs de la fonction publique



Source : "Les collectivités locales en chiffres" (direction générale des collectivités locales)

Les fonctionnaires de l'Etat ont diminué en nombre par rapport à ceux des communes, départements et régions.

La pression du gouvernement sur le Parlement



L'utilisation de l'engagement de responsabilité du gouvernement pour contraindre sa majorité a eu tendance à augmenter.

هكذا من الاصل

L'Etat accélère le remboursement de la TVA aux entreprises

POUR RÉGLER le problème dit du « *décalage d'un mois* », le gouvernement avait annoncé qu'il accélérerait le remboursement de la TVA aux entreprises qui feraient un effort en matière d'emploi. Il a tenu parole : les plus grandes entreprises qui ont accepté la règle du jeu viennent de percevoir une nouvelle aide de l'Etat, d'un montant de 1,6 milliard de francs.

Le dispositif prévoyait que les entreprises perçoivent 30 000 francs par emploi supplémentaire créé ou par contrat d'apprentissage ou de formation en alternance pour les jeunes âgés de de moins de 26 ans. Le remboursement de 1,6 milliard de francs correspond donc à 106 000 emplois créés au second semestre 1994 et à 10 000 contrats d'insertion. Ces nouveaux virements portent à 55 milliards les remboursements de TVA décidés par l'Etat en faveur des entreprises depuis plus d'un an et demi.

■ **PRÉVISION : la croissance** française serait de *3,3 %* en 1995 et de 2,9 % en 1996, selon la dernière note de conjoncture du Bureau d'informations et de prévisions économiques (BIPE). L'institut escompte une baisse d'un point du taux de chômage en deux ans. Il prévoit, de plus, une baisse sensible des déficits publics (4,9 % en 1995, 3,7 % en 1996) mais avec, pour contrepartie, une forte décélération du pouvoir d'achat des ménages.

■ **ACCUSATIONS : Dominique Voynet,** candidate des Verts à l'élection présidentielle, a dénoncé, dimanche 26 mars, « *l'organisation par le RPR de la mairie de Paris d'inscriptions frauduleuses sur les listes électorales* » à l'occasion des élections municipales de 1989. Rappelant que les Verts avaient porté plainte en janvier 1989, elle a dénoncé « *un système organisé de fraude électorale de grande ampleur mettant en cause non seulement les responsables RPR de la mairie de Paris, mais aussi Jacques Chirac lui-même* », et a demandé que le maire de Paris « *s'explique publiquement sur cette grave affaire* ».

■ **PRÉSIDENCE : Gérard Longuet,** président du Parti républicain, a indiqué sur Radio J, dimanche 26 mars, qu'il souhaite quitter ses fonctions après l'élection présidentielle. « *Pour être président de parti, il faut avoir une ambition pour son parti, je l'ai, et pour soi-même, je ne crois pas l'avoir* », a déclaré M. Longuet, mis en examen dans le cadre du dossier sur le financement du PR.

■ **SCHENGEN : Arlette Laguiller,** candidate de Lutte ouvrière à l'élection présidentielle, commentant au «Grand Jury RTL-*Le Monde*» l'entrée en vigueur des accords de Schengen, a déclaré, dimanche 26 mars, qu'elle « *doutait que le système capitaliste réussisse à faire une Europe libre et fraternelle* ». « *La libre circulation paraît être un progrès, même si au début du siècle on circulait mieux en Europe qu'aujourd'hui, mais cela dit je vois cet espace libre assez mal parti* », a ajouté Mme Laguiller.

Une élection municipale partielle

NORD : Hérin (2e tour)
I., 2 592 ; V., 2 046 ; A., 21,06 % ; E., 2 010.
Liste de Michel Bassez (PC), m. s., soutenue par le PC, 835 (41,54 %), 19 sièges ; liste div. d. de Philippe Massaro, 718 (35,72 %), 5 sièges ; liste d'Alphonse Delpointe (PC), soutenue par le PS, 457 (22,73 %), 3 sièges.
19 mars 1995 : I., 2 592 ; V., 2 018 ; A., 22,14 % ; E., 1 954 ; liste de Michel Bassez (PC), m. s., soutenue par le PC, 758 (38,79 %) ; liste divers droite de Philippe Massaro, 658 (33,67 %) ; liste d'Alphonse Delpointe (PC), soutenue par le PS, 538 (27,53 %).

[Michel Bassez, accusé de « *gestion personnelle et* autoritaire » par une partie de son conseil municipal – grief qui avait débouché sur la démission de treize conseillers socialistes et divers gauche – réussit à sauver son fauteuil de maire. A l'inverse, les contestataires, réunis autour d'Alphonse Delpointe, ancien maire communiste soutenu par le PS, n'ont pas réussi leur pari et ont même perdu des voix par rapport au premier tour. La division de la gauche permet à la liste de droite de M. Massaro de faire entrer cinq membres au conseil municipal, alors qu'elle en était totalement absente précédemment.]

Quinze mille personnes ont fait « la fête à Edouard » au Bourget

M. Balladur a stigmatisé les « vieilles recettes »

Le meeting organisé par les partisans d'Edouard Balladur au Parc des expositions du Bourget, près de Paris, a attiré quelque quinze mille personnes, dont beaucoup étaient venues de province. Le discours du candidat était précédé d'une « fête populaire », au cours de laquelle M. Balladur a été très entouré par ses supporteurs. Il a stigmatisé, à la tribune, les « vieilles recettes des professionnels de la politique ».

DANS LE TRAIN spécialement affrété, samedi 25 mars à 7 h 46, au départ de Strasbourg – 220 personnes perdues dans cinq rames –, Ludovic demande à Renaud des nouvelles d'Anne-Delphine. La femme de Robert lit *Voici*, et Robert, militaire gaulliste à la retraite, dit qu'avec « *Chirac, on sait ce que c'est, paroles en l'air, jamais de concret* ».

Renaud, vingt-trois ans, qui prépare un magistère franco-allemand de juriste d'affaires, raconte que les jeunes doivent se faire à l'idée de connaître un jour le chômage. « *C'est un challenge, ça peut être sympa.* » Roland, cinquante-deux ans, ne s'explique pas pourquoi il soutient Balladur autrement qu'en disant : « *C'est physique, voyez-vous.* » Anne, militante du CDS et nostalgique de Jacques Delors, avoue que « *le coup de pied au c..., pour faire la fête avec Doudou, il a fallu se le donner* ».

La rencontre du Bourget s'appelle : « La fête avec les régions, la France avec Edouard ». Dehors, un petit train emmène les balladuriens des parkings aux grands halls. Les manèges sont gratuits. Il y a des montagnes russes et des autos tamponneuses, qui s'intitulent Mondo Dingo... Les Bretons font déguster leurs huîtres, André Rossinot dédicace son livre (*Le Manifeste des radicaux*), une artiste chante *Sous les ponts de Paris*, et l'ancien champion du monde Jacques Secrétin joue au ping-pong. Les jeunes s'arrachent les derniers tee-shirts de la campagne : une imitation du sigle de Coca-Cola, assortie du slogan « *Just Doudou it !* ». La foule entoure une personnalité. « *C'est Simone !* » murmure-t-on. « *Ah ! quelle horreur !* » s'exclame un militant, qui arbore un badge de « jeune du RPR ».

BLEU MARINE ET CHOUCROUTE

Des fanfares et les cornes des supporteurs chauffent la salle. La bourgeoisie « bleu marine » est là, mais on voit aussi des visages plus meurtris, des joggings bon marché ; on entend des accents du Nord et d'autres terroirs. Les milieux populaires portent le badge « *Balladur fait reculer le chômage* » ; les plus aisés, « *Balladur, c'est plus sûr* ». L'accordéon, les restaurants de choucroute et de moules-frites, de crêpes et de cassoulet, les grandes travées de tables, la bière, le petit vin blanc : on a su donner le ton. On n'a pas hésité, non plus, à installer un faux mur de « tags » ; où il est écrit « Liberté ». Un stand « jeunes » propose, à la fois, la lettre mensuelle d'Act Up et le bulletin *Chrétiens et sida*.

Bientôt, une vague se déplace dans la foule. Un speaker tente de raisonner la salle par un : « *Chers amis, merci de bien vouloir laisser Edouard Balladur déjeuner !* », mais les amis sont déchaînés. « *Edouard, président ! Doudou avec nous !* » Les gardes du corps et la cinquantaine de membres du service d'ordre sont obligés de jouer des coudes. Edouard Balladur avance ainsi, visage sous la lumière et sourire contrit, seul au milieu de son cordon de sécurité, dans un bruit de chaises et de tables renversées, d'encouragements et de plaintes de militants piétinés.

Quand il revient à la tribune du meeting, derrière un rideau éclairé de bleu, blanc, rouge, sous l'*Hymne à la joie* de Beethoven, le premier ministre se montre moins patient. « *Calmez-vous, calmez-vous !* » dit-il pour faire taire les vivats. Devant l'insistance de la salle, Edouard Balladur ne peut s'empêcher de se montrer agacé, décontenancé, puis il esquisse un sourire, lève la main comme on dit bonjour de loin. Autour de lui, la foule, toujours elle, s'est mélangée aux personnalités présentes sur la tribune et « colle » le candidat.

Edouard Balladur parle et, dans son dos, règne une ambiance de salle de pas perdus : des enfants, des femmes en tailleur, des jeunes gens traversent la scène, discutent, s'assoient par terre et se plaignent de la chaleur des sunlights. « *C'est le b... !* » dit un notable. « *C'est exactement ce qu'il nous fallait* », lui répond un autre, en ajustant le col de son imperméable.

Dominique Le Guilledoux

COMMENTAIRE

LE « PROFESSIONNEL » ET LE « BIEN-PENSANT »

L'ESPOIR n'a pas, à nouveau, changé de camp, mais il règne aujourd'hui dans les deux équipes. La « fête à Edouard », décidée il y a quinze jours pour éviter une démobilisation, ne pouvait mieux survenir. Au lendemain de la publication d'enquêtes d'opinion indiquant que la chute du candidat Balladur dans les sondages était enrayée, l'incontestable réussite du rassemblement du Bourget a de quoi redonner confiance aux animateurs de la campagne du premier ministre.

Jamais Edouard Balladur n'a songé à baisser les bras, mais, ces derniers temps, son combat semblait ne plus être que celui de l'honneur et de la protection de l'avenir de ses fidèles. Aujourd'hui, les uns et les autres peuvent se dire que rien n'est joué. Pour cela, il leur a fallu changer de stratégie et de tactique : un duel, au second tour, entre les deux rivaux de droite, longtemps écarté, est maintenant souhaité ; le premier ministre a retiré son habit de chef de gouvernement pour revêtir celui d'un candidat se pliant à tous les us et coutumes d'une campagne ; les attaques contre Jacques Chirac se font suffisamment claires pour que nul ne puisse feindre de ne pas les entendre.

La sèche réplique des chiraquiens confirme qu'ils s'inquiètent de cette contre-offensive, dont ils veulent empêcher le développement en dénonçant son caractère artificiel. M. Chirac devait penser que certaines pratiques étaient réservées aux « *professionnels* », mais M. Balladur montre qu'un « *bien-pensant* » peut s'adapter aux habitudes de ses rivaux.

Thierry Bréhier

« Dans cette campagne, on parle trop des hommes du passé »

« ***VOTRE PRÉSENCE*** *ici, si nombreux, me montre combien nous sommes innombrables à partager les mêmes convictions* », a souligné Edouard Balladur, samedi 25 mars au Bourget, devant les quelque 15 000 personnes venues lui apporter leur soutien. Au long d'un discours d'un peu plus d'une heure, il a notamment déclaré : « *Nous devons faire de cette campagne une période de débat, d'explication de vérité. Je n'accepte pas que la campagne se transforme en compétition de démagogie.* » « *En France*, a continué le candidat, *le tissu social est fragile ; le retour à la croissance, désormais acquis grâce à nous, ne résout pas tous les problèmes. Chacun aspire, et c'est légitime, au mieux être. Ces aspirations, nul ne sait la forme qu'elles peuvent revêtir si elles ne sont pas satisfaites. Là encore, il revient à ceux qui aspirent à diriger la France d'en tenir le plus grand compte, de ne pas soulever par maladresse ou démagogie des attentes en sachant qu'on les décevra.* »


VERBATIM

Après avoir assuré que les « *les vieilles recettes des professionnels de la politique ne respectent pas les Français* », M. Balladur a expliqué qu'il veut « *d'abord que tout soit fait pour vaincre le chômage* », son « *deuxième combat* » étant de « *restaurer dans notre pays une plus grande justice* ». Pour cela, il veut « *aller plus loin* » que ce qu'a déjà permis « *une longue évolution* », qui a fait « *de la France une des sociétés où la protection sociale est le mieux assurée* ». Il précise : « *Notre système d'assurance-maladie, en particulier, est menacé. Faire croire que l'on peut laisser augmenter sans contrôle les dépenses de santé est une attitude profondément irresponsable. Une politique de facilité électoraliste mettrait en cause les efforts courageusement consentis par l'ensemble des professions médicales pour maîtriser les dépenses de maladie. Ceux qui incitent aujourd'hui à rouvrir les vannes espèrent sans doute grappiller, çà et là, quelques voix en flattant les corporatismes, mais ils préparent ainsi un réveil douloureux (...). Ce serait alors fini du système de médecine libérale auquel nous sommes tous légitimement attachés.* »

La « *troisième ambition* » de M. Balladur est « *que la France continue à être le moteur de la construction européenne* ». « *Sur l'Europe*, a-t-il affirmé, *ma ligne n'a jamais varié. (...) C'est un atout considérable dans la conduite de notre politique en la matière. C'est, en tout cas, le seul moyen d'être écouté et respecté par nos partenaires.* » Il a ajouté : « *La France est grande lorsqu'elle délivre son message d'universalité. La France est grande lorsqu'elle parle des droits de l'homme. Pourquoi ne pas vous le dire ? J'ai souffert de voir reçu à Paris, et même avec amitié, l'un des derniers dirigeants staliniens du monde.* »

Le candidat a observé enfin : « *Dans cette campagne, on parle trop du passé, des hommes du passé, de leurs animosités, puis de leurs réconciliations, des combinaisons du passé, des méthodes du passé. Moi je ne veux penser qu'à l'avenir, à l'entrée de la France dans le prochain siècle.* »

M. Chirac dénonce le « dérapage » du premier ministre

LE MAIRE DE PARIS a fait son autocritique, dimanche 26 mars, sur France 3, en déclarant que « *supprimer l'impôt sur la fortune, entre 1986 et 1988, a été une erreur* ». Invité à expliquer la modification de son discours, M. Chirac a ajouté : « *Croyez-vous que les choses sont les mêmes qu'en 1988 ?* »

M. Chirac et ses partisans ont consacré une partie de leurs interventions du week-end à se défendre contre les accusations de démagogie lancées par M. Balladur. L'ancien président du RPR, qui, par ailleurs, a indiqué qu'il refuse de débattre à la télévision avec M. Balladur ou M. Jospin, a affirmé que les propos tenus à son sujet – sans qu'il soit nommé – par le premier ministre-candidat, samedi, au Bourget, étaient « *très agressifs et déplacés* ». « *J'espère que c'est un dérapage* », a-t-il dit, ajoutant que quand « *la polémique commence, il y a forcément escalade* ». Rejetant l'étiquette de conservateur, le maire de Paris a expliqué que « *pour résoudre les problèmes* » de la société française, « *ce qui compte, c'est se référer à des valeurs, qui ne sont ni de gauche ni de droite* ». Il s'en est aussi pris aux « *bien pensants* » qui assurent que « *pour faire baisser le chômage, il faut faire baisser les salaires* »

De son côté, Alain Juppé, ministre des affaires étrangères et président du RPR par intérim, qui s'exprimait sur France 2, a dénoncé « *les débordements d'éloquence un peu hargneuse* » et le « *pilonnage* » des balladuriens contre M. Chirac. « *Edouard Balladur*, a-t-il ajouté en se référant au meeting du Bourget, *a dit, aussi, qu'il n'est pas un professionnel de la politique. (...) Peut-être que, justement, le propre d'un professionnel, c'est de garder son sang-froid. On n'a pas besoin d'amateurs par les temps qui courent !* » A propos des accusations de démagogie, le ministre des affaires étrangères a déclaré : « *Ceux qui veulent changer les choses sont toujours taxés de démagogie.* »

Le Fonds d'aménagement du territoire a été affecté

Dans la répartition des 2,4 milliards de francs décidée par le gouvernement, le Nord - Pas-de-Calais se taille la part du lion

L'UNE DES INNOVATIONS majeures de la « loi Pasqua » sur le développement et l'aménagement du territoire du 4 février 1995 est la création d'un Fonds national d'aménagement qui se substitue, dans un souci de simplification, à sept chapitres budgétaires auparavant distincts. Ce regroupement obéit aussi à la volonté de raccourcir et de déconcentrer, au profit des préfets sur le terrain, les processus de décision. Le premier ministre vient d'adresser aux préfets de région et de départements, ainsi qu'aux trésoriers-payeurs généraux, une longue circulaire qui leur explique l'esprit dans lequel ils devront gérer ces crédits, dans le respect de la réglementation communautaire.

Ce fonds, doté de 2,4 milliards de francs en 1995, est divisé en deux sections, l'une générale, l'autre locale gérée par les préfets de région – de montants à peu près identiques. Les enveloppes régionales sont calculées selon des critères qui prennent en compte les engagements déjà souscrits par l'Etat dans les contrats de plan (1994-1998) signés avec chaque région, ainsi que la population et la superficie des zones classées prioritaires.

EVITER LES AIDES AUTOMATIQUES

Edouard Balladur demande aux préfets *« d'éviter la dispersion des crédits entre de mutiples types d'actions ou entre trop d'opérations »*. Devraient être considérées comme prioritaires les subventions qui encourageront *« les opérations de diversification économique et les rapprochements entre initiatives privées et interventions publiques »*.

Sur le plan géographique, les interventions financières conduites par les préfets devront être concentrées sur les parties du territoire les plus fragiles : zones de revitalisation rurales, pôles de conversion industrielle. Edouard Balladur demande aussi de favoriser les opérations de coopération interrégionale et transfrontalière. Dans la mesure du possible, il est fortement recommandé aux préfets *« d'éviter les aides automatiques et reconductibles »* et de veiller à la *« dégressivité des apports de l'Etat »*. En prinicipe, ce fonds ne doit pas *« servir à financer la construction de bâtiments industriels »*. La déconcentration des crédits s'arrête au niveau des préfets de région. *« Est totalement proscrite la définition d'enveloppes départementales »*, précise Matignon.

UN TOTAL DE 1,325 MILLIARD

L'attribution de crédits aux préfets de région n'exclue pas la possibilité, pour eux, de solliciter aussi la section générale du fonds d'aménagement. Les demandes – celles qui sont particulièrement urgentes ou qui impliquent plusieurs départements ministériels – devront passer par la Datar. C'est au cours d'un comité interministériel (CIAT) présidé par le premier ministre que les crédits de la section générale seront répartis et affectés. Edouard Balladur précise aussi dans la circulaire que les crédits relatifs à la politique des massifs montagneux et ceux qui relèvent du contrat interrégional du Bassin parisien seront prélevés sur la section générale et non sur les enveloppes régionales.

La circulaire détaille la répartition, région par région, des enveloppes déléguées en 1995 aux préfets. Sur un total de 1,325 milliard, le Nord - Pas-de-Calais se taille la part du lion avec 260 millions, suivi par la Lorraine (114,9 millions). Rhône-Alpes reçoit 76,1 millions, l'Auvergne 72, Provence-Alpes-Côte d'Azur 71,6, le Languedoc-Roussillon 70,8, Midi-Pyrénées 69,1. L'Alsace ne dispose que de 22,8 millions et l'Ile-de-France « sauve l'honneur » avec 10 millions.

F. Gr.

Importante restructuration hospitalière dans les Deux-Sèvres

NIORT
de notre correspondant

La restructuration des trois hôpitaux ruraux du nord des Deux-Sèvres (Bressuire, Thouars, Parthenay) devrait être effective en juillet. Le rapprochement de ces établissements, de taille sensiblement égale, a été avalisé par le schéma régional d'organisation sanitaire et sociale et constitue, par son ampleur, une première. *« Chacun d'eux ne pouvait continuer à être performant seul. Aujourd'hui, les techniques médicales sont de plus en plus pointues. Les spécialistes s'épuisent dans leur domaine parce qu'ils sont seuls »*, reconnaît Claude Boutet, le maire de Bressuire. Serge Moulin, son collègue de Thouars, ne voit *« que des améliorations et non des régressions »* dans ce changement.

AUCUNE SUPPRESSION D'EMPLOI

Les inquiétudes manifestées dans un premier temps par les élus ne sont apparemment plus de mise. La sérénité est plus grande également chez les médecins, *« qui craignaient de perdre leur maîtrise sur leur spécialité médicale »*. Conscients du fait qu'ils étaient condamnés à s'entendre ou à disparaître, les partenaires ont coopéré pour travailler à leur rapprochement. L'administration se félicite de cette évolution : *« En jouant sur les différences et les complémentarités de chaque hôpital, nous atteindrons un nombre suffisant d'opérations. Nous ferons des économies et nous gagnerons en qualité »*, assure Daniel Desmaison, directeur départemental de l'action sanitaire et sociale.

Seules les réticences des usagers, constitués en association de défense, détonnent dans cette unanimité. *« Nous craignons que cette restructuration ne s'opère au détriment des malades. On peut redouter des fermetures de services et la disparition d'un certain nombre de lits »* dit Daniel Fasanino, responsable de l'association. Les syndicats sont partagés. La CGT est contre ; la CFDT pour. *« Il fallait éviter la disparition de plusieurs des sites qui étaient une menace réelle*, assure le cédétiste Alain Savarit. *Dans la restructuration, chaque hôpital aura son pôle de compétences et il n'y aura pas de suppression d'emplois. »*

Le nouvel établissement aura son siège administratif à Parthenay et chaque maire assurera à tour de rôle la présidence de son conseil d'administration. Un souci d'équilibre que les élus veulent voir s'exprimer aussi dans le maintien des urgences et le développement de spécialités dans chacun des trois sites. *« Aucun hôpital ne sera pénalisé »*, assure le maire de Bressuire.

Alain Tissot

■ **PSYCHIATRIE : quatre syndicats de psychiatres parisiens ont** dénoncé, jeudi 23 mars, un projet de restructuration des hôpitaux psychiatriques dans la capitale qui aboutirait à la fermeture d'une dizaine de « secteurs », ces entités géographiques sur lesquelles repose toute l'organisation de la santé mentale en France. Dans une lettre-cadre datée du 15 septembre 1994, rendue publique par l'intersyndicale des psychiatres de secteur, le préfet de région Ile-de-France, préfet de Paris, calcule, en prévision du prochain schéma régional d'organisation sanitaire (SROS), que le *« nombre théorique de secteurs »* sur Paris devrait être ramené à trente, contre trente-huit actuellement. De même, le quota des intersecteurs infanto-juvéniles serait abaissé de quatorze à dix. Ces fermetures de services toucheraient au total 5 000 patients, 50 psychiatres, 40 psychologues et 400 à 500 infirmiers, ont précisé les représentants de la profession.

L'Europe des cultures à Poitiers

Un colloque international au Futuroscope a souligné l'importance des collectivités locales pour développer une identité commune, menacée par les autoroutes de l'information

Quels rôles peuvent jouer les collectivités territoriales pour promouvoir l'idée culturelle dans la construction européenne ? Des élus et fonctionnaires de la Communauté ont débattu sur ce thème, vendredi 24 et samedi 25 mars au Futuroscope de Poitiers, à l'occasion de rencontres ouvertes par Jacques Toubon, ministre de la culture et de la francophonie, qui a plaidé en faveur *« d'une dimension culturelle de l'aménagement du territoire imaginé à l'échelle communautaire »*. M. Toubon a également souligné le rôle que la culture peut jouer pour lutter contre l'exclusion dans les banlieues défavorisées, en déclarant : *« Elle me semble jouer un rôle essentiel de socle et de langage commun »*.

POITIERS
de notre correspondant

C'est souvent à partir de relations culturelles que sont nées de réelles coopérations entre collectivités territoriales d'Etats différents. Cette observation a fourni la première base de réflexion des rencontres internationales organisées au Futuroscope de Poitiers, vendredi et samedi. Dans la dernière décennie, se sont constitués ce qu'il est désormais convenu d'appeler des *« réseaux »* – de villes, de collectivités de type département ou région – et les responsables des institutions européennes se sont inscrits dans le tissu complexe des relations culturelles internationales à travers cette pratique.

Le premier, le Conseil de l'Europe en a fait l'inventaire et a stimulé les regroupements dans les secteurs d'activité où la coopération restait faible. Ce n'est qu'ensuite, alors que se profilaient à l'horizon le traité de Maastricht et l'intégration de la culture dans les préoccupations de l'Union européenne, que la Commission, à travers sa direction générale spécialisée, reprit à son compte l'encouragement au réseau, en offrant de nouveaux moyens. Ainsi, le chapitre particulier du programme « kaléidoscope », créé en 1990, soutient les manifestations culturelles, encourage la création, favorise la coopération.

La culture est, aussi, considérée de plus en plus comme un réel élément de développement local. Une vie culturelle locale riche offre souvent un élément décisif dans la décision d'implantation d'une société. Pourtant, même si l'information suit lentement son chemin, les collectivités oublient encore que la politique culturelle constitue une action éligible dans le cadre des fonds structurels.

LA CONTRE-CULTURE DES GHETTOS

Toujours insuffisants, comme le *« déplore »* Jacques Toubon, ces fonds aident néanmoins au bouclage de projets de développement. A titre d'exemple, entre 1989 et 1993, 1,7 milliard d'écus (un écu vaut environ 6,4 francs) a été débloqué pour le financement d'actions liées à la culture. Le ministre plaide, par ailleurs, en faveur *« d'une dimension culturelle de l'aménagement du territoire imaginé à l'échelle communautaire »*.

Mais que peut bien signifier le mot *« culturel »* dans les banlieues en voie de marginalisation des grandes mégapoles, quand « l'art » consiste à survivre au quotidien ? Jacques Toubon ne désarme pas : *« C'est à ce niveau que la culture me semble jouer*, dit-il, *un rôle essentiel de socle et de langage commun. Je pense que le partage de nos expériences et de nos efforts doit affirmer notre refus des ghettos et de l'exclusion, comme notre souci de l'urbanisme et de l'esthétique quotidienne »*. Pierre-André Paillet, délégué général de la délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (Datar), croit également aux vertus de la culture comme *« clé de l'égalité des chances »*. Il n'en craint pas moins, au cœur des cités déshéritées, *« l'émergence d'une contre-culture, celle du ghetto urbain, c'est-à-dire la culture de la rancœur et de l'amertume »*. Le délégué général s'interroge aussi à propos de l'émergence des autoroutes de l'information : *« Dans le monde de Bill Gates, quel sera le poids de notre identité culturelle ? Avec la perte du contact vis-à-vis du monde réel, les technologies de l'immatériel n'accoucheront-elles pas du monde le plus matérialiste qui soit, gavé de pensées homogénéisées ? »*. Pierre-André Paillet se pose la question de savoir si *« l'enjeu des politiques culturelles n'est pas de se demander ce que sera la dignité d'un homme qui aurait perdu toute identité culturelle »*.

A l'heure de l'entrée en vigueur des accords de Schengen, Jacques Toubon juge, malgré tout, que la libre circulation des idées et des créatures est le meilleur moyen, pour les Européens, d'accéder en toute égalité et en toute liberté à la culture. Attentif à l'instauration *« d'une véritable indépendance en matière culturelle »*, le ministre cite un mot de Jean Monnet (originaire de Charente) pour qui, *« si l'Europe était à refaire, il faudrait commencer par la culture »*.

Alain Blanchard

JUSTICE La direction des services judiciaires du ministère de la justice a étudié les quatre-vingt-dix décisions disciplinaires rendues depuis la naissance de la Vᵉ République à l'encontre de magistrats. Un voyage au pays de l'éthique et des convenances au cours duquel on apprend ce que peut, ou ne peut pas, faire un magistrat : délivrer des attestations de complaisance, émettre des chèques sans provision, faire de l'auto-stop... rien n'est laissé au hasard. ● **AU FIL DES ANS**, on voit apparaître un embryon de jurisprudence autour du devoir de réserve, mais aussi de la notion d'impartialité. ● **DANS UN ENTRETIEN** accordé au *Monde*, Antoine Garapon, secrétaire général de l'Institut des hautes études sur la justice, estime que le juge, *« qui est appelé à remplir un rôle de plus en plus important, doit répondre de sa liberté par une responsabilité accrue »*.

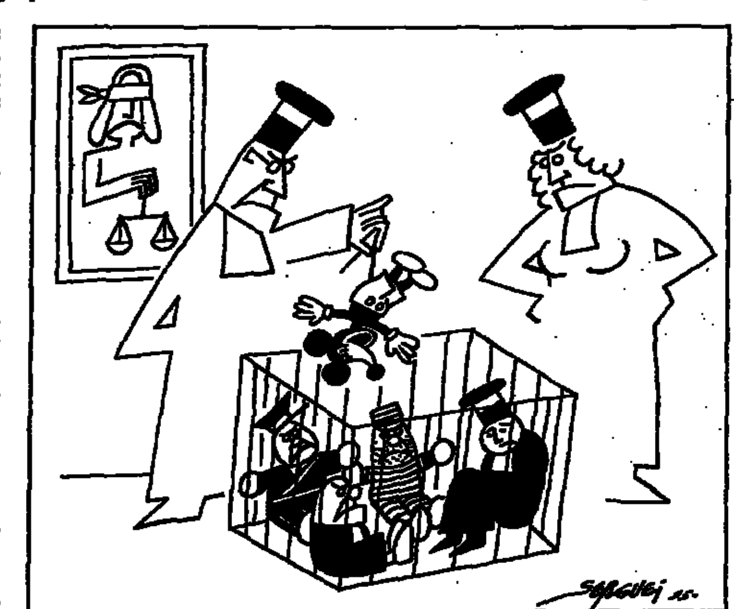
Les magistrats doivent de plus en plus répondre de leur éthique

Depuis 1958, le nombre de saisines des instances disciplinaires par le garde des sceaux est en augmentation. Ainsi, au fil du temps, s'élabore un corpus déontologique, non seulement sur le devoir de réserve, mais aussi sur l'impartialité des juges

LORSQUE la République parle de la justice, elle manie volontiers une langue riche en symboles. Avant d'entrer en fonctions, tous les magistrats de France revêtent ainsi solennellement leur robe pour la première fois afin de prêter serment devant leurs futurs pairs : *« Je jure*, promettent-ils, *de bien et fidèlement remplir mes fonctions, de garder religieusement le secret des délibérations, et de me conduire en tout comme un digne et loyal magistrat.* » Dans le monde judiciaire, même la définition de la faute s'inspire d'une conception presque sacrée de la magistrature : au regard du statut de 1958, la faute disciplinaire n'est pas une vulgaire ignorance des règlements mais un manquement aux *« devoirs de son état, à l'honneur, à la délicatesse ou à la dignité »*.

Cette définition de la faute est suffisamment floue pour autoriser toutes les interprétations. Afin de tracer les contours des exigences éthiques contenues dans le statut de la magistrature, la direction des services judiciaires de la chancellerie a donc étudié avec précision les quatre-vingt-dix décisions disciplinaires rendues depuis la naissance de la Vᵉ République. Publié en partie dans la revue *Justice* (datée mars 1995) du Syndicat de la magistrature, ce voyage au pays de l'éthique et des convenances, est à la fois édifiant et cocasse : on y apprend ce que l'on doit faire, ou ne pas faire, lorsque l'on appartient à une profession qui est censée incarner la vertu.

Certains des interdits sanctionnés par les instances disciplinaires paraissent évidents. *« Il est inadmissible qu'un magistrat puisse faire l'objet d'une condamnation correctionnelle pour conduite sous l'empire d'un état alcoolique en état de récidive légale, pour vol, pour complicité d'abus de biens sociaux ou pour faux et usage, abus de confiance et complicité, détournements »*, note ainsi le rapport en faisant référence à des décisions de 1964, 1992 et 1993. Ces faits, note le CSM en 1993, sont par nature inconciliables avec *« l'exercice du pouvoir de juge »*. Ont également été sanctionnées la délivrance d'attestations de complaisances, l'émission de chèques sans provisions ou l'établissement de reconnaissances de dettes sans objet. Quant au non-paiement de factures dans des délais raisonnables, il porte atteinte, note le CSM en 1992, à *« l'autorité et au crédit de l'institution judiciaire »*.



Depuis 1958, les instances disciplinaires ont également sanctionné, à plusieurs reprises, des magistrats paresseux ou négligents. Plusieurs décisions prennent ainsi en compte les retards de service, les omissions d'actes ou les comportements absentéistes. En 1993, le CSM critique des *« délibérés indûment prolongés, présentant pour certains un caractère particulièrement abusif »* et des retards de traitement de dossiers ayant entraîné la prescription de l'action publique, *« faisant ainsi obstacle au cours normal de la justice »*.

Mais le comportement professionnel n'est pas tout. Dans la magistrature, la vie privée n'est jamais tout à fait privée : tous les agissements d'un magistrat, note ainsi le CSM, peuvent en effet *« avoir un retentissement à l'extérieur, dans la mesure où ils portent atteinte à l'image de celui qui est appelé à juger autrui, et par voie de conséquence, à l'institution judiciaire elle-même »*. Un magistrat ne saurait ainsi fréquenter des membres du « milieu » ou des proxénètes, de même qu'il ne saurait cohabiter avec une prostituée, *« recevoir à son domicile des toxicomanes ou des repris de justice »*, ou pratiquer un sport avec un prévenu.

AUTO-STOP INTERDIT

Certains de ces interdits font cependant sourire : en 1964, le CSM a sanctionné un magistrat qui se rendait à l'audience en auto-stop parce qu'il prenait ainsi le risque de voyager en compagnie de prévenus, ce qui ne serait pas compatible avec *« l'autorité nécessaire à l'exercice de ses fonctions »*.

Au-delà de ces décisions parfois cocasses, les instances disciplinaires tentent, depuis les années 70, de forger un véritable guide éthique de la magistrature. *« L'examen de l'ensemble des décisions du CSM et des avis de la commission de discipline du parquet*, note le rapport, *révèle une évolution du droit disciplinaire allant dans le sens d'un apport de plus en plus marqué de règles et de principes directeurs de caractère déontologique.* » Le mot déontologie apparaît pour la première fois dans une décision de 1986 et un attendu de principe de 1994 fixe le cadre de ces préoccupations nouvelles. *« Les juges*, écrit le CSM, *doivent présenter en leur personne même les qualités de rigueur, d'intégrité et de loyauté qui seules traduisent le sens de leurs responsabilités et la conscience de leurs devoirs, les rendent dignes d'exercer leur mission et légitiment leur action. »*

Au fil des ans, un embryon de jurisprudence s'est donc constitué autour de la notion d'impartialité. *« Il incombe à tout magistrat*, affirme le CSM en 1992, *d'observer une réserve rigoureuse et d'éviter tout comportement de nature à entraîner le risque que son impartialité puisse être mise en doute et que puisse être, de ce fait, atteinte l'autorité de l'institution judiciaire. »* Dans une décision de 1993, le CSM précise qu'un magistrat est ainsi *« tenu de l'obligation morale de se déporter* (c'est-à-dire d'abandonner le dossier) *dès lors qu'il entretient ou a entretenu des relations avec une des parties en litige »*. Il ne saurait en outre *« faire connaître d'avance aux parties le sens dans lequel il se propose de juger »*, intervenir dans des procédures mettant en cause certaines de ses relations ou procéder à des *« classements sans suite de faveur »*. Le devoir d'impartialité est également un devoir d'apparence : le magistrat doit ainsi *« éviter tout comportement de nature à entraîner le risque que son impartialité puisse être mise en doute »*.

DEVOIR DE COURTOISIE

Le CSM souligne également au fil des ans l'importance du devoir de réserve, qui est également un devoir de courtoisie. *« L'obligation de réserve imposée aux magistrats*, note le rapport, *sans porter atteinte à leur liberté d'opinion leur interdit toute critique et toute expression outrancière de nature à compromettre la confiance et le respect que leur fonction doit inspirer au justiciable.* » Un magistrat doit donc s'exprimer de manière *« prudente et mesurée »*, et éviter les expressions *« outrancières »* qui pourraient faire douter de sa *« sérénité et de son objectivité »*. Le CSM a ainsi sanctionné en 1976 un magistrat qui avait affirmé dans un procès-verbal que l'attitude d'un avocat *« frisait avec la complicité au profit d'un escroc international »*.

Depuis une dizaine d'années, le nombre de décisions rendues par les instances disciplinaires a considérablement augmenté. *« La chancellerie, plus exigeante quant au respect des devoirs et obligations statutaires des magistrats, saisit les instances disciplinaires de comportements qui, il y a quelques années seulement, n'auraient sans doute pas donné lieu à poursuites »*, conclut le rapport. Ce souci ne saurait cependant se passer d'une réflexion sur la procédure disciplinaire elle-même : parce qu'elle ne donne pas lieu à une véritable décision pénale, cette procédure n'est toujours pas soumise aux exigences de la Convention européenne des droits de l'homme, ce que regrettent tous les syndicats de magistrats.

A. C.

★ ***Justice*, revue du Syndicat de la magistrature, BP 155, 75523 Paris Cedex 11. Tél. : (1) 48-05-47-88.**

Le Conseil supérieur de la magistrature

L'organe disciplinaire des magistrats est le Conseil supérieur de la magistrature (CSM). Réuni en formation disciplinaire, il comprend trois personnalités désignées par les présidents de la République, du Sénat et de l'Assemblée nationale, un conseiller d'Etat élu par l'assemblée générale du Conseil, et six magistrats élus par leurs pairs. Les magistrats du siège comparaissent devant le CSM-siège, présidé par le premier président de la Cour de cassation ; les magistrats du parquet devant le CSM-parquet, présidé par le procureur général près la Cour de cassation. Le garde des Sceaux est le seul à pouvoir saisir les instances disciplinaires. Le CSM peut prononcer une réprimande avec inscription au dossier, un déplacement d'office, le retrait de certaines fonctions, l'abaissement d'échelon, la rétrogradation, la mise à la retraite d'office ou la révocation. Pour les magistrats du siège, la décision du CSM s'impose. Pour les magistrats du parquet, elle est transmise au garde des Sceaux, qui n'est pas obligé de suivre l'avis du CSM-parquet. Les sanctions disciplinaires peuvent faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Conseil d'Etat.

Antoine Garapon, secrétaire général de l'Institut des hautes études sur la justice

« Il ne suffit pas d'avoir des lois bien faites : il faut de bons juges »

« N'y a-t-il pas un paradoxe à ce que les décisions du Conseil supérieur de la magistrature (CSM) qui tentent de définir l'éthique du magistrat restent totalement secrètes ?

– C'est effectivement très paradoxal puisque ces décisions sont destinées à établir une jurisprudence connue de tous les magistrats ! Pendant longtemps, on a pensé qu'il fallait cacher ces affaires parce que le secret permettrait de préserver l'honorabilité du corps. Aujourd'hui, on pense au contraire que la transparence légitime et que le secret fait peur. L'interdiction de publicité est absurde. Il faut à l'évidence y mettre fin.

Ce secret est d'autant plus dommageable que le rapport est très intéressant. Aujourd'hui, les magistrats, comme la société civile, ne savent plus ce qu'est un bon juge. A travers les interdictions qu'elle formule et les sanctions qu'elle prononce, la jurisprudence disciplinaire nous donne, en négatif, les qualités que l'on attend aujourd'hui du magistrat : l'obligation de réserve, mais également l'impartialité, à laquelle le CSM donne une dimension de plus en plus objective. La nécessité de donner l'apparence de l'objectivité est d'ailleurs soulignée à plusieurs reprises par le CSM, ce qui, à la longue, ne sera peut-être pas sans conséquences sur notre procédure...

Cette discipline, qui est définie au cas par cas, a l'avantage de renvoyer à des détails prosaïques de la vie des juridictions et du comportement du juge. On quitte donc le domaine éthéré des débats théologiques sur les rapports organiques entre la justice et le pouvoir politique pour aborder le domaine essentiel de l'éthique : le comportement concret du juge.

– Qu'est-ce qui relève, selon vous, de l'éthique dans le comportement du juge ?

– L'éthique concerne le verbal, le gestuel, le ton, bref tout ce qui n'est pas codifiable mais qui est essentiel. Il y a, par exemple, une manière raciste de s'adresser à un prévenu étranger à l'audience tout en respectant les formalités prescrites par la loi, ne serait-ce que dans la manière de prononcer son nom. L'éthique devrait, selon moi, s'étendre à la conduite de la procédure : je pense notamment à la technique d'interrogatoire ou aux armes non codifiées par le droit comme la pression psychologique.

Nous sortons aujourd'hui d'une conception positiviste issue de la Révolution dans laquelle on considérait que le juge était, selon l'expression consacrée, la « bouche de la loi ». Son pouvoir était, selon le mot de Montesquieu, « nul » : il se contentait d'appliquer les textes.

> « L'éthique concerne le verbal, le gestuel, le ton, bref tout ce qui n'est pas codifiable mais qui est essentiel »

Cette conception négligeait totalement la conduite concrète de la procédure alors que les justiciables sont en droit d'attendre du magistrat un comportement irréprochable. Depuis quelques années, on est en train de comprendre qu'il ne suffit pas d'avoir des lois bien faites : il faut également de bons juges.

– Selon le rapport, ce souci de l'éthique apparaît dans les années 70. Pourquoi ?

– Cette évolution correspond à une évolution des pratiques professionnelles. Depuis quelques années, le législateur demande au juge des choses de plus en plus contradictoires : il doit à la fois négocier et trancher, être proche des gens et concilier les points de vue. Face à cette multiplication des tâches, le juge est un peu perdu. L'éthique peut donc lui offrir les repères identitaires dont il a besoin.

Cette évolution correspond également à un contexte intellectuel et politique : le juge, qui est appelé à remplir un rôle de plus en plus important, doit répondre de sa liberté par une responsabilité accrue. La référence au serment faite par le CSM est tout à fait symbolique puisque ce serment était une sorte d'automalédiction conditionnelle : le juge s'exposait au jugement de Dieu si ses sentences n'étaient pas justes. Le problème majeur de nos démocraties désacralisées, c'est d'inventer des instances de responsabilisation laïques. Le juge, qui joue de plus en plus un rôle de contre-pouvoir, doit être soumis à une juridiction renforcée.

– Faut-il, dans cette logique, augmenter le nombre de poursuites disciplinaires, qui est encore très faible comparé à ce que l'on constate chez nos voisins ?

– En France, le nombre des procédures disciplinaires est très inférieur à ce que l'on observe en Italie ou aux Etats-Unis, par exemple. Ce n'est pas une bonne chose. L'activité disciplinaire du CSM doit permettre de soulever des débats et de renforcer le sentiment que les juges ne sont pas un pouvoir arbitraire mais une autorité bornée, contrôlée, responsabilisée par une instance supérieure qui a pour but de garantir au justiciable l'unité, la cohérence et la qualité de la justice. Mais il faut pour cela que la procédure disciplinaire offre plus de garanties, notamment au regard de la convention européenne des droits de l'homme. »

Propos recueillis par Anne Chemin

Trois mille personnes défilent contre la diminution du nombre de visas accordés aux Algériens

Une centaine d'associations accusent le gouvernement de « non-assistance à personnes en danger »

Trois mille personnes ont manifesté, samedi 25 mars à Nantes, pour protester contre la diminution du nombre de visas accordés par les autorités françaises aux Algériens qui cherchent protection en France. Moins de 100 000 visas ont été délivrés en 1994, contre près de 300 000 en 1993 et 800 000 en 1989. Les associations ont dénoncé la politique du gouvernement, et les restrictions au droit d'asile.

NANTES
de notre correspondant

« Algérie, un visa, une vie. » Le mot d'ordre lancé par plus d'une centaine d'associations, de syndicats et de partis, en soutien aux démocrates algériens, a rassemblé plus de trois mille personnes, samedi 25 mars, devant les bâtiments du service des visas du ministère des affaires étrangères à Nantes. Venus de Bretagne, d'Ile-de-France, de Toulouse ou de Besançon, les manifestants ont défilé jusqu'à la préfecture sous des banderoles qui dénonçaient les lois Pasqua, les restrictions drastiques apportées à la délivrance de visas et au droit d'asile pour les Algériens.

Parmi eux se trouvaient le président de la Ligue des droits de l'homme, Mᵉ Henri Leclerc, le secrétaire général du MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples), Mouloud Aounit, le responsable de la LCR (Ligue communiste révolutionnaire) Alain Krivine et le philosophe Jacques Derrida. Tous avaient tenu à marquer leur solidarité *« avec tous ceux qui sont massacrés ». « Evitons de dresser un mur entre la France et l'Algérie »*, a notamment déclaré Mᵉ Leclerc, pour lequel *« la France doit prêter assistance à ceux qui sont menacés dans leur vie. Il n'y a pas de raison de ne pas accorder de visa »*.

1 500 DEMANDES PAR JOUR

Le collectif d'organisation de la manifestation n'avait pas choisi Nantes au hasard. C'est ici, dans le quartier de Breil-Malville, qu'a été délocalisée depuis plus d'un an la sous-direction de la circulation des étrangers, c'est-à-dire le service des visas, qui emploie huit cents agents.

Depuis les attentats anti-Français de l'été dernier en Algérie et la décision de fermer au public les trois consulats d'Alger, Oran et Annaba, c'est à Nantes que sont directement traitées les demandes de visa pour les ressortissants algériens (*Le Monde* du 3 février). Ouvert le 6 octobre 1994, le Bureau des visas Algérie (BVA) reçoit chaque jour entre entre 1 000 et 1 500 demandes venues d'Algérie. *« Seul le lieu d'instruction des demandes change*, avait alors expliqué le ministre des affaires étrangères, Alain Juppé, *mais le critère d'octroi des visas n'est pas modifié. »*

« PARCOURS DU COMBATTANT »

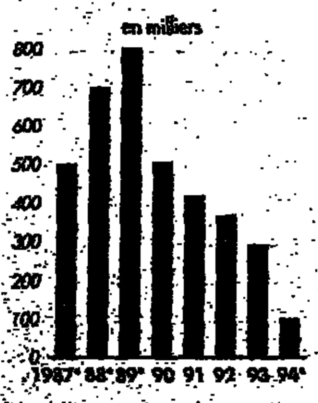
Pour les organisations de défense des droits de l'homme qui appelaient au rassemblement national de samedi, les faits démontrent le contraire : *« Les démarches sont devenues un vrai parcours du combattant*, expliquent-elles. *Neuf demandeurs sur dix échouent. Sur 1 200 demandes enregistrées chaque jour, 120 visas seulement sont accordés. En 1989, avant les violences, la France avait délivré 800 000 visas à des Algériens. En 1994, elle en a délivré 100 000 » (voir graphique ci-contre).*

Pour les manifestants, il est donc clair que *« les autorités françaises font tout pour dissuader et empêcher les citoyens algériens de venir en France »*. C'est pourquoi ils exigent la simplification des démarches, la justification des refus de visa, la reconnaissance du statut de réfugié pour les Algériennes et Algériens en danger qui le demandent, enfin l'arrêt de toute expulsion vers l'Algérie.

Dans son intervention, Zaia Belhamiti, la jeune présidente du collectif nantais de solidarité, s'est fait l'écho des veuves et des orphelines algériennes : *« Combien sont-elles ? 10 000, 15 000 ? qui souhaitent, même temporairement, échapper à la barbarie. La France*, a-t-elle dit, *leur répond par un barrage. Cela s'appelle de la non-assistance à personnes en danger. »*

Yves Decaens


Les visas délivrés aux Algériens par la France depuis 1987



Comme l'Algérie, les autres pays du Maghreb sont concernés par le resserrement de la politique des visas.

Les demandes sans réponse de Dalila Taleb

Invitée à se rendre en France par le collectif Urgence-Algérie, pour participer à la manifestation de samedi, la présidente de l'association algérienne Rassemblement action jeunesse (RAJ), Dalila Taleb, n'aura pas pu le faire, faute de visa. Toutes les démarches faites par l'association pour tenter d'entrer en contact avec les services consulaires ont échoué : *« Nous ne disposons que deux numéros de téléphone pour joindre l'ambassade. L'un ne répond jamais, l'autre sonne occupé en permanence »*, explique un des animateurs de RAJ.

Quant au dossier de demande de visa, adressé *« début février »* aux services de Nantes, il n'a *« jamais reçu de réponse, même négative ! »* Agée de vingt-huit ans, Dalila Taleb est une figure connue de la jeunesse algéroise. Femme, militante, elle se déplace sans voiture et sans escorte – malgré les intimidations. *« Pour obtenir un visa d'urgence, il faut pouvoir prouver qu'on est en danger de mort »*, dit l'un de ses camarades. *« Mais si l'on ne fait pas partie de la nomenklatura, danger de mort ou pas, on peut toujours attendre. »*

Manifestation de soutien aux écoles bretonnes Diwan

DEUX MILLE PERSONNES ont défilé, samedi 25 mars, à Quimper (Finistère), pour soutenir l'association Diwan, en redressement judiciaire depuis octobre 1993, et qui scolarise 1 100 élèves en langue bretonne. Cette manifestation intervient alors que le tribunal de grande instance de Quimper s'apprête à statuer, le 5 avril, sur le plan d'apurement de la dette de Diwan. L'ambiance de fête témoignait cependant de la confiance retrouvée du mouvement breton. Au mois de janvier, l'Etat avait annoncé qu'il abandonnait 80 % des sommes dues au titre des dettes fiscales. 500 000F manquaient encore pour boucher le trou. La région et les départements en ont pris en charge les deux tiers. Le ministre de l'éducation nationale, François Bayrou, avait profité d'une visite à Quimper, jeudi 23 mars, pour assurer qu'il prendrait en charge le tiers manquant. Reconnue comme « école sous contrat » en juillet 1994, Diwan devrait, en outre, voir les salaires de ses enseignants progressivement payés par l'État.

DÉPÊCHES

■ **AFFAIRES : GEC-Alsthom et les chemins de fer néerlandais** démentent tout versement de pots de vin, après les informations publiées samedi 25 mars dans *Libération*. Selon le quotidien, le juge Van Rumybecke aurait, lors de sa perquisition du 14 mars au siège de GEC-Alsthom (*Le Monde* du 16 mars), découvert deux versements suspects pour un total de 6,4 millions de francs. Une enveloppe liée à un marché de 600 millions de francs pour la livraison de locomotives aux chemins de fer hollandais. *« Aucun fonctionnaire ou homme politique néerlandais ni aucun responsable des chemins de fer néerlandais »* n'ont reçu de versement de sa part, affirme le groupe industriel.

■ **HLM : la gestion de l'office HLM des Hauts-de-Seine** sera au programme d'une séance extraordinaire du conseil général de ce département, qui devrait se tenir dans le courant du mois d'avril. Charles Pasqua, président du conseil général, a accepté, vendredi 24 mars, à la demande des élus communistes, de mettre cette question à l'ordre du jour de cette séance. L'Office HLM des Hauts-de-Seine fait l'objet d'une enquête, menée par deux juges de Créteil (Val-de-Marne), relative à des fausses factures susceptibles de dissimuler un financement occulte du RPR.

■ **JUSTICE : le PDG de la société de signalisation SEREL,** Francis Guillot, a été mis en examen et écroué au centre pénitentiaire de Fresnes (Val-de-Marne), samedi 25 mars, dans le cadre de l'instruction sur l'affaire des fausses factures dans le secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP) en Ile-de-France (*Le Monde* du 23 mars). M. Guillot, déjà mis en cause à Nice dans le cadre de l'affaire Médecin, est soupçonné d'avoir commis un abus de biens sociaux pour un montant de près de 1 million de francs. Son adjoint, Jim Laprévotte, poursuivi dans cette même affaire du BTP, a aussi été mis en examen et incarcéré à Bois-d'Arcy (Yvelines).

■ **AGRESSION : un adolescent de dix-sept ans**, soupçonné d'avoir poignardé un collégien de quinze ans à la sortie du collège de Corbas (Rhône), a été mis en examen pour *« tentative d'homicide »* et écroué. L'agression avait eu lieu, mercredi 24 mars, à la suite d'un incident à propos d'une jeune fille. La victime avait refusé de renseigner quatre adolescents qui en cherchaient un cinquième.

■ **MÉDECINE : un faux assistant-médecin allemand,** sous contrat depuis le mois de mai 1994 à l'hôpital de Sarreguemines (Moselle), a été démasqué après avoir demandé à changer de service, a annoncé, samedi 24 mars, la direction de l'établissement. Reconnu *« intelligent et travailleur »*, apprécié des malades, Mickaël Class, âgé d'une trentaine d'années, avait déjà travaillé à Forbach et à Metz. En vérifiant ses attestations de stage, l'hôpital a découvert qu'il était recherché en Allemagne pour falsification de son « diplôme » de médecine. La direction de l'hôpital a porté plainte. Le faux médecin a disparu.

■ **SOMPORT : six associations d'habitants de la vallée d'Aspe** ont publié un communiqué, dimanche 26 mars, demandant à François Bayrou, président du conseil général des Pyrénées-Atlantiques et ministre de l'éducation nationale, de suspendre les travaux du tunnel du Somport. A Paris, la veille, un collectif d'associations avait tenu un meeting avec Eric Petetin, chef de file des opposants au tunnel, et la candidate des Verts à l'élection présidentielle, Dominique Voynet.

Opération « Nettoyage de printemps »

L'OPÉRATION « Nettoyage de printemps », menée, samedi 25 et dimanche 26 mars, à l'initiative du ministère de l'environnement, a suscité une grande variété d'actions locales. Cette campagne, inspirée de l'opération australienne *« Clean the world »* (nettoyer le monde), a permis aux associations françaises de ratisser des plages, de nettoyer des rivières et de débarrasser des forêts de leurs décharges sauvages. Des plongeurs ont inspecté des fonds de calanques, des spéléologues ont vidé des gouffres de leurs déchets. Le ministre de l'environnement, Michel Barnier, qui a assisté, samedi, au nettoyage de la Seine à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine), a souhaité que *« le respect de l'environnement devienne un réflexe civique permanent »*, ce qui rendrait les paysages plus avenants et permettrait de créer des *« emplois verts de proximité »*.

L'association Droit au logement occupe un nouvel immeuble à Paris

Une centaine de personnes sans-abri et mal-logées ont été installées boulevard Malesherbes

L'association Droit au logement (DAL) a procédé, dimanche 26 mars, à l'occupation d'un immeuble vide à Paris pour réclamer l'application de *« la loi sur les réquisitions »*. Une centaine de « bénéficiaires » ont été installés dans le bâtiment situé au 37, boulevard Malesherbes, dans le 8e arrondissement, appartenant à la Société parisienne immobilière de participation (SPIP), liée à une filiale du GAN.

VINGT-TROIS FAMILLES, en majorité africaines et maghrébines, avec quelque soixante-quinze enfants, et vingt-cinq jeunes Français de moins de vingt-cinq ans sans ressources, dont trois couples, ont été installés, dimanche 26 mars, dans cet immeuble haussmannien de six étages (dont le dernier pourvu de chambres de bonnes), à deux pas de la place Saint-Augustin, à Paris.

Ce bâtiment de belle apparence comporte plusieurs dizaines de bureaux – *dont un seul est encore en activité* – et de logements, pour la plupart spacieux et en bon état. Selon l'association Droit au logement, il avait commencé à être vidé de ses occupants il y a cinq ans et son dernier locataire privé est parti il y a quelques mois.

L'opération s'est déroulée sans incident. Le dispositif policier, relativement important, mis en place dans l'après-midi, est resté discret, à l'inverse de ce qui s'était passé le dernier week-end de janvier rue du Dragon (*Le Monde* du 31 janvier).

SYMBOLE

L'association présidée par Jean-Baptiste Eyraud a maintenant une technique éprouvée : repérage d'un immeuble vacant, préparation du « coup de force » pendant plusieurs semaines et, dans le plus grand secret, convocation, peu de temps avant le jour J, des familles, des personnalités et de la presse, rassemblement « officiel » place du Châtelet et parcours-diversion avant d'arriver à destination au pas de course.

Dimanche, plus de huit cents personnes se sont ainsi retrouvées devant le 37, boulevard Malesherbes, dont les professeurs Albert Jacquard et Léon Schwarzenberg, Mgr Jacques Gaillot (tous trois coprésidents de l'association Droits devant, création socio-culturelle de DAL) et les comédiens Miou-Miou et Lambert Wilson. L'interprète des *Valseuses* participait pour la première fois à ce genre d'action, tandis que Lambert Wilson est sensibilisé à la cause des sans-logis depuis qu'il a incarné l'abbé Pierre dans *Hiver 54*.

Depuis le mois de mai 1994, quatre immeubles vacants ont été, de la même façon, *« autoréquisitionnés »* par DAL : ceux de la Banque de France, rue Béranger (3e), de Gaz de France, rue Condorcet (9e), et de deux groupes immobiliers, la Copra, rue du Moulin-de-la-Pointe (13e), et la Cogedim, rue du Dragon (6e).

Les deux premiers ont été libérés, après que la Banque de France et Gaz de France ont accepté de reloger les familles dans des locaux qu'ils possèdent en banlieue.

DAL, qui ne vise que des bâtiments appartenant à des institutions ou à de grosses sociétés, ne réclame pas de rester dans les lieux occupés, même s'il a tendance, aujourd'hui, à vouloir « s'implanter » dans les beaux quartiers (la Madeleine après Saint-Germain-des-Prés). *« Les familles*, souligne Jean-Baptiste Eyraud, *ne souhaitent pas du tout demeurer dans l'illégalité. Elles viennent de foyers et hôtels vétustes ou de taudis et elles veulent être normalement logées et payer un loyer. »* Pour avoir vécu dans des lieux insalubres, un certain nombre d'enfants sont atteints de saturnisme.

Des négociations devraient rapidement s'ouvrir entre DAL et la Société parisienne immobilière de participation (SPIP). Un représentant du GAN est accouru, dimanche après-midi, boulevard Malesherbes. Cette occupation est en effet hautement symbolique, après l'annonce, la veille (*Le Monde* daté 26-27 mars), de la recapitalisation, à hauteur de 2 milliards de francs, du GAN par l'Etat. *« Au lieu d'éponger les pertes financières du Crédit Lyonnais, du GAN, etc.*, avait beau jeu de dire le président de DAL, *l'Etat ferait mieux de transformer ces financements en loyers publics. »*

EMBARRAS GOUVERNEMENTAL

Dans ces affaires d'occupations (illégales) d'immeubles, le gouvernement est embarrassé, maniant la carotte à Paris et le bâton à Toulouse, où, le dimanche 19 mars, les CRS sont intervenus sans ménagement.

Cet embarras n'est pas seulement dû au désaveu croissant de l'opinion publique face au scandale des bureaux et logements laissés vides, et à la mobilisation de plus en plus grande de personnalités connues (dont des artistes) ou à la période électorale.

Cette gêne a aussi des origines juridiques, sur lesquelles s'appuie fortement DAL. L'ordonnance de 1945 sur les réquisitions est aujourd'hui remise en vigueur, ne serait-ce que par le maire de Paris. Surtout l'arrêt de la cour d'appel de Paris du 17 septembre 1993, instaurant la notion de *« squat par nécessité »*, fait désormais jurisprudence. Une situation que le prochain gouvernement devra mettre à plat.

Michel Castaing

Jacques Chirac écrit à l'abbé Pierre

Jacques Chirac, en sa qualité de maire de Paris, a adressé, vendredi 24 mars, une lettre – qui n'a pas encore été rendue publique – à l'abbé Pierre. Après avoir rappelé des réalisations de la Ville en matière de logement social, M. Chirac indique que quatre-vingt-huit logements, dont la réhabilitation est en cours de finition, vont être livrés en avril-mai, permettant d'installer deux cent trente personnes. Cette opération entre dans le dispositif de l'ordonnance de 1945, que le maire de Paris a décidé de réappliquer en décembre dernier, après l'occupation, par DAL, de l'immeuble de la Cogedim, rue du Dragon, et le nouveau cri de colère de l'abbé Pierre contre *« le scandale »* des locaux vides.

D'autres tranches de logements seront programmées. Dans sa lettre au fondateur des communautés Emmaüs, Jacques Chirac souligne que le recours à l'ordonnance de 1945 *« n'est pas une solution à lui seul »*, mais qu'il favorise *« la nécessité de maintenir, à l'égard de chacun, le pacte social aujourd'hui fragilisé »*.

La peur du chômage freine l'achat de logements

Selon un sondage, un ménage sur deux souhaite devenir propriétaire mais seul un sur trois a l'intention de le faire

LES FRANÇAIS souhaitent-ils toujours autant être propriétaires de leur logement ? A l'automne dernier, dans sa traditionnelle enquête consacrée au secteur, l'Insee *constatait un coup de frein* dans les intentions d'achat des ménages, sans que l'on sache vraiment s'il s'agissait d'un renoncement sous contrainte ou de la fin d'un grand mythe collectif (*Le Monde* du 12 octobre 1994). Depuis cette date, la question agite les milieux professionnels, confrontés depuis trois ans à une crise d'une rare gravité. Cinq d'entre elles – la Confédération nationale des administrateurs de biens, le Conseil supérieur du notariat, la Fédération nationale de l'immobilier, la Fédération nationale du bâtiment et l'Union nationale de la propriété immobilière – ont donc commandé un sondage à l'Ipsos qui complète les constatations de l'Insee.

Cette enquête effectuée du 3 au 13 mars auprès de 1 250 personnes (*dont 102 propriétaires bailleurs*) montre que si 44 % des Français déclarent *« souhaiter »* devenir propriétaires (de leur résidence principale, secondaire ou d'un logement à louer), ils ne sont plus que 34 % à avoir réellement *« l'intention »* de le faire. Du rêve à la réalité, l'échantillon des candidats s'est donc déjà réduit de 10 points. Plus précisément, un Français sur quatre seulement déclare avoir l'intention d'acheter sa résidence principale, chiffre qui monte à 37 % chez les locataires (15 % pour les propriétaires). Les ménages penchent pour l'ancien alors que les bailleurs optent pour le neuf, attirés par les diverses facilités (fiscales) qui leurs sont faites.

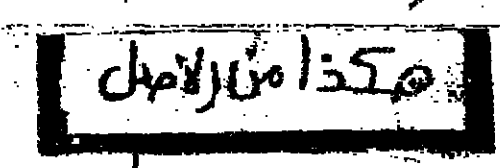
Le plus gros frein à la propriété ? La peur du chômage pour 53 % des candidats sérieux ! Mais, aussi, la cherté de l'argent puisqu'ils sont 37 % à citer *« les charges financières liées à l'emprunt »*. Par ailleurs, 37 % mettent en avant *« les charges, impôts et travaux liés à la possession et l'entretien d'un logement »*.

LE COÛT DES TRAVAUX

Les bailleurs mettent ce dernier argument en tête (48 % des réponses), devant *« les impôts sur le capital immobilier »* (43 %). Cette méfiance quant au coût véritable de la propriété est fondée : au cours des trois dernières années, 59 % des propriétaires occupants et 81 % des bailleurs déclarent avoir fait réaliser des travaux, les premiers majoritairement dans une maison individuelle ancienne, les seconds surtout dans des appartements anciens. Pour 54 % des propriétaires-occupants, ces travaux étaient inférieurs à 30 000 francs (44 % pour les bailleurs).

Ceux qui ne souhaitent pas acheter évoquent *« le risque d'endettement »* (21 % des réponses), devant la nécessité de stabilité (14 %) ou le coût de l'opération (14 %). Pour tous, la baisse des taux d'intérêt serait le meilleur moyen d'inciter les gens à devenir propriétaire (39 %), ainsi que l'introduction de souplesses dans le remboursement (23 %). Viennent ensuite les assurances-chômage (19 % en moyenne mais 25 % chez les locataires), une aide à l'apport personnel (19 %) et plus loin encore l'abaissement des droits de mutation (11 %).

F. V.



Ce bon docteur Hue

La campagne présidentielle a permis au secrétaire national du PCF d'imposer son style à défaut d'asseoir son autorité. Le successeur de Georges Marchais remplit des salles que les communistes n'osaient plus louer depuis quinze ans

« Pour d'autres, ce fut le couronnement de la reine Elizabeth. Chez nous, on a acheté la télé pour suivre la visite en France de Khrouchtchev »

GEORGES MARCHAIS l'avait bien dit, peu avant de passer la main : il lui fallait un successeur *« créatif, tant sur le plan de la mise en œuvre de notre politique que sur celui de la pratique »* ; un homme *« attaché au travail collectif »*, *« respectueux de la démocratie »*, et, par surcroît, *« modeste »*. Perdu, M. Marchais ! Car l'homme ne manque pas d'ambition, manifestement. *« Le candidat communiste est sympathique, il apparaît sincère... »* Voyons, qui parle ? Eh ! bien, Robert Hue de Robert Hue, secrétaire national du Parti communiste français, un soir, à Rennes, dans une salle omnisports, si vaste que la petite fédération du PCF d'Ille-et-Vilaine (neuf cents adhérents, au maximum) n'osait plus la louer depuis quinze ans.

C'est cela le changement. Chaque soir, le même scénario : une salle archi-comble, un micro-trottoir, diffusé sur écran géant, où des jeunes, souvent, racontent qu'ils sont venus là, juste *« pour voir »*. Avec une demi-heure de retard, le candidat entre en mêlée, tout en rondeurs, tout en sourires, sur la musique de *Human Nature*, orchestrée par Miles Davis, un Américain. Il espère *« transformer la sympathie en vote »*. Au fil des quelque soixante-dix meetings inscrits sur son calendrier de campagne, Robert Hue a appris à improviser un discours d'une heure, bon poids, où les mots se bousculent. Un rond a succédé à un carré, à la tête du PCF, mais M. Hue est un carré dans un rond.

Un autre jour, à Douarnenez, un marin pleure, victime de « l'Europe bleue », un vieux gaillard fragile sous sa casquette, et le candidat sait s'y prendre. Il fait pivoter l'ancien matelot, de telle sorte que celui-ci se trouve précisément face au journaliste de passage, puis dit : *« Ça fait mal, un marin qui pleure. »* C'est, peu après, à Quimper, cette vieille dame, dans son manteau de faux astrakan, à peine descendue de l'un de ces cars qui, partout, remplissent les salles des meetings : *« Je veux le voir, je veux le toucher. »* Dans la famille communiste, le secrétaire du Parti, si peu connu soit-il, c'est toujours le petit père du peuple.

Robert Hue le sait bien. Engagé dans l'élection la plus difficile qui soit pour le Parti communiste, il n'a qu'une obsession, les 6,76 % de suffrages récoltés par André Lajoinie en 1988, un score plancher qu'il doit à tout prix dépasser pour asseoir son autorité dans le parti et témoigner, avec son *« petit matelas de voix »*, que le changement promis peut être bénéfique. Lui-même, il est le pur produit d'une longue tradition familiale, rouge de père en fils, joliment rapportée par ce film de Jean-Jacques Zilbermann qui avait ému, voici un an, tant de « camarades ». *« Tout le monde n'a pas eu la chance d'avoir des parents communistes »* ; l'histoire, à la fois tendre et caricaturale, d'une famille de « prolos », au temps où « le Parti » était partout présent. *« J'ai adhéré pleinement à l'image de la Russie de Gagarine »*, confesse, en souriant, le secrétaire national du PCF, dans le saint des saints de la place du Colonel-Fabien, la salle à manger des dirigeants communistes. *« Pour d'autres, ce fut le couronnement de la reine Elizabeth ; chez nous, on a acheté la télé pour suivre la visite en France de Khrouchtchev »*, se moque-t-il.

SON grand-père, cheminot, était socialiste. Au congrès de Tours, en 1920, il a quitté « la vieille maison » avant de poser la sienne à Cormeilles, dans le Parisis, où M. Hue est né. Son père était maçon, militant du Secours rouge, interpellé dès septembre 1940 par les nazis, puis résistant et communiste. Son grand frère, André, a été le chauffeur de la délégation du GRP (Gouvernement révolutionnaire provisoire) conduite par Nguyen Thi Binh avant les accords de Paris du 27 janvier 1973 pour « la paix au Vietnam ». Sa sœur, Mireille, cadre de la fonction territoriale, est communiste. Edith, son épouse, infirmière, aussi. Mme Hue est d'origine juive polonaise. Plusieurs membres de sa famille sont morts dans les camps. Combattant au sein des Brigades internationales, en Espagne, son père a ensuite participé au débarquement de Provence.

C'est dire que M. Hue n'est pas tout à fait le fruit du hasard. Il porte un nom normand, « un nom de Viking ». La révolte, qu'il exprime aujourd'hui sur les tribunes, il l'a éprouvée en lui-même, d'abord. A sept ans, on le met sur un tatami. Il deviendra ceinture noire de judo. A seize ans, il adhère aux Jeunesses communistes. *« Mais je diffusais* L'Humanité *avant, avec mon père*, précise-t-il. *On habitait tout près des carrières Lambert. Je me souviens de la sueur des travailleurs immigrés qui descendaient là-dedans. C'est Le Pen qui a récupéré le magot. »* A seize ans, c'est Charonne, du nom d'une ordinaire station du métro parisien, du nom d'une manifestation contre les partisans de l'Algérie française, qui fit huit morts – huit morts de gauche –, écrabouillés contre les grilles de la station de métro. *« Charonne, j'y suis encore dans ma tête. Quand je suis rentré chez moi, mon père n'était pas là. J'ai eu peur. »*

A seize ans, c'est le collège – technique, parce qu'on n'a pas eu la chance, chez les Hue, d'avoir des parents plus « friqués ». *« Je voulais être médecin. J'ai pris des cours par correspondance pour devenir infirmier. Je me suis inscrit en fac de médecine. Puis j'ai tout arrêté, parce que je militais à fond. »* Arrive 68 : il lit les *Essais* de Montaigne. Edith et « Bob », comme on appelle parfois, au PCF, le « premier dirigeant », se retrouvent à l'Université nouvelle, rue de Rennes, à Paris, pour suivre, notamment, les cours d'économie et de philosophie, livrés par des professeurs communistes qui ne sont plus, aujourd'hui, véritablement dans la ligne.

Révolutionnaire, M. Hue ? Oui, mais façon classe ouvrière. Il n'aime guère ce monde, qui n'est pas de son monde, celui des habitués du boulevard Saint-Michel et de la rue Gay-Lussac, des jeunes gens mieux lotis que lui, qui brûlent des voitures. Dès 1964, il a suivi l'école élémentaire du parti, un jour par semaine, pendant cinq semaines. En 1967, c'est l'école fédérale, une semaine complète. En 1969, l'école centrale, un mois durant. En 1973, « l'école de quatre mois ». Pierre Blotin, ancien secrétaire de Jacques Duclos, en est le directeur. *« C'était dur, intense*, reconnaît M. Hue, *bien plus dur, je crois, que l'université. »* M. Blotin est aujourd'hui l'un des conseillers-maîtres du secrétaire national.

Entre-temps, un membre du « staff de Georges Marchais », José Alvarez, aujourd'hui décédé, a repéré le petit infirmier du Val-d'Oise. En 1971, M. Hue est propulsé aux postes-clefs de la propagande, puis de l'organisation au sein de la fédération du Val-d'Oise. Un vrai cursus d'apparatchik, même s'il s'en défend. Concernant le stalinisme et la situation dans les pays de l'Est, il reconnaît encore : *« Oh ! je n'étais pas le gars qui voyait clair avant les autres ! »* En 1977, il est élu, à trente ans, maire de Montigny-lès-Cormeilles, une commune de près de vingt mille habitants. C'est alors que survient « l'affaire ».

MONSIEUR le maire a connaissance d'un trafic de drogue, dans une cité. Il a quelques raisons d'être sensible à cette question, et Charles Fiterman n'a-t-il pas *« recommandé aux élus communistes de prendre à bras-le-corps le problème de la drogue »* ? En février 1981, il parraine une manifestation sous les fenêtres d'une famille de Marocains, soupçonnée d'alimenter le trafic. Racisme ? Il en parle aujourd'hui sans le moindre regret. *« La famille était marocaine. Les victimes du trafic étaient de petits Algériens. Ce n'était pas un problème d'immigration. Et je n'étais pas, comme on l'a prétendu, en service commandé. Mais, à ce moment-là, Georges Marchais était encore très haut dans les sondages. Les socialistes, relayés par les médias, se sont engouffrés dans cette affaire. J'ai eu le sentiment d'une injustice totale à notre égard. »*

C'est à cette époque, en tout cas, que remonte la première véritable rencontre entre Robert Hue et Georges Marchais. Le jeune maire de Montigny, un peu contraint et forcé, est recruté par Marcel Rosette, sénateur du Val-de-Marne et maire de Vitry-sur-Seine, pour participer à la direction de l'Association nationale des élus communistes et républicains (ANECR). Il y est remarqué par Madeleine Vincent, membre du bureau politique, chargée des collectivités locales. Dès lors, son ascension est très rapide : en 1987, il entre au comité central, et, dès 1990, au bureau politique. *« Je suis convaincu que c'est Madeleine Vincent qui m'a fait entrer au bureau politique, mais elle ne me l'a jamais dit »*, se souvient-il, témoignant du même coup du mystère persistant qui entoure les promotions ou les rétrogradations au sein de l'appareil communiste.

Trois années passent encore, et Georges Marchais, après de nombreuses consultations, lui propose, à la fin de 1993, de lui succéder. *« Je suis tombé de l'armoire »*, reconnaît-il. Des quatre ou cinq prétendants évoqués par la presse, il est, alors, le moins connu. Il insiste seulement pour faire valoir un parcours « atypique » au sein du PCF. *« Ah ! mais pour moi, Robert n'était pas un inconnu*, témoigne aujourd'hui M. Marchais. *Il s'en est particulièrement bien sorti à l'ANECR. Aujourd'hui, il mène une bonne campagne, dans le fond et dans la forme. Il est humain, il passe bien. Nous avons fait un bon choix. »*

Le 29 janvier 1994, au terme du vingt-huitième congrès du PCF, aussitôt son nom prononcé, des délégués bien informés sortent des pancartes préparées à l'avance : *« Bien bossé, super Marchais ! Bienvenue, super Hue ! »* Lui-même, il a ce lapsus, fameux : *« Non, je ne suis pas sous tutelle de personne. »* Il n'échappera plus désormais à ces sempiternelles questions : quel est son degré d'autonomie ? Quelle est la réalité du changement annoncé ?

Les refondateurs, les premiers, alimentent le doute. Ils commencent même à trouver un peu saumâtre l'image favorable du nouveau secrétaire national dans les médias. *« Mais enfin, la correction apportée sur le bilan des pays socialistes, l'analyse sur le retard pris en 1956, même Georges Marchais l'a dit depuis longtemps ! »*, s'emporte l'un d'eux. Le dernier numéro de *Futurs*, le bulletin des refondateurs, dénonce des *« artifices de campagne* [qui] *masquent la poursuite, voire l'accentuation, à l'intérieur du PCF, d'une lutte criminelle contre des maires dont on considère qu'il vaut mieux s'en débarrasser en leur faisant perdre leur ville »*.

« Robert Hue renvoie une image attractive. Mais quel crédit accorder à cet affichage, lorsqu'on observe la pratique concrète du Parti ? », s'interroge François Asensi, député de Seine-Saint-Denis. *« Si un simple changement d'image suffit à faire gagner un point ou deux dans les sondages, alors, nous sommes confortés dans notre analyse selon laquelle de réels changements, à tous les niveaux du parti, pourraient assurer une véritable remontée de l'influence communiste »*, ajoute Guy Hermier. En attendant, le député des Bouches-du-Rhône, comme d'autres élus contestataires, se heurte à un tir de barrage d'une partie de l'appareil dans la préparation des élections municipales.

Robert Hue, justement, n'est encore jamais intervenu pour arbitrer un conflit interne. *« Ce ne serait plus compris »*, estime-t-il. Mais surtout, le pourrait-il ? Même s'il prend soin, lui-même, de ne pas entretenir plus que nécessaire la polémique avec le candidat socialiste, sa proposition de « pacte unitaire pour le progrès », formulée depuis un an, et destinée à ouvrir la voie à « une union nouvelle », n'a toujours pas trouvé un début d'application.

TRANSFORMÉ en homme-sandwich du Parti communiste, Robert Hue n'a pas – pas encore ? – d'affidés au PCF. Ses collaborateurs directs travaillaient auparavant auprès de M. Marchais. *« C'est un vaillant »*, observe, malicieusement, Pierre Blotin. *« Son autorité, il l'a déjà gagnée, par ses initiatives, ses passages à la télévision*, assure un membre du comité national. *Quel que soit le résultat, personne ne pourra lui faire de reproches. »* Directeur de campagne et secrétaire chargé des fédérations, Jean-Claude Gayssot se frotte les mains en faisant le compte des nouvelles adhésions et de ces soutiens, parfois suprenants, apportés par le comédien Roger Hanin, beau-frère de François Mitterrand, l'écrivain Gilles Perrault, l'architecte Roland Castro.

A l'exception, sans doute, de Jean-Pierre Brard, maire de Montreuil et député de Seine-Saint-Denis, tous les élus contestataires vont finalement appeler à voter Robert Hue. Le candidat vise à *« apporter la démonstration que la stratégie fonctionne »*, ce qu'il appelle encore *« une pédagogie du fonctionnement »*. D'où ce *« discours d'attaque »* contre l'argent-roi, qu'il veut mobilisateur, même s'il n'en méconnaît pas les limites. *« C'est une étape, mais si je me contente de vouloir aménager le monde, il vaut mieux que ce soit le Parti socialiste qui le fasse. Moi, communiste, j'ai vocation à changer le monde. »* Ce rêve-là demeure une valeur sûre à ses yeux. *« Le communisme*, assure-t-il, *a de l'avenir. »*

Jean-Louis Saux

en son jardin ouvrier..

Chômage : équité ou solidarité ?

par Pierre-Alain Muet

L'ALCHIMIE du langage ne permet pas toujours d'échapper au conformisme intellectuel qui caractérise souvent les travaux des administrations économiques, même lorsqu'ils sont censés éclairer les chemins du futur. En déclinant à longueur de page et à tout propos le devoir « *d'équité* », le rapport *La France de l'an 2000* donne parfois l'impression de masquer sous la magie des mots des analyses étonnamment traditionnelles et qui, pour certaines, se trompent cruellement d'époque.

Qu'il s'agisse du chômage ou de la pérennité de l'Etat providence, aborder d'emblée les problèmes des cinq prochaines années en considérant la croissance comme une donnée assez largement exogène aux politiques économiques, c'est se condamner à traiter, comme nous l'avons trop souvent fait en Europe au cours des années 80, tous les problèmes à l'envers. La politique optimale se réduit alors le plus souvent à « *ne pas faire plus de bêtises que nos voisins* ». La théorie économique enseigne que cette approche, quoique parfaitement rationnelle au plan individuel, peut conduire à des situations catastrophiques au plan collectif. Entérinant notre incapacité à maintenir une croissance compatible avec le plein emploi, ce que nous propose le rapport Minc n'est en fait qu'une version plus « économique » des politiques de replâtrage dont les pays européens ont décliné tous les aspects au cours des années 80.

Vingt ans après le premier choc pétrolier, l'inflation a disparu. Mais, alors que les Etats-Unis et le Japon ne se sont jamais durablement éloignés du plein emploi, l'Union européenne est devenue une zone de chômage de masse. Pourquoi ? La réponse généralement apportée à cette question par la pensée dominante est simple : la France et l'Europe souffrent des rigidités du marché du travail. C'est oublier un peu vite qu'au cours de la période en question les pays européens – et tout particulièrement la France – ont fait des efforts considérables dans le domaine de la flexibilité, de la concurrence et de l'austérité salariale, sans qu'il en résulte d'effets significatifs sur l'emploi.

On répète à loisir qu'à croissance égale la France crée moins d'emplois que ses partenaires, sans se donner la peine de vérifier la pertinence de ce verdict. Certes, la croissance de la productivité du travail est plus faible aux Etats-Unis qu'en Europe, mais l'écart était beaucoup plus élevé dans les années 60, alors même que l'Europe connaissait un chômage très faible. Si l'Allemagne occidentale n'a pas connu une montée du chômage aussi massive qu'en France, c'est en raison d'une démographie beaucoup moins dynamique jusqu'au milieu des années 80, et d'une croissance supérieure d'un point à la croissance française de 1986 à 1991, alors que sa population active augmentait à nouveau du fait de l'immigration.

La vraie question est : pourquoi les pays européens n'ont-ils pu maintenir une croissance compatible avec le plein emploi ? Elle mérite d'être posée, car, au cours des années où l'Europe abandonnait les politiques d'expansion, les Etats-Unis ont massivement utilisé la politique budgétaire pour sortir de la récession au début des années 80 et tout aussi masssivement utilisé la politique monétaire pour retrouver le plein emploi après la dernière récession. En plagiant le Rapport sur *La France de l'an 2000*, on pourrait tout aussi bien dire que « *les politiques économiques ont fait délibérément en Europe le choix du chômage* ». Le terme délibéré serait correct s'il ne cachait en fait un problème plus fondamental et en quelque sorte institutionnel.

Une réduction importante et négociée du temps de travail permettra une utilisation plus intensive du capital et plus extensive du travail

Le chômage européen est en grande partie la conséquence de l'écart qui s'est creusé entre notre intégration économique et notre intégration politique. Pour ne pas remonter au déluge, c'est-à-dire quinze ans en arrière, il suffit de se pencher sur la dernière récession. Nous avons réussi ce prodige de transformer un choc potentiellement expansionniste – la réunification allemande – en choc déflationniste. Lorsqu'un Etat américain, frappé par un cyclone ou un tremblement de terre, est contraint d'investir massivement pour reconstruire son économie, le résultat est en général une forte expansion, non seulement dans l'Etat en question, mais aussi dans l'ensemble de l'Union. Car, d'une part, tous les Etats participent par l'intermédiaire du budget fédéral à sa reconstruction – de sorte qu'ils en partagent à la fois les coûts et les bénéfices – et, d'autre part, la politique monétaire de l'Union n'est pas décidée en fonction de la situation particulière de l'Etat, mais en fonction de l'intérêt général.

On voit bien que nous avons subi au cours de cette période les inconvénients de la rigidité des changes, sans bénéficier des avantages d'une véritable union économique et monétaire, c'est-à-dire l'expression concrète, à travers le budget et la monnaie, de la solidarité qu'impose une même communauté de destins. On aurait aimé qu'un groupe d'experts qui accorde une telle importance au rapport Standort Deutschland sur la compétitivité allemande – en oubliant au passage qu'une étude analogue avait été réalisée deux ans auparavant en France (*Made in France*, de D. Taddei et B. Coriat) – se penche tout aussi longuement sur le rapport Lamers de la CDU qui aborde avec une rare lucidité le problème du lien entre intégration monétaire et intégration politique. Eliminer d'un trait de plume la question du fédéralisme – au nom d'un débat « *dépassé* », comme aime à le proclamer le premier ministre –, c'est refuser d'engager une réflexion approfondie sur les niveaux adéquats de la décision publique : l'Union, l'Etat, la région, la commune. Qui peut croire aujourd'hui que l'on peut réaliser une union monétaire sans avancer simultanément dans la construction politique et démocratique de l'Europe ?

Depuis une dizaine d'années, en raison du poids du chômage sur les négociations salariales, la hausse du salaire réel est inférieure à celle de la productivité du travail. Cet écart, qui a permis initialement la désinflation, ne se traduit plus aujourd'hui par une réduction de l'inflation, mais par une déformation continue du partage de la valeur ajoutée au détriment des salaires.

Dans les années 80, cette déformation corrigeait la dégradation antérieure de la part des profits et favorisait la reprise de l'investissement. Mais, dans un contexte où l'investissement est autofinancé à plus de 120 % (NDLR : au moins 1,20 F en caisse pour chaque franc investi), son principal impact est de réduire la croissance de la consommation sans contrepartie du côté de l'investisssement. Or cette situation n'est pas seulement conjoncturelle ; si la croissance de la demande des ménages reste limitée par la faible progression de la masse salariale, le cycle d'investissement qui s'amorce se retournera rapidement sans susciter un cercle vertueux de croissance auto-entretenue.

Néfaste aujourd'hui sur la croissance économique, la rigueur salariale est inefficace sur le contenu en emplois de la croissance. En d'autres termes, le fonctionnement spontané du marché du travail ne fournit pas l'évolution qui serait souhaitable à l'échelle macroéconomique : une croissance équilibrée des salaires et des profits, non inflationniste et plus riche en emplois. Nous pourrions, là encore, nous inspirer utilement de l'exemple allemand. Nous avons emprunté à l'Allemagne l'indépendance de sa banque centrale en oubliant d'importer ce qui a fait la remarquable efficacité de l'économie allemande : son consensus social. Si les partenaires sociaux pouvaient s'accorder sur un objectif de croissance des salaires nominaux compatible à la fois avec une inflation à 2 % et des gains de pouvoir d'achat évoluant au même rythme que la productivité du travail, nous aurions fait un grand pas en avant dans la crédibilité d'une reprise équilibrée et non inflationniste.

*C'est aussi dans ce cadre contrac*tuel que devraient être examinées les mesures susceptibles de modifier réellement le contenu en emplois de la croissance. Parmi celles-ci, la plus efficace est une réduction importante et négociée du temps de travail qui permette d'utiliser plus intensivement le capital et plus extensivement le travail. Sans impulsion à l'échelle nationale, cette évolution, qui est sans doute la seule qui soit susceptible d'accroître de façon significative le contenu en emplois de la croissance, ne se développera jamais à une échelle compatible avec l'urgence de la situation.

Au fond, derrière les deux impératifs d'une réduction du chômage – croissance forte et augmentation du contenu en emplois de la croissance – se dessine un « maître mot ». Celui-ci n'est pas l'équité, mais la solidarité. Car la théorie économique enseigne aussi que, dans une situation de sous-emploi, la solidarité – c'est-à-dire la coopération – se conjugue parfaitement avec l'efficacité économique.

Pierre-Alain Muet *est professeur à l'Ecole polytechnique et directeur du département d'économétrie de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE).*

AU COURRIER DU « MONDE »

QUELLE PRIORITÉ ?

L'intitulé de l'article de Laurent Mauduit dans *Le Monde* du 28 février, « *Malgré une croissance forte, les déficits publics n'ont pas diminué* », m'a surpris par son sous-titre : « *La France est loin de satisfaire aux critères définis par le traité de Maastricht, ce qui rend aléatoire l'objectif de 1997 pour la monnaie unique et laisse peu de marge de manœuvre pour des actions de lutte contre le chômage* ».

Le constat est évidemment incontestable et éloquent. Mais la présentation de la situation de la France n'est pas faite en fonction des préocupations prioritaires des Français. Ce qui est choquant, ce n'est pas que le déficit des finances publiques se creuse malgré la croissance économique de 2,5 % en 1994, mais que le chômage perdure à son niveau de 1993 malgré l'enrichissement global du pays. Manifestement, les pouvoirs publics ont échoué dans leur objectif affiché de faire régresser le chômage et l'exclusion. Que l'Europe monétaire en soit quelque peu retardée, les Français ne s'en préocupent pas outre mesure. Ce qui intéresse d'abord et avant tout l'opinion, c'est la régression du chômage, surtout lorsque la production progresse !

Il y a donc bien un problème de répartition des richesses et des fruits de la croissance qui fait que l'on compte des millions d'exclus à côté d'un grand nombre de nantis.

Il y a encore un problème d'orientation de l'activité économique vers l'emploi qui dépend, pour une large part, de la construction européenne en cours et de son modèle économique.

L'évolution vers l'Europe sans frontières, c'est-à-dire vers un espace européen indéterminé régi par le laisser-faire, et le laisser-passer, c'est l'instauration progressive de la loi de la jungle et la régression de l'humanisme des Etats membres, eux-même menacés dans leurs identité et pérénnité.

La priorité de la lutte contre le chômage sur celle de l'équilibre des finances publiques me paraît admise par la majorité des Français, de même, la recherche du plein emploi en France est plus urgente que l'union monétaire. Qui plus est, l'objectif du plein emploi atteint, l'équilibre des comptes sociaux réalisé, l'union monétaire deviendrait plus accessible.

Guy Babdor
Paris

PLUSIEURS NOMS POUR UNE MONNAIE UNIQUE ?

L'un des obstacles psychologiques au passage à la monnaie unique européenne semble tenir à la disparition du nom de la monnaie nationale. Ainsi, les Allemands seraient, dit-on, traumatisés par la perspective de la disparition du deutsche mark ; il en va de même des Anglais et des Français.

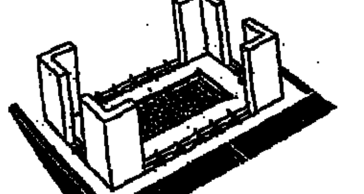
Il existe toutefois une solution très simple à ce problème : il suffit de faire du nom de la monnaie unique un... préfixe : elle s'appellerait officiellement l'« euro », mais rien n'empêcherait les Allemands de l'appeler « *euromark* » ou les Français « *eurofranc* », étant bien entendu qu'un euromark, un eurofranc et une eurolivre seraient une seule et même entité.

Dr Fouad Laroui
Amsterdam

هكذا من الأصل

CULTURE

LE MONDE / MARDI 28 MARS 1995



GRANDS TRAVAUX François Mitterrand devrait inaugurer, le 30 mars, le bâtiment de la Bibliothèque nationale de France (BNF), construit quai François-Mauriac, dans le 13e arrondissement à Paris. Le plus monumental – et le plus cher (7,8 milliards de francs) – des grands travaux présidentiels n'ouvrira au public que début 1997. ● LES QUATRE TOURS surplombant un cloître de verdure grand comme le Palais-Royal, ont été imaginées par l'architecte Dominique Perrault. ● LE BÂTIMENT contient, en fait, deux bibliothèques : l'une réservée aux chercheurs ; l'autre, en accès direct, destinée au grand public. La bibliothèque et son programme, qui ont beaucoup évolué en six ans, ont fait régulièrement l'objet de polémiques.

M. Mitterrand va inaugurer la Bibliothèque nationale de France

Jeudi 30 mars, le président de la République pourra parcourir les salles (vides) du bâtiment réalisé par l'architecte Dominique Perrault dans le 13e arrondissement de Paris. Par son coût, son ampleur, son ambition, il s'agit de la réalisation la plus monumentale du double septennat

LA BIBLIOTHÈQUE nationale de France est non seulement le plus monumental des grands travaux du double septennat mitterrandien, mais elle reste le plus complexe à analyser. Et à décrire. Se fier à sa simplicité formelle – quatre tours en forme de livre ouvert installées à chaque angle d'un cloître de jardins – serait perdre de vue une dynamique, un ensemble de forces et de réactions qui auront eu pour résultat la réalisation, contre vents et marées, de l'oeuvre majeure de Dominique Perrault, un architecte surdoué qui, au moment du concours, ne s'était fait remarquer que par une école à Marne-la-Vallée, l'Ecole supérieure d'ingénieurs en électronique et électrotechnique (ESIEE).

La Bibliothèque de France est arrivée tard dans les décisions présidentielles, alors qu'elle correspondait au plus criant des besoins pour l'avenir de la culture française. Pendant des années, les malheureux habitués de la vieille Bibliothèque nationale ont constaté la lente asphyxie de leur maison.

Jusqu'au jour « J », les tours ont fait scandale : trop carrées, trop grises, trop ternes, trop proches de la Seine

Lorsque, un beau jour de 1988, la décision est venue, présidentielle, c'est-à-dire souveraine, la Bibliothèque de France, désormais Bibliothèque nationale de France (BNF), se mit, comme pour faire écho à son surnom de TGB (Très Grande Bibliothèque), à avancer au rythme du TGV. C'est que la BNF aura eu aussi la chance d'être le dernier des grands travaux d'Emile Biasini, secrétaire d'Etat d'origine gaullienne, que François Mitterrand a mis en place pour que tout soit achevé dans les temps et dans les coûts fixés. Mais la naissance tardive de la BNF aura eu des conséquences annexes. Son surnom d'abord – TGB –, inspiré aux médias par le caractère récurrent de l'adjectif grand (de la Grande Arche au Grand Louvre), expression préférée des mégalomanes.

Le projet Perrault – ou plutôt, au stade initial du concours, le projet Mitterrand – restera difficile à comprendre en raison notamment de carences de communication. Perçu comme surdimensionné, il fut l'objet d'une dérision aussi naturelle que populaire. Le scepticisme latent nous conduisit, comme habitués de la vieille BN, à soutenir coûte que coûte le projet Tolbiac dans son essence, et bon gré mal gré le projet Perrault. Les mésaventures du Grand Louvre, les difficultés budgétaires, les cris d'intellectuels mal informés, les conflits de personnes, les avis d'experts supposés, tout faisait craindre le report à des jours incertains d'une réalisation essentielle.

Il y avait bien des réserves initiales, mais elles n'étaient pas d'ordre architectural. Comment ne pas adhérer au choix du jury, le seul qui laissât sa chance à l'espace de la ville ? A l'inverse de ses concurrents qui, comme pour la British Library de Londres, ont proposé des objets compacts, Perrault a imaginé une bibliothèque éclatée, largement ouverte jusqu'à libérer l'équivalent du jardin du Palais-Royal en son coeur, mais dominée par quatre tours d'angle qui ont pour elles leur forme de livre à demi ouvert. Cela semble légitimer le choix d'un jury tenté par les symboles et laisse supposer qu'un tel symbole ne peut être que le fruit d'une sorte de puérilité. En fait, le jury s'est simplement inscrit dans la foulée du style Mitterrand, décrit comme anguleux, froid et glacé ; en un mot : pharaonique. Mais c'est ici le tombeau de Néfertiti qui inspire le caractère rythmé et longiligne de l'édifice, là ou Kheops a marqué l'architecture de la cour Napoléon : une pyramide de verre dessinée par Peï.

Puérilité ? C'était sans compter avec Dominique Perrault. L'architecte, malgré son jeune âge (quarante-deux ans), et peut-être grâce à cela, était l'un des très rares à pouvoir mener à son terme une telle aventure. Et les quatre tours sont bien là, truffées de livres, quand les bureaux sont relégués dans les premiers niveaux. Jusqu'au jour J de l'inauguration, les tours ont fait scandale : trop carrées, trop grises, trop ternes, trop proches de la Seine pour ne pas violenter la ville, trop éloignées de la triste forêt des gratte-ciel du quartier Italie, pour que joue le contraste entre leur perfection forcée et le « bâclage » de ce fond du treizième arrondissement. Ces tours, assimilées par le public à l'ensemble de l'ouvrage, pourraient connaître une fortune semblable à celle de la pyramide de Peï, qui, après avoir cristallisé la colère, est devenue, abusivement d'ailleurs, le symbole de l'ensemble du musée. Mais les tours mettront plus de temps à se faire accepter. La BNF ne trouvera en effet sa signification urbaine que lorsque le quartier Tolbiac aura adopté sa forme définitive. De même, la qualité du rapport à la Seine implique que soit achevé le projet initial, en particulier la passerelle qui doit relier l'édifice au parc de Bercy. Par ailleurs, la décision de ne pas déplacer la gare d'Austerlitz vers Ivry – choix que nous persistons à juger stupide – interdit à la bibliothèque toute possibilité de s'inscrire un jour au cœur d'un véritable quartier.

Dominique Perrault est de cette espèce d'architectes, peut-être nouvelle, en tout cas exceptionnelle, qui semble maîtriser le détail de ses projets à l'instant même où

Les deux niveaux, bibliothèque des chercheurs et bibliothèque publique, circulent autour de ce parc que personne ne pourra fouler

ils sont conçus. Le corollaire est que l'édifice reste difficilement compréhensible avant l'heure de l'inauguration et qu'il se révèle au moment où les derniers détails en sont achevés. Les chercheurs s'y sont pourtant ralliés, après avoir été *in fine* associés au projet. Mais, à l'évidence, il faudra attendre le jour où l'édifice entrera en fonction pour que les jugements se fondent sur la réalité et non sur les préjugés.

Car la réalité de cette bibliothèque sera vraisemblablement double, ou même triple. Il y aura les aspects strictement positifs et, parions-le, enthousiasmants pour le public. Certes, les quatre tours sont appelées à rester dans un rapport confusionnel avec le déplorable Himalaya de sommets mal finis qui caractérise l'horizon du treizième arrondissement. Mais leur luminosité, le dialogue de la façade de verre et des volets intérieurs, celui des tours avec l'esplanade de bois, seront du plus bel effet pour qui découvrira cet Eldorado du livre, même si l'on est loin de la discrétion trouvée par la Bibliothèque de Londres, en cours d'achèvement, près de la gare Saint-Pancras.

Issues d'une conception en apparence fonctionnaliste, et qui rappelle même un fragment du plan Voisin de Le Corbusier pour Paris en 1925 (des tours au centre de la ville), les quatre tours obéissent à une logique trompeuse, en tout cas sans aucun rapport avec les vieux dogmes. Elles ne sont que le couronnement, le signal d'une réalité autre, celle du bâtiment que fréquenteront les lecteurs et qui s'inscrit autour de ce jardin central qui évoque le vieux Palais-Royal. Un véritable trompe-l'oeil que cette forêt tant elle fait oublier la réalité des niveaux, met sens dessus dessous la notion de sous-sol. Les deux niveaux – bibliothèque des chercheurs et bibliothèque publique – circulent autour de ce parc que personne ne pourra fouler. Le niveau supérieur bénéficie également de deux « rues » qui sont deux leurres quant à leur niveau réel. Mais ces fantasmagories ont été étudiées au quart de poil pour ne pas être perceptibles et disparaître dans ce qu'on peut appeler la méthodologie poétique du système Perrault.

A la maîtrise du fonctionnement, à une circulation riche en espaces spectaculaires comme en recoins intimes répond un soin inégalé dans la recherche de matériaux. Etonnant dialogue des volumes et des matières : Dominique Perrault a l'art de tresser l'acier, de jouer des contrastes entre le métal, le bois, le verre, la lumière... Il joue d'une gamme infinie de volumes, depuis le confidentiel jusqu'au vertigineux. Aux grandes vagues d'acier traité qui deviendront les vecteurs de reflets multiples répondront la chaleur du bois omniprésent et celle d'une moquette dont le rouge sombre et l'épaisseur mesurée seront les gages de cette chaleur qui doit être, pense-t-on, le fait de toute bibliothèque.

Les chercheurs ont droit à un espace réservé donnant sur le fameux fragment de forêt, quintessence de Fontainebleau, quand le grand public, qui n'a accès qu'aux étages supérieurs, se voit interdire la vue sur ce jardin de pins, sauf à gagner une allée-reposoir séparée des salles de lecture par une cloison. On ne peut cumuler étude et contemplation végétale. Un petit rien sadique, peut-être traditionnel de la conception des bibliothèques, où les chercheurs sont usuellement protégés de la distraction, comme si une voisine de table était moins troublante qu'un arbre, un moineau ou un écureuil gris.

Un petit rien sadique qui conduit à s'interroger non plus sur l'architecture mais sur l'image que se fait la société de ses chercheurs : des érudits infantilisés, placés entre l'école maternelle cruelle et une situation monastique autoritaire. Ainsi, la bibliothèque de Perrault, associant le volontarisme du jeune architecte, la mise au pas forcé des lecteurs, la sacralisation du livre au-delà de ce que Jorge Luis Borges aurait lui même rêvé, apparaît comme l'un des projets les plus radicaux, les plus aboutis de cette fin du deuxième millénaire.

Frédéric Edelmann

Enterrer les hommes, élever les livres

LA PRINCIPALE RÉSERVE que l'on peut opposer au projet de Dominique Perrault est l'utilisation des quatre tours comme magasin pour les livres. Une réserve qui n'est pas motivée par la crainte d'un incendie ou d'une de ces catastrophes que les adversaires du projet s'amusent à imaginer. Et n'est pas, non plus, liée au prix coûteux du système de triple paroi dans les étages des tours, le verre laissant apercevoir les hauts panneaux de bois qui, eux-mêmes, dissimulent les caissons hermétiques des magasins. Pour le vieil habitué de la BN de la rue Richelieu, il s'agit simplement d'un projet absurde.

La pensée générale se résume ainsi : pourquoi installer les livres dans les tours, où la vue et la lumière laissent plutôt suggérer la présence des hommes, et pourquoi enterrer les hommes dans des espaces où les livres, dans la tradition de l'architecture des bibliothèques, auraient trouvé l'ombre et la protection nécessaires ?

L'idée, apparemment stupide, se justifie : ne pouvant creuser à l'infini dans les sous-sols qui bordent la Seine, se refusant à faire un « mastaba » de milliers de mètres carrés, l'architecte a imaginé ces tours comme quatre silos dont les grains seraient les livres appelés à rejoindre les lecteurs à leurs places respectives.

Il est pourtant difficile d'admettre que ces quatre bâtiments de près de 80 mètres de haut, les seuls qui soient véritablement visibles dans la ville, n'accueillent que du stockage de livres et des bureaux, et non des fonctions complémentaires de l'activité intellectuelle des chercheurs. Ce débat prouve que la bibliothèque n'a pas été pensée avec l'ampleur qu'elle méritait : les fonctions de recherche, de consultation, de colloques restent trop proches de la vieille BN et en deçà d'une ambition européenne.

F. E.

COMMENTAIRE

L'ULTIME RÊVE DU PRÉSIDENT

Quelques semaines avant de quitter l'Elysée, le président de la République pourra parcourir les salles achevées – mais vides – du plus colossal de ses « *grands travaux* ». Sans aucun doute, celui qui lui tient le plus à cœur. Comme presque tous les projets mitterrandiens, il aura déchaîné critiques et polémiques, aujourd'hui en passe d'être oubliées.

On retiendra que cet établissement aura finalement été construit en un temps record : moins de dix ans entre son annonce (juillet 1988) et l'entrée du premier lecteur (printemps 1997). Quand la nouvelle British Library de Londres attend toujours la fin de ses travaux entammés depuis vingt ans.

Les batailles qui ont accompagné l'élaboration de la BNF pouvaient-elles être évitées ? Sans doute. Elle se sont nourries de maladresses initiales, aggravées par l'existence d'un « *domaine réservé* » propre aux grands travaux, pratique ici particulièrement néfaste.

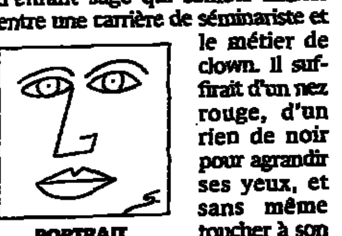
Rien ne justifiait en effet que le programme d'un tel établissement soit bouclé en quelques mois, que le monde de la recherche et la Bibliothèque nationale n'y soient pas associés dès le départ, que la nomination à sa tête de Dominique Jamet, personnalité brillante, est apparue comme relevant plus du remerciement que de la compétence.

Ces erreurs, et la trop grande révérence accordée à l'amateurisme « *éclairé* » de l'Elysée, ont fatalement conduit à des dérapages, des volte-face, des incertitudes, qui ont engendré une cascade de réactions négatives, souvent excessives, voire imméritées, et qui semblent maintenant dérisoires.

Cela n'a pas empêché au lourd convoi de la TGB de s'ébranler dans la bonne direction. Il est désormais sur les rails. Reste à financer son fonctionnement, qui devrait absorber à lui seul près de 10 % du budget de la culture.

E. de. R.

Le parcours boulimique de l'architecte Dominique Perrault



PORTRAIT

ON LUI DONNERAIT le Bon Dieu sans confession, avec sa tête d'enfant sage qui semble hésiter entre une carrière de séminariste et le métier de clown. Il suffirait d'un nez rouge, d'un rien de noir pour agrandir ses yeux, et sans même toucher à son sourire, on obtient une de ces têtes que les enfants adorent et qui semblent se jouer du sérieux des adultes. Dominique Perrault, pourtant, est l'architecte de la Bibliothèque nationale de France (BNF). Et s'il sait faire le grand écart entre la part technicienne et la part poétique, inventive, parfois ludique que demande aussi ce métier ; c'est un homme sérieux et exigeant. Au soin porté à chaque détail de ses œuvres, on pourrait même le trouver maniaque si, par ailleurs, il ne manifestait une solide maîtrise d'un atelier auquel il sait exactement ce qu'il doit déléguer pour que tout soit achevé à son heure.

Né en 1953, à Clermont-Ferrand, Dominique Perrault obtient son premier diplôme, celui d'architecte, à Paris en 1978. Il se dote, en 1979, d'un certificat d'urbanisme, puis d'un DEA d'histoire. Il crée son agence – année prémonitoire – en 1981. Il cumule alors les récompenses traditionnelles du jeune architecte. Sa biographie va ainsi tambour battant, jusqu'en 1993, où il voit couronné un commencement de carrière somptueux par le Grand Prix national d'architecture en 1987. Un jury plus prudent aurait peut-être attendu l'achèvement de la BNF, concours remporté en 1989, livré comme prévu cette année. Lucidité ou imprudence ? Il était en effet de bon ton, à cette époque, de mépriser le chantier. En fait, Dominique Perrault voyait récompensée une oeuvre dont la palette était déjà diverse malgré le nombre limité des bâtiments réalisés. C'est d'abord une école d'ingénieurs, l'ESIEE de Marne-la-Vallée, qui l'a fait connaître. Une structure à la fois compacte et urbaine, solitaire mais accueillante, poussant à son paroxysme les images futuristes et maintes fois rabâchées ailleurs de l'aile d'avion, de la disposition en peigne, de la rue intérieure.

EFFICACE, PERSPICACE

L'Hôtel industriel Berlier, à Paris, conçu deux ans plus tard, adoptait au contraire la forme stricte d'un parallélépipède qui, sans sa qualité de détails, de matières, sans son arachnéenne liberté, aurait été vite relégué au rang de banale barre. Ce bâtiment en lisière d'Ivry-sur-Seine, où il installera presque aussitôt son agence et les ingénieurs de la future BNF, obtient l'Equerre d'argent, qui est à un édifice ce que le Grand Prix est à l'individu.

On retrouve un Perrault baroque mais toujours efficace, perspicace, dans l'usine de traitements des eaux d'Ivry, réalisation plus confidentielle qui montre pourtant que l'utilisation maîtrisée des courbures, les liens, la recherche d'un vocabulaire spécifique à chaque type de structure, peuvent échapper à la gratuité fantaisiste de ce qu'on a pu appeler le style Zorglub, du nom d'un héros maléfique et mégalo d'une des aventures de la bande dessinée *Spirou et Fantasio*. Pour Usinor-Sacilor, c'est encore une nouvelle démarche : l'architecte adjoint un centre de conférences à une demeure du siècle passé qui, sans ostentation, acquiert le statut d'une sorte de château fort au coeur d'un lac.

Là où Jean Nouvel pousse jusqu'à la rupture le principe d'une inventivité renouvelée, plaçant sa signature dans la certitude du génie plutôt que dans la constance d'un style, Dominique Perrault, lui, tout en jouant d'une capacité d'invention égale, mise sur la poésie plutôt que sur la provocation, sur l'émotion retenue plutôt que sur l'insolence. On le voit bien, lorsqu'il gagne le concours pour le vélodrome et la piscine d'un hypothétique Berlin olympique. Les structures sont là, puissantes, et trouvent une étrange légitimité dans les rangées de pommiers en masse, enracinés autour de l'édifice.

FANTASQUE MAIS ORGANISÉ

Dominique Perrault poursuit cet itinéraire fécond, fantasque mais organisé, avec, notamment, sa femme Aude et Gaëlle Lauriot-Prévost, ainsi qu'un groupe de « grosses têtes » capable de faire prendre corps structurellement, techniquement, à des concepts qui pourraient sembler aux limites du réalisable. La ville de Bordeaux lui a confié le projet d'aménagement des deux rives de la Garonne. Où se place la modernité ? Dans sa manière un peu crâneuse de dessiner des axes et des tensions avec des tendeurs de vélo barrant son schéma d'urbanisme ? Peut-être, si cela aide à faire passer le message d'un projet qui semble surtout de bon sens, qui s'organise dans le temps sans que tout soit figé par une mégalomanie dévastatrice comme cela s'est vu, il y a peu, à Lille. Nantes, également, lui a confié la réflexion sur l'aménagement de l'île Sainte-Anne.

Tout cela, pourtant, laisse à Dominique Perrault une bonne marge de manoeuvre : on ne sort pas la construction de la Bibliothèque nationale de France en cinq ans sans une rare capacité d'organisation et une boulimie de travail. En revanche, il a adopté le parti de la sagesse en ne participant pas au concours du Grand Stade de Saint-Denis après avoir été l'un des favoris du concours pour le même stade, à Melun-Sénart.

F. E.

La Bibliothèque nationale de France

1 Les quatre tours (80 m de hauteur) comportent chacune 7 étages de bureaux (en bas) et 11 étages de magasins (en haut) où seront stockés 40 % des livres de la BNF.

2 Le jardin de 12 000 m², planté de 250 arbres, majoritairement des pins, sera fermé au public. Seuls les jardiniers y auront accès. Et les lecteurs en cas d'alerte : il servira alors de sas d'évacuation.

3 Le socle du bâtiment forme une esplanade de 60 000 m². Elle est recouverte d'un bois exotique, l'ipé. Côté Seine, elle se termine par des emmarchements. Une passerelle la reliera au parc de Bercy, rive droite.

4 Aire de circulation souterraine pour les livraisons.

5 Magasins situés dans le socle où seront stockés 60 % des livres. L'ensemble des magasins devraient être saturés autour de l'année 2050. Une partie des parkings pourrait être transformée en magasins pour gagner des espaces de stockage.

Ce qui reste à la BN, ce qui part à Tolbiac

IL FAUDRA douze à dix-huit mois pour déménager tous les livres (10 à 12 millions de volumes) de la BN à la BNF. Rejoindront également le quartier Tolbiac les 350 000 titres de périodiques venus de Versailles et 1 million de documents sonores (disques, cassettes, etc.).

La noria des camions commencera de six à huit mois avant la date fatidique (déterminée à l'automne prochain en fonction de l'avancement de l'informatique) et s'achèvera huit à dix mois après. Ce déménagement pertubera les lecteurs puisque avant l'ouverture de Tolbiac les ouvrages seront demandés à partir de la rue de Richelieu et rapatriés rive droite pour être communiqués. Après l'ouverture ils seront communiqués à Tolbiac et ceux qui resteront encore à Richelieu feront à leur tour la navette.

Pendant les quatre semaines qui précéderont l'ouverture de Tolbiac, les lecteurs seront en « chômage technique » : aucun document ne sera communiqué.

CONCURRENCE

Resteront, rue de Richelieu, les 15 millions d'estampes, 1,1 million de photographies, les monnaies, médailles et antiques (570 000 pièces), les 650 000 cartes et plans, les 2 millions de documents musicaux et les 170 volumes de manuscrits. Les arts du spectacles, mal logés à la bibliothèques de l'Arsenal (une annexe de l'ancienne BN), devraient se caser rue de Richelieu.

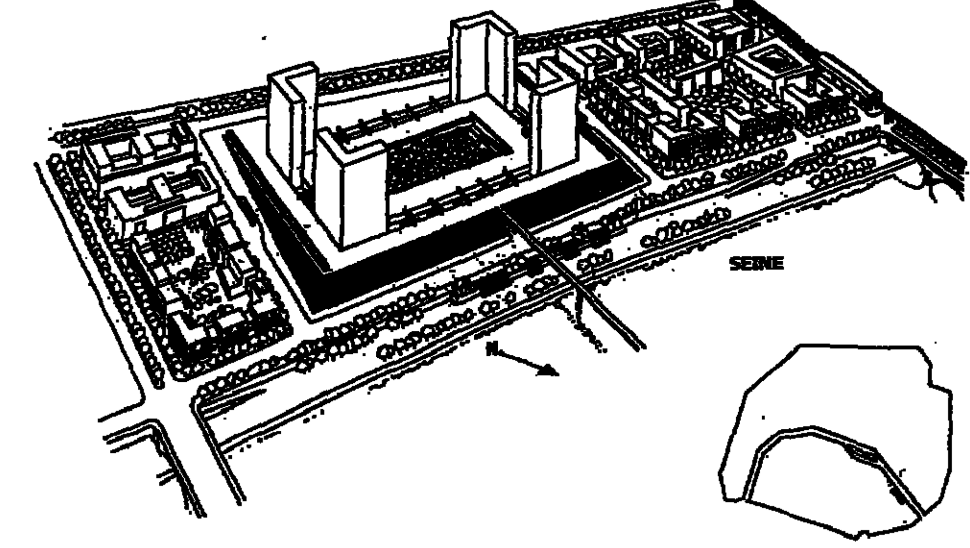
Dans ses locaux dégagés par le départ des livres, le site de Richelieu devrait abriter le futur Institut national des arts où seraient rassemblés des fonds de bibliothèques (la bibliothèque Jacques-Doucet, la bibliothèque du Louvre, celle de l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts) ainsi qu'un certain nombre d'unités d'enseignement universitaire. Mais le mariage entre le monde universitaire et celui des musées, sur lequel repose cet institut, se fait difficilement en raison d'une très ancienne et toujours vivace concurrence entre les deux corps.

Michel Laclotte, ancien directeur du Musée du Louvre, vient de rédiger un ultime rapport sur l'avenir de cet établissement dont la nécessité n'est plus à démontrer. Il est entre les mains du ministre de la culture.

E. de R.



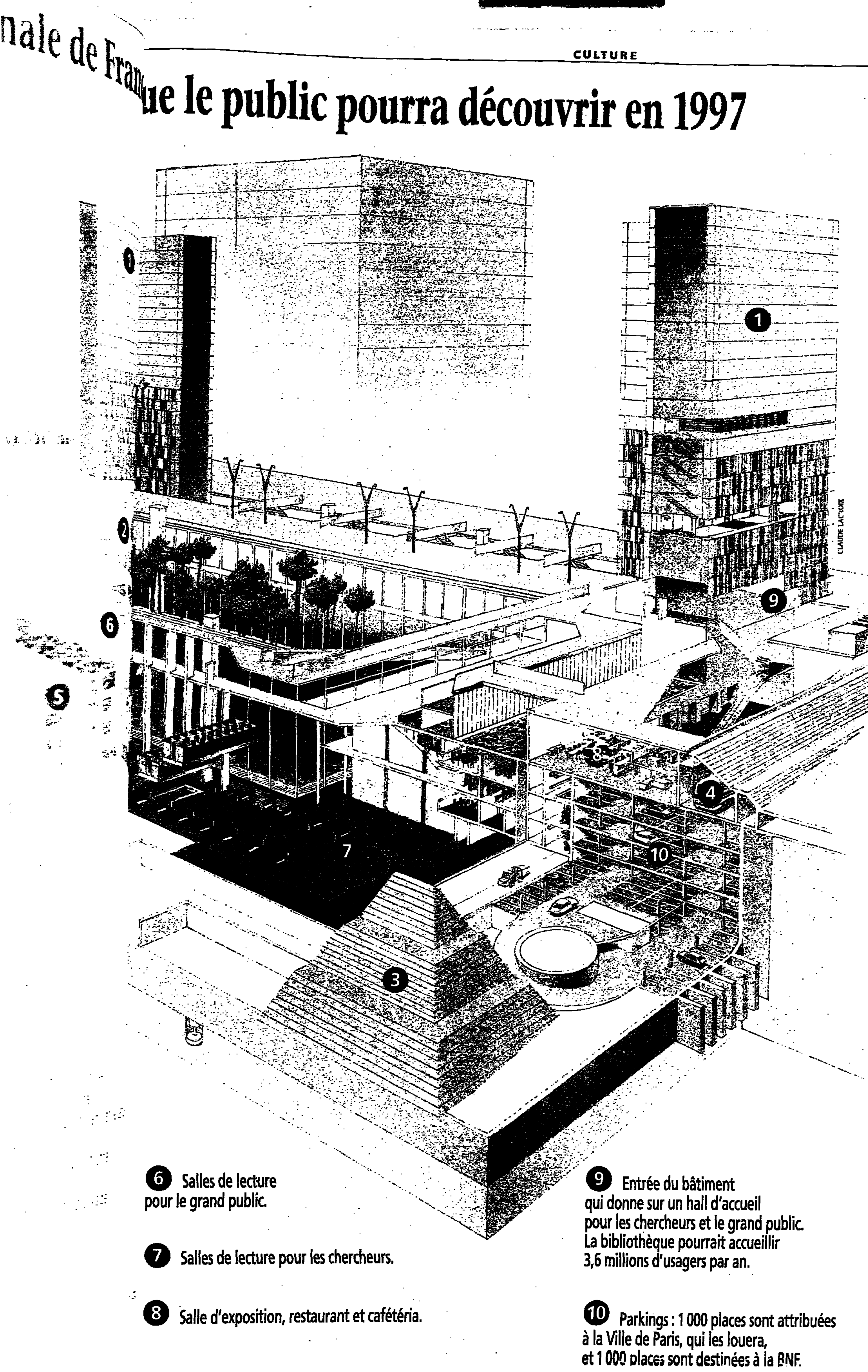
Un nouveau quartier de Paris



La BNF sera au centre d'un nouveau quartier de Paris, dont le nom de « code » est Seine Rive gauche. Ce vaste chantier, qui occupe 18 % du 13e arrondissement, mettra une vingtaine d'années avant d'être achevé. Néanmoins, en 1997, lors de l'ouverture au public de la bibliothèque, deux gros ensembles immobiliers seront en partie habités, de part et d'autre du bâtiment de Dominique Perrault.

هكذا من الامل

nale de France que le public pourra découvrir en 1997



❻ Salles de lecture pour le grand public.

❼ Salles de lecture pour les chercheurs.

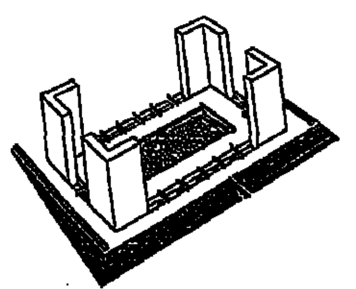
❽ Salle d'exposition, restaurant et cafétéria.

❾ Entrée du bâtiment qui donne sur un hall d'accueil pour les chercheurs et le grand public. La bibliothèque pourrait accueillir 3,6 millions d'usagers par an.

❿ Parkings : 1 000 places sont attribuées à la Ville de Paris, qui les louera, et 1 000 places sont destinées à la BNF.

Chiffres

- **Site :** 7,5 ha.
- **Jardin :** 12 000 m².
- **Tours :** 80 m de hauteur.
- **Surface totale :** 365 000 m².
- **Surface utile :** 168 000 m² (dont 57 000 m² pour les magasins, 55 000 m² pour les espaces publics et 16 000 m² pour les bureaux). Surface des salles de lecture : 40 000 m². Les deux plus grandes salles auront 120 m de long, 30 m de large, 12 m de haut. Il y a un auditorium de 350 places, une salle de conférences de 200 places et six petites salles de travail de 50 places.
- **Public :** la BNF aura 3 592 places dont 2 200 au rez-de-jardin pour la recherche (660 à l'ancienne BN, toutes salles comprises) et 1 392 pour la bibliothèque grand public du haut-de-jardin.
- **Fonds :** les chercheurs auront à leur disposition l'intégralité du fonds de la BNF sur demande et en libre accès (à terme) 480 000 volumes. Les magasins auront 400 km de rayonnages, un tiers dans les tours, deux tiers dans le socle. L'enrichissement de la BNF est de l'ordre de 93 000 volumes par an (contre 80 000 à l'ancienne BN, mais 270 000 à la bibliothèque du Congrès et 170 000 à la British Library). Le rythme de 120 000 par an prévu initialement n'a pu être maintenu. Les chercheurs disposeront en outre de 76 000 microfilms, de 950 000 microfiches, de 100 000 ouvrages numérisés, de 28 000 documents multimédias, de 300 000 images documentaires fixes numérisées, de 62 000 vidéogrammes et de 905 000 documents sonores. Le grand public qui aura accès à la bibliothèque haut-de-jardin disposera de 380 000 volumes (à terme) en libre accès, 200 000 au moment de l'ouverture.
- **Départements :** les deux niveaux seront divisés en quatre départements identiques : sciences et techniques ; littérature et arts ; sciences politiques, économiques et juridiques ; philosophie, histoire, sciences de l'homme et de la société.
- **Coût :** 7,2 milliards de francs (7,8 milliards en francs courants).
- **Budget :** environ 1,3 milliard de francs contre 400 millions à l'ancienne BN. Actuellement 1 800 personnes travaillent à la BNF, contre 500 pour l'ancienne BN, mais l'effectif devrait atteindre 2 700 employés (5 000 agents à Washington).
- **Ateliers :** la nouvelle bibliothèque sera dotée d'un centre de 60 000 m² à Bussy-Saint-Georges (près de Marne-la-Vallée) qui comprendra des ateliers (désacidification, désinfection, renforcement des papiers, restauration, microfilmage, transfert des supports de documents audiovisuels) et des magasins de stockage (y sera déposé un des quatre exemplaires du dépôt légal). Ce centre est en cours de construction. Son architecte est Dominique Perrault.



Une aventure mouvementée en huit épisodes

Programme à géométrie variable, polémiques architecturales, conflits de personnes, problèmes techniques : en sept ans, le contenu du dernier chantier présidentiel a été considérablement modifié

Jeudi 23 mars, devant l'ensemble de son personnel, l'architecte Dominique Perrault remettait les clés de la Biliothèque nationale de France – en réalité une carte magnétique – à son président Jean Favier. Une semaine plus tard, François Mitterrand inaugurera plus de 300 000 mètres carrés dédiés aux livres. Le bâtiment est, certes, encore vide. Mais déjà, une page est tournée, une histoire s'achève en dépit du travail qui reste à faire avant que le public n'occupe les arcanes de cette mémoire universelle. Une histoire compliquée, tumultueuse, en dépit du consensus qui accompagna, en juillet 1988, l'annonce de la construction de la « plus grande bibliothèque du monde ». La griserie des jouets informatiques, la hâte compréhensible de conclure ce dernier des grands projets présidentiels, quelques maladresses et des querelles de sérails brouillèrent pendant un temps l'image de cet établissement qu'on annonçait futuriste. Il se révèle plus traditionnel. Mais ces polémiques ont finalement eu un résultat positif : les quatre tours se dressent, achevées, face à la Seine.

1. – « BN bis » ou nouveau bâtiment ?

AU DÉBUT des années 80, la « Nationale » est en crise. La vénérable institution, installée rue Richelieu à Paris depuis 1720, manque de crédits. Ses structures sont inadaptées et vieillottes. Son personnel, insuffisant, mal payé, est découragé. Les grèves se multiplient.

En 1987, l'administrateur de la Bibliothèque nationale (BN), André Miquel, arabisant courtois, amateur de grosses motos, démissionne avec fracas. En fonctions depuis deux ans, il est remplacé par l'historien Emmanuel Le Roy Ladurie, son collègue au Collège de France. Ce dernier a vite transformé son solennel bureau en un capharnaüm ahurissant. Mais, au milieu de ce désordre, en dépit de son aspect lunaire et de sa chevelure en bataille, ce manœuvrier inégal veut faire bouger les choses. Son atout : être en symbiose avec le monde des chercheurs. Le sien. Il connaît parfaitement le mécanisme des bibliothèques internationales (américaines en particulier), qu'il fréquente depuis longtemps.

En 1987 toujours, le ministre de la culture, François Léotard, prend connaissance d'un rapport alarmant d'un haut fonctionnaire, Francis Beck. Une confirmation : la BN se dégrade et s'engorge. Dix ou douze millions de volumes ? Personne ne sait vraiment, puisqu'il n'y a pas eu de récollement général depuis 1947. Pour Emmanuel Le Roy Ladurie, le choix est simple : ou bien la BN déménage totalement – une *« opération tapis volant »*, dit l'historien –, ou bien il faut construire à Paris une « *BN bis* ». Cette solution est moins onéreuse. Elle est entérinée par un des derniers conseils des ministres de la première cohabitation, le 13 mars 1988.

2. – La plus grande bibliothèque du monde

APRÈS la seconde élection de François Mitterrand, le projet d'un élargissement de la BN semble enterré. Erreur. Le 14 juillet 1988, le président annonce la création de *« la plus grande et de la plus moderne bibliothèque du monde »*. Deux jours plus tard, le premier ministre, Michel Rocard, reçoit des précisions écrites de M. Mitterrand : *« Je souhaiterais une très grande bibliothèque d'un type entièrement nouveau* [qui] *devra couvrir tous les champs de la connaissance, être à la disposition de tous, utiliser les technologies les plus modernes de transmission de données, pouvoir être consultée à distance et entrer en relation avec d'autres bibliothèques européennes. »*

Jacques Attali, conseiller à l'Elysée, est, dit-on, derrière ce programme, rencontre de la modernité et de la démocratie, immatérielle bibliothèque de Babel multipliée par l'informatique. Mais pour le président de la République, amoureux des livres, soucieux de la trace qu'il laissera dans l'Histoire, ce temple de la mémoire est aussi un mausolée : le sien.

Les dimensions du projet bouleversent le contenu de la vieille bibliothèque. Les termes flous autorisent toutes les interprétations. Et son ambition d'être *« la plus grande »*, tous les sarcasmes. Elle mérite donc les initiales de TGB (Très Grande Bibliothèque), bien que le projet *« immatériel »* de M. Attali (tous les documents, livres ou images seraient numérisés) est vite éliminé : il faudrait, calcule Emmanuel Le Roy Ladurie, soixante-seize ans pour numériser les ouvrages de la BN, pour un coût de 20 milliards de francs... On revient donc à un bâtiment plus traditionnel : des livres, mais encore plus d'images, le tout assisté par ordinateur au service d'un public tous azimuts.

3. – Jack Lang court-circuité

POUR ACCÉLÉRER la mise en œuvre d'un établissement incertain, l'Elysée s'appuie sur un nouveau secrétariat d'Etat aux grands travaux, dont le titulaire, Emile Biasini, a été l'efficace responsable de l'Etablissement public du Grand Louvre. Cet ancien collaborateur d'André Malraux, à la carrure de rugbyman un peu las, possède une obstination d'éléphant. Edouard Balladur a pu le mesurer à ses dépens quand, ministre des finances, il n'a pas voulu déménager de ses bureaux aux ors Napoléon-III installés au Louvre.

Officiellement, Emile Biasini est sous l'autorité du ministre de la culture : en fait, il est relié directement à l'Elysée, prend en charge le dossier de la Bibliothèque nationale et court-circuite Jack Lang.

Dominique Jamet, brillant journaliste de droite débarqué du *Quotidien de Paris* pour avoir appelé à voter François Mitterrand en 1988, est parachuté à la tête de la mission de préfiguration de la TGB qui reçoit son nom officiel : Bibliothèque de France. Polémiste cultivé au tempérament sanguin, Dominique Jamet abuse de l'imparfait du subjonctif et se coulera tant bien que mal dans l'uniforme d'un grand commis de l'Etat.

Emmanuel Le Roy Ladurie semble sur la touche : il est de droite et nommé par la droite. Et puis la vénérable BN semble trop « paléo » aux yeux des « inventeurs » de la TGB. Ces derniers ont trois problèmes à régler pour que le président de la République puisse inaugurer le bâtiment avant la fin de son second septennat : définir un programme, trouver une adresse, désigner un architecte.

4. – Tandem pour un texte fondateur

QUEL SERA le contenu du bâtiment ? Des livres certes. Mais lesquels et combien ? Et quelle sera la place réservée à l'image et au son ? Un rapport est confié à Patrice Cahart et Michel Melot. Le premier, mince, glabre, plutôt de droite, inspecteur des finances, préside le conseil d'administration de la Bibliothèque nationale et la Monnaie, un établissement de tout repos. Le second, rablé, barbu, chartiste, volubile, vraisemblablement de gauche, a longtemps dirigé la Bibliothèque publique d'information (BPI) du Centre Pompidou, un poste assez « chaud », avant de s'intégrer au Conseil supérieur des bibliothèques. Au bout de trois mois de consultations menées tambour battant, les duettistes rédigent, en 1988, le texte fondateur de la TGB. La bibliothèque, indiquent les deux hommes, doit assumer les fonctions de l'ancienne BN, dépositaire du patrimoine intellectuel de la France. Elle doit donc collecter, cataloguer, conserver et communiquer son fonds. Ils évaluent la surface nécessaire à 130 000 mètres carrés. Mais que resterait-il rue de Richelieu ? Certains sont partisans d'ouvrir le nouvel établissement avec des rayonnages vides – ou presque – et de les remplir au fur et à mesure de l'arrivée des nouveaux volumes. La rue de Richelieu étant « gelée », avec ses soutes pleines des livres reçus jusqu'en 1995. Mais personne n'ose imaginer que François Mitterrand se contente d'inaugurer une coquille vide...

5. – La mauvaise humeur des chercheurs

DANS un premier temps, seule une partie des collections de la BN doit déménager. A quelle date s'arrêter : 1900, 1914, 1945, 1960 ? La querelle n'est pas réglée quand est lancé le concours d'architectes : les concurrents doivent caser 4 à 5 millions de volumes. Mais le lauréat, Dominique Perrault, apprend, le 21 août 1989 (après avoir rendu son projet), qu'il aura à construire la TGB... avec le double d'ouvrages. Car, finalement, ce sont tous les livres qui iront quai d'Austerlitz. A l'architecte de se débrouiller !

Serge Goldberg, polytechnicien rocailleux, ancien patron de La Villette, est nommé directeur général de l'Etablissement public constructeur. Un universitaire, ancien directeur du livre, Jean Gattégno, angliciste élégant et passionné de Lewis Carroll, est nommé responsable du programme scientifique.

Son credo répond aux vœux du président Mitterrand : *« Il ne faut pas refaire la BN. »* Le déménagement, complet ou non, provoque un grave accroc avec le monde des chercheurs – clientèle première de la BN. La revue de Pierre Nora, *Le Débat*, publie un numéro critique sur les objectifs avoués de la Bibliothèque et organisa une rencontre, le 11 septembre 1989, dans un amphithéâtre de l'Opéra-Bastille entre le gratin de la recherche et la double équipe Richelieu/Tolbiac, dont les relations étaient déjà tendues.

Les intervenants, Elisabeth Badinter, Pierre Nora et Krystof Pomian, entre autres, s'y montrent pugnaces. Ils s'élèvent contre la « mise en silos » des ouvrages peu demandés, déplorent la *« médiathèque géante »*, avec cinémas, restaurants, garderies d'enfants et centres commerciaux qu'évoquait un préprogramme. Les auteurs du projet BDF avaient surtout omis de consulter les chercheurs. D'où leur mauvaise humeur. Cette erreur laissera des traces.

6. – Retour à un projet traditionnel

LE CALENDRIER imposait que la transfiguration de la BN en TGB avançât vite. Mais dans quelle direction ? La présence massive de médias qui étaient peu en honneur rue de Richelieu (l'image et le son) et l'ouverture à un nouveau public devaient donner à la Bibliothèque de France un profil différent. D'autant que la TGB devait être aussi le cœur d'un réseau informatisé, numérisé et ramifié dans toute la France, puis en Europe. Les travaux vont commencer alors que les polémiques fleurissent. Le projet original va s'en trouver modifié.

Premier infléchissement, la place de l'audiovisuel : le dépôt légal des images ira finalement à l'INA, alors que Dominique Jamet n'aura à caser à Tolbiac qu'un « département des images et du son ». Le centre de conférences, les salles de cinéma, les commerces sont à leur tour abandonnés, à la grande satisfaction de Dominique Perrault, pour qui ces espaces constituaient un casse-tête. Le rez-de-jardin est attribué à la Bibliothèque patrimoniale, réservée aux chercheurs.

Restent, pour affirmer l'originalité du nouvel établissement, les niveaux supérieurs. Au début de l'été 1990, Dominique Jamet propose à l'Elysée de diviser l'espace en trois parties : une grande bibliothèque en libre accès, un centre de documentation ouvert à l'actualité et aux nouveautés de l'édition, une salle de presse où le rôle de la télévision est important. Des salles d'expositions temporaires assurent la liaison d'un ensemble dont l'architecture intérieure doit être « conviviale ». Le projet ne plaît pas à l'Elysée. Le nouveau conseiller du président de la République, Laure Adler, journaliste venue de la radio, est sévère : *« On se réfugie derrière les propos du président de la République pour faire n'importe quoi. »*

François Mitterrand, le 10 octobre 1990, envoie une lettre à Jack Lang pour recadrer les propositions de Dominique Jamet : *« Les adultes, comme les étudiants ou les adolescents, parcourront facilement le niveau supérieur, où ils pourront consulter des ouvrages qui constituent le fonds commun de notre patrimoine culturel. »* Une bibliothèque traditionnelle, en somme.

7. – Les tours en première ligne

UNE NOUVELLE polémique éclate. Elle est alimentée par le professeur Higonnet, de l'université américaine de Harvard (Massachusetts), dans le *Times Litterary Supplement*, relayée par le chercheur britannique Herbert Lotman dans *The Librarian* et le Français Marc Fumaroli, du Collège de France, dans *Le Figaro*. Cette fois, c'est la conception architecturale du bâtiment qui est en cause. Dominique Jamet répond d'une plume assassine dans le bulletin des l'Association des amis de la Bibliothèque de France, *Réseaux* (janvier 1991). Il dénonce les *« faux débats, biaisés, stériles, négatifs »* et les chercheurs contestataires, *« trois aigris et deux tordus »*.

En juin 1991, la polémique rebondit dans *Le Débat* : un autre Américain, spécialiste des bibliothèques, Philip Leighton, s'en prend au stockage des volumes dans les tours. La BDF contre-attaque en accusant le directeur du *Débat* de *« bouder cette bibliothèque républicaine »* et de faire preuve d'élitisme. Pierre Nora rétorque *« qu'il n'y a pas trente-six sortes de chercheurs. Un élève de terminale ou un généalogiste du dimanche, à partir du moment où ils font des recherches, appartiennent à la même communauté et doivent être traités comme tels »*. Cette communauté conviée à participer aux travaux des commissions scientifiques de la BDF boude. Ce qui désespère Jean Gattegno, mais n'empêche pas bulldozers et grues d'entrer en action, au début de l'été 1991. Pas pour longtemps : trente-sept familles, expulsées de leurs logements, occupent les terrains jouxtant le chantier du quai de la Gare. Les travaux sont interrompus pendant sept semaines.

Les fameuses tours restent au cœur de la polémique : stockage, climatisation, circulation des livres, « blues » du magasinier... Georges Le Rieder, ancien administrateur général de la BN, écrit à M. Mitterrand pour lui demander d'arrêter le chantier. De nombreux universitaires contresignent la requête. Une contre-pétition est lancée par Dominique Jamet. Jacques Chirac s'en mêle et demande à M. Mitterrand un *« moratoire de deux mois »*. Ce n'est pas tout. L'attribution du marché du gros œuvre à la société Bouygues provoque la plainte de CBC, un « bétonneur » évincé. L'Elysée cherche à calmer le jeu. André Miquel, qui préside le Conseil supérieur des bibliothèques, est chargé d'un audit.

En janvier 1992, le chef de l'Etat accepte de légères modifications : les tours sont rognées de 8 mètres, les salles de conférences et de réunions sont encore amoindries, le stockage dans le socle du bâtiment est densifié. Jean Gattegno fait les frais de cette cascade de polémiques. Amer, il quitte la BDF pour être remplacé par Hélène Waysbord, chaudement recommandée par l'Elysée.

8. – L'informatique dans la tourmente

L'INFORMATIQUE de la BDF n'échappe pas à la tourmente. Plusieurs rapports sont alarmants. *« L'ouverture de la bibliothèque est dépendante, autant que du bâtiment, du fonctionnement de son système informatique »*, écrit Michel Melot, dès la fin 1992. Jean-Ludovic Silicani qui a remplacé Serge Goldberg, atteint par la limite d'âge, confirme cette inquiétude. Après les élections de mars 1993, le ministre de la culture et maire du 13e arrondissement, Jacques Toubon, constitue deux groupes de travail pour disséquer la TGB. En juillet, Philippe Bélaval, énarque cultivé et de bon sens, remet à son tour un rapport. Jacques Toubon annonce que la BDF sera menée à son terme sans modification profonde. Les départements spécialisés restent à Richelieu.

Philippe Bélaval est chargé de faire fusionner BDF et BN – elle interviendra le 1er janvier 1994. Emmanuel Le Roy Ladurie et Dominique Jamet doivent laisser la place à une personnalité œcuménique, Jean Favier, historien de la guerre de Cent Ans, indéboulonnable directeur des Archives de France.

Philippe Bélaval est nommé directeur général d'un établissement qui prend le nom symbolique de Bibliothèque nationale de France (BNF).

L'historien André Zysberg pilote désormais la cellule informatique profondemment renouvelée. Les marchés informatiques sont enfin lancés.

Mais les retards accumulés dans ce domaine vont se répercuter sur l'ouverture de l'établissement au public. Elle devrait intervenir aux premiers mois de 1997. Le 30 mars 1995, le président de la République inaugure un somptueux décor qui n'attend plus que les acteurs : les livres et les lecteurs.

Emmanuel de Roux

De Charles V à François Mitterrand

- **1368** : le roi Charles V installe au Louvre, dans la tour dite de la librairie, 800 manuscrits. C'est là l'origine de la Bibliothèque nationale de France, même si la plupart de ces manuscrits ne nous sont pas parvenus. Pour symboliser cette filiation, une pierre provenant de cette tour, dont il reste quelques vestiges sous la cour carrée du Louvre, sera installée à Tolbiac.
- **1537** : François Ier oblige tout imprimeur à déposer un exemplaire de chaque nouvelle production à la Bibliothèque royale, installée alors à Fontainebleau. Cette mesure de surveillance est à l'origine du dépôt légal. Peu appliquée au départ, elle se révèlera exemplaire.
- **1692** : ouverture au public de la Bibliothèque royale qui va de pair avec l'enrichissement des collections. En cinquante ans, elle passe de 70 000 à 300 000 volumes.
- **1720** : installation de la Bibliothèque royale rue de Richelieu.
- **1790** : pendant la Révolution, la Bibliothèque royale devient nationale et s'enrichit des énormes saisies révolutionnaires. Il faudra un siècle pour « digérer » cette manne.
- **1866** : la Bibliothèque nationale s'agrandit. L'architecte Henri Labrouste construit la célèbre salle de lecture qui porte son nom. L'emploi révolutionnaire du fer et de la fonte lui permet de créer un vaste volume éclairé par d'élégantes coupoles.
- **1925** : une loi, difficilement appliquée, entend donner au patrimoine audiovisuel la même place que le patrimoine imprimé. La photo fait néanmoins une entrée massive dans les collections de la BN.
- **1938** : création de la Phonothèque nationale.
- **1943** : le dépôt légal, à la BN, de tous les documents sonores et audiovisuels est obligatoire. L'application de ce texte aura du mal à entrer dans les faits.
- **1976** : la BN intègre la Phonothèque au sein d'un département spécialisé et lui adjoint le dépôt légal de la vidéo.
- **1981** : la BN, qui dépend du ministère de l'Education nationale, est rattachée au ministère de la culture.
- **1988** : François Mitterrand propose la création d'une bibliothèque *« d'un type entièrement nouveau »*, qui implique la construction d'un nouveau pôle. Le site de Tolbiac sera choisi.

Quel site pour quel architecte ?

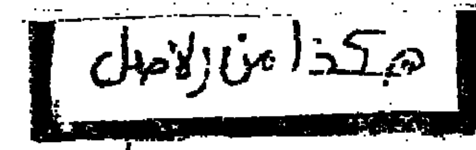
À CÔTÉ du programme à géométrie variable, d'autres questions étaient en suspens : où poser la TGB ? En dépit de la demande de grandes métropoles régionales, le choix de Paris ou de la région parisienne s'impose d'emblée. Il faut un terrain suffisamment vaste pour prévoir l'extension des fonds, un terrain accessible par les transports en commun. Une douzaine de sites sont proposés (dont Saint-Quentin-en-Yvelines et Marne-la-Vallée). Trois ou quatre font l'objet d'études détaillées. L'ancienne caserne Dupleix (Paris, 15e arrondissement) est jugée trop exiguë. Trop à l'ouest aussi. La TGB doit permettre un rééquilibrage de la capitale vers l'est.

L'architecte Roland Castro, à l'époque influent à l'Elysée avant de l'être dans les Hauts-de-Seine, milite pour la Plaine Saint-Denis, énorme friche industrielle. Le lugubre site du Cornillon est visité par Emmanuel Le Roy Ladurie, qui, chronomètre en main, mesure le temp de déplacement des chercheurs. La médiocre qualité de l'environnement fait reculer l'Elysée. C'est sur cette parcelle que le Grand Stade sera construit.

Le ministère de la culture tient pour le fort de Vincennes, qui appartient au ministère de la défense. Mais les militaires, qui ont lâché Dupleix, ne céderont Vincennes qu'au prix fort. Après beaucoup d'hésitation, ce lieu est abandonné au profit de Tolbiac. Le terrain est celui de l'ancienne gare de la Sernam, derrière Austerlitz, en bordure de Seine, face au nouveau ministère des finances. Les 7 hectares appartiennent à la Ville de Paris, qui accepte de les donner à l'Etat.

Restait à trouver l'architecte. Une douzaine de grands noms sont invités à concourir : le Britannique James Stirling, le Portugais Alvaro Siza, le Néerlandais Rem Koolhas, l'Américain Richard Meyer, les Français Jean Nouvel et Dominique Perrault... Ce dernier est désigné par François Mitterrand, à la suite d'un deuxième tour, avec un parti pris simple : un cloître rectangulaire s'ouvrant sur un jardin, des tours en équerre aux quatre angles. Son coût : 5,2 milliards de francs, auxquels il faut ajouter 2 milliards d'équipements divers.

E. de R.



La lecture à l'heure de l'informatique

La BNF comptera lors de son ouverture plus de dix millions de volumes, trois cent cinquante mille publications périodiques et cent mille ouvrages numérisés

Pour devenir l'équivalent des très grandes bibliothèques, comme celle du Congrès américain ou la British Library, la Bibliothèque nationale de France (BNF) a dû se lancer dans un formidable programme d'informatisation. A la clé, la mise à disposition « en ligne » sur les écrans de quelques milliers d'ordinateurs plus ou moins intelligents de huit millions de notices et, demain, de treize ou quatorze millions. Ce Catalogue collectif de la BNF devrait également pouvoir être consulté à distance grâce aux réseaux informatiques Renater, Transpac et Internet. Ce projet de 240 millions de francs devrait se faire en quatre étapes et s'achever, après quarante-cinq mois de travail, en avril 1998.

DIX À DOUZE MILLIONS de volumes en magasin, huit cent cinquante mille en accès libre, trois cent cinquante mille titres de périodiques, plus d'un million de microfiches et de microfilms, cent mille ouvrages numérisés représentant trente millions de pages, des images et des sons par centaines de milliers. Il y a des chiffres qui donnent le vertige et que seul le monde informatique est capable d'absorber et de traiter sans indigestion.

Dans un monde qui change et vit à la vitesse des puces électroniques, l'image de la bibliothèque au confort feutré a vécu. *« Les bibliothèques sont entrées dans un nouveau monde »*, constate André Zysberg, directeur de l'informatique et des nouvelles technologies à la Bibliothèque nationale de France (BNF). *« Il ne faut pas s'en affliger*, ajoute-t-il, *mais il ne faut pas non plus sombrer dans une béatitude technologique qui appelle à une rupture définitive avec le passé. »* La réalité est autre.

Ainsi la lecture d'un incunable, quel qu'il soit, est immédiate. Pas besoin d'être un expert pour en déchiffrer les caractères, en apprécier les mises en pages ou les décors. Mais il est fragile, précieux et ne peut donc être laissé à la consultation de tous. En revanche, le document informatique est, du fait de sa virtualité permanente, accessible à tous *via* une station de travail et son écran. Il est donc manipulable à loisir sans risque de le détériorer. Il réclame cependant pour être lu *« des outils sophistiqués et puissants »*. C'est à partir de mini-ordinateurs plus ou moins intelligents branchés sur de puissants serveurs que le « bibliophile » pourra *« consulter, obtenir des références, demander des documents papier, sonores ou audiovisuels et même consulter des documents qu'il peut, à l'écran, faire défiler, feuilleter, annoter et même souligner de différentes couleurs avec des « Stabilo » électroniques. Mieux, quand son travail sera terminé, il pourra même faire une sortie sur papier ou disquette. »* C'est cette alchimie que les responsables de l'informatisation de la Bibliothèque nationale de France ont la lourde charge de faire naître et, ensuite, de maîtriser.

La tâche est si vaste qu'au début du projet certains s'y sont un peu cassé les dents. Sans doute parce que trop ambitieux dans leurs objectifs. *« On s'est rendu compte qu'il était absurde de vouloir tout faire d'un coup*, reconnaît André Zysberg. *Ce qu'il nous fallait, c'était d'abord créer des fondations solides sur lesquelles on puisse installer ce qui sera le cœur informatique du système et permettra de jongler avec les millions de notices et de références du catalogue électronique et multimédia de la BNF. »*

Pour ce projet de 240 millions de francs dont la réalisation s'étalera sur quarante-cinq mois, il avait été demandé à deux consortiums constitués, pour l'un, de Cap-Sesa Tertiaire, de Bull et d'Alcatel Tim Answare, et, pour l'autre, d'IBM et de CGI de faire des propositions. Aucune des offres n'ayant véritablement satisfait aux besoins, il fut décidé, en juillet 1994, d'ajuster les solutions déjà proposées et de confier le travail à Cap-Sesa Tertiaire qui travaillera en partenariat avec IBM. *« En fait, pour cette première étape*, explique M. Zysberg, *on leur a demandé de nous fournir un moteur, un châssis et quelques instruments de mesure. Mais ni la carrosserie ni le tableau de bord. Ce que nous voulons, c'est tester les fonctionnalités de ce produit qui doit rester ouvert à des développements futurs. Si cette phase, achevée en septembre-octobre, donne satisfaction, alors nous passerons à l'étape suivante. »* Celle qui, en mars 1997, permettra en principe au public de pouvoir enfin consulter à la BNF un catalogue de 8 millions de notices allant des incunables à nos jours.

La pièce maîtresse de cet édifice informatique est bien entendu la réalisation du Catalogue collectif de France, ou CCF, un catalogue informatisé, *« riche, lorsqu'il sera achevé*, explique Yves Moret, chargé de mission pour ce projet, *de 13 à 14 millions de notices. »* Ses buts : aider à localiser les ouvrages intéressant la recherche ; favoriser les prêts entre bibliothèques et la fourniture à distance de documents sous forme de microformes, de photocopies, etc ; informer l'usager sur la géographie des fonds disponibles par le biais d'interrogations thématiques.

Cet ensemble, qui devrait regrouper à la fois le catalogue de la Bibliothèque nationale et les catalogues raisonnés (fonds anciens ou intéressant la recherche) des grandes bibliothèques municipales et universitaires françaises ainsi que d'autres centres documentaires de haut niveau, se met en place progressivement. *« C'est en bonne voie »*, estime M. Moret, qui ne se cache pas l'ampleur de la tâche. Informatiser tout cela, unifier les protocoles d'accès, faire en sorte que l'usager puisse formuler sa demande à partir d'un écran convivial, relier la BNF à d'autres bibliothèques françaises et étrangères *via* les réseaux Renater, Transpac ou Internet pour offrir des possibilités accrues, n'est pas simple.

« Les débits des réseaux disponibles actuellement ne sont pas suffisants », estime André Zysberg, qui ajoute que *« l'idéal serait de disposer de liaisons à haut débit pour éviter qu'il faille une demi-heure et plus pour transmettre un bouquin entre Paris et Marseille. »* Bien sûr la numérisation des documents devrait aider à terme à simplifier les choses. Mais, *« même si ce type d'opération ne pose pas vraiment de problèmes techniques,* affirme André Zysberg, *il est illusoire de tout vouloir numériser. Ce qu'il faut garder, c'est l'encyclopédique et le rare. »* Aussi, la BNF a-t-elle réduit ses ambitions et décidé de ne numériser que 100 000 documents sur les 300 000 qu'elle avait prévus. Un recul qui est surtout dicté par des motifs juridiques relatifs aux droits à payer aux auteurs et aux éditeurs. *« Des négociations sont en cour sur ce point,* précise un responsable de la BNF, *mais, s'il n'y a pas d'accord rapide, ce ne sont pas 100 000 fiches que l'on pourra consulter, mais un peu moins de 70 000 ! »*

Jean-François Augereau

Un fonds de quatorze millions de notices

A achèvement, la BNF devrait, en avril 1998, permettre au lecteur de consulter les sept millions de notices du catalogue de la bibliothèque ou les treize à quatorze millions de notices inscrites au Catalogue collectif de France. Consultables depuis un des quelque 3 500 postes de travail disponibles à Tolbiac, ces données seront disponibles progressivement. Environ huit millions d'entre elles le seront en principe dès mars 1997. Elles proviennent des deux millions de documents stockés dans le serveur BN-Opale, auxquels doivent s'ajouter, après une opération de rétroconversion informatique en cours, quatre autres millions de notices, ainsi que des références relatives au catalogue des imprimés, à la phonothèque, aux thèses et autres documents. Doivent s'y adjoindre, à terme, des fonds des catalogues des bibliothèques universitaires (5 millions de notices), ainsi que ceux (2,5 millions) d'une cinquantaine de bibliothèques municipales.

Précarité et fragilité des supports

DEPUIS L'INVENTION de l'écriture, voici six mille ans, l'homme a fixé sa pensée sur les supports les plus divers : tablettes d'argile, pierres, soie, papyrus, écailles de tortue, cuir, parchemin et papier. Franchissant les siècles, bon nombre de ces écrits sont parvenus jusqu'à nous, comme en témoigne le « papyrus Prisse », vieux de quatre mille ans, que la Bibliothèque nationale de France (BNF) possède dans ses fonds. Une merveille de conservation qui est le résultat d'une subtile alchimie où se mélangent tout à la fois, comme l'explique Daniel Renoult, directeur de la conservation à la BNF, *« la qualité du support lui-même, le climat, les conditions de stockage et d'utilisation »*.

Certains matériaux sont en effet mieux armés que d'autres pour lutter contre le temps. Le cuir, pourtant fragile, résiste bien. On connaît d'ailleurs des rouleaux égyptiens datant du deuxième millénaire avant Jésus-Christ. Certains échantillons de parchemin datent du IV[e] siècle avant Jésus-Christ. Un matériau de choix, puisque, jusqu'au XV[e] siècle, il fut le « support royal » par excellence, précisent les spécialistes du Centre de recherches sur la conservation des documents graphiques (CRCDG), unité mixte CNRS - ministère de la culture - Muséum national d'histoire naturelle.

ÉTAT ÉPOUVANTABLE

C'est à cette époque que le parchemin a été supplanté par le papier en raison des formidables possibilités de diffusion que permirent alors les travaux de Gutenberg. Inventé par les Chinois au II[e] siècle avant notre ère, répandu en Europe par les conquêtes arabes du VIII[e] siècle, le papier est très vite devenu le support privilégié de l'écriture. Si les premiers papiers, fabriqués avec du chiffon, résistent bien au temps, car ils sont constitués de cellulose presque pure, ceux produits à partir du XIX[e] sont plus fragiles.

La cellulose dont ils sont composés, extraite des fibres de bois, contient des impuretés. De plus, pour le rendre hydrophile, le papier est encollé au moyen d'une substance extraite du pin, la colophane, et d'un sulfate d'aluminium et de potassium, l'alun. Or, ce sel d'aluminium produit avec l'eau de l'acide sulfurique qui attaque le papier. Conséquence : 20 % des ouvrages encollés entre 1830 et 1980 *« sont-ils aujourd'hui dans un état épouvantable »*. Pour lutter contre cette détérioration, les spécialistes *« désacidifient »* donc les ouvrages en les trempant dans une solution alcaline.

Aucun support d'écriture n'est donc parfait. Beaucoup pensaient que l'informatique et ses formidables moyens de stockage de l'écrit et de l'image allaient tout résoudre grâce aux bandes magnétiques et disques optiques numériques (disques compacts [CD]), capables de stocker sans difficultés l'équivalent de 10 000 pages d'encyclopédie. Certains imaginaient que ces nouveaux supports allaient permettre d'archiver définitivement des documents fragiles ou en voie de dégradation.

Il n'en est rien. Ces supports ont aussi leurs défauts. Les bandes magnétiques doivent être conservées au sec, pour éviter que le liant qui maintient les particules magnétiques sur la bande ne s'altère. Elles sont alors relativement stables, mais à la condition qu'on ne s'en serve... pas trop souvent, car l'usure est pour elles un facteur prépondérant de dégradation.

Les disques optiques numériques seraient-ils alors la solution ? Certes, ils permettent la conservation de volumes importants d'informations. Mais ces nouveaux moyens de stockage tiennent-ils au temps ? Les experts du Centre national d'évaluation de photoprotection (CNEP), laboratoire associé au CNRS, près de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), qui étudient le comportement à long terme des matériaux polymères, estiment que les CD classiques ont une durée de vie limitée de quinze à vingt ans. C'est peu.

Les CD de fabrication plus récente pourraient aller jusqu'à cinquante ans. Et la nouvelle génération des CD, les CD-R (enregistrables), devrait dépasser ces limites et durer... cent ans. Mais qu'est-ce qu'un siècle dans le cours du temps comparé aux âges des plus vieux parchemins ! d'autant que les supports informatiques souffrent d'un autre défaut. Contrairement au papier, que chacun peut lire facilement, ils réclament pour leur lecture des outils spécialisés. Or ces outils sont rapidement dépassés et disparaissent à jamais, rendant ainsi toute l'information enregistrée avec ces standards illisible.

RAPIDEMENT DÉPASSÉS

Faudra-t-il donc conserver des exemplaires de ces différents systèmes pour être capables de lire demain des documents informatiques d'hier ? C'est la question que se pose Daniel Renoult. *« Nous sommes encore dans l'inconnu*, dit-il, *car nous manquons de recul. Ces nouveaux supports posent des problèmes techniques qui ne pourront être résolus que par le biais d'une coopération scientifique internationale entre centres de recherche et grandes bibliothèques nationales. »*

Pour répondre à ces nouveaux défis, la Bibliothèque nationale de France doit d'ailleurs se doter d'un nouveau laboratoire scientifique, qui sera installé dans son futur centre technique de Marne-la-Vallée (Seine-et-Marne), dont la mise en service est prévue pour début 1996.

Christiane Galus

Une locomotive pour un quartier neuf

L'opération « Seine rive gauche » s'étend sur 135 hectares et durera une bonne vingtaine d'années

LE 13[e] ARRONDISSEMENT va gagner un quartier d'artistes et d'écrivains : la Bibliothèque nationale de France sera bordée par le quai François-Mauriac et la place Jean-Vilar, les rues Raymond-Aron, Pablo-Casals, Jean-Arp et Emile-Durkheim... A l'ombre des tours, le long de la Seine, on se promènera allée Arthur-Rimbaud. Autant de rues nées dans la foulée de la BNF.

Aujourd'hui, le bâtiment de Dominique Perrault est une machine célibataire plantée dans un environnement hostile. Au printemps 1997, quand les lecteurs gagneront leurs travées, les premiers immeubles des deux quartiers encadrant la TGB devraient être occupés. Les adresses de ces nouveaux habitants seront à l'unisson de la bibliothèque : rue Choderlos-de-Laclos, rue Fernand-Braudel, rue Abel-Gance, place Jean-Vilar, rue Valery-Larbaud ou Jean-Giono.

A terme, vers 1999, ces deux îlots compteront 1 000 logements sociaux, une école et une crèche, 80 000 mètres carrés de bureaux et deux grands jardins. Le plan d'ensemble est dû à l'architecte Roland Schweitzer. Les bâtiments sont signés, entre autres, par Franck Hammoutène, Philippe Gazeau, Francis Soler, Eric Saunier ou Jean-Pierre Buffi.

Mais ce programme, cœur de l'opération « Seine rive gauche », risque d'être longtemps isolé au sein de l'énorme opération d'urbanisme qui s'étend du boulevard Vincent-Auriol au boulevard Masséna et de la rue du Chevaleret à la Seine, environ 135 hectares soit 18 % du 13[e] arrondissement. Ces travaux dureront une bonne vingtaine d'années. Ils sont compliqués du fait de l'existence d'un faisceau de voies ferrées qui conduit à la gare d'Austerlitz. Ce faisceau devra être couvert par une dalle de 30 hectares, très coûteuse et qui pose des problèmes urbains difficiles à maîtriser puisqu'il constitue un mur de 8 mètres de hauteur que la déclivité du terrain ne pourra pas entièrement absorber.

L'aménagement dépendra du marché immobilier

Le futur quartier sera irrigué par une grande avenue parallèle à la Seine – l'avenue de France, sur la dalle – qui devrait se diviser pour encadrer une gare d'Austerlitz entièrement modifiée. Vraisemblablement, seule l'immense verrière devrait être conservée (*Le Monde* du 16 mars). Et encore celle-ci sera-t-elle traversée à 4 mètres de hauteur par le débouché du nouveau pont Charles-de-Gaulle en cours de construction.

L'aménagement du quartier, qui selon les aménageurs devrait compter au bout du compte 5 000 appartements, 900 000 mètres carrés de bureaux et une université nouvelle, dépendra en réalité du marché immobilier, actuellement médiocre et de l'offre considérable des bureaux dans la capitale (environ 5 millions de m²) – sans parler de la concurrence des communes périphériques. La Bibliothèque nationale de France, on s'en doute, joue là un rôle de locomotive.

E. de R.

Festival Musicolor

A Montreuil-sous-Bois, spectacles et débats contre le racisme, pour les cultures multiples



LES ORGANISATEURS de ce festival qui allie musiques, basket et débats (sur l'Algérie, le 30 mars, à 18 heures, au Café de la Pêche) qualifient leurs invités d'*« archéologues du quotidien »*. La clientèle de Montreuil est jeune, exigeante. Elle aime les poètes de la rue, les sentimentaux révoltés. Ouverture avec Paul Personne (le 27 mars). Suivent : le Québécois Jim Corcoran et le Zaïrois Lokua Kanza (le 28) ; quelques dignes représentants du ragga et du rap de Marseille et de la région parisienne (Ideal J, Rootsneg, Il Idem, D. A. Mayor, le 29) ; le Kabyle Ferhat et Rachid Taha (le 30), les Kabylo-Bretons Tayfa et Khaled (le 31) ; Bashung et des représentants hollandais et anglais de la nouvelle génération funk, B. Nelson, Mendoza Dance Parti, Jumping Jack et Frost (le 1er avril).

★ Du 27 mars au 1er avril. Lieux des spectacles : Café de la Pêche, 16, rue Pépin, 93 Montreuil et Salle des fêtes de l'hôtel de ville de Montreuil. Mº Mairie-de-Montreuil. Tél. : 48-70-60-14. De 40 F à 100 F.

UNE SOIRÉE À PARIS

Monajat Yultchieva
Elle a grandi dans un kolkhoze, puis son pays, l'Ouzbékistan, est devenu indépendant. Cela n'a guère changé les positions de cette exceptionnelle chanteuse, dépositaire de quelques-uns des secrets musicaux et poétiques de l'Asie centrale. Elle est accompagnée du jeu subtil du *rabâb*, sa voix s'envole loin, sombre et chaude.
Théâtre de la Ville, place et Mº Châtelet. 20 h 30, le 27. Tél. : 42-74-22-77. 80 F.

Quatuor Kocian à Grévin
Danielle Laval, excellente pianiste, joue avec les Praguois du Quatuor Kocian un répertoire peu fréquenté : *Quintette pour piano et cordes* de Medtner, *Quatuor avec piano* de Schulhoff. Mais aussi le *Quintette op. 44* de Schumann.
Théâtre Grévin, 10, boulevard Montmartre, Paris 9e. Mº Rue-Montmartre. 20 h 30, le 27. Tél. : 48-24-16-97. De 90 F à 200 F.

ONJ Laurent Cugny
Caser une bonne quinzaine de solistes sur les scènes étroites des clubs a régulièrement été l'un des paris de Laurent Cugny, l'actuel directeur de l'Orchestre national de jazz. On entend la musique se construire, l'orchestre apparaît plus libre, l'ensemble pense aux nuances et a une sonorité compacte. L'expérience est précieuse.
Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, les 27, 28 et 29. Tél. : 42-33-22-88. De 50 F à 70 F.

Noa
Noa est Israélienne, mais elle a grandi à New York. Son premier album (*Noa*, chez Geffen Records) a été co-produit par Pat Metheny. Elle chante en hébreu, parfois en anglais, un répertoire éclectique, de l'*Ave Maria* de Gounod à *Can't Buy Me Love*, en passant par la chanson israélienne. Elle est aussi une fervente partisane de la coexistence pacifique : *« Pourquoi*, dit-elle, *faudrait-il aller en Italie pour jouer avec des musiciens palestiniens ? »*.
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mº Ternes. 20 h 30, le 27. Tél. : 45-61-53-00. 120 F.

CLASSIQUE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

LUNDI 27 MARS

Comédies madrigalesques
Lassus, Vecchi, Banchieri, Striggio, Croce : *Comédies madrigalesques.* Agnès Mellon (soprano), Dominique Visse (haute-contre), Bruno Boterf (ténor), François Fauche, Vincent Bouchot, Andrea Perugi (barytons), Compagnie Mario Gonzalez, Ensemble Clément Janequin, Dominique Visse (direction), Mireille Larroche (mise en scène), Ana Yepes (chorégraphie).
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11e. Mº Bastille. 20 heures, les 27, 28 et 30. Tél. : 44-73-13-00. 120 F. Et le 1er avril, à 21 heures, au Théâtre Montansier de Versailles.

Reneta Scotto (soprano)
Haendel et Mozart : *Airs d'opéras.* Bellini : *Mélodies et air d'opéra.* Obradors : *Chansons.* Liszt et Granados : *Mélodies.* Avec Vincenzo Scallera (piano).
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Mº Miromesnil. 20 h 30, le 27. Tél. : 49-53-05-07. Location Fnac. De 85 F à 350 F.

Ensemble de l'Itinéraire
Nova, Pesson, Blondeau : *Créations.* Stockhausen : *Zeitmasse.* Pascal Rophé (direction).
Centre Georges-Pompidou, rue Rambuteau, Paris 4e. Mº Rambuteau. 20 h 30, le 27. Tél. : 44-78-13-15. De 75 F à 90 F.

Sonia Wieder-Atherton (violoncelle)
Bach, Schumann, Chopin, Bartok, Stravinsky, Chostakovitch, Dusapin, Gershwin et Porter : *œuvres pour violoncelle.*
Bouffes du Nord, 37bis, boulevard de la Chapelle, Paris 10e. Mº La Chapelle. 21 heures, le 27. Tél. : 46-07-34-50. Location Fnac, Virgin. 100 F.

MARDI 28 MARS

Peter Grimes
de Britten. Thomas Moser (Peter Grimes), Nancy Gustafson (Ellen Orford), Gregory Yurisich (capitaine Balstrode), Stafford Dean (Swallow), Anne Collins (Auntie), Sarah Walker (Mrs Sedley), Philharmonia Orchestra, Jeffrey Tate (direction), Adolf Dresen (mise en scène).
Châtelet. Théâtre musical de Paris, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Mº Châtelet. 19 h 30, les 28 et 30 mars et le 4 avril ; 17 heures, le 2 avril. Tél. : 40-28-28-40. De 70 F à 530 F.

MERCREDI 29 MARS

Un ballo in maschera
de Verdi. Jane Eaglen (Amelia), Gegam Grigorian (Riccardo), Gaëtan Laperrière (Renato), Alexandrina Miltcheva (Ulrica), Chœur et Orchestre de l'Opéra de Paris, Antonello Allemandi (direction), Nicolas Joël (mise en scène).
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11e. Mº Bastille. 19 h 30, les 29 et 31 mars et le 4 avril. Tél. : 44-73-13-00. Location Fnac. De 60 F à 570 F.

Orchestre national de France, Riccardo Muti (direction)
Mozart : *Symphonie nº 41, « Jupiter ».* Dvorak : *Symphonie nº 8.*
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mº Ternes. 20 heures, les 29 et 30. Tél. : 42-30-15-16. De 50 F à 220 F.

Louis Thiry (orgue)
Messiaen : *Apparition de l'Eglise éternelle ; Verset pour la fête de la dédicace ; Livre d'orgue.*
Eglise de la Trinité, 66, rue Saint-Lazare, Paris 9e. Mº Trinité. 20 h 30, le 29. Tél. : 48-74-12-77. Location Fnac. 90 F.

JEUDI 30 MARS

National Gallery Vocal Arts Ensemble
Sweelinck : *Psaume 96.* Certon, Janequin, Williams, Foster : *Chansons.* Rorem : *Quatre madrigaux.* Haydn : *Quatuors vocaux.* Mendelssohn : *Lieder.*
Auditorium du Louvre, accès par la pyramide, Paris 1er. Mº Louvre, Palais-Royal. 12 h 30, le 30. Tél. : 40-20-52-29. De 40 F à 50 F.

Mireille
de Gounod. Maryse Castets, Valérie Millot (Mireille), Christian Papis, Jean-Luc Viala (Vincent), Rita Gorr, Nadine Chéry (Taven), Jean-Marc Ivaldi (Ourrias), Roger Soyer (Ramon), Chœur de l'Opéra-Comique, Orchestre du département de formation professionnelle du Conservatoire supérieur de Paris, Cyril Diederich, David Heusel (direction), Robert Fortune (mise en scène).
Opéra-Comique, Salle Favart, 5, rue Favart, Paris 2e. Mº Richelieu-Drouot. 19 h 30, les 30 et 31 mars et les 1er, 4, 5, 7, 8, 10, 11 et 13 avril ; 16 heures, le 2 avril. Tél. : 42-86-88-83. Location Fnac. De 50 F à 490 F.

Geneviève Ibanez (piano)
Beethoven : *Sonate op. 109.* Chopin : dix derniers *Préludes.* Debussy : sept *Préludes.* Ravel : *Alborada del Gracioso.* Albeniz : *Triana.* Granados : *El Pelele.*
Grand Auditorium de l'Unesco, 125, avenue de Suffren Paris 7e. Mº Ségur. Tél. : 45-67-03-74. 80 F et 120 F.

VENDREDI 31 MARS

Janos Starker (violoncelle)
Wagner : *Tristan et Isolde, extraits.* Schumann : *Concerto pour violoncelle et orchestre op. 129.* Fauré : *Pelléas et Mélisande.* Scriabine : *Poème de l'extase.* Janos Starker (violoncelle), Orchestre philharmonique de Radio-France, Vladimir Fedosseiev (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mº Ternes. 20 heures, le 31. Tél. : 42-30-15-16. De 110 F à 220 F.

Orchestre philharmonique de Radio-France
Bach : *L'Offrande musicale, extrait.* Mahler : *Lieder eines fahrenden Gesellen.* Webern : *Symphonie pour ensemble de chambre op. 21.* Brahms : *Sérénade op. 16.* Hanna Schaer (mezzo-soprano), Orchestre philharmonique de Radio-France, Armin Jordan (direction).
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mº Passy. 20 heures, le 31. Tél. : 42-30-15-16. 120 F.

D'aujourd'hui à demain
de Schoenberg. Sophie Boulin (la Femme), Lionel Peintre (le Mari), Sylvie Bertho (l'Amie), Eric Trémolières (le Chanteur), Mathilde et Arthur Michel, Louise Boulin (l'Enfant), Ensemble 2e2m, Paul Méfano (direction), Mireille Larroche (mise en scène).
Ivry-sur-Seine (94). Théâtre, 1, rue Simon-Dereure. Mº Mairie-d'Ivry. 20 h 30, le 31. Tél. : 46-70-21-55. De 50 F à 110 F.

Le Concert des Nations
Purcell, Lully : *Musiques de scène.* Jordy Savall (direction).
Versailles (78). Château. 21 heures, le 31. Tél. : 39-02-30-00. De 70 F à 310 F.

SAMEDI 1er AVRIL

Michel Béroff, Jean-François Heisser (pianos)
Beethoven : *Quatuor à cordes op. 133 « Grande Fugue ».* Debussy : *Prélude à l'après-midi d'un faune, pour deux pianos.* Messiaen : *Visions de l'Amen, pour deux pianos.*
Conservatoire national d'art dramatique, 2 bis, rue du Conservatoire, Paris 9e. Mº Rue-Montmartre. 18 heures, le 1er avril. Tél. : 42-30-15-16.

Nikolaus Harnoncourt, Wiener Symphoniker
Haydn : *Symphonie nº 104 « Londres ».* Beethoven : *Symphonie « Pastorale ».* Nikolaus Harnoncourt (direction).
Châtelet. Théâtre musical de Paris, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Mº Châtelet. 20 heures, le 1er avril. Tél. : 40-28-28-40. De 70 F à 230 F.

Dialogues des carmélites
de Poulenc. Sophie Fournier (Blanche de La Force), Viorica Cortez (la Prieure), Fabienne Chanoyan (la Nouvelle Prieure), Eva Saurova (Mère Marie), Mary Saint-Palais (Sœur Constance), Léonard Pezzino (le Chevalier de La Force), Christian Tréguier (le Marquis de La Force), Chœur de chambre Accentus, Orchestre national d'Ile-de-France, Jacques Mercier (direction), Guy Coutance (mise en scène).
Colombes (92). Salle des fêtes et des spectacles, 88, rue Saint-Denis. 20 h 30, le 1er avril ; 15 h 30, le 2 avril. Tél. : 47-81-69-02. Location Fnac. De 130 F à 150 F.

DIMANCHE 2 AVRIL

Anner Bijlsma (violoncelle), Bob Van Asperen (clavecin)
Vivaldi : *Trois sonates pour violoncelle et clavecin.* Bach : *Sonate et partita pour violon seul, Concerto italien BWV 971.*
Théâtre Grévin, 10, boulevard Montmartre, Paris 9e. Mº Rue-Montmartre. 11 heures, le 2 avril. Tél. : 48-24-16-97. De 90 F à 200 F.

Jean-Pierre Rampal (flûte), Patrice Fontanarosa (violon)
CPE Bach : *Douze petites pièces pour flûte, violon, violoncelle et harpe.* Telemann : *Duo en sol pour flûte et violoncelle, Quatuor pour flûte, violon, violoncelle et harpe.* Bach : *Sonate pour flûte et harpe.* Weiss : *Deux pièces pour harpe.* Halvorsen : *Passacaille pour violon et violoncelle « d'après Haendel ».* Avec Marielle Nordmann (harpe) et Roland Pidoux (violoncelle).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. 11 heures, le 2 avril. Tél. : 49-52-50-50. 90 F.

Quatuor Hagen
Mozart : *Quatuor à cordes KV 590.* Schubert : *Quatuor à cordes nº 15.*
Châtelet. Théâtre musical de Paris, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Mº Châtelet. 11 h 30, le 2 avril. Tél. : 40-28-28-40. 80 F.

Gérard Poulet (violon), Pascal Devoyon (piano)
Saint-Saëns : *Sonate pour violon et piano op. 75.* Fauré : *Sonate pour violon et piano op. 13.* Lalo : *Sonate pour violon et piano op. 12.* Franck : *Sonate pour violon et piano.*
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mº Passy. 17 h 45, le 2 avril. Tél. : 42-30-15-16. De 30 F à 120 F.

DANSE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Junior Ballet du Conservatoire de Paris
Felix Blaska : *Tam-tam et percussion.* George Balanchine : *Who Cares.* Bart Cook : *Septet pour cinq.* Niels Kehlet : *Bournonville, études choisies.*
Conservatoire national supérieur de musique, 209, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 h 30, les 27, 28 et 29. Tél. : 40-40-46-39. Entrée libre.

Ballets Ethéry Pagava
La Reine des neiges.
Théâtre du Jardin, jard. d'Acclimatation-bois de Boulogne, Paris 16e. Mº Sablons. 14 h 30, le 28, jusqu'au 31 mai. Tél. : 46-44-54-86. De 30 F à 45 F.

Compagnie Enzo Pezzella
Barbara Manzetti : *L'Arrivée de mon départ.*
Centre Wallonie-Bruxelles, 46, rue Quincampoix, Paris 4e. Mº Rambuteau. 20 h 30, les 28 et 29. Tél. : 42-71-26-16. De 70 F à 100 F.

Compagnie Contre-jour
Odile Duboc : *Brins d'histoire.*
Centre Georges-Pompidou, rue Rambuteau, Paris 4e. Mº Rambuteau. 20 h 30, le 31 mars et le 1er avril ; 16 heures, le 2 avril. Tél. : 44-78-13-15. De 70 F à 90 F.

Compagnie Preljocaj
Angelin Preljocaj : *Petit essai sur le temps qui passe.* Joël Borges : *Colloque complexe.* Jean-Vincent Boudic : *Otard Fonni.*
Champigny-sur-Marne (94). Théâtre Gérard-Philipe, 54, rue du Château. 21 heures, le 31. Tél. : 48-80-96-28. De 70 F à 90 F.

Annamiri Van der Pluijm
Solo M.
Noisiel (77). La Ferme du buisson, allée de la Ferme. 20 heures, le 31 mars et le 1er avril. Tél. : 64-62-77-77. De 70 F à 110 F.

Compagnie Hervé Robbe
Id.
Noisiel (77). La Ferme du buisson, allée de la Ferme. 21 heures, le 31 mars et le 1er avril. Tél. : 64-62-77-77. De 70 F à 110 F.

Compagnie Lucinda Childs
Danse I, Rythm plus, Impromtu, Concerto.
Maisons-Alfort (94). Théâtre Claude-Debussy, 116, avenue du Général-de-Gaulle. 20 h 45, le 1er avril. Tél. : 43-96-77-67. De 100 F à 120 F.

CINÉMA

Tous les nouveaux films de la semaine, une sélection des exclusivité et des reprises

NOUVEAUX FILMS

L'ANNÉE JULIETTE
Film français de Philippe Le Guay, avec Fabrice Luchini, Valérie Stroh, Philippine Leroy-Beaulieu, Marine Delterme, Didier Flamand (1 h 25).
Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).

CALENDAR
Film canadien d'Atom Egoyan, avec Arsinée Khanjian, Ashot Adamian, Atom Egoyan (1 h 12).
VO : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).

LE CHEVAL ASSASSINÉ
Film allemand d'Ulrich Rogalla, avec Mathias Fuchs, Rachel Thielbeer, Uwe Hacker (1 h 35).
Reflet Médicis I, 5e (43-54-42-34).

CHUNGKING EXPRESS
Film de Wong Kar-Wai, avec Brigitte Lin Chin-Hsia, Takeshi Kaneshiro, Tony Leung Chiu-Wai, Faye Wang, Valérie Chow (1 h 37).
VO : Forum Orient Express, dolby, 1er (36-65-70-67) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; UGC Triomphe, 8e (36-68-45-47) ; Max Linder Panorama, THX, 9e (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

LES MISÉRABLES
Film français de Claude Lelouch, avec Jean-Paul Belmondo, Michel Boujenah, Alessandra Martines, Annie Girardot, Clémentine Célarié, Philippe Léotard (2 h 50).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Rex (le Grand Rex), dolby, 2e (36-68-70-23) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Bretagne, dolby, 6e (36-65-70-37 ; réservation : 40-30-20-10) ; Biarritz-Majestic, dolby, 8e (36-68-48-56) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56) ; UGC Maillot, dolby, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

LES RENDEZ-VOUS DE PARIS
Film français d'Eric Rohmer, avec Clara Bellar, Antoine Basler, Mathias Megard, Aurore Rauscher, Serge Renko, Michael Kraft (1 h 40).
14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

SÉLECTION

ANNA
de Nikita Mikhalkov,
avec Anna Mikhalkov.
Franco-russe, couleur et noir et blanc (1 h 40).
VO : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation : 40-30-20-10).

L'APPÂT
de Bertrand Tavernier,
avec Marie Gillain, Olivier Sitruk, Bruno Putzulu, Richard Berry, Philippe Duclos, Marie Ravel.
Français (1 h 55).
Interdit-12 ans.
Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

BISHOP'S STORY
de Bob Quinn,
avec Donald Mac Cann.
Irlandais-britannique-français, noir et blanc (1 h 22).
VO : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

CASA DE LAVA
de Pedro Costa,
avec Inès Medeiros, Isaach de Bankolé, Edith Scob, Pedro Hestnes, Sandra Do Canto Brandao, Cristiano Andrade Alves.
Portugais-français (1 h 50).
VO : Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04).

L'ÉMIGRÉ
de Youssef Chahine,
avec Yousra, Michel Piccoli, Mahmoud hémida, Khaled el-Nabaoui, Safia el-Emary.
Egyptien (2 h 08).
VO : Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Publicis Saint-Germain, 6e (36-68-75-55) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).

EMMÈNE-MOI
de Michel Spinosa,
avec Karin Viard, Antoine Basler, Inès de Medeiros, Eric Savin, Bruno Putzulu, Didier Bénureau.
Français (1 h 26).
Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

EN MAI FAIS CE QU'IL TE PLAÎT
de Pierre Grange,
avec Eric Challier, Valérie Gabriel, Jean-Claude Dreyfus, Renaud Le Bas, Nathalie Ortega, Fred Saurel.
Français (1 h 22). Interdit-12 ans.
14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12).

HIGH BOOT BENNY
de Joe Comerford,
avec Marc O'Shea, Frances Tomelty.
Irlandais (1 h 18).
VO : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

JLG/JLG,
de Jean-Luc Godard,
avec Geneviève Pasquier, Denis Jadot, Brigitte Bastien, Elisabeth Kaza, André Labarthe, Louis Séguin.
Français (1 h 20).
La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10).

JUSTE CAUSE
de Arne Glimcher,
avec Sean Connery, Laurence Fishburne, Kate Capshaw, Blair Underwood, Ruby Dee, Ed Harris.
Américain (1 h 45).
Interdit-12 ans.
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e (36-68-43-47) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

LUDWIG VAN B
de Bernard Rose,
avec Gary Oldman, Jeroen Krabbe, Johanna Ter Steege, Valeria Golino, Isabella Rossellini, Marco Hofschneider.
Américain (2 h 01).
VO : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).
VF : UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

NELL
de Michael Apted,
avec Jodie Foster, Liam Neeson, Natasha Richardson, Richard Libertini, Nick Searcy, Robin Mullins.
Américain (1 h 55).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e (36-68-66-54) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37 ; réservation : 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

PRÊT-À-PORTER
de Robert Altman,
avec Marcello Mastroianni, Sophia Loren, Jean-Pierre Cassel, Kim Basinger, Chiara Mastroianni, Stephen Rea.
Américain (2 h 12).
VO : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Rotonde, dolby, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56).
VF : Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, 14e (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

PRINCIPIO Y FIN
de Arturo Ripstein,
avec Ernesto Laguardia, Julietta Egurrola, Bruno Bichir, Lucia Munoz, Alberto Estrella, Blanca Guerra.
Mexicain (2 h 44).
Interdit-12 ans.
VO : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20).

QUIZ SHOW
de Robert Redford,
avec John Turturro, Rob Morrow, Ralph Fiennes, David Paymer, Paul Scoffield.
Américain (2 h 10).
VO : 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24).

UNE FEMME FRANÇAISE
de Régis Wargnier,
avec Emmanuelle Béart, Daniel Auteuil, Gabriel Barylli, Jean-Claude Brialy, Geneviève Casile, Michel Etcheverry.
Français (1 h 40).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56) ; UGC Maillot, dolby, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

REPRISES

LA CORDE
de Alfred Hitchcock,
avec James Stewart, Farley Granger, John Dall, Joan Chandler.
Américain, 1984 (1 h 20).
VO : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.

DISPARITIONS

Denise Fayolle

Une grande pionnière du style

DENISE FAYOLLE est morte, vendredi 24 mars dans l'après-midi à l'hôpital américain, à Neuilly-sur-Seine, des suites d'une pneumonie. Elle dirigeait avec Maïmé Arnodin, sa complice de toujours, l'agence de publicité Nomad, qui s'était illustrée récemment avec les campagnes pour le magazine *Elle*, La Redoute, le parfum Issey Miyaké, le Club des créateurs de beauté.

Née à Paris le 13 février 1923, peu connue du grand public, Denise Fayolle demeure, pour les professionnels de la mode et du design, une référence en matière de style : elle a largement contribué à développer l'industrie du prêt-à-porter en France et bouleversé les codes de la grande distribution, au nom d'un principe : « le beau au prix du laid ». Moderne au-delà des modes, elle savait trouver le langage pour unir des mondes souvent inconciliables en France : celui des créations et celui de la distribution ou de l'industrie. « *Le problème, c'est d'avoir le talent de choisir les talents. Sans jamais perdre de vue les exigences du client* », expliquait-elle dans un entretien paru dans *Le Point* en 1987.

Son itinéraire est atypique : championne de France de patinage artistique à l'âge de seize ans, et même étoile de « Holiday on Ice », elle obtient une licence de psychologie, avant de travailler comme rédactrice du magazine *Votre Beauté* sous la houlette de François Dalle. Sa véritable carrière commence en 1953, alors qu'elle entre à la centrale d'achat de Prisunic, où elle applique d'une manière novatrice la devise de l'entreprise : « style, qualité, prix ». Ainsi, soutenue par Jacques Gueden, le directeur général de l'époque, elle n'hésite pas à proposer dans ce grand magasin populaire des lithographies de Bram Van Velde, Matta, Messager, des assiettes blanches d'Andrée Putman. Seule femme au comité de direction, elle mène alors une équipe de soixante personnes, forte des leçons acquises lors de ses voyages aux Etats-Unis en 1958 et au Japon dès 1960.

En 1964, elle lance avec Terence Conran – le fondateur d'Habitat – le premier catalogue de vente de mobilier par correspondance. On y trouve des meubles de Gae Aulenti, Olivier Mourgue... A l'époque où le prêt-à-porter se limite encore à la « blouse tablier améliorée », elle lance en grande série les blazers, le madras, le liberty, les tennis imprimés, les pantalons, un vêtement encore tabou, officieusement interdit aux femmes dans les entreprises jusqu'en 1968. C'est en avril 1968 que dans une ancienne usine de cartes postales à Montmartre elle ouvre l'agence Mafia, avec Maïmé Arnodin. Ex-rédactrice en chef du *Jardin des modes* jusqu'en 1959, cette dernière, à la tête d'un bureau de style, a lancé des créateurs comme Gérard Pipart, Christiane Bailly, Popy Moreni. Mafia (Maïmé Arnodin Fayolle International Associés) va s'imposer comme l'exemple unique en France d'une agence de publicité et de style créée et gérée par des femmes. « *L'art de diriger, c'est l'art de s'entourer de talents* », disait-elle.

Parmi les plus importants clients, Yves Saint Laurent – et notamment la fameuse campagne Opium –, Absorba, la collective de l'or ou Les Trois Suisses, où Mafia introduit, en 1977, les créateurs de mode, puis de design, comme Philippe Starck.A Sonia Rykiel, qui se plaint d'être trop copiée, Denise Fayolle conseille : « *Copie-toi toi-même.* » Une formule adaptée à Agnès B, à Azzedine Alaïa – qui, grâce à elle, vend 30 000 jupes la première saison – et à bien d'autres. Après avoir vendu leur prestigieuse agence au groupe Boulet-Dru, Denise Fayolle et Maïmé Arnodin se lancent dans une nouvelle aventure, Nomad (Nouvelle Organisation Maïmé and Denise). Cheveux gris coupés court, allure sportive sous ses costumes d'homme impeccablement coupés, elle se montrait toujours curieuse de son époque, malgré un naturel plutôt solitaire. Dès 1957, dans un article que lui consacrait Maïmé Arnodin dans *Le Jardin des modes*, elle définissait son métier conciliant l'intuition et la rigueur : « *Adapter les idées, les lignes, les formes saisies ici et là aux réalités exigeantes de l'industrie.* »

Denise Fayolle avait été décorée de la Légion d'honneur par Jack Lang, le 5 mars 1990, en même temps que Maïmé Arnodin. Dans son discours, elle évoquait deux rencontres ayant changé son destin : Jacques Gueden et Maïmé Arnodin.

Au risque de heurter les bonnes consciences, cette scandaleuse, qui comptait Cioran parmi ses écrivains préférés, concluait d'un air tranquille sous les lambris de la Rue de Valois : « *Dans ce métier de publicitaire, les machos sont innombrables ; cet état d'esprit n'a pas facilité nos débuts, croyez-le bien. Mais notre chance a été d'être choisies par des clients de caractère, heureux de travailler avec des femmes de caractère et d'intuition.* »

Laurence Benaïm

Vladimir Maximov

Le censeur de l'émigration soviétique

VLADIMIR MAXIMOV, écrivain et ancien dissident soviétique, est mort, dimanche 26 mars, à Paris, des suites d'un cancer.

Arrivé en France en 1974, Vladimir Maximov, connaît quelques mois plus tard la même mésaventure que beaucoup de contestataires autorisés à voyager à l'étranger par les autorités soviétiques : il est déchu de sa nationalité et contraint à l'exil. L'écrivain ne se réfugie pas dans l'écriture. Il se met au service – faute de pouvoir se mettre à la tête – de l'émigration soviétique que grossit la répression brejnévienne. A peine installé en Occident, il fonde la revue *Continent*, d'abord en russe et en allemand, puis en français et en anglais. « *Revue littéraire, sociopolitique et religieuse* », *Continent* attire les meilleures signatures de la dissidence, en Union soviétique et au-dehors, ainsi que des intellectuels occidentaux réfractaires à la fascination du totalitarisme.

Maximov veut que la publication se caractérise par « *un idéalisme religieux, un antitotalitarisme, un esprit démocratique absolus* ». Cette profession de foi en faveur de la tolérance ne résiste pas aux dissensions au sein de l'émigration. Proche d'Alexandre Soljenitsyne, Maximov a tendance à soupçonner de collusion avec le régime soviétique tous ceux qui ne partagent pas sa conception de l'autoritarisme théocratique. Animé d'une profonde méfiance à l'égard de l'Occident – « *Il y a deux décadences parallèles*, déclare-t-il en 1977, *celle de l'Est et celle de l'Ouest. Alors la question est : laquelle s'écroulera la première ?* –, il condamne les libéraux derrière lesquels il cherche à débusquer les « *agents objectifs* » du KGB. En 1979, il livre ses obsessions dans *la Saga des rhinocéros*, un pamphlet qu'un autre écrivain exilé en France juge « *intolérant et grossier* ». « *Ce qui est le plus triste dans cette histoire*, ajoute André Siniavski, *c'est d'avoir réussi à recréer un petit monde soviétique après avoir réussi à nous arracher à l'Union soviétique* ».

Après la chute du communisme, Maximov retournera plusieurs fois en Russie. A l'automne 1993, il se réconcilie avec André Siniavski pour condamner l'attaque du Parlement russe décidée par Boris Eltsine.

Né en 1932 à Moscou, Vladimir Maximov avait connu l'errance des gosses des rues, vivant de menus larçins, parcourant l'URSS à la recherche d'un travail. Il a fait plusieurs métiers manuels tout en s'essayant à la poésie. En 1959, il est pour la première fois interné dans un hôpital psychiatrique pour « activités antisoviétiques » où les autorités l'enverront à plusieurs reprises. En 1962, il publie une nouvelle *l'Homme est vivant*, dans un recueil *les Pages de Taroussa*, qui obtient un grand succès. Rédacteur à la revue littéraire *Octobre*, il la quitte en 1968 pour protester contre l'intervention en Tchécoslovaquie.

En 1973 il est exclu de l'Union des écrivains parce qu'il a laissé publier à l'Ouest deux livres refusés à Moscou, *les Sept jours de la création* et *En Quarantaine*. Ecrivain réaliste aux antipodes du réalisme socialiste, Maximov était habité pour un profond sentiment religieux qui l'amenait, dans ses œuvres comme dans sa vie, à distribuer les blâmes et les récompenses, à séparer les « *bons* » *et les* « *méchants* ».

Daniel Vernet

Robert Ricatte

Un précurseur de la critique génétique

ROBERT RICATTE, universitaire, spécialiste de Jean Giono, est mort lundi 20 mars à l'âge de quatre-vingt-un ans. Grand spécialiste de la littérature française de la fin du dix-neuvième siècle et du vingtième siècle, Robert Ricatte a, pour des textes majeurs de chacune de ces deux époques, procuré des éditions critiques qui feront date.

C'était un homme qui inspirait le respect par sa droiture et par son courage. Il avait enseigné successivement à l'université de Clermont-Ferrand, puis à la Sorbonne. Ouvert à toutes les novations, il fut, après 1968, un des fondateurs du département d'études littéraires de l'université Paris-VII. Un intérêt jamais démenti pour les processus de genèse d'une œuvre fait de lui un précurseur de la critique génétique.

Il avait commencé par une thèse sur *La Création romanesque chez les Goncourt* (Armand Colin, 1953), puis il donna l'édition enfin complète et définitive du *Journal* des Goncourt (quatre volumes, Fasquelle-Flammarion, 1956) et une étude de *La Genèse de « La Fille Elisa »* (PUF, 1960). Par la suite, il se consacra à l'œuvre de Giono et fit beaucoup pour la mettre à sa vraie place en préparant et en dirigeant l'édition de ses *Œuvres romanesques complètes* dans la « Bibliothèque de la Pléiade » (1971-1983). Par la préface qu'il donna à cette édition, par les nombreuses notices qu'il écrivit et par les articles dont il l'accompagna, il a été le maître des études gioniennes.

Henri Godard

■ **FRANÇOISE RENET**, organiste, cotitulaire de la tribune de l'église Saint-Sulpice à Paris, est décédée jeudi 23 mars à Versailles. Elle était âgée de soixante-dix ans. Formée par l'organiste et compositeur Marcel Dupré, un des professeurs de la classe d'orgue du Conservatoire national supérieur de musique de Paris, Françoise Renet était sortie de cet établissement avec un premier prix d'interprétation et un premier prix d'improvisation en 1949. Elle avait rejoint son maître au Cavaillé-Coll de Saint-Sulpice en 1952 où elle resta jusqu'en 1985.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du samedi 25 mars est publié :

● **Indemnités journalières** : un arrêté « *portant revalorisation des indemnités journalières de plus de trois mois perçues au titre de l'assurance-maladie et de la réparation des accidents du travail et des maladies professionnelles* ». La révision des indemnités journalières servies aux bénéficiaires de l'assurance-maladie, ainsi qu'aux bénéficiaires de la législation sur les accidents du travail et les maladies professionnelles, au-delà du troisième mois consécutif d'interruption de travail, est effectuée par application d'un coefficient de majoration fixé à 1,012, avec effet au 1er janvier 1995.

Au *Journal officiel* du dimanche 26 mars est publié :

● **Financement de la vie politique** : une circulaire relative à l'application de l'article 27 de la loi du 19 janvier 1995 relative au financement de la vie politique. Ce texte, adressé aux préfets, explicite l'un des principaux aspects du dispositif « anti-corruption » voté en décembre 1994, puisqu'il s'agit d'encadrer les dépenses liées au paiement des collaborateurs des groupes d'élus dans les assemblées territoriales. L'application de la loi avait entraîné un certain nombre de licenciements, notamment dans le Nord-Pas-de-Calais, et d'autres collectivités, comme les Hauts-de-Seine, attendaient la circulaire pour prendre de nouvelles dispositions (*Le Monde* du 22 février).

AGENDA OFFICIEL PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Mercredi 29 mars :

– 10 heures : conseil des ministres.

– 18 heures : M. Mitterrand prononce un discours à la Mutualité à l'occasion du 50e anniversaire de la Mutualité de Paris.

AU CARNET DU MONDE

Naissance

Brigitte GUÉRIN
et Jean-Louis MARCHAND,
sont heureux de faire part de la naissance de

Julie,
Éva, Clémence,

le 8 février 1995 à Vannes (Morbihan).

Décès

– Eclaireuses, éclaireurs de France, association laïque du scoutisme français, dit « Adieu » à

Paul-Émile VICTOR,
responsable Éclaireurs de France,
explorateur résistant,

il était le souffle de l'aventure généreuse.

Sincères condoléances à sa famille.

– Mme Jacques Dupin,
son épouse,
M. et Mme Amaury de Couëspel,
Philippe Dupin (†),
M. et Mme François Dupin,
Bernard Dupin (†),
Denis Dupin (†),
M. et Mme François Gayral,
M. et Mme Antoine Dupin,
M. et Mme Jérôme Courtier,
M. et Mme François Clavel,
ses enfants,
Jean-Gonzalve et Pauline de Couëspel,
Marie-Hélène et Patrick de Sèze,
Guillemette, Séverine, Elizabeth et Jeanne-Marie de Couëspel,
Emmanuelle Dupin et Thierry Boizet,
Jean-Baptiste, Marie-Caroline (†) et Jean-Guillaume Dupin,
Nicolas, Bruno, Nathalie, Fabrice,
Clément et Blandine Gayral,
Céline, Christophe, Amélie, Stéphanie et Arnaud Dupin,
Thomas, Étienne, Sophie et Anne Courtier,
Mathilde, Benoît, Noémie et Stéphane Clavel,
ses petits-enfants,
Raymond, Hubert et Marie-Laëtitia de Sèze,
Clotilde de Couëspel,
ses arrière-petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jacques-Marie DUPIN,
chevalier de la Légion d'honneur,
ingénieur civil de l'aéronautique,
homme de lettres,

survenu le 24 mars 1995, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 28 mars, à 14 h 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste, à Onesse-et-Laharie (Landes).

94, rue de l'Assomption,
75016 Paris.
40110 Onesse-et-Laharie.

Messe anniversaire

– Une messe sera célébrée à la mémoire du président

Georges POMPIDOU,

en l'église Saint-Louis en l'Ile, à Paris, le lundi 3 avril 1995, à 9 h 30.

Ses amis et anciens collaborateurs sont invités à y participer.

Anniversaires

– Le 27 mars 1993,

Gérard LOBIER

disparaissait prématurément.

Il est toujours présent dans nos pensées, dans notre vie.

De la part de son épouse et de ses enfants.

– Il y a deux ans, le 28 mars 1993, nous quittait

Michel WIEBER,
sculpteur.

Il est toujours avec nous.

Communications diverses

– **La Maison de l'hébreu : 47-97-30-22.** Stages express individuels (moderne/sacré). Sur place et à domicile.

– Dirigeants d'entreprise :
Réussir sur les marchés publics
Journée d'info. Paris 30 mars.
Institut européen des marchés publics.
Tél. : 88-57-27-57 - Fax : 88-57-27-60.

Conférences

– Maurice-Ruben HAYOUN débattra avec le docteur Jean-Bernard LÉVY du thème suivant : « Judaïsme et franc-maçonnerie face à l'éthique », le jeudi 30 mars 1995, à 19 h 30, salle des mariages, 17, rue Saint-Georges, 75009 Paris.

– Maurice-Ruben HAYOUN, le général Robert MUNNICH, Pierre-Antoine BERNHEM et Gilbert WERNDORFER présenteront le livre d'Edmond FLEG *Pourquoi je suis juif* (Paris, 1928, réédition aux Belles Lettres, 1995), le mardi 4 avril 1995, à 20 h 30, au centre Edmond-Fleg, 8 *bis*, rue de l'Éperon, 75006 Paris, avec la participation de M. le grand rabbin de Paris, M. David MESSAS.

– « Syndics et copropriétés. Présent et avenir », amphithéâtre n° 3, université Assas-Paris-II, 92, rue d'Assas, de 11 heures à 13 heures. Date de la conférence, 1er avril 1995. Conférencier : Gilles ABITBOL, administrateur de biens et juriste. Entrée : 50 F. Tél. : 07-06-18-74.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

CARNET DU MONDE
Renseignements :
40-65-29-94 ou 40-65-29-96
Télécopieur : 45-66-77-13

Tarif : la ligne H.T.

Toutes rubriques	105 F
Abonnés et actionnaires	95 F
Communicat. diverses	110 F
Thèses étudiants	65 F

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.

Le Monde

La peur de Schengen

LE moment était historique, mais il y a des rendez-vous avec l'Histoire qui font peur. Et, à en juger par l'absence de toute cérémonie pour marquer l'événement, la suppression des contrôles aux frontières intra-européennes, qui a connu dimanche 26 mars un début de mise en œuvre dans les sept pays qui ont ratifié les accords de Schengen, fait apparemment partie de ces événements-là.

Depuis deux ans, les marchandises et les capitaux peuvent circuler librement d'un bord à l'autre de l'Union européenne. Il a fallu pour cela des efforts considérables pour adapter les règlements et les législations en vigueur dans les Etats membres. Jacques Delors, alors président de la Commission de Bruxelles, le chancelier Helmut Kohl et François Mitterrand, qui ont porté sur leurs épaules cette œuvre de longue haleine, ont su tailler dans le vif pour imposer cette relance de la construction communautaire.

Il ne fallait pas s'arrêter aux seuls biens matériels. Dès 1987, l'Acte unique européen, qui refondait le traité de Rome, prévoyait la liberté de circulation aussi pour les citoyens de l'Europe.

Pour François Mitterrand et Helmut Kohl, qui avaient symbolisé la réconciliation en se tenant la main au cimetière de Verdun, et pour tous les Européens convaincus, l'Europe a toujours été beaucoup plus que celle du libre échange.

Pourtant, cette liberté essentielle de se déplacer d'un pays à l'autre, au sein d'une communauté qui appartient à tous, continue de gêner. Tous les arguments ont été invoqués : la peur de l'immigration, de la criminalité, de l'instabilité générale de l'après-guerre froide. Comme si chaque Etat pouvait encore à lui tout seul affronter les malheurs de la Terre, défendre son pré carré face à l'internationalisation de la criminalité, aux moyens des nouvelles mafias de l'Est, face aux réseaux de passeurs qui se donnent la main dans le monde entier pour organiser l'entrée illégale des volontaires à l'émigration dans les pays riches !

Charles Pasqua, qui a tout fait pour retarder l'échéance de Schengen, ironise à bon prix sur la volonté réelle des Allemands et des Néerlandais à lever eux aussi tous leurs contrôles. L'opération présente pour tous des difficultés, certes.

Mais, depuis les déchirements de Maastricht, les responsables français ont été trop souvent intimidés ou inhibés quand il s'est agi de concevoir une politique européenne offensive, volontariste, à la hauteur d'une grande ambition. On a tendance à laisser l'Europe se construire en catimini, entre banquiers, policiers et technocrates, en tenant les citoyens à l'écart.

Schengen aurait dû marquer, de ce point de vue, une nouvelle ère, celle des citoyens de l'Europe, libres de voter où ils vivent, de circuler où ils veulent, de travailler où il y a du travail.

Droit au logement

LIONEL JOSPIN s'engage, s'il est élu, à « réaliser le droit au logement ». L'occupation de l'immeuble du boulevard Malesherbes pose une fois de plus cette question. Après une opération du même genre, rue du Dragon, et l'éviction de sans-abri la semaine dernière à Toulouse, l'opinion est prise à témoin pour justifier le recours à la « réquisition », selon une procédure oubliée depuis 1945.

En lançant son appel en février 1954, au cœur d'un hiver particulièrement rude, l'abbé Pierre se plaçait encore sur le terrain de la charité. A la fin des années 80, c'était le ressort de la mauvaise conscience qui obligeait à des mesures d'urgence dès que survenaient des décès de clochards sur la voie publique. Des associations se mobilisaient pour offrir un hébergement provisoire. La RATP ouvrait nuitamment certaines de ses stations de métro désaffectées, et chaque offensive du froid entraînait la mise en œuvre précipitée de dispositifs de secours.

Désormais, le débat s'est insensiblement déplacé vers les principes, et la saison hivernale qui vient de s'achever ne sert même plus de prétexte. Y-a-t-il ou devrait-il y avoir un droit imprescriptible au logement, un peu à la manière d'un droit à la santé, quasiment atteint aujourd'hui, ou d'un droit au travail qui, pour être inscrit dans la Constitution, n'en est pas moins bafoué dans les faits ? Les manifestants et les familles de la rue du Dragon, du boulevard Malesherbes et de Toulouse l'exigent, sans autre considération de justice humaine ou sociale. Chacun doit pouvoir disposer d'un toit.

Que la période électorale soit propice à de telles revendications, nul n'en doutera. On a d'ailleurs vu comment Edouard Balladur et Jacques Chirac ont été prompts à réagir sur un sujet aussi sensible. Si le débat politique se perd en querelles de personnes, qu'au moins l'intrusion de l'activisme militant de Droit au logement sur la scène publique serve à faire avancer la réflexion. Pour la bonne cause.

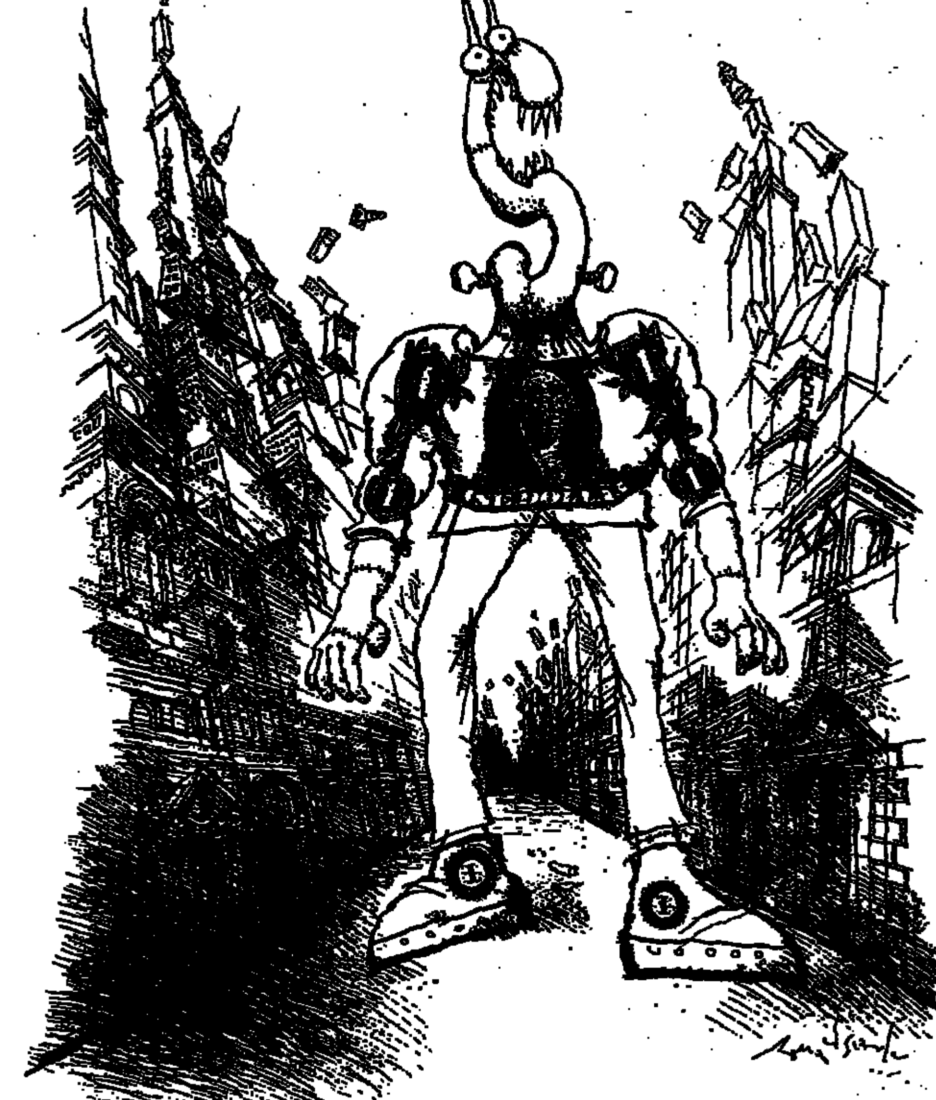
Ce n'est pas un hasard, par exemple, si Paris se retrouve en première ligne, les mécanismes économiques ayant évincé les catégories les plus modestes de la capitale. En France, la crise puis la récession ont mis à mal les politiques du logement, et particulièrement celles en faveur du logement social, le rythme des constructions neuves ayant diminué.

Mais le chômage persistant et la montée de l'exclusion ont pesé plus encore. La solvabilité de trop nombreuses familles a fondu, aggravant le risque pris par les bailleurs. La précarité dans l'emploi a aussi ce coût. A tel point que le rêve d'un logement pour tous, symbolisé par les HLM et les banlieues dans les années 60, s'éloigne. Les locataires restent coincés dans leurs grands ensembles. Et l'on en vient à se demander si les normes d'habitat ne devraient pas être revues à la baisse pour faciliter l'accès au logement des exclus. C'est peut-être la fin d'une certaine idée de la modernité.

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
Directoire : Jean-Marie Colombani, président du directoire, directeur de la publication ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction
Eric Pialloux, directeur de la gestion ; Anne Chaussebourg, directeur délégué
Rédacteurs en chef : Thomas Ferenczi, Edwy Plenel, Robert Solé, adjoints au directeur de la rédaction ; Bruno de Camas, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Luc Rosenzweig
Manuel Lucbert, directeur du Monde des débats ; Alain Rollat, conseiller de la direction ; Daniel Vernet, directeur des relations internationales ; Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction
Médiateur : André Laurens
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA Le Monde. Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944. Capital social : 620 000 F. Principaux actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde », Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde-Entreprises, Jean-Marie Colombani, président du directoire
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TEL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F
ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MERY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TEL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

Le monstre de Clintonstein

par Ronald Searle



L'effet de serre oppose riches et pauvres

Suite de la première page

On sait que l'agriculture produit du méthane, notamment dans les rizières et les élevages bovins ; on sait que la consommation de carburant pour les transports, le chauffage ou l'électricité produit du gaz carbonique (CO_2), dont les taux dans l'atmosphère ne cessent d'augmenter. Mais on connaît mal la faculté d'absorption du CO_2 par la végétation (photosynthèse) et surtout par les océans.

Une autre difficulté majeure est la disparité des niveaux de développement. Les pays industrialisés, qui consomment l'essentiel des carburants et de l'énergie produits dans le monde, font valoir qu'ils ont obtenu beaucoup de progrès dans l'efficacité énergétique depuis les années 80, et que tout effort nouveau demande de considérables investissements pour un résultat parfois mince. Les pays dits de transition sont, parmi les pays industrialisés, ceux qui pourraient le plus spectaculairement réduire leurs émissions polluantes. Mais ils n'ont plus d'argent et les seuls progrès à cet égard sont dus à la baisse de leur production et à la crise générale qui les étreint. Enfin, les pays pauvres, qui, globalement, contribuent pour très peu à l'effet de serre, ne sont pas prêts à entraver leur développement pour sauver une planète polluée par les riches.

Or ce sont eux qui, potentiellement, risquent aujourd'hui de participer le plus à l'augmentation de l'effet de serre. En déboisant l'Amazonie, le Brésil réduit les capacités de la forêt à absorber le gaz carbonique. La Chine, grande consommatrice de charbon, est considérée comme produisant à elle seule 10 % des émissions de CO_2 dans l'atmosphère terrestre. Et comme tous les experts prévoient un triplement de sa consommation de charbon en vingt-cinq ans (plus de 3 milliards de tonnes en l'an 2020), la Chine est aujourd'hui dans le collimateur. Sans oublier que, du jour où les Chinois abandonneront la bicyclette pour adopter l'automobile, leur contribution à l'effet de serre deviendra déterminante.

Parmi les pays riches, plusieurs écoles subsistent. L'école anglo-saxonne prône ce qu'elle appelle une mise en œuvre conjointe (*joint implementation*) des programmes de lutte contre l'effet de serre. A l'exemple du rachat des droits à polluer pratiqués sur le marché de Chicago conformément au *Clean Air Act* américain, il est proposé que les pays les plus avancés aident ceux qui le sont moins à dépolluer leurs cheminées, ce qui leur vaudrait des bons points et les dispenserait des mêmes performances chez eux, forcément plus difficiles à obtenir. En fait, cette pratique va bien au-delà du monde anglo-saxon puisque, aux termes de programmes financés par le Fonds pour le développement mondial (FEM), plusieurs opérations de ce type ont déjà eu lieu. C'est ainsi que la Norvège a aidé le Mexique à s'équiper en lampes à basse consommation. Les Pays-Bas, pour leur part, aident la Pologne et l'Inde à remplacer le charbon polluant par du gaz naturel. En France même, l'ancien président d'EDF, Pierre Delaporte, explique à qui veut l'entendre qu'il est bien plus efficace, en termes de résultat, d'investir dans la dépollution d'une centrale thermique chinoise à l'ancienne que dans celle d'une centrale allemande déjà très avancée.

Au sein même des pays industrialisés, les positions à l'égard de la convention sont loin d'être unanimes. L'Allemagne, pays hôte de la conférence et considérée comme l'élève modèle de la classe européenne, s'est engagée à réduire de 30 % ses émissions de CO_2 entre 1987 et 2005. Même les industriels allemands, à l'exception notable des constructeurs automobiles, se sont individuellement engagés à réduire leurs émissions de CO_2 de 20 %, tout comme l'Autriche, le Danemark et le Luxembourg. Les Pays-Bas, plus modestes, envisagent une réduction de 5 %. Quant aux autres, ils se contentent de la stabilisation promise dès 1990, voire, comme l'Espagne et l'Irlande, de ne pouvoir faire mieux que de limiter l'augmentation à 20 % ou 25 % !

PROJECTIONS

La France, comme le Japon, a pris un engagement qui consiste à stabiliser les émissions de gaz à effet de serre « *par tête* », ce qui l'autorise à une augmentation en valeur absolue, indexée sur la croissance démographique. « *La France est l'un des pays industrialisés dont les émissions de CO_2 par habitant sont les plus faibles* », observe Michel Barnier, le ministre français de l'environnement. La « *production* » française est en effet de 1,8 tonne de carbone par habitant et par an, alors qu'elle est de 2,4 tonnes dans l'Union européenne, de 3,1 tonnes en Allemagne... et de 5,6 tonnes aux Etats-Unis. En février, la France annonçait que son taux d'émission de CO_2 n'augmenterait « *que* » de 7 % d'ici à l'an 2000, ce qui maintiendrait la production par tête en dessous de 2 tonnes par habitant et par an.

Entre-temps, les experts français ont affiné leurs projections et débouché sur une formule qui a permis à Michel Barnier, le 23 mars, de garantir que la France tiendrait scrupuleusement son engagement de stabilisation pris en 1990. Il se trouve que le protoxyde d'azote est un gaz dont l'action sur l'effet de serre est 320 fois plus forte que celle du CO_2. Le gouvernement a obtenu des industriels français de la chimie (fabrication d'engrais, de plastique et de nylon) l'engagement d'une baisse significative de leurs émissions de protoxyde d'azote d'ici à l'an 2000 qui permettrait de compenser l'augmentation inévitable des taux de CO_2 due aux transports routiers.

Le ministre français, qui préside la délégation de l'Union européenne, va aussi demander à Berlin une révision des objectifs de la convention pour après l'an 2000. « *Stabiliser les émissions ne suffit pas*, a indiqué Michel Barnier. *Si l'on veut stabiliser la concentration dans l'atmosphère, il faut réduire les émissions.* » Un discours volontariste digne de l'Europe, mais qui risque de rencontrer bien des résistances. Le jour même de l'annonce du ministre français, la Chambre de commerce internationale (CCI) publiait un communiqué demandant aux gouvernements « *d'attendre pour prendre de nouvelles mesures que les résultats des programmes en cours aient été pleinement évalués (...) afin de ne pas entraver inutilement la croissance économique* ». Avant même que la conférence ait commencé, on note une étrange coalition entre la Chine, les Etats pétroliers... et le chef de la délégation de la CCI, *Clement B. Malin, vice-président* chargé des relations internationales de Texaco.

Roger Cans

AU FIL DES PAGES/ÉCONOMIE

L'union monétaire, clé de l'emploi

« *A quoi bon s'appeler Michel Rocard ou Jacques Delors et avoir été si longtemps militant si c'est pour penser comme Valéry Giscard d'Estaing ou Edouard Balladur ?* », se demande André Gauron dans la Lettre ouverte qu'il vient d'écrire « aux politiques qui prétendent réduire le chômage ». Dans le jeu de massacre auquel se livre avec une allègre férocité l'ancien conseiller économique de feu Bérégovoy, la tête de Lionel Jospin ne figure pas. C'est sans doute qu'il n'avait pas encore fait acte de candidature à la présidence de la République quand notre pamphlétaire a terminé son livre.

Gauron fustige avec talent cette pensée nationale-libérale de droite qui aurait, selon lui, contaminé les chefs de file de la gauche. « Vous ne changerez pas, dit-il avec une amertume rageuse. *Ce que vous pensez, ce que vous ferez, nous le savons, car vous l'avez fait ou vous le faites. La seule chose que nous pouvons craindre, c'est que, demain, si vous êtes en situation de gouverner, vous en fassiez encore plus. Rien ne viendra de votre côté* ».

L'erreur de ce libéralisme de droite comme de gauche, c'est d'avoir cru et de croire encore que l'on peut lutter efficacement contre le chômage en diminuant le coût du travail, ou encore en refusant toute diminution de la durée du travail qui ne serait pas compensée par une réduction des salaires. Cette étrange et honteuse « *préférence pour la régression sociale* » ne peut qu'enfoncer davantage l'économie dans la stagnation et la déflation. Pourquoi ? Parce que cette régression se traduit par une diminution générale du pouvoir d'achat, et que par conséquent l'accroissement des profits ainsi engendré ne peut déboucher, faute de marché suffisant, sur des investissements productifs.

Dès lors le surcroît de profits n'a plus d'autre issue que d'aller jouer à la Bourse. Etant donné les gains de productivité, une hausse des salaires de 5 à 6 % est aujourd'hui non seulement possible, mais nécessaire, estime l'auteur. Faut-il craindre qu'une relance de l'économie par les salaires débouche comme en 1981-1982 sur un déficit de la balance des paiements ? Non, répond l'auteur, si l'on fait tout de suite l'union monétaire européenne. Le raisonnement est simple, et même limpide.

Une hausse des salaires de 5 à 6 % est non seulement possible, mais nécessaire

Aujourd'hui, chaque pays de la *Communauté* doit assurer l'équilibre de ses paiements. Du coup, les pays déficitaires sont contraints de mener des politiques restrictives qui freinent les échanges intra-européens et tirent la croissance de l'ensemble européen vers le bas. L'union monétaire fera disparaître les déficits et les excédents que les pays de la Communauté ont entre eux. Ne subsisteront que ceux avec les pays extérieurs à la communauté, qui sont faibles, les échanges de la Communauté avec le reste du monde étant globalement équilibrés.

Or cette union monétaire, on peut la faire tout de suite à quinze, sans monnaie unique. Il suffit pour cela de déclarer irrévocablement fixes les parités intra-européennes et de centraliser les réserves de change dans une banque centrale européenne.

On passe ici sur les détails du dispositif. L'auteur espère tuer dans l'oeuf toute spéculation. Pari aventureux ! Mais, pour lui, la laborieuse fabrication de la monnaie unique au sein du « noyau dur » (Allemagne, France, Benelux), est encore plus risquée. Elle divise l'Europe, traumatise les opinions publiques et pourrait bien, de toute façon, être renvoyée aux calendes grecques. Maastricht, l'auteur montre que ses défenseurs justifient l'écu par toutes sortes d'arguments, sauf la lutte contre le chômage. Selon notre épistolier, l'emploi est « *l'oublié de la monnaie unique* ». Etonnez-vous qu'elle soit si populaire !

Lancé au bon moment, le pavé d'André Gauron ? Certes, mais sur quelle tête va-t-il retomber ?

Philippe Simonnot

★ Aux politiques qui prétendent réduire le chômage, Lettre ouverte, André Gauron, Balland 155 pages, 70 francs.

RECTIFICATIFS

JEAN-LUC BOUTTÉ

Dans le courrier, publié dans nos éditions du 23 mars, consacré au souvenir de Jean-Luc Boutté, l'orthographe du nom du comédien et metteur en scène récemment disparu était déformée.

PSYCHIATRIE

Emile Malet nous prie de préciser qu'il est cofondateur du *Journal français de psychiatrie* avec Charles Melman et Marcel Czermak. Et c'est à ce titre qu'il interviendra dans l'émission « Grand Angle » sur France-Culture, le samedi 25 mars à 11 heures.

DIRIGEANTS L'Institut de l'entreprise, association patronale, a rendu public, lundi 27 mars, un rapport sur *Le capitalisme français du XXIe siècle*. Il affirme la nécessité de passer à l'économie de marché et de développer les mentalités d'entrepreneur tout en jugeant utile de construire un *« modèle français »*. ● Le président de la commission et rapporteur général était Michel Pébereau, PDG de la BNP. ● Cette réflexion devait répondre aux mêmes interrogations que le rapport Cadbury en Grande-Bretagne sur le système de direction et de contrôle des sociétés cotées. ● Malheureusement, les auteurs se sont contentés d'un plaidoyer *pro domo*. Ils vantent le système actuel en ignorant les dysfonctionnements apparus lors des *« affaires »* récentes et les critiques formulées par nombre de dirigeants en privé et par les associations de petits actionnaires.

Un rapport patronal vante les mérites du « capitalisme à la française »

Ignorant les critiques qui montent dans l'opinion publique contre le verrouillage et l'opacité des grandes sociétés, l'Institut de l'entreprise se contente d'un plaidoyer « pro domo »

DEUX DIRIGEANTS d'entreprise – Pierre Suard, président d'Alcatel-Alsthom, Edouard de Royère, son homologue de L'Air liquide – viennent d'illustrer à une semaine d'intervalle, et chacun à sa manière, les faiblesses et les forces du système capitaliste français. Le premier, patron d'un groupe privatisé en 1987 par Edouard Balladur et sous le coup d'une triple mise en examen, s'est accroché désespérément à son fauteuil, le 15 mars, devant les caméras d'Antenne 2 (*Le Monde* du 17 mars). En menaçant de transférer le siège d'Alcatel hors de l'Hexagone, il a pris en otage une société dans laquelle il n'a pas mis un sou et dont la capitalisation boursière a fondu de moitié en un an. Le second, encore loin, à soixante-deux ans, de l'âge de la retraite, et membre de la famille fondatrice de L'Air liquide, a choisi, le 22 mars, de se retirer et de laisser la place à un successeur entré depuis plus de trente ans dans l'entreprise (*Le Monde* du 24 mars). L'actionnariat de L'Air liquide, extrêmement dispersé dans le public, bénéficie depuis des années d'une appréciation constante en Bourse.

L'Institut de l'entreprise, association patronale présidée par Didier Pineau-Valencienne, patron du groupe Schneider, ne pouvait choisir meilleur moment pour rendre public, lundi 27 mars, son rapport sur « Le capitalisme français du XXIe siècle ». Michel Pébereau, PDG de la BNP, est le président et le rapporteur général du groupe de travail sur le sujet.

Lancé en janvier 1994, stimulé par les exemples américain et britannique et par la multiplication des « affaires », ce groupe de travail voulait réfléchir au rôle et à la responsabilité des dirigeants vis-à-vis de leurs administrateurs, de leurs actionnaires et de leurs salariés. Ou, pour reprendre une formule désormais très en vogue, et importée des pays anglo-saxons, au gouvernement d'entreprise (*corporate governance*), c'est-à-dire au système de pouvoir et de contrôle des sociétés cotées.

Le rapport Pébereau vise à devenir en France, toutes proportions gardées, ce qu'a été le rapport Cadbury publié en 1992 en Grande-Bretagne : un ensemble de recommandations destinées aux sociétés cotées et constituant un code de bonne conduite.

Ce rapport commence par s'attaquer aux pouvoirs publics. L'État, cible favorite, est dénoncé pour la complexité de son système juridique, pour ses prélèvements fiscaux et les déficits publics qui pompent l'épargne des Français et la détournent des entreprises. Les Français sont décriés parce qu'ils n'auraient pas encore compris le rôle de l'entrepreneur et du profit : *« Il n'est pas sain que l'entrepreneur soit trop souvent assimilé à un aventurier ou à un héritier de grande famille et l'actionnaire à un rentier qui s'enrichit (...) ou à un spéculateur sans foi ni loi ou encore à un prédateur... »*

Les liens entre l'entreprise et ses actionnaires, fondement même du capitalisme, sont évoqués. Mais les patrons membres de commissions de travail de l'Institut de l'entreprise ont visiblement été gênés quand il s'est agi d'aborder le sujet des droits des actionnaires sous ses différentes facettes : droits financiers, droit à l'information, droit à la représentativité au sein du conseil d'administration, droit de contrôle des dirigeants. Une liste de principes vertueux où l'on reconnaît à l'actionnaire le droit d'exiger une valorisation de son investissement, mais où le contrat reste « moral ».

Le rapport, enfin, évoque l'efficacité de la direction et son contrôle. Comme la France traverse en ce domaine une zone de turbulences, l'Institut de l'entreprise n'y va pas par quatre chemins : *« Les questions naissent de dysfonctionnements constatés dans certaines entreprises qui font l'objet d'analyses critiques des médias et suscitent l'émotion de l'opinion publique, mais relèvent, le plus souvent, de la pathologie, et ne sont donc pas forcément révélateurs d'une inadéquation du cadre juridique ni de la façon dont il est en général utilisé. »*

Pour conclure, le rapport passe en revue les différents systèmes en vigueur dans plusieurs pays occidentaux – conseil de surveillance et directoire, conseil d'administration unique avec distinction des fonctions de président et de directeur général – pour affirmer que rien ne permet de *« conclure à l'inefficacité du système français »*.

« La liberté des actionnaires dans le choix des administrateurs est complète », poursuit le rapport, et, si *« on s'inquiète aujourd'hui de la proportion des représentants des groupes d'actionnaires stables, en invoquant l'insuffisance de contrôle qui pourrait résulter de certaines réciprocités, du croisement d'administrateurs, c'est en général un problème plus théorique que réel »*. L'exemple récent d'Alcatel, qui démolit cette certitude, n'a semble-t-il pas été pris en compte.

PLAIDOYER « PRO DOMO »

L'ensemble de ces affirmations apparaîtront frileuses et feront du rapport un étonnant plaidoyer *pro domo* pour le *corporate governance* à la française. Autosatisfaits, les auteurs ignorent superbement les critiques croissantes qui montent dans la société française contre le système français, considéré comme opaque et élitiste, mais aussi, parmi les actionnaires, contre les dirigeants piètres gestionnaires. Plusieurs participants aux travaux de l'Institut de l'entreprise ne se gênent d'ailleurs pas, en privé, pour faire connaître leur sentiment désapprobateur.

Une telle cécité inquiète. Comme le dénonce le sociologue Michel Crozier, les élites françaises, des administrations comme des entreprises, ont décidément du mal à sentir l'urgence de réformes. A la lecture du rapport, on ne voit pas comment le capitalisme français du XXIe siècle cesserait d'être *« un capitalisme sans capitaux et sans capitalistes »*, comme le déplorent les auteurs au début du texte. Le « verrouillage » de l'actionnariat des grands groupes, avec une multiplication des participations croisées, ne peut, dans ces conditions, que perdurer.

Seuls quelques idéalistes rêvent d'une propagation du modèle de L'Air liquide. Michel Albert, ancien PDG des AGF et membre du conseil de politique monétaire de la Banque de France, vante *« l'attention apportée à l'actionnaire, la compétitivité internationale et la qualité technologique, tout autant que la qualité du management »*. Toujours cité en exemple, L'Air liquide reste l'exception qui confirme la règle française.

Claire Blandin

Un outil « perfectible »

Les dirigeants français ont des idées précises sur le rôle des conseils d'administration.

● D'après une enquête réalisée auprès de 2 500 d'entre eux par le cabinet Vuchot Ward Howell entre mai et septembre 1994, les conseils devraient participer à la définition de la politique générale, contrôler la gestion de la société et l'action du président, apporter une contribution dans l'information extérieure.

● Mais 78 % des dirigeants considèrent que, dans la réalité, le conseil d'administration est peu influent sur la définition de la stratégie, la nomination des dirigeants (66 % d'entre eux), la définition des procédures internes (99 %), la fixation de la rémunération des dirigeants (72 %).

● 70 % estiment qu'un administrateur n'a pas les moyens de s'opposer individuellement à un président. 40 % estiment que, en cas de désaccord, l'administrateur ne peut que démissionner.

● Conclusion : pour 72 % des dirigeants interrogés, le mode de fonctionnement des conseils d'administration est *« perfectible »*.

Le rapport Cadbury en Grande-Bretagne

En Grande-Bretagne, après plusieurs scandales financiers retentissants (Polly Peck, Maxwell, BCCI...), le Financial Reporting Council et la Bourse de Londres ont créé, en mai 1991, une commission présidée par Sir Adrian Cadbury. Son objectif : clarifier le rôle des acteurs d'une société – administrateurs, actionnaires, auditeurs – et édicter un certain nombre de recommandations pour améliorer le *« corporate governance »* (système de direction et de contrôle des sociétés).

Son travail a abouti à la rédaction d'un code de bonne conduite, qui prône une division des responsabilités au sein du conseil d'administration, avec distinction des postes de *chairman* et de *chief executive officer* ; la présence d'administrateurs extérieurs *« disposant d'une véritable indépendance »* ; l'existence de comités d'audit pour préparer comptes et rapports aux actionnaires et assurer leur diffusion.

Intel affine la gravure de ses puces Pentium

PREMIÈRE MONDIALE : en annonçant, lundi 27 mars, sa maîtrise industrielle de la gravure du silicium à 0,35 micron (millième de millimètre), Intel marque un point dans la course folle à la miniaturisation de l'électronique. Intel réduit de 50 % la taille de son microprocesseur Pentium 120 par rapport à celle du Pentium 100 commercialisé l'an dernier. De quoi gagner 20 % en performance et intégrer de nouvelles fonctions dans la puce. Par rapport au premier Pentium, le 60, lancé en 1993, la puissance a doublé. Par rapport au Pentium le plus puissant du marché, le Pentium 100, l'écart de performance n'est que de 20 %. Mais il atteint 100 % par rapport au Pentium 60 lancé en 1993.

Intel reprend ainsi l'avantage sur son concurrent Motorola, qui utilise la gravure à 0,5 micron sur ses processeurs Power PC issus de son alliance avec IBM et Apple en 1992. Son passage au 0,35 micron n'est annoncé que pour 1997 et 1998.

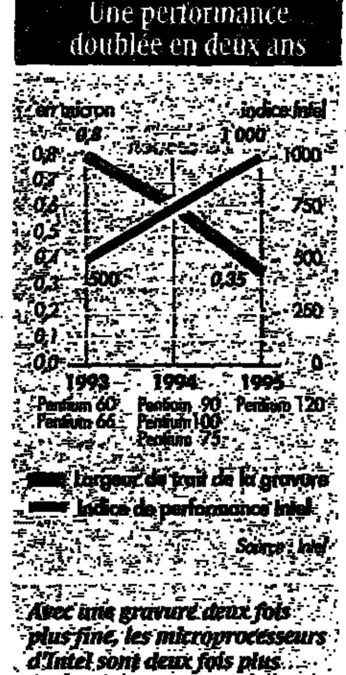
La percée technologique d'Intel met l'accent sur l'importance de la gravure dans la course à la performance que se livrent les fabricants de microprocesseurs. Tous cherchent à diminuer la « largeur du trait » qu'ils gravent par microlithographie. Il s'agit de réduire ainsi la taille des plus petits éléments sculptés dans le silicium du circuit intégré. Plus le trait est fin, plus courte est la distance à parcourir par les électrons. D'où un fonctionnement plus rapide, qui se traduit par une « fréquence d'horloge » supérieure et une vitesse de calcul qui ne cesse d'augmenter. En 1992, le processeur 486 DX2 traitait 54 millions d'instructions par seconde à 66 MHz. Le Pentium 120 en réalise presque quatre fois plus, soit 203 millions par seconde...

Outre ce gain en vitesse, la réduction de la taille des processeurs se traduit par une économie financière. Les puces sont taillées dans des tranches de silicium d'environ 20 cm de diamètre. Si elles sont deux fois plus petites, on réalise plus de puces dans la même tranche, ce qui diminue le coût de production et, à terme, le prix de vente. Ainsi, le Pentium 120 est disponible aujourd'hui pour 935 dollars (soit environ 4 600 francs) par lots de 1 000 pièces. Au 1er mars dernier, le Pentium 100, beaucoup moins performant, était vendu 905 dollars. C'est dire si l'écart de prix est réduit entre deux générations. *« Le gain de performance devient gratuit »*, peut ainsi affirmer André Bertrand, directeur architecture chez Intel France.

La course à la puissance est relancée par les nouvelles applications. *« Le multimédia pour les applications familiales et la communication dans le domaine professionnel sont beaucoup plus exigeants que les applications classiques de bureautique »*, explique André Bertrand. Paradoxalement, ce sont les jeux sur CD-ROM et autres applications vidéo qui réclament le plus de puissance. Il devient courant de s'amuser chez soi sur un ordinateur plus puissant que celui sur lequel on travaille au bureau... Intel mise également sur les futures générations d'applications bureautiques telles que la visioconférence et les autres systèmes de communication faisant appel à l'image.

Le processeur est pris en défaut par l'image vidéo animée, qu'il ne peut traiter que si on lui adjoint des cartes électroniques spécialisées. Avec le Pentium 120 et ses successeurs, les composants additionnels devraient être progressivement absorbés par la puce. D'où un gain de place, de coût et de fiabilité. André Bertrand note aussi que l'utilisation par le grand public impose de perfectionner les interfaces. Il cite ainsi la commande vocale comme un subtitut intéressant du clavier. Il résume : *« Pour que l'informatique soit de plus en plus simple à utiliser, les ordinateurs doivent être de plus en plus puissants et complexes. »*

Michel Alberganti



Avec une gravure deux fois plus fine, les microprocesseurs d'Intel sont deux fois plus puissants.

LA SEMAINE ÉCONOMIQUE

Indices attendus

● Mardi 28 mars : aux Etats-Unis, statistique de confiance des consommateurs (mars) ; en Italie, production industrielle (janvier) ; en Espagne, production industrielle (janvier).

● Mercredi 29 : aux Etats-Unis, vente de maisons neuves (février) ; au Japon, vente de détail des grands magasins (février) ; en Suède, prix à la production (février).

● Jeudi 30 : au Japon, production industrielle (février) ; en Italie, chômage (janvier).

● Vendredi 31 : aux Etats-Unis, produit intérieur brut (quatrième trimestre), *inflation (quatrième trimestre)*, commandes industrielles (février), *livraisons industrielles (février)* ; au Japon, chômage (février), inflation (mesurée à Tokyo pour mars et au niveau national pour février), balance courante (février) ; en Grande-Bretagne, crédit à la consommation (février).

● Lundi 3 avril : aux Etats-Unis, revenus des particuliers (février), dépenses de construction (février) ; en Allemagne, prix à *l'importation (février)* ; en Grande-Bretagne, masse monétaire M0 *(mars)*.

Indices attendus en France

● Mardi 28 mars : défaillances d'entreprises (janvier), coût de la main d'œuvre (janvier).

● Jeudi 30 : rapport de l'Insee sur le commerce en 1994.

● Vendredi 31 : chômage et emploi (février), prix de vente industriels (février)

Événements à l'étranger

● *Mardi 28 mars : Open market* committee de la Federal Reserve à Washington.

● Jeudi 30 : réunion du conseil central de la Bundesbank à Francfort ; réunion de conseil d'administration de la banque centrale de Suède.

● Vendredi 31 : publication des minutes de la réunion de la Fed des 31 janvier et 1er février ; conseil de la commission européenne sur l'éducation.

● Lundi 3 avril: début d'un conseil de deux jours de *la commission* européenne sur la culture et l'audiovisuel.

INDICATEURS

Allemagne : la faiblesse du dollar va freiner la reprise

La force du mark devrait entraîner une chute des exportations

La situation de l'économie allemande s'assombrit. La forte revalorisation du mark par rapport au dollar et aux autres monnaies européennes va handicaper les capacités d'exportation des entreprises allemandes. Les investissements pourraient être touchés à leur tour et, au bout du compte, la croissance. *Il ne faut pas en dramatiser les conséquences* puisque les carnets de commandes sont bien remplis. Mais, selon la Deutsche Bank Research, qui estime que le dollar restera faible jusqu'en 1996, *la croissance des exportations* ouest-allemandes est susceptible de tomber à environ 2,5 % en 1996. La croissance économique serait d'environ un point inférieure à celle attendue jusqu'à présent (1,8 % au lieu de 2,8 %) *et donc nettement plus faible que* cette année. L'Allemagne entière verrait la croissance *du PIB* tomber à *quelque* 2,5 % contre 3,3 % pronostiqués jusqu'à présent.

L'OPTIMISME CONJONCTUREL qui régnait au début de cette année en Allemagne *a été mis en veilleuse* par l'évolution des marchés des changes observée depuis le début février. L'inquiétude s'est même manifestée à la suite de la signature de la nouvelle convention collective pour la métallurgie qui prévoit des hausses de salaires plus importantes que prévu et qui, en tant que convention pilote, pèsera sans doute sur les autres négociations salariales de cette année. Elle assombrit la situation bénéficiaire des entreprises, *tout en compromettant* la reprise escomptée sur le marché de l'emploi.

Il ne faut tout de même pas dramatiser la situation. Les exportations, pilier du redressement conjoncturel, ont été affectées, certes, mais elles ne devraient pas subir une chute spectaculaire, du moins pour l'année en cours. Les carnets de commandes sont, en effet, encore bien garnis et, d'ici à la fin de l'année, les taux de change élevés du deutschemark devraient se normaliser, ne serait-ce que partiellement.

Les augmentations de salaires légèrement supérieures aux prévisions, résultat des négociations salariales de cette année, devraient avoir des retombées plutôt positives sur la demande des consommateurs, car elles viennent compenser la forte hausse des charges fiscales et *parafiscales* enregistrées en début d'année. La nouvelle baisse du taux d'épargne devrait également profiter *à la consommation des ménages*. Au total, on peut continuer à tabler sur une croissance économique réelle de 2,7 % en 1995 en Allemagne occidentale (2,3 % en 1994). Grâce à la croissance plus vigoureuse en Allemagne orientale (environ 9 % après 9,2 % l'an dernier), la croissance atteindra un peu plus de 3 % pour l'ensemble de l'Allemagne (2,9 % en 1994).

EFFETS POSITIFS SUR LES TAUX

A la différence de l'économie réelle, qui sera freinée, du moins à moyen terme, par la faiblesse de *la* devise américaine, l'horizon monétaire continue à s'éclaircir. Plus la revalorisation du deutschemark persistera, plus les tendances inflationnistes s'estomperont. Pour la moyenne de l'année 1995, on peut prévoir un taux d'inflation de 2,2 % (3 % en 1994), légèrement inférieur aux estimations antérieures. Cette année, l'expansion de la masse monétaire ne devrait pas non plus causer de problème à la Bundesbank.

Il est donc probable que la banque centrale maintienne encore assez longtemps ses taux d'intérêt à leur niveau actuel. Un abaissement des taux, tel qu'il est envisagé sur les marchés, ne serait possible qu'en cas de faiblesse prolongée du dollar et de quelques monnaies européennes importantes, entraînées dans le sillage du billet vert. Dans l'ensemble, *cet environnement* devrait être propice à l'évolution des *taux du marché financier. Les taux* de rendement des emprunts obligataires (Bunds sur 10 ans), ayant déjà reculé de 7,65 % à environ 7,20 % depuis le début de l'année, on peut s'attendre pour les mois à venir à une stabilisation. Toutefois, en cas de baisse accélérée des taux d'intérêt sur le marché obligataire américain, l'Allemagne pourrait elle aussi, dans un premier temps, enregistrer de nouveau un léger recul des rendements. Dans ce contexte, la baisse *constante prévisible de l'endettement* nouveau des pouvoirs publics (revenant d'un peu plus de 130 milliards de DM en 1994 à tout juste 100 miliards cette année) devrait avoir des effets positifs sur le climat du marché.

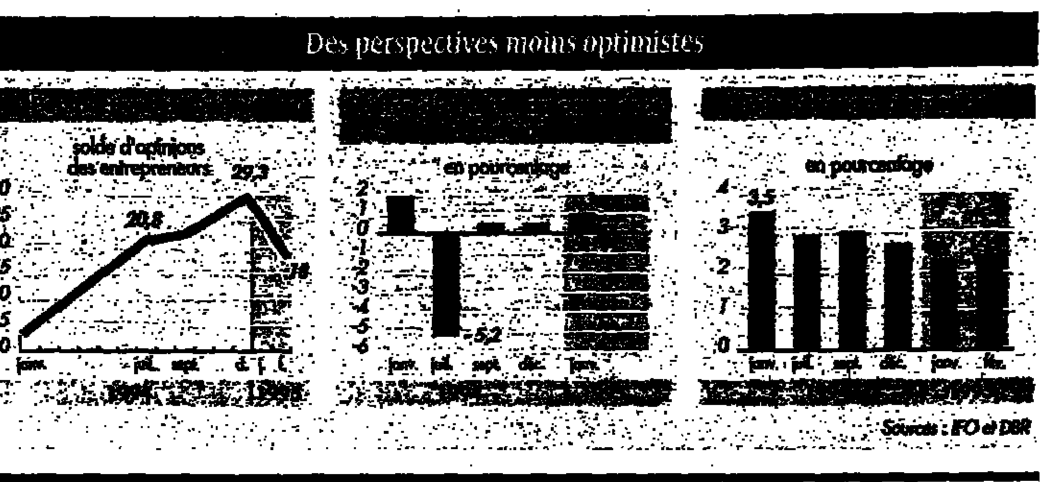
La faiblesse persistante du dollar *nous amène à nous préoccuper* davantage des risques pour l'Allemagne. Deutsche Bank Research part de l'hypothèse que le dollar continuera à s'affaiblir et qu'il plafonnera ensuite à un niveau d'environ 1,35 DM *jusqu'à* l'année prochaine.

Dans ce cas-là, le taux de croissance des exportations ouest-allemandes est susceptible de tomber à environ 2,5 % en 1996. La croissance économique ouest-allemande serait *d'environ un point inférieure* à celle attendue jusqu'à présent (1,8 % au lieu de 2,8 %) et donc *nettement* plus faible que cette année. Etant donné que les nouveaux Länder seraient également affectés par ce recul, l'Allemagne tout entière verrait la croissance de son PIB tomber à *quelque* 2,5 % contre 3,3 % pronostiqués jusqu'à présent.

Vu les *effets déflationnistes* des cours de change, la Bundesbank pourrait profiter de la marge de manoeuvre dont elle dispose pour continuer à abaisser prudemment les taux directeurs. Ceci entraînerait un recul des taux du marché financier, notamment aussi du fait des menaces d'inflation encore atténuées telles qu'elles se présentent dans le scénario des risques.

Hans-Jürgen Meltzer

★ **Hans-Jürgen Meltzer est économiste à la Deutsche Bank Research.**



Des nuages menaçants sur la croissance mondiale

IL Y A SEULEMENT quelques mois la perspective d'une croissance mondiale soutenue et générale dans presque toutes les régions du globe semblait enfin retrouvée. *Depuis le début de cette année*, elle est quelque peu troublée.

Si la crise mexicaine est, sur le plan financier, d'une nature totalement différente de celle de 1982, ses conséquences sur l'économie réelle seront tristement semblables. Faute de pouvoir emprunter plus, le Mexique va devoir rééquilibrer brutalement ses échanges courants au prix d'une forte récession.

Dramatique pour le Mexique, cette évolution *n'aurait pour l'économie mondiale* que des conséquences marginales si, par contagion, d'autres pays « émergents » ne se trouvaient eux aussi confrontés à une contrainte financière plus dure (le Brésil et l'Argentine sont d'ores et déjà en train de réduire leur demande intérieure), tandis que, par prévention, d'autres, telle la Chine, semblent décidés à remettre leurs *comptes extérieurs en ordre*...

Ainsi amplifié, l'« effet tequila » va assez rapidement se faire sentir sur l'économie américaine, partenaire commercial essentiel de beaucoup de pays concernés. La baisse du dollar face au mark et au yen, si *elle ne se corrige pas, détournera ensuite* une part de cette pression récessive sur *l'Europe et le Japon.*

En fort contraste avec ce qui prévalait au trimestre dernier – et sans rapport encore avec la crise mexicaine – l'économie américaine a donné ces dernières semaines de nombreux signes de ralentissement. Pour la première fois depuis février 1994, la Ré*serve fédérale se trouve confrontée* vraiment à un arbitrage difficile. Car le taux *d'utilisation des capacités comme le taux* de chômage sont à des valeurs extrêmes.

Si l'on devait rester encore plusieurs mois dans cette zone de tensions, le risque de voir se développer des pressions inflationnistes cumulatives augmenterait significativement. Pour l'écarter, la Fed peut être tentée de monter encore une fois ses taux. Mais une décélération trop brutale *de la demande intérieure, au moment* même où les exportations américaines marquent le pas, pourrait facilement dégénérer en récession...

Plus que jamais en ce printemps 1995, les membres de l'Open Market Comimttee *doivent avoir le sentiment que le métier de* banquier central relève plus de l'art que de *la science ! La baisse du dollar* face aux grandes devises leur fournit, il faut en convenir, une appréciable marge de sécurité.

PRÉVISIONS À LA BAISSE

En Europe, l'intérêt de cette baisse du dollar est moins évident. Depuis janvier, la lire, la peseta ont perdu plus de 10 % par *rapport aux monnaies du « noyau dur ».* Cette nouvelle crise monétaire amène certes à l'Allemagne une bouffée de désinflation. Mais elle peut paraître superflue tandis que l'appréciation du DM est clairement dangereuse pour la croissance. Outre-Rhin, comme partout en Europe, l'investissement des entreprises doit maintenant tirer franchement l'activité, mais la *consommation est loin d'être dynamique.* Une détérioration de la contribution des échanges extérieurs à la croissance serait donc lourde de menaces.

Pour les autres pays européens, la situation qui découle de cette crise n'est guère *plus favorable. Certes, ils gagnent en* compétitivité sinon par rapport aux Etats-*Unis, du moins par rapport* à l'Allemagne et au Japon. Mais certains pays, notamment la Suède, ont une capacité exportatrice pratiquement saturée et le risque d'une accélération du rythme de hausse des prix s'y trouve accru. La remontée des taux longs réels – ils sont à plus de 8 % en Italie, en Suède et en Espagne, presque 7 % en France et au Danemark – creuse les *écarts par rapport à des taux réels* allemands de « seulement » 5 %.

Si l'on ajoute que la croissance anglaise semble avoir touché son plus haut, la conjoncture européenne apparaît moins « porteuse ». Avec un seul avantage : la probabilité de voir la Bundesbank monter ses taux avant la fin de l'été s'en trouve sérieusement diminuée.

Au Japon, la poursuite de l'irrésistible appréciation du yen n'a pas non plus beaucoup d'effets vertueux. Tout au plus augmente-t-elle là-bas les revenus réels. Encore faudrait-il que cet accroissement de revenu réel débouche effectivement sur un *supplément de demande. Or la fragilité* de cette dernière reste grande, comme le *montre la poursuite* des baisses de prix dans de nombreux secteurs.

Malgré le supplément de dépenses publiques et privées provoqué par le tremblement de terre de Kobé, les prévisions de croissance sont actuellement révisées en baisse. La Banque du Japon est-elle prête à baisser son taux d'escompte (175 %) ? Ou ne voudra-t-elle le faire que dans le cadre *d'un mouvement concerté* avec l'Allemagne et les Etats-Unis visant à enrayer des enchaînements monétaires et financiers qui font planer quelques gros nuages dans un ciel jusque-là assez serein ?

Anton Brender

★ **Anton Brender est directeur des études *économiques de la Compagnie parisienne* de réescompte.**

SECTEUR

Transports publics : baisse du taux moyen d'utilisation

LES TRANSPORTS PUBLICS, qui étalent sans désemparer leurs atouts dans la lutte contre la pollution et l'engorgement des villes, *sont entrés dans une douloureuse* phase de stagnation. *« Partout, l'usage des transports urbains semble très lié au volume de l'offre. On assiste cependant depuis 1990 à un décrochement, puisque la fréquentation stagne alors que l'offre (mesurée en kilomètres par habitant) continue de progresser »*, estime la Commission des comptes des transports de la nation dans ses premiers résultats pour 1994 rendus publics le 17 mars.

Selon les estimations, pour un indice 100 en 1985 et 108 en 1989, le *nombre de voyages par habitant* dans les agglomérations de province de *plus de 100 000* habitants n'a été que de 109 en 1994 (soit une progression de 9 %), après un recul à l'indice 106 en 1992.

Le nombre de kilomètres par habitant a progressé de façon un peu plus significative : de 26 à 30 kilomètres entre 1985 à 1994, soit une augmentation de 15 %, pour les mêmes *agglomérations* (toutefois, cet indicateur révèle une stagnation par rapport à 1993, selon la commission). L'écart par habitant entre le nombre de voyages et de kilomètres traduit l'allongement du trajet moyen, illustrant le développement d'un habitat de plus en plus éloigné des centres villes et des zones d'emploi et l'étalement des réseaux de transport qui s'en suit.

L'Union des transports publics (UTP), qui regroupe les exploitants *de réseaux, aboutit à un constat* un peu moins morose dans son enquête auprès de 97 *sociétés* de transport (RATP exclue) réalisée début mars. La tendance est toutefois approchante : 56 % des directeurs de réseaux estiment que le nombre de voyageurs a augmenté alors que *27 %* jugent qu'il a diminué. En revanche, 68 % de ces *mêmes directeurs affirment que* l'offre de transport s'est développée, *alors qu'elle a été réduite* seulement dans 3 % des cas. Cette dernière estimation illustre, comme précédemment, l'allongement du trajet moyen, mais aussi un taux d'utilisation moins élevé des transports publics et, par là, la difficulté d'améliorer la productivité exprimée en *nombre* de voyageurs par kilomètre.

L'année 1995 se présente dans la même ligne que 1994 et serait même un peu moins favorable. Selon l'enquête de l'UTP, pour une population perçue en légère progression, seulement 48 % des directeurs de réseaux prévoient une augmentation du nombre de voyageurs (soit 6 % de moins que pour 1994) alors que 48 % (au lieu de 17 %) misent sur une stagnation. *L'offre de transport serait stabilisée* dans plus de la moitié des cas.

Les situations varient d'une agglomération à l'autre en fonction de l'équipement des réseaux. Selon la commission, *« les villes ayant un système de transport en site propre (métro, tramway) ont un niveau de fréquentation qui passe de 131 voyages par an et par habitant en 1985 à 154 voyages en 1993 »*, alors que, dans le cas contraire, la fréquentation a baissé de 95 à 90 voyages par habitant sur la même période.

A la RATP, la tendance n'est pas favorable. A cause du recul du trafic, elle a accusé une baisse de 11 % de son *excédent brut d'exploitation* en 1994.

G. B.

Evolution des transports urbains

en pourcentage: 70, 60, 50, 40, 30, 20, 10, 0
69,1; 55,7; 50,8; 45; 39,5; 37
Marseille, Strasbourg, Lyon, Toulouse, Bordeaux, Paris
Source : UTP

indice 100 = 1985: 118, 116, 114, 112, 110, 108, 106, 104, 102, 100
1985, 87, 89, 91, 93
nombre de voyages/hab.
nombre de kilomètres/hab.
Source : Commission des comptes de transports de la nation

ENTREPRISE

CGEA : de l'autobus à la « micheline »

LE GROUPE CGEA (Compagnie générale d'entreprises automobiles), filiale de la *Compagnie* générale des eaux, est le deuxième *opérateur de transports publics* en France après VIA-GTI. Toutefois, cette activité est minoritaire dans le groupe plus orienté sur le traitement des déchets. En 1994, le chiffre d'affaires global de CGEA s'est élevé à 10,8 milliards de francs (en progression de 27 %) dont 3,4 milliards pour les transports, soit 13,3 % de mieux que l'année précédente.

La société gère trente réseaux urbains en France par l'intermé*diaire de sa filiale CGFTE. L'année* 1994 a été marquée par l'achèvement des travaux et la mise en service du tramway de Rouen dans le cadre d'une concession de service public pour trente ans. En revanche, l'opérateur a vu s'écrouler la perspective d'obtenir la concession du métro automatique léger de Bordeaux (le traité de concession du VAL a été rejeté par la *communauté urbaine de Bordeaux* le 22 juillet dernier).

Le développement dans le transport ferroviaire, par l'intermédiaire de la filiale CFTA (Compagnie française de transports auxiliaires) s'est heurté longtemps *au monopole de la SNCF*. Aujourd'hui, cette filiale exploite 1 150 kilomètres de lignes pour le compte de la société nationale (entre Guingamp et Carhaix ou Paimpol) ainsi que des collectivités *locales et des sociétés industrielles.*

Mais les deux entités n'ont rien de comparable (ni par la taille ni par le mode d'exploitation), et leurs rapports se modifient. Aujourd'hui, Jean Bergougnoux, PDG de la SNCF, réfléchit à la délégation de dessertes terminales sur des petites lignes lorsque la société nationale ne peut espérer les rentabiliser à cause de charges de structures que des sociétés comme la CFTA *ne subissent pas. Cette* dernière a obtenu un contrat pour la traction des trains de travaux sur le TVG-Nord-Europe et acquis la société Socorail, spécialisée dans l'exploitation des embranchements ferroviaires. Mais, au total, l'activité ferroviaire, y compris les trains touristiques, reste encore marginale avec un chiffre d'affaires de 220 millions de francs.

Pour l'avenir, la CGEA mise sur *l'international, qui représente* 700 millions de francs de chiffre d'affaires. Par exemple, au Portugal, elle est devenue le premier transporteur privé au travers du groupe Barraqueiro, qu'elle possède à 44 %. Dans le domaine ferroviaire, elle *mise également sur* l'Allemagne orientale et la Suède.

Martine Laronche

Air Inter inaugure une semaine de grèves dans les transports publics

L'appel à l'arrêt du travail sera étendu jeudi 30 mars à la SNCF et la RATP

Air Inter s'apprête à connaître des arrêts de travail pour la troisième semaine consécutive. Pour le mardi 28 mars, deux vols sur trois devraient être assurés. Les organisations syndicales s'opposent aux 600 suppressions d'emplois annoncées et redoutent le rapprochement avec Air France-Europe. Les syndicats de la SNCF et la RATP ont appelé eux aussi à la grève le jeudi 30 mars pour la défense des statuts et des salaires.

APRÈS QUATRE ANS de pertes, Air Inter a présenté des résultats bénéficiaires en 1994 et les personnels comprennent difficilement les efforts qu'on leur demande. Le projet d'entreprise présenté au début du mois de février prévoit 600 suppressions d'emplois d'ici à la fin 1996 et des efforts de productivité de l'ordre de 10 %. La perte de monopole d'Air Inter s'accompagnera d'un recul de ses recettes sur les lignes intérieures et la compagnie doit se préparer, plaident ses dirigeants.

« Toutes les dispositions à caractère social seront mises en œuvre sur la base du volontariat et en concertation avec les organisations syndicales, sans licenciements secs ni mutation géographiques autoritaires », a rappelé vendredi 24 mars, la direction d'Air Inter.

En 1992, Bernard Attali, alors président d'Air France, avait passé un accord avec les organisations de pilotes de la compagnie nationale prévoyant en cas de transfert de lignes de celle-ci vers Air Inter que soit transféré les équipages correspondants. Il s'agissait notamment de préserver les évolutions de carrière qui se font en fonction du type d'avions. Air Inter, pour faire face à la concurrence sur son marché intérieur s'est vu attribuer de nouvelles desertes en dehors de l'hexagone. Mais le passage des lignes province-Magreb et Orly-Lisbonne ne s'était pas accompagné de transferts de navigants.

C'est au titre de l'ouverture de la ligne Orly-Amsterdam, intialement prévue le dimanche 26 mars, que quatre équipages devaient quitter Air France ; les pilotes exigent que soit respectés les accords passés. Sur ce point, la situation est pour l'heure bloquée. Christian Blanc, le président du groupe Air France, menace de supprimer purement et simplement le transfert de la liaison Orly-Amsterdam à Air Inter si les pilotes ne se montrent pas plus raisonnables, explique-t-on de bonnes sources.

Plus profondément, la création d'une compagnie européenne avec la partie ad hoc d'Air France suscite une opposition croissante de la part d'Air Inter. Le conflit entre pilotes d'Air France et d'Air Inter traduit les interrogations pour savoir qui, de l'une ou de l'autre, prendra le contrôle de la compagnie commune et quelles seront les conditions de travail.

Les personnels d'Air Inter, mais aussi certains cadres dirigeants, estiment ne pas avoir de leçons à recevoir d'Air France qui a encore perdu 2,7 milliards de francs en 1994 et ils ne veulent pas abandonner leurs conditions d'emplois. Les pilotes d'Air Inter gagnent environ 20 % de plus que ceux d'Air France, ce qui s'explique par la brièveté des vols, avec des atterrissages et décollages nettement plus nombreux.

« RENIER NOTRE ÂME »

« Nous demandons à ce que la compagnie européenne se fasse sur une base solide qui est la nôtre et immédiatement, estime René Philippeau, président de l'Union syndicale du personnel navigant technique (USPNT). *Il n'est pas question de remettre en cause nos conditions d'emplois. Nous ne voulons pas qu'Air France nous emmène dans le mur car Christian Blanc lui-même dit qu'il n'est pas sûr de sortir la compagnie de l'ornière. »* Ambiance...

Pour l'heure, les résultats économiques plaident en faveur d'Air Inter. Mais, en dépit d'un bénéfice de 22 millions de francs, l'entreprise qui a passé le cap des 17 millions de passagers l'an dernier, devra réagir avec vigueur à l'arrivée de la concurrence. De leur côté, les activités européennes d'Air France, encore déficitaires de l'ordre du milliard de francs en 1994, ont toutefois vu leur pertes diviser par deux par rapport à l'année précédente.

En renvoyant dos à dos deux compagnies *qui déjà ne* s'aiment guère, M. Blanc risque, toutefois, d'attiser un conflit à l'heure où les personnels doivent apprendre à travailler ensemble. *« Il n'y a pas dans tous les esprits un grande clarté sur les évolutions économiques possibles,* déclarait M. Blanc le 17 mars. *Il serait temps que les catégories les mieux rémunérés d'Air Inter, cadres et navigants, réfléchissent calmement. »* Les grévistes d'Air Inter, qui ont déjà fait perdre de l'ordre de 60 millions de francs à leur entreprise, risqueraient en refusant tout effort de rater leur entrée dans la compétition.

« Nous ne voulons pas de la révision de nos accords collectifs, plaide l'USPNT. *Ce n'est pas parce que les pilotes d'Air France ont accepté de faire 30 % de productivité pour payer les erreurs de gestion de leurs dirigeants, que nous allons nous aussi renier notre âme. »*

Martine Laronche

■ **Air France : FO arrive en tête des élections professionnelles.** – Le syndicat FO est arrivé en tête aux élections professionnelles- délégués du personnel (DP) et représentants au comité d'établissement (CE)-du 23 mars à Air France, marquées par une forte progression de la participation 72 % contre 69 % en 1993 pour les DP et 66 % pour le CE, a annoncé, samedi 25 mars, la compagnie.

Antoine Gaudino met en cause les anciens dirigeants de la Banque Colbert

APRÈS AVOIR MIS EN CAUSE le cabinet d'expertise comptable Fiducial et la mairie de La Seyne-sur-Mer (*Le Monde* du 7 février 1995), l'ancien inspecteur de police Antoine Gaudino s'attaque aujourd'hui à la Banque Colbert, filiale du Crédit lyonnais. Il dénonce le rachat pour 475 millions de francs en octobre 1992 par Colbert des actifs d'International Bankers SA (IBSA), une banque spécialisée dans l'immobilier, fondée quelques années plus tôt par Jean-Maxime Lévêque, ancien président du Crédit lyonnais.

Selon Antoine Gaudino, *« les apports d'International Bankers à la Banque Colbert ont été, de toute évidence, fortement surévalués (...), dans l'intérêt de certains dirigeants d'IBSA pour leur permettre de se désengager d'opérations déficitaires dans lesquelles ils étaient personnellement impliqués ».*

L'imbrication entre les affaires de la banque et celles, personnelles, de ses dirigeants était étonnante. Ainsi, Jean de La Porte des Vaux, directeur de l'immobilier chez IBSA, puis à la Banque Colbert, *« avait bénéficié à titre personnel ou par l'entremise de sociétés essentiellement civiles, de nombreux prêts immobiliers* (de la part d'IBSA) *»*, indique Antoine Gaudino, qui chiffre leur montant à 131 millions de francs.

Explication : lorsque IBSA finançait un programme immobilier, *via* une société civile immobilière (SCI), en lui octoyant des prêts, elle prenait souvent une participation au capital de cette SCI, qui lui permettait de récupérer une partie de la plus-value dégagée sur le programme. Jean de La Porte, sur qui reposait plus de la moitié de l'activité immobilière d'IBSA, avait pour sa part obtenu de prendre une participation du même pourcentage que la banque pour laquelle il travaillait. *« Tout cela est connu et inscrit dans mon contrat de travail »*, explique Jean de La Porte.

Ce contrat était par essence très déséquilibré. Quand le marché immobilier montait, Jean de La Porte touchait le *« jack-pot »* avec son employeur. Quand il s'effondrait, c'était la banque qui devait éponger les pertes. *« Une banque normale n'aurait pas signé un tel contrat de travail »*, reconnaît un ancien de Colbert.

Surtout, Jean de La Porte a eu, selon le rapport, la sagesse de faire reprendre certaines des SCI dont il était actionnaire aux côtés de sa banque, et donc indéfiniment responsable des dettes, par des SARL pour limiter son risque à sa mise de départ. C'est le cas notamment d'une opération à La Seyne-sur-Mer, baptisée Domaine de Fabrégas.

Autre surprise, Jean de La Porte dispose d'une myriade de sociétés civiles dont l'intérêt se confond avec celui d'IBSA. *« Ses sociétés nous servaient de faux nez, notamment pour reprendre des sociétés en faillites dont nous étions créanciers. Mais nous avions des cessions de parts en blanc »*, explique un ancien de Colbert. Au final, tous les programmes de Colbert ont été apportés à la structure de « defeasance » du Crédit lyonnais.

CROISADE PERSONNELLE

Fort du rapport d'Antoine Gaudino, son commanditaire, un dénommé Franck Noël, défendu par l'ancien bâtonnier de Paris Guy Danet, devait déposer plainte lundi 27 mars ou mardi 28 mars en tant qu'actionnaire minoritaire de Colbert – il détient 25 actions Colbert – pour escroquerie, évaluation frauduleuse d'apports en nature, diffusion d'informations fausses, etc.

Pour étayer sa plainte, Franck Noël cite par exemple le cas de créances apportées à Colbert sans être provisionnées alors qu'elles étaient impayées à la date de l'opération. Il estime que les apports n'étaient pas un actif de 475 millions de francs, mais un passif de 3 milliards de francs.

Franck Noël est un personnage étonnant qui mène une véritable croisade personnelle contre la Banque Colbert. Président de Massena Finance, une société qui gère les intérêts de familles fortunées du Nord, il en est à sa troisième plainte, depuis qu'il a été, selon lui, escroqué en 1990 lors de l'achat d'un hôtel en Belgique auprès d'un promoteur, Georges Mignon Promotion, financé et contrôlé de fait par IBSA. *« Son préjudice est de l'ordre de 5 millions de francs »*, estime aujourd'hui un ancien dirigeant de Colbert.

Irrités par la pugnacité de Franck Noël, certains cadres de Colbert n'ont pas hésité à lui envoyer en mai 1993 un émissaire pour le circonvenir. L'individu disposait d'un chèque de 1 million de francs en échange de l'abandon de toute action civile ou pénale contre Colbert. *« L'idée était de donner 1 million de francs à Franck Noël pour ne pas avoir à en verser 5 à sa société »*, précise aujourd'hui un cadre de Colbert. Franck Noël a déposé plainte en mai 1994 pour tentative d'extorsion de signature.

Arnaud Leparmentier

Difficultés de mise au point du logiciel Windows 95 de Microsoft

MICROSOFT va-t-il être obligé de retarder, une nouvelle fois, la sortie de Windows 95, son nouveau système d'exploitation vedette, dont le lancement avait dernièrement été fixé au mois d'août prochain ? Selon *Infoworld*, une revue spécialisée américaine, un « défaut » dans le logiciel bloque les ordinateurs lors de certaines commandes compliquées, ce qui provoquerait un problème insurmontable en cas d'utilisation professionnelle. Microsoft aurait nonobstant décidé, pour le moment, de poursuivre le programme de lancement de son nouveau produit, dont 450 000 copies-tests ont commencé à être diffusées. Les défauts de jeunesse sont courants dans le monde de l'informatique. Mais les utilisateurs les tolèrent de moins en moins, comme les réactions très négatives du public l'ont démontré lorsque l'on a découvert en décembre 1994 que la superpuce d'Intel Pentium faisait, dans certaines conditions, des erreurs de calcul.

DÉPÊCHES

■ **SOCIÉTÉ MARSEILLAISE DE CRÉDIT** : la société fera l'objet d'une privatisation de gré à gré, selon un communiqué publié vendredi 24 mars. La SMC, qui table sur son réseau commercial, espère trouver *« une complémentarité »* par cette privatisation. La direction de la banque nationalisée en 1982 souligne qu'après une *« période de catastrophes »* entre 1990 et 1992, liée à des *« engagements malheureux dans le secteur de la promotion immobilière »*, des *« mesures drastiques »* ont été prises : compression du personnel, blocage des salaires, fermeture des filiales. La SMC annonce un *« recentrage vers les seuls métiers de banque commerciale dans la région Sud »*. La banque compte 2 037 salariés et 230 000 clients.

■ **CRÉDIT DU NORD** : la banque filiale de Paribas a enregistré pour la troisième année consécutive une perte nette de 487 millions de francs, contre un déficit de 611 millions l'an dernier. La banque veut concentrer ses forces sur son activité bancaire de base, pour être dans l'avenir la banque de détail du groupe Paribas en France, a expliqué vendredi son président Bernard Auberger. Le résultat brut d'exploitation (RBE) recule de 36,6 % à 838 millions de francs. Les provisions, qui augmentent de 24,6 % à 2,28 milliards de francs, portent essentiellement sur les activités arrêtées.

■ **BANQUE HERVET** : bénéfice net de 52 millions de francs en 1994 contre perte de 1,2 milliard en 1993. Le produit net bancaire est maintenu à 1 milliard de francs, mais le résultat brut d'exploitation recule de 8 % à 236 millions. En 1995, le RBE et le bénéfice net devraient progresser, indique la banque dans un communiqué publié vendredi 24 mars. La perte de 1993 avait amené l'Etat à différer la privatisation de la banque, qui devait se dérouler de gré à gré.

■ **BRED : la Banque régionale d'escompte et de dépôts (BRED)**, groupe Banque populaire, a enregistré en 1994 un bénéfice net, part du groupe, de 86 millions de francs contre 67 millions lors de l'exercice précédent, en hausse de 28 %. Le produit net bancaire a régressé de 2,6 %, s'établissant à 2,529 milliards de francs contre 2,597 milliards en 1993. Le résultat brut d'exploitation a reculé de 4,3 % pour s'élever à 759 millions de francs en 1994.

■ **ALCATEL-ALSTHOM : la dette du groupe français est mise sous surveillance avec implication négative par l'agence de notation financière Moody's.** Dans un communiqué diffusé vendredi 24 mars, Moody's précise que sa surveillance va porter sur *« l'affaiblissement potentiel de la position d'Alcatel vis-à-vis de ses grands clients, principalement dans un contexte d'accélération de la privatisation et de la libéralisation sur les marchés français et allemands, ainsi que sur d'autres marchés qui vont s'ouvrir à un nombre croissant de concurrents »*.



SELECTIBANQUE : DEVELOPPEMENT DES ENCOURS

Le Conseil d'Administration de SELECTIBANQUE (Groupe ISM SA) réuni sous la présidence de Christian SABBE a arrêté le résultat net social pour 1994 à F 103,3 millions, soit près de F 27 millions de moins par rapport à 1993, une diminution qui s'explique par des impayés et des provisions plus conséquents et surtout par la disparition progressive des encours TELECOM.

Forte de ses fonds propres importants, SELECTIBANQUE s'est engagée dans une politique de croissance interne et externe. En 1994, les engagements nouveaux directs se sont élevés à F 347,7 millions, ceux de sa filiale ICC se sont élevés à F 586,3 millions et elle a pris le contrôle de la Sicomi PRIMABAIL dont le total des engagements s'élève à F 432,7 millions. Début 1995, elle a pris le contrôle de la Sicomi SICORAIL dont le total des engagements s'élève à F 191,1 millions et elle vient de lancer une OPA sur les titres de la Sicomi SICOMAX dont les engagements s'élèvent à F 138,8 millions.

En raison des premiers succès obtenus par cette politique, le Conseil d'Administration a estimé possible de proposer à l'Assemblée Générale convoquée à 9h30 le 24 mai 1995, 30 Place d'Italie, de maintenir la distribution du dividende à F 13,42 par action, avoir fiscal compris.

■ ■ ■



RÉSULTATS 1994

Paris, le 21 mars 1995 - Le Conseil d'Administration de FINACOR, réuni sous la présidence de Monsieur Pierre LASSERRE le 17 mars 1995, a arrêté les comptes de l'exercice 1994.

Le Produit Net Bancaire consolidé de FINACOR a progressé de 3,32 %, passant de 772,1 MF en 1993 à 797,7 MF au 31 décembre 1994.

Le résultat net consolidé après impôt (part du Groupe) s'établit à 68,5 MF contre 72,1 MF pour l'exercice précédent, après utilisation de la dotation de 7 MF au Fonds pour Risques Bancaires Généraux constituée au premier semestre 1994.

En France, FINACOR PETER conforte sa place de premier Agent des Marchés Interbancaires avec un chiffre d'affaires progressant de 18 % à 385,6 millions de francs ; FINACOR VENDÔME conserve sa position de premier négociateur sur le Matif.

La contribution du pôle d'intermédiation boursière aux résultats consolidés est identique à celle de l'an dernier. EXANE a continué à accroître ses parts de marchés dans l'intermédiation secondaire.

A l'étranger, le Groupe a obtenu des résultats comparables à ceux de l'exercice précédent, tant dans l'intermédiation sur les marchés interbancaire et obligataire que sur ceux des valeurs mobilières.

L'Assemblée Générale des actionnaires sera convoquée pour le 12 mai 1995. Le Conseil d'Administration proposera un dividende en numéraire net par action de FRF 12,50 (FRF 18,75 avoir fiscal inclus) contre FRF 10,00 (FRF 15,00 avoir fiscal inclus) l'année précédente.

Avant distribution, les capitaux propres du Groupe s'élèvent à 490 MF.

CJ.COMMUNICATION

Intensys

Sicav obligations et autres titres de créances français

Dividende exercice 1994

Le conseil d'administration de la Sicav INTENSYS a arrêté les comptes de l'exercice 1994 et a proposé de fixer à 1,87 franc le dividende net versé par action.

Décomposition du dividende net (en francs) :

• Obligations françaises non indexées	1,00
• Autres titres de créances négociables	0,87
TOTAL	**1,87**

Sous réserve du vote de l'assemblée générale ordinaire, le dividende sera détaché le 6 avril et mis en paiement le 11 avril 1995 (possibilité de réinvestissement sans frais jusqu'au 11 juillet 1995).

Ce dividende sera assorti d'un acompte de 3,13 francs portant ainsi les revenus distribués à **5,00 francs** par titre détenu.

Décomposition de l'acompte (en francs) :

• Obligations françaises non indexées	2,15
• Autres titres de créances négociables	0,98
TOTAL	**3,13**

Valeur de l'action au 30.12.1994 : **107,16 francs**

Gestion : SOGEPOSTE S.A.
Filiale de La Poste
et de la Caisse des dépôts et consignations



SOPRA.

CHIFFRE D'AFFAIRES 1994 : + 15,2%
RÉSULTAT NET : 24,8 MF
CONFORMÉMENT AUX PRÉVISIONS

En 1994, SOPRA a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 865,6 millions de francs en progression identique de + 15,2 % pour chacun des métiers de l'Ingénierie et du Progiciel qui représentent respectivement 51 % et 49 % de l'activité globale. La croissance s'établit à + 5 % à périmètre constant. Elle est de + 11 % à l'international.

Le résultat net (part du groupe) s'élève à 24,8 millions de francs à comparer à 4,5 millions de francs en 1993. Calculé avant dotation aux amortissements des écarts d'acquisitions et des incorporelles, le résultat consolidé s'élève à 34,7 millions de francs. Le résultat d'exploitation s'établit à 54,2 millions de francs et la marge brute d'autofinancement à 48,2 millions de francs.

Pendant cette période, l'effort de recherche et développement pour moderniser et étendre l'offre a représenté 8 % du chiffre d'affaires. L'endettement à plus d'un an a été réduit de 90 millions de francs à 29 millions de francs (hors financement immobilier pour 11 millions de francs) et la trésorerie nette reconstituée à 17 millions de francs. Compte tenu des crédits autorisés non utilisés, SOPRA disposait au 31/12/1994 d'une trésorerie mobilisable supérieure à 100 millions de francs.

Dans un marché en croissance, à partir d'une offre modernisée permettant l'évolution progressive des systèmes d'information, en France et à l'international, en direct ou au travers des partenariats et alliances, SOPRA prévoit pour 1995 un chiffre d'affaires compris entre 920 et 950 millions de francs avec une marge nette de l'ordre de 5 % dès 1996.

Société Anonyme au capital de 81 288 000 Francs
RCS Annecy B 326 820 065
Siège social : PAE Les Glaisins - 74 940 ANNECY-LE-VIEUX

LVMH
MOËT HENNESSY . LOUIS VUITTON

RESULTAT NET 1994 EN PROGRESSION DE 23,4 %

Le résultat net 1994 de LVMH est de 6.421 MF, en progression de 79,7 % par rapport à 1993. Il intègre des profits exceptionnels, dus *principalement à l'incidence de la restructuration des liens avec Guinness. Hors ces éléments exceptionnels, le résultat net - part du groupe* est de 3.667 MF, en augmentation de 23,4 % sur celui de 1993.

Le chiffre d'affaires 1994 s'élève à 27.967 MF, en progression de 17,4 % sur 1993. Le résultat opérationnel du groupe s'établit à 6.804 MF, en croissance de 21,2 %, résultant d'une amélioration des marges dans l'ensemble de nos activités.

Principales données consolidées

En millions de francs	1993	1994
• Chiffre d'affaires	23.819	27.967
• Résultat opérationnel	5.614	6.804
• Résultat net - part du groupe	3.574	6.421
Résultat net - part du groupe, hors éléments inhabituels	**2.972**	**3.667**

La reprise amorcée en 1993 sur la plupart des marchés du groupe s'est confirmée en 1994. Elle a entraîné une croissance des ventes de LVMH, qui réalise 85 % de son chiffre d'affaires à l'étranger, dans tous les secteurs d'activités et sur l'ensemble des territoires, avec un quatrième trimestre particulièrement dynamique. La tendance porteuse observée en 1994 s'est maintenue en janvier et février 1995.

Pour 1994, l'évolution par branche se traduit de la manière suivante :

Données consolidées par branche

En millions de francs	Chiffre d'affaires		Résultat opérationnel	
	1993	1994	1993	1994
• Champagne et Vins	5.444	5.712	776	837
• Cognac et Spiritueux	5.846	5.987	1.910	1.969
• Bagages et Maroquinerie	5.665	6.716	2.318	3.090
• Parfums et Produits de beauté	6.128	7.686	852	1.113
• Divers (y compris frais centraux)	736	1.866	- 242	- 205
LVMH	**23.819**	**27.967**	**5.614**	**6.804**

Champagne et Vins : Moët & Chandon, Veuve Clicquot, Pommery, Ruinart, Mercier, Canard-Duchêne

La progression de 8 % du résultat opérationnel résulte de la croissance des ventes et de la baisse des prix de revient. L'environnement reste très compétitif, mais le marché est dans une phase globale d'amélioration.

Cognac et Spiritueux : Hennessy, Hine, F.O.V.

La légère amélioration de la marge opérationnelle est principalement due à la progression des volumes vendus. Cette progression est particulièrement sensible en Chine.

Bagages et Maroquinerie : Louis Vuitton, Loewe, Berluti

La forte croissance des ventes et la poursuite des gains de productivité à tous les niveaux, ont permis d'enregistrer une croissance de 33 % du résultat opérationnel. Le succès des nouvelles lignes de produits se confirme.

Parfums et Produits de beauté : Christian Dior, Guerlain, Givenchy, Kenzo, Christian Lacroix

La progression de 31 % du résultat opérationnel, obtenue malgré une augmentation significative des dépenses de publicité et de marketing, reflète le succès des produits récents et la réussite des lancements de nouveaux produits tels Tendre Poison et Dior Svelte de Parfums Christian Dior, Fleur d'Interdit et Insensé Ultramarine de Parfums Givenchy, Kashâya de Kenzo. L'intégration de Guerlain et de Kenzo contribue à l'évolution du chiffre d'affaires.

Le groupe Guinness, dont LVMH est le principal actionnaire avec 20 % du capital, enregistre une progression de son résultat net de 6 %.

De plus, suite aux différentes opérations intervenues au cours de l'exercice, la structure financière du groupe est sensiblement améliorée. Les capitaux propres augmentent de 11,6 MdsF pour s'établir à 35,3 MdsF. L'endettement financier net est ramené de 15,8 MdsF à fin 1993 à 3,4 MdsF à fin 1994. Ainsi, le ratio dette financière nette sur total de bilan s'établit à 5 % à fin 1994. De ce fait, une réduction de 44 % des frais financiers a été réalisée en 1994 et, en 1995, *une nouvelle baisse de moitié est anticipée.*

En 1995, la croissance économique devrait se poursuivre sur les principaux marchés du groupe LVMH et nous appliquerons avec détermination notre stratégie de développement à long terme, fondée sur la complémentarité et l'équilibre de nos marques et de nos métiers. Si la tendance observée depuis la fin 1993 se poursuit, la progression de nos activités devrait se maintenir à un rythme soutenu et permettre à LVMH d'atteindre l'objectif fixé d'une croissance très significative du résultat en 1995.

Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale des actionnaires, qui se tiendra le 8 juin 1995, la distribution d'un dividende net de 17,50 francs par action, mis en paiement le 19 juin 1995.

LVMH, PREMIER GROUPE MONDIAL DE PRODUITS DE PRESTIGE

Minitel : 3615 LVMH

PUBLICITÉ FINANCIÈRE - TÉL : 44.43.76.26

■ **M. RUBIN, SECRÉTAIRE américain au Trésor, s'est dit convaincu que le dollar gardera son statut de monnaie de réserve, en dépit de sa récente chute.**

■ **LA BANQUE DU JAPON a acheté des dollars à plusieurs reprises lundi matin 27 mars, autour de 88,60 yens, puis de 88,90 yens, sur le marché des changes de Tokyo.**

■ **L'OR a ouvert en baisse lundi sur le marché international de Hong-Kong à 382,10-382,40 dollars l'once, contre 383,10-383,40 dollars lors de la clôture précédente.**

■ **LA BOURSE DE TOKYO a mis fin à six séances de baisse lundi pour clôturer en hausse de 2,2 %, favorisée par des opérations d'arbitrage sur l'indice Nikkei à terme.**

■ **LA RÉSERVE FÉDÉRALE, selon la banque Salomon Brothers, devrait laisser inchangés ses taux directeurs lors de son comité de politique monétaire, mardi 28 mars.**

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↗ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↘ 1 an | SBF 120 ↘ 3 mois

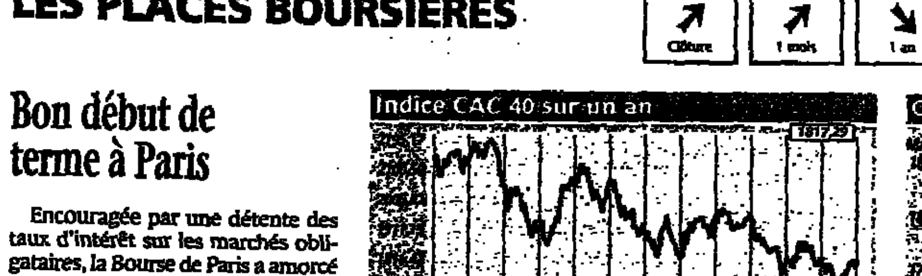
NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES ↘ FT 100 | MILAN ↘ MIB 30 | FRANCFORT ↘ DAX 30

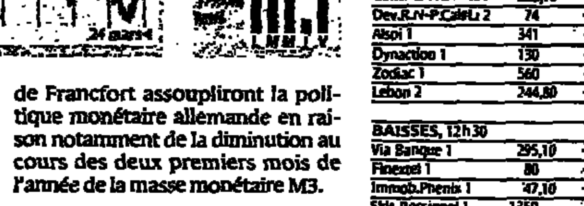


Bon début de terme à Paris

Encouragée par une détente des taux d'intérêt sur les marchés obligataires, la Bourse de Paris a amorcé le nouveau terme d'avril sur une note ferme dans un marché assez actif. En hausse de 0,88 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait une heure plus tard un gain de 1,38 %. Aux alentours de 12 h 30, les valeurs françaises s'inscrivaient en hausse de 1,18 % à 1 838,73 points. Le montant des échanges atteignait 1,4 milliard de francs sur le compartiment à règlement mensuel. Le Matif progresse de 0,08 % à 112,84, tandis que le contrat Pibor échéance juin monte de 0,10 %. Le Bund allemand est également bien orienté, progressant de 0,13 %. Cette détente des taux en Europe répond à un mouvement similaire aux États-Unis vendredi soir. Le taux des bons du trésor à 30 ans est revenu à 7,36 % contre 7,44 % jeudi soir à la suite de la publication d'une statistique. En février aux États-Unis les commandes de biens durables ont diminué de 0,8 %.

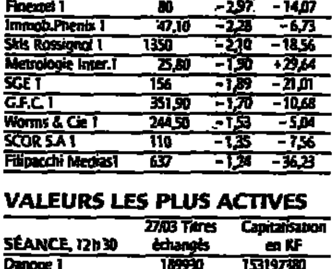
Mardi devrait se réunir l'*Open Market* de la Réserve fédérale, qui fixera la politique de crédit pour les six semaines à venir. La Bundesbank tient son conseil bimensuel jeudi et les opérateurs espèrent que les sages de Francfort assoupliront la politique monétaire allemande en raison notamment de la diminution au cours des deux premiers mois de l'année de la masse monétaire M3.

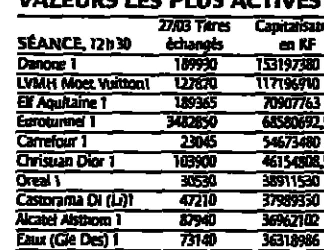




LVMH, valeur du jour

BONNE SÉANCE vendredi pour LVMH, qui a terminé à un nouveau plus haut niveau depuis deux ans à 905 francs, soit une progression de 1,91 % dans un volume de 351 000 titres. La Société générale table désormais pour l'exercice en cours sur un bénéfice net par action de 55,10 francs contre 50,60 francs attendus. Pour l'exercice 1996, le bénéfice a également été révisé à la hausse, passant de 56,60 francs à 62 francs. La confirmation des bonnes perspectives pour l'exercice 1995 devrait être très attractive pour le titre.





PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h30	Cours au 27/03	Var. % 24/03	Var. % 31/12
UIC 1	95	+9,70	−66,72
Sefimeg 1	292	+5,80	−23,05
DMC (Dollfus Mi)1	243	+5,42	−19,90
Eurotunnel 1	19,75	+5,39	−17,53
Ciments Fr.Priv.B1	223,10	+5,24	−3
Dev.R.N-P.Cal.Li 2	74	+4,96	+4,22
Alsoi 1	341	+4,92	−10,96
Dynaction 1	130	+4,92	−4,48
Zodiac 1	560	+4,87	−4,68
Lebon 2	244,80	+4,62	−17,01
BAISSES, 12h30			
Via Banque 1	295,10	−4,13	−20,24
Finextel 1	80	−2,97	−14,07
Immob.Phenix 1	47,10	−2,28	−6,73
Skis Rossignol 1	1350	−2,10	−18,56
Metrologie Inter.1	25,80	−1,90	+29,64
SGE 1	156	−1,89	−21,01
G.F.C. 1	351,90	−1,70	−10,68
Worms & Cie 1	244,50	−1,53	−5,04
SCOR S.A 1	110	−1,35	−7,56
Filipacchi Medias1	637	−1,24	−36,23

VALEURS LES PLUS ACTIVES

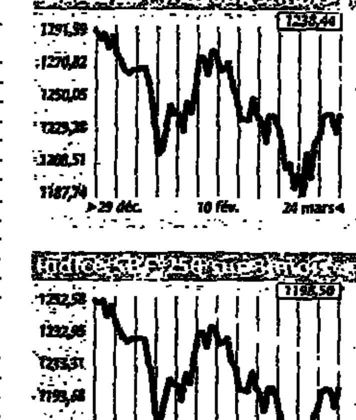
SÉANCE, 12h30	27/03 Titres échangés	Capitalisation en KF
Danone 1	189930	153197380
LVMH Moet Vuitton1	127870	117196910
Elf Aquitaine 1	189365	70907763
Eurotunnel 1	3482850	68580692,50
Carrefour 1	23045	54673480
Christian Dior 1	103900	46154808,50
Oreal 1	30530	38911530
Castorama Dl (Li)1	47210	37989350
Alcatel Alsthom 1	87940	36962102
Eaux (Gle Des) 1	73140	36318986

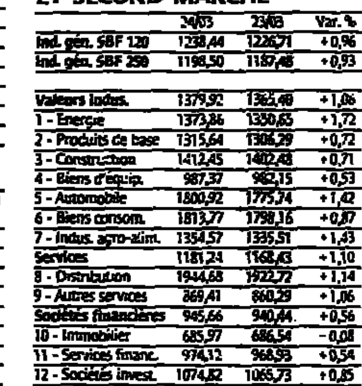
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

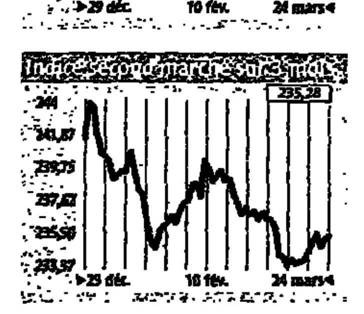
HAUSSES, 12h30	Cours au 27/03	Var. % 24/03	Var. % 31/12
Ecco act.nouv. Ly	335,30	+9,70	...
Rubis 2	140	+9,46	−22,22
OGF Omn Gest.Fin.1	679	+5,27	−1,30
Invest.Paris 1	136,60	+5,08	+3,87
Le Bourget (Li)	7,35	+5	−91,25
BAISSES, 12h30			
Sodere (M)	37	−7,50	−21,27
Naf-Naf 1#	125	−7,41	−40,47
Elysee Inv. 1	30	−4,76	−14,28
Vilmorin et Cie#2	350	−4,74	−7,40
Clayeux (Ly)	104,90	−4,64	+58,93

INDICES SBF 120-250 ET SECOND MARCHÉ

	24/03	23/03	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1238,44	1226,71	+0,96
Ind. gén. SBF 250	1198,50	1187,48	+0,93
Valeurs indus.	1379,92	1365,40	+1,06
1 - Energie	1373,86	1350,65	+1,72
2 - Produits de base	1315,64	1306,29	+0,72
3 - Construction	1412,45	1402,48	+0,71
4 - Biens d'équip.	987,37	982,15	+0,53
5 - Automobile	1800,92	1775,74	+1,42
6 - Biens consom.	1813,77	1798,16	+0,87
7 - Indus. agro-alim.	1354,57	1335,51	+1,43
Services	1181,24	1168,43	+1,10
8 - Distribution	1944,68	1922,72	+1,14
9 - Autres services	869,41	860,29	+1,06
Sociétés financières	945,66	940,44	+0,56
10 - Immobilier	685,97	686,54	−0,08
11 - Services financ.	974,12	968,93	+0,54
12 - Sociétés invest.	1074,82	1065,73	+0,85
Ind. Second Marché	235,28	235,09	+0,08







Tokyo renoue avec la hausse

LA BOURSE DE TOKYO a mis fin à six séances consécutives de pertes, lundi 27 mars, pour clôturer en forte hausse, favorisée par des achats par petits lots liés aux indices et par des opérations de couverture. Au terme des transactions, l'indice Nikkei a gagné 346,48 points, soit 2,2 %, à 16 096,25 points.

La progression des contrats à terme sur l'indice Nikkei, vendredi à Chicago, et la relative stabilisation du yen après sa récente flambée ont également contribué à cette reprise. Le volume de transactions a totalisé 302 millions de titres, contre 408 millions vendredi.

Toutefois, les boursiers estiment que l'environnement ne s'est guère amélioré par rapport à la semaine dernière et que les opérateurs pourraient considérer que ce redressement est faible comparé à tout ce que le marché a perdu en six jours.

Toujours selon eux, le marché devrait encore connaître des moments difficiles dans les jours à venir en l'absence d'éléments favorables, à moins que le gouvernement ne prenne des mesures pour soutenir la Bourse.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 24/03	Cours au 23/03	Var. en %
Paris CAC 40	1795,66	1817,98	−1,24
New-York/DJ indus.	4087,83	4082,99	+0,12
Tokyo/Nikkei	15813,40	15904,90	−0,58
Londres/FT100	3136,40	3139,70	−0,11
Francfort/Dax 30	1936,07	1982,66	−2,41
Frankfort/Commer.	734,89	736,81	−0,26
Bruxelles/Bel 20	1449,33	1465,27	−1,10
Bruxelles/Général	1285,24	1299,38	−1,10
Milan/MIB 30	13577	13735	−1,16
Amsterdam/Gé. Cbs	265,20	267,70	−0,94
Madrid/Ibex 35	264,06	266,53	−0,95
Stockholm/Affarsal	1116,18	1127,34	−1
Londres FT30	2399,40	2393,90	+0,23
Hong Kong/Hang S.	8467,67	8509,11	−0,49
Singapour/Strait t	2078,55	2080,89	−0,12

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

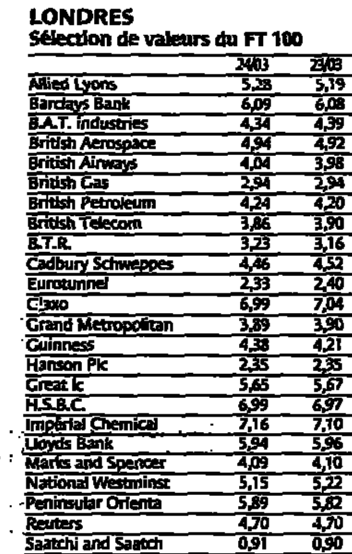
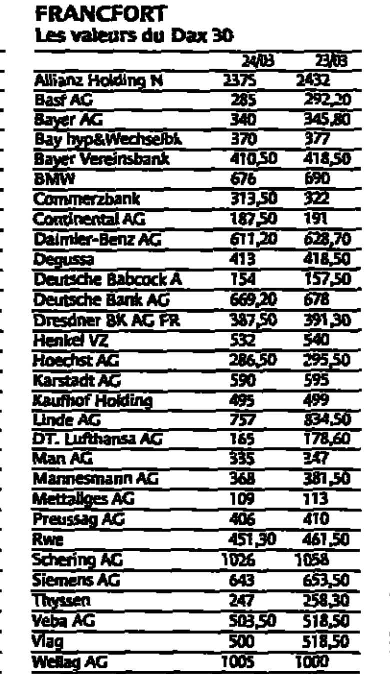
	24/03	23/03
Alcoa	40,87	40
American Express	34	33,25
Allied Signal	38,50	38,25
AT & T	52,75	51,87
Bethlehem	14,75	14,37
Boeing Co	49,87	49,12
Caterpillar Inc.	51	49,50
Chevron Corp.	48,50	48
Coca-Cola Co	57,75	58,12
Disney Corp.	55,62	55
Du Pont Nemours&Co	59,62	58,75
Eastman Kodak Co	52,75	51,87
Exxon Corp.	66	65,62
Gén. Motors Corp.H	40,87	40
Gén. Electric Co	55	54,50
Goodyear T & Rubbe	35	35
IBM	83,75	83,37
Intl Paper	73,62	73,25
J.P. Morgan Co	60,37	59,62
Mc Don Dougl	56	56
Merck & Co.Inc.	43,62	44
Minnesota Mng.&Mfg	58,37	56,87
Philip Moris	67	66,50
Procter & Gamble C	70	68,87
Sears Roebuck & Co	52,12	51,37
Texaco	65,87	65,25
Union Carb.	31,62	30,75
Utd Technol	67,62	66,37
Westingh. Electric	14,25	13,75
Woolworth	17,50	17,75

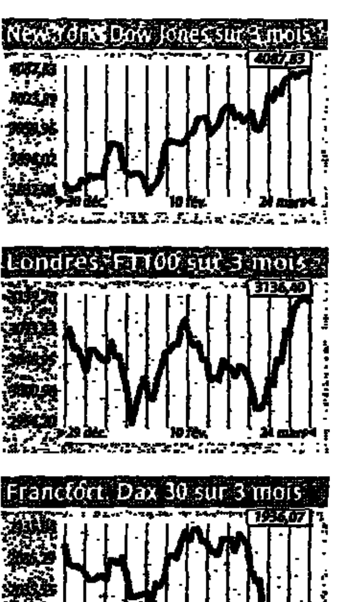
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	24/03	23/03
Allied Lyons	5,28	5,19
Barclays Bank	6,09	6,08
B.A.T. industries	4,34	4,39
British Aerospace	4,94	4,92
British Airways	4,04	3,98
British Gas	2,94	2,94
British Petroleum	4,24	4,20
British Telecom	3,86	3,90
B.T.R.	3,23	3,16
Cadbury Schweppes	4,46	4,52
Eurotunnel	2,33	2,40
Glaxo	6,99	7,04
Grand Metropolitan	3,89	3,90
Guinness	4,38	4,21
Hanson Plc	2,35	2,35
Great Ic	5,65	5,67
H.S.B.C.	6,99	6,97
Impérial Chemical	7,16	7,10
Lloyds Bank	5,94	5,96
Marks and Spencer	4,09	4,10
National Westminst	5,15	5,22
Peninsular Orienta	5,89	5,82
Reuters	4,70	4,70
Saatchi and Saatch	0,91	0,90
Shell Transport	7,21	7,23
Smithkline Beecham	5,15	5,21
Tate and Lyle	4,37	4,40
Univeler Ltd	12,11	12,30
Wellcome	10,48	10,51
Zeneca	8,89	8,93

FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	24/03	23/03
Allianz Holding N	2375	2432
Basf AG	285	292,20
Bayer AG	340	345,80
Bay hyp&Wechselbk	370	377
Bayer Vereinsbank	410,50	418,50
BMW	676	690
Commerzbank	313,50	322
Continental AG	187,50	191
Daimler-Benz AG	611,20	628,70
Degussa	413	418,50
Deutsche Babcock A	154	157,50
Deutsche Bank AG	669,20	678
Dresdner BK AG FR	387,50	391,30
Henkel VZ	532	540
Hoechst AG	286,50	295,50
Karstadt AG	590	595
Kaufhof Holding	495	499
Linde AG	757	834,50
DT. Lufthansa AG	165	178,60
Man AG	335	347
Mannesmann AG	368	381,50
Mettallges AG	109	113
Preussag AG	406	410
Rwe	451,30	461,50
Schering AG	1026	1058
Siemens AG	643	653,50
Thyssen	247	258,30
Veba AG	503,50	518,50
Viag	500	518,50
Wellag AG	1005	1000



LES TAUX

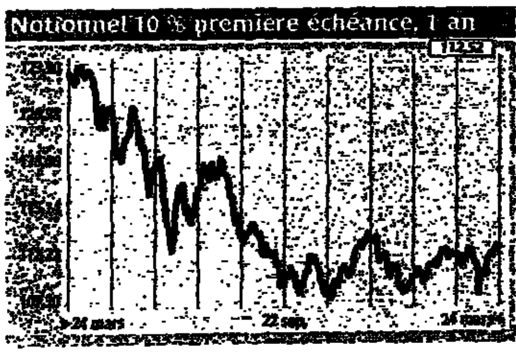




PARIS → Jour le jour | PARIS ↘ OAT 10 ans | NEW YORK ↘ Jour le jour | NEW YORK ↗ Bonds 10 ans | FRANCFORT ↗ Jour le jour | FRANCFORT ↘ Bunds 10 ans

Légère hausse du Matif

LE CONTRAT NOTIONNEL du Matif – le contrat à terme sur les obligations d'Etat françaises – a ouvert lundi matin 27 mars en légère hausse, l'échéance juin gagnant 6 centièmes à 112,82. Le taux de rendement de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait pour sa part à 7,86 %, soit un écart de 72 points de base (0,72 %) par rapport à l'emprunt d'Etat allemand de même échéance. Bénéficiant de la meilleure tenue du franc, les taux d'intérêt à court terme français se détendaient légèrement, les taux à trois mois repassant en dessous de 8 % pour s'établir à 7,87 %. Le contrat Pibor 3 mois du Matif échéance juin gagnait 13 centièmes à 92,70.. La semaine sera marquée par la réunion, mardi, du comité de politique monétaire de la Réserve fédérale américaine et par celle, jeudi, du conseil de la Bundesbank.



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 24/03	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	7,80	7,98	8,50	1,60
Allemagne	4,90	7,33	7,78	2,60
Grande-Bretagne	5,75	8,44	8,86	3,50
Italie	7,87	12,5	12,6	3,80
Japon	2,19	4,51	5,75	0,20
États-Unis	5,73	7,38	7,68	2,80

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 24/03	Taux au 23/03	Indice (base 100 fin 94)
Fonds d'État 3 à 5 ans	7,74	7,75	100,32
Fonds d'État 5 à 7 ans	7,79	7,76	101,86
Fonds d'État 7 à 10 ans	7,92	7,91	101,91
Fonds d'État 10 à 15 ans	8,01	7,99	102,32
Fonds d'État 20 à 30 ans	8,29	8,30	103,46
Obligations françaises	8,20	8,19	101,43
Fonds d'État à TME	−0,52	−0,52	99,36
Fonds d'État à TRE	−0,33	−0,35	98,83
Obligat. franç. à TME	−0,49	−0,41	99,64
Obligat. franç. à TRE	+0,16	+0,14	100,21

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 8,25 %)

	Achat 24/03	Vente 24/03	Achat 23/03	Vente 23/03
Jour le jour	7,93	—	[illegible]	—
1 mois	8,58	8,58	5,45	5,37
3 mois	8,11	8,11	5,40	5,32
6 mois	8,50	8,50	6,06	6,18
1 an	7,78	7,78	6,62	6,74
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	8,25	—	—	—
Pibor Francs 3 mois	8,25	—	—	—
Pibor Francs 6 mois	8	—	—	—
Pibor Francs 9 mois	7,78	—	—	—
Pibor Francs 12 mois	7,68	—	—	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Écu 3 mois	6,92	—	—	—
Pibor Écu 6 mois	7	—	—	—
Pibor Écu 12 mois	7,19	—	—	—

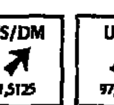
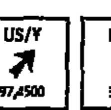
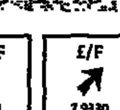
MATIF

Échéances 24/03	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Juin 95	117081	112,52	112,82	112,44	112,76
Sept. 95	378	112,14	112,32	112,12	112,32
Déc. 95	2	112,04	112,04	112,04	112,22
Mars 96	—	—	—	—	—
PIBOR 3 MOIS					
Juin 95	48313	92,40	92,58	92,31	92,57
Sept. 95	12294	93,13	93,25	93,08	93,24
Déc. 95	4784	93,22	93,34	93,21	93,32
Mars 96	1789	93,14	93,18	93,10	93,19
ÉCU LONG TERME					
Juin 95	2757	81,98	82,58	81,98	82,52
Sept. 95	1	82,20	82,20	82,20	82,20

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 24/03	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Mars 95	22218	1819	1830	1796	1827
Avril 95	1873	1829,50	1840,50	1811,50	1837,50
Mai 95	509	1824,50	1834,50	1811,50	1834,50
Juin 95	541	1813	1816	1791,50	1817,50

LES MONNAIES

US/F ↗ 4,9700 | US/DM ↗ 1,5125 | US/Y ↗ 97,4500 | DM/F ↘ 3,5311 | £/F ↗ 7,9330

Stabilité du dollar

Le dollar s'échangeait, lundi matin 27 mars, à 1,4150 mark, 89 yens et 4,98 francs lors des premières transactions entre banques sur les places européennes. Les cambistes signalaient des interventions de la Banque du Japon sur le marché de Tokyo au niveau de 88,60 yens, puis à celui de 88,90 yens. Les opérateurs attendent la réunion, mardi 28 mars, du comité de la politique monétaire de la Réserve fédérale américaine pour prendre de nouvelles positions. Dans leur majorité, les économistes ne croient pas à un resserrement de la politique monétaire américaine. Le franc s'inscrivait lundi matin à 3,52 pour un deutschemark. Certains professionnels n'excluaient pas que la Banque de France profite de cette embellie du franc pour abaisser le taux de ses prises en pension, qu'elle a relevé de 6,40 % à 8 % le 8 mars dernier.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 24/03	% 23/03	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	353,1100	−0,57	343	367
Ecu	6,4510	−0,04	—	—
États-Unis (1 usd)	4,9700	+0,04	4,7000	5,3000
Belgique (100 F)	17,1200	−0,32	16,6000	17,7000
Pays-Bas (100 fl)	315,0200	−0,59	—	—
Italie (1000 lir.)	2,8850	+0,33	2,6500	3,2200
Danemark (100 krd)	88,7100	+0,12	83	93
Irlande (1 iep)	7,9425	+0,30	7,6000	8,3500
Gde-Bretagne (1 L)	7,9330	+0,35	7,5500	8,4000
Grèce (100 drach.)	2,1580	−0,16	1,9500	2,4500
Suède (100 krs)	67,9000	+0,09	63	73
Suisse (100 F)	426,0600	−0,56	416	440
Norvège (100 k)	79,3100	−0,18	75	84
Autriche (100 sch)	50,1670	−0,57	48,9000	52
Espagne (100 pes.)	3,8320	−0,46	3,6000	4,2000
Portugal (100 esc.	3,3550	−0,45	3	3,7000
Canada 1 dollar ca	3,5374	+0,25	3,3000	3,9000
Japon (100 yens)	5,6209	−0,04	5,3500	5,7000
Finlande (mark)	113,0900	−0,27	108	119

PARITES DU DOLLAR	27/03	24/03	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,4130	1,4187	−0,40
TOKYO : USD/Yens	89,4000	89,0200	+0,43

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

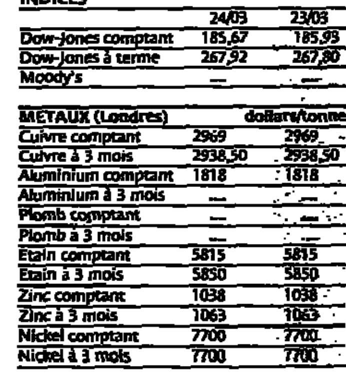
DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar États-Unis	4,9780	4,9900	4,8686	4,8703
Yen (100)	5,5612	5,5688	5,3385	5,3341
Deutschemark	3,5563	3,5627	3,5913	3,5933
Franc Suisse	4,2722	4,2798	4,3600	4,3652
Lire ital. (1000)	2,8480	2,8570	3,3131	3,3154
Livre sterling	7,8960	7,9140	7,9766	7,9733
Peseta (100)	3,8804	3,8896	3,9922	4,0040
Franc Belge	17,221	17,249	17,035	17,145

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	8	8,58	8,11
Eurodollar	5,15	6,18	6,25
Eurolivre	6,58	6,31	6,58
Eurodeutschemark	5	4,13	4,15

L'OR

	cours 24/03	cours 23/03
Or fin (k. barre)	61000	61000
Or fin (en lingot)	61400	61450
Once d'Or Londres	383,10	383,25
Pièce française(20f)	355	353
Pièce suisse (20f)	352	353
Pièce Union lat(20f)	355	356
Pièce 20 dollars us	2200	2305
Pièce 10 dollars us	1252,50	1252,50
Pièce 50 pesos mex.	2285	2295



LE PÉTROLE

En dollars	cours 24/03	cours 23/03
Brent (Londres)	—	—
WTI (New York)	16,59	16,67
Crude Oil (New York)	—	—

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	24/03	23/03
Dow-Jones comptant	185,67	185,93
Dow-Jones à terme	267,92	267,80
Moody's	—	—
MÉTAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	2969	2969
Cuivre à 3 mois	2938,50	2938,50
Aluminium comptant	1818	1818
Aluminium à 3 mois	—	—
Plomb comptant	—	—
Plomb à 3 mois	—	—
Etain comptant	5815	5815
Etain à 3 mois	5850	5850
Zinc comptant	1038	1038
Zinc à 3 mois	1063	1063
Nickel comptant	7700	7700
Nickel à 3 mois	7700	7700

MÉTAUX (New-York)		cents/once
Argent à terme	4,65	4,61
Platine à terme	0,80	0,80
Palladium	172,10	167
GRAINES, DENRÉES (Chicago)		$/boisseau
Blé (Chicago)	1,24	1,24
Maïs (Chicago)	2,41	2,41
Grain. soja (Chicago)	—	—
Tourt. soja (Chicago)	—	—
GRAINES, DENRÉES (Londres)		£/tonne
P. de terre (Londres)	335,10	281,80
Orge (Londres)	108	107
SOFTS		$/tonne
Cacao (New-York)	1353	1371
Café (Londres)	3135	3240
Sucre blanc (Paris)	—	—
OLÉAGINEUX, AGRUMES		cents/tonne
Coton (New-York)	1,10	1,10
Jus d'orange (New-York)	1,02	1,02

RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 27 MARS

Liquidation : 21 avril
Taux de report : 5,88
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS
+1,21 %
CAC 40 : 1839,25

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	% variation 31/12 (1)
EDF-GDF 3%	6100	6880	+ 12,79	+ 8,34
B.N.P. (T.P)	950	950	—	- 7,31
Cr.Lyonnais(T.P.)	840	854	+ 1,67	- 11,04
Renault (T.P.)	1800	1838	+ 2,11	+ 0,43
Rhone Poulenc(T.P)	1960	1985	+ 1,28	+ 1,74
Saint Gobain(T.P.)	1160	1180	+ 1,72	+ 2,60
Thomson S.A (T.P)	1078	1080	+ 0,19	+ 0,93
Accor 1	564	570	+ 1,06	- 1,72
Air Liquide 1	769	766	- 0,39	+ 7,28
Alcatel Alsthom 1	414,40	419,20	+ 1,16	- 8,07
Alcatel Cable 1	352	356	+ 1,14	- 18,94
Alspi 1	325	341	+ 4,92	- 10,96
AGF-Ass.Gen.France	153,80	160	+ 0,76	- 24,52
Axa 1	256	258,20	+ 0,86	+ 4,36
Bail Invest. 1	808	805	- 0,37	- 12,02
Bancaire (Cie) 1	538	538	—	+ 4,46
Bque Colbert C2	70	69,60	- 0,57	- 35,25
Bazar Hot. Ville 2	515	515	—	- 9,64
Berger (M) 2	1400	—	—	—
BIC 1	757	776	+ 2,51	+ 15,64
BIS 1	356	364	+ 2,25	+ 12,69
B.N.P. 1	227,70	233	+ 2,33	- 5,09
Bollore Techno. 1	473,80	470	- 0,80	+ 6,26
Bongrain 1	2670	2730	+ 2,25	- 3,19
Bouygues 1	525	533	+ 1,52	+ 4,30
Canal + 1	594	595	+ 0,17	- 30,40
Cap Gemini Sogeti 1	164,80	167,20	+ 1,46	- 1,64
Carnaudmetalbox 1	181,60	183,40	+ 0,99	+ 1,60
Carrefour 1	2364	2378	+ 0,59	+ 7,50
Casino Guichard 1	146,80	147	+ 0,14	- 2,64
Casino Guich.ADP 1	117	117	—	- 7,87
Castorama Dl (Li) 1	785	804	+ 2,42	+ 20,53
C.C.F. 1	203,10	210,10	+ 3,45	- 2,27
CCMX(ex.CCMC) Ly 2	53,50	54	+ 0,93	- 10,89
Cegid (Ly) 1	415	420	+ 1,20	—
CEP Communication 1	474	477	+ 0,63	+ 2,36
Cerus Europ.Reun 1	82	82,50	+ 0,61	- 7,82
Cetelem 1	1010	1026	+ 1,58	+ 7,43
CGIP 1	1052	1073	+ 2	- 8,29
Chargeurs 1	1053	1047	- 0,57	- 10,20
Christian Dior 1	438,90	445	+ 1,39	+ 6,45
Ciments Fr.Priv.B1	212	223,10	+ 5,24	- 3
Clarins 1	406,50	415	+ 2,09	- 4,81
Club Mediterranee 1	426	442	+ 3,76	- 1,11
Coflexip	272,20	270,30	- 0,70	+ 7,68
Colas 1	758	775	+ 2,24	- 12,03
Comptoir Entrep. 1	219	—	—	—
Comptoir Moder. 1	1520	1512	- 0,53	+ 12,83
CPR 1	329,50	329,60	+ 0,03	- 7,59
Cred.Fon.France 1	488	501	+ 2,66	- 34,93
Credit Local Fce 1	391,30	395,50	+ 1,07	+ 3,53
Credit Lyonn.CIP 1	226	230	+ 1,77	- 47,96
Credit National 1	346,50	345	- 0,43	- 14,60
CS(ex.CSEE) 1	315	319	+ 1,27	- 12,36
Damart 1	4603	4690	+ 1,89	- 17,71
Danone 1	792	810	+ 2,27	+ 8,14
Dassault-Aviation 1	375	375	—	- 12,79
Dassault Electro 1	300	301	+ 0,33	- 24,37
De Dietrich 1	2590	2600	+ 0,39	- 9,09
Degremont 1	349,90	354	+ 1,17	- 12,59
Dev.R.N-P.Cal.Li 2	70,50	74	+ 4,96	+ 4,22
DMC (Dollfus Mi) 1	230,50	243	+ 5,42	- 19,90
Docks France 1	741	746	+ 0,67	+ 14,24
Dynaction 1	123,90	130	+ 4,92	- 4,48
Eaux (Gle Des) 1	493,60	496,80	+ 0,65	- 4,27
E.B.F 1	935	949	+ 1,50	+ 4,63
Ecco 1	598	614	+ 2,68	- 3,15
Eiffage 1	794	808	+ 1,76	- 0,12
Elf Aquitaine 1	369,60	372,20	+ 0,70	- 0,98
Eridania Beghin 1	764	775	+ 1,44	+ 10,39
Essilor Intl 1	773	773	—	+ 5,17
Essilor Intl ADP 1	560	560	—	+ 13,13
Esso 1	615	627	+ 1,95	- 12,30
Eurafrance 1	1375	1403	+ 2,04	- 10,08
Euro Disney 1	11,75	12,20	+ 3,83	+ 9,41
Euro RSCG W.W 1	495	505	+ 2,02	- 8,18
Europe 1-1	1280	1330	+ 3,91	- 9,02
Eurotunnel 1	18,75	19,75	+ 5,33	- 17,53
Filipacchi Medias 1	645	637	- 1,24	- 36,23
Finextel 1	82,45	80	- 2,97	- 14,07
Fives-Lille 1	395	400	+ 1,27	- 16,49
Fromageries Bel 1	4580	4690	+ 2,40	+ 3,53
Galeries Lafayet. 1	2210	2216	+ 0,27	- 3,23
GAN 1	143	147	+ 2,80	- 46,15
Gascogne (B) 1	496	495	- 0,20	+ 2,91
Gaz et Eaux 1	1734	1740	+ 0,35	+ 2,35
Geophysique 1	274	279	+ 1,82	- 7,61
G.F.C. 1	358	351,90	- 1,70	- 10,68
Groupe Andre S.A. 1	442	455	+ 2,94	- 14,15
Groupe De La Cite 1	770	785	+ 1,95	+ 2,61
GTM-Entrepose 1	340	349	+ 2,65	- 7,64
Guilbert 1	425	435	+ 2,35	- 4,60
Guyenne Gascogne 1	1334	1350	+ 1,20	—
Havas 1	357	356,50	- 0,14	- 14,50
I.D.I.A 1	134,50	138	+ 2,60	- 11,31
Imetal 1	474,90	480	+ 1,07	- 6,97
Immeubl.France 2	333,70	334	+ 0,09	- 17,53
Immob.Phenix 1	48,20	47,10	- 2,28	- 6,73
Ingenico 1	75,10	75	- 0,13	- 13,89
Interbail 1	332	339	+ 2,11	- 5,83
Intertechnique 1	562	560	- 0,36	+ 8,10
Jean Lefebvre 1	292	300	+ 2,74	- 6,25
Klepierre 1	580	580	—	+ 5,07
Labinal 1	780	790	+ 1,28	+ 16,17
Lafarge Coppee 1	351,20	357,80	+ 1,88	- 5,84
Lagardere (MMB) 1	110,50	111,70	+ 1,09	- 9,91
Lapeyre 1	304	307,40	+ 1,12	+ 14,27
Lebon 2	234	244,80	+ 4,62	- 17,01
Legrand 1	6800	6850	+ 0,74	+ 5,70
Legrand ADP 1	4470	4470	—	+ 1,47
Legris indust. 1	362	360	- 0,55	+ 9,58
Locindus 1	790	795	+ 0,63	- 8,83
LVMH Moet Vuitton 1	905	916	+ 1,22	+ 8,65
Lyonnaise Eaux 1	432	432	—	- 7,88
Marine Wendel 1	341	351	+ 2,93	- 1,82
Matra-Hachette 1	107,10	107,50	+ 0,37	- 7,64
Metaleurop 1	60	61,60	+ 2,67	- 19,16
Metrologie Inter. 1	26,30	25,80	- 1,90	+ 29,64
Michelin 1	193,20	197,10	+ 2,02	+ 1,44
Moulinex 1	116,20	117	+ 0,69	+ 16,41
Navigation Mixte 1	953	980	+ 2,83	+ 1,28
Nord-Est 1	139,20	138,80	- 0,29	+ 10,50
Nordon (Ny) 2	354,10	357	+ 0,82	- 17,16
NRJ # 1	359	365	+ 1,67	- 34,58
Olipar 1	6,50	6,60	+ 1,54	- 35,29
Oreal 1	1266	1278	+ 0,95	+ 17,35
Paribas 1	291	294	+ 1,03	- 17,18
Pechiney CIP 1	319	316	- 0,94	- 12,22
Pechiney Intl 1	116,10	117	+ 0,78	- 26,87
Pernod-Ricard 1	339,90	342,60	+ 0,79	+ 9,63
Peugeot 1	648	664	+ 2,47	- 9,28
Pinault-Prin.Red. 1	1095	1104	+ 0,82	+ 16,45
Plastic-Omn.(Ly) 1	495,10	498	+ 0,59	- 13,54
Poliet 1	413	411,50	- 0,36	+ 16,40
Primagaz 1	906	913	+ 0,77	+ 4,34
Promodes 1	1105	1100	- 0,45	+ 10,66
Publicis 1	353	352	- 0,28	- 20
Radiotechnique 1	555	555	—	+ 5,71
Remy Cointreau 1	163	165,50	+ 1,53	- 16,41
Renault 1	166,70	169,50	+ 1,68	- 3,96
Rexel 1	725	730	+ 0,69	+ 4,28
Rhone Poulenc A 1	110,10	113	+ 2,63	- 8,79
Rochette (La) 1	53,50	53,60	+ 0,19	- 6,29
Roussel Uclaf 1	702	703	+ 0,14	+ 10,01
Rue Imperiale(Ly) 1	3460	3466	+ 0,17	- 1,78
Sade (Ny) 1	169,50	172	+ 1,47	- 4,97
Sagem 1	2700	2699	- 0,04	+ 1,46
Saint-Gobain 1	568	581	+ 2,29	- 5,37
Saint-Louis 1	1469	1500	+ 2,11	+ 9,09
Salomon (Ly) 1	1842	1850	+ 0,43	- 13,34
Salvepar (Ny) 2	400	401	+ 0,25	- 0,42
Sanofi 1	279	277	- 0,72	+ 12,46
Sat 2	1960	1965	+ 0,26	- 1,50
Saupiquet (Ns) 1	1175	—	—	—
Schneider 1	331,50	338	+ 1,96	- 4,51
SCOR S.A 1	111,50	110	- 1,35	- 7,56
S.E.B. 1	500	503	+ 0,60	- 7,70
Sefimeg 1	276	292	+ 5,80	- 23,05
SEITA 1	127,90	127,90	—	—
Selectibanque 1	138	143	+ 3,62	- 7,20
SFIM 2	855	880	+ 2,92	+ 3,52
SGE 1	159	156	- 1,89	- 21,01
Sidel 1	1334	1375	+ 3,07	+ 26,14
Simco 1	399	400	+ 0,25	- 13,84
S.I.T.A 1	607	609	+ 0,33	- 12,12
Skis Rossignol 1	1379	1350	- 2,10	- 18,56
Sligos 1	370	381	+ 2,97	+ 5,54
Societe Gale A 1	522	534	+ 2,30	- 4,81
Sodexho 1	756	761	+ 0,66	- 10,61
Sommer-Allibert 1	1668	1700	+ 1,92	+ 0,55
Sophia 1	408	419	+ 2,70	- 2,10
Sovac 1	376	375	- 0,27	+ 8,26
Spie Batignolles 1	235	232,50	- 1,06	- 12,26
Spir Communic. 1	443,80	439	- 1,08	- 24,31
Strafor Facom 1	621	621	—	+ 0,97
Suez 1	243,90	245,50	+ 0,66	+ 0,20
Synthelabo 1	243	245,10	+ 0,86	+ 13,47
Technip S.A. 1	270	273	+ 1,11	+ 11,93
Thomson-CSF 1	130	131	+ 0,77	- 18,02
Total 1	285,90	288	+ 0,73	- 7,15
UAP 1	117,30	119,20	+ 1,62	- 13,49
UFB Locabail 1	340	342	+ 0,59	- 19,52
UGC DA (M) 1	147	150	+ 2,04	- 22,07
Ugine S.A 1	320,60	329	+ 2,62	- 12,26
UIC 1	86,60	95	+ 9,70	- 66,72
UIF 1	425	430	+ 1,18	- 5,28
UIS 2	197	202	+ 2,54	- 5,16
Unibail 1	458,50	458	- 0,11	- 6,14
Union Assur.Fdal 1	509	510	+ 0,20	- 3,95
Valeo 1	250	255	+ 2	- 4,09
Vallourec 1	239	249	+ 4,18	- 3,48
Via Banque 1	307,80	295,10	- 4,13	- 20,24
Worms & Cie 1	248,30	244,50	- 1,53	- 5,04
Z Gr.Zannier #Ly 1	125,40	125,40	—	- 12,24
Zodiac 1	534	560	+ 4,87	- 4,68
Elf Gabon 1	941	960	+ 2,02	- 7,24

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	% variation 31/12 (1)
ABN Amro Holding 1	173	174,50	+ 0,87	- 4,69
American Express 1	163,90	—	—	—
Anglo American 1	267	266,60	- 0,15	- 14,55
Amgold 1	430,50	—	—	—
Arjo Wiggins App. 1	20,10	20,85	+ 3,73	+ 0,24
A.T.T. 1	258	262	+ 1,55	- 5,41
Banco Santander 1	160	—	—	—
Barrick Gold 1	116,10	118,60	+ 2,15	- 0,58
B.A.S.F. 1	999	1013	+ 1,40	- 6,29
Bayer 1	1200	1202	+ 0,17	- 3,84
Bienheim Group 1	15,40	16	+ 3,90	- 22,14
Buffelsfontein 1	34,50	35,50	+ 2,90	- 27,55
Chase Manhattan 1	174,90	174,50	- 0,23	- 6,43
Cordiant PLC 1	7	7,20	+ 2,86	- 41,95
Daimler Benz 1	2160	2166	+ 0,28	- 17,20
De Beers 1	119,20	120,50	+ 1,09	- 3,60
Deutsche Bank 1	2311	2330	+ 0,82	- 6,61
Dresdner Bank 1	1322	1376	+ 4,08	+ 0,07
Driefontein 1	64,40	64	- 0,62	- 22,78
Du Pont Nemours 1	293,90	295,50	+ 0,54	- 0,16
Eastman Kodak 1	251,20	263,10	+ 4,74	+ 5,24
East Rand 1	5,50	5,60	+ 1,82	- 20,56
Echo Bay Mines 1	47,50	47,50	—	- 19,62
Electrolux 1	235	232	- 1,28	- 15,60
Ericsson 1	302	303,10	+ 0,36	+ 1,43
Exxon Corp. 1	323,10	327	+ 1,21	+ 7,55
Ford Motor 1	124	—	—	—
Freegold 1	57	58,80	+ 3,16	- 27,94
Gencor Limited 1	16,60	16,40	- 1,20	- 13,22
General Electric 1	265,20	273,60	+ 3,17	- 2,59
General Motors 1	208	212	+ 1,92	- 5,35
Generale Belgique 1	323,50	323	- 0,15	- 9,26
Grd Metropolitan 1	30,90	31,40	+ 1,62	- 6,82
Guinness Plc 1	35,75	37,05	+ 3,64	- 0,95
Hanson Plc 1	19,05	19,20	+ 0,79	- 2,29
Harmony Gold 1	39,50	40,50	+ 2,53	- 23,44
Hewlett-Packard 1	619	611	- 1,29	+ 11,29
Hitachi 1	45,30	46,35	+ 2,32	- 12,71
Hoechst 1	1001	1043	+ 4,20	- 9,33
I.B.M 1	416	418	—	+ 4,76
I.C.I 1	57,60	—	—	—
I.T.T. 1	498	510	+ 2,41	+ 8,74
Ito Yokado 1	233,90	233,90	—	- 17,05
Matsushita 1	69,90	71,25	+ 1,93	- 16,98
Mc Donald's 1	173,10	176,30	+ 1,85	+ 12,36
Merck and Co 1	214,60	217,50	+ 1,35	+ 4,66
Minnesota Mining 1	284,70	293,10	+ 2,95	+ 5,05
Mitsubishi Corp. 1	55,50	57,20	+ 3,06	- 16,19
Mobil Corporat. 1	446,60	447,70	+ 0,25	- 2,24
Morgan J.P. 1	295	—	—	—
Nestle SA Nom. 1	4800	4815	+ 0,31	- 5,02
Nippon MeatPacker 1	64,80	64,70	- 0,15	- 9,76
Norsk Hydro 1	181,60	185	+ 1,87	- 11,90
Petrofina 1	1401	1411	+ 0,71	- 9,55
Philip Morris 1	333	334,80	+ 0,54	+ 8,70
Philips N.V 1	159,20	—	—	—
Placer Dome Inc 1	110,50	114,30	+ 3,44	- 2,39
Procter Gamble 1	342	348	+ 1,75	+ 3,72
Quilmes 1	218	218	—	- 7,23
Randfontein 1	31	31,20	+ 0,65	- 45,93
Rhone Poul.Rorer 1	205	209,50	+ 2,20	+ 9,57
Royal Dutch 1	578	583	+ 0,87	+ 0,51
R T Z 1	63,10	64,10	+ 1,58	- 7,10
Sega Enterprises 1	232	241	+ 3,88	- 22,25
Saint-Helena 1	45	44	- 2,22	- 15,78
Schlumberger 1	285,10	291,70	+ 2,31	+ 8,80
SGS Thomson Micro.	158	160	+ 1,27	+ 34,45
Shell Transport 1	56,40	56,90	+ 0,89	- 1,21
Siemens 1	2235	2253	+ 0,81	+ 1,48
Sony Corporation 1	226,40	238,50	+ 5,34	- 21,28
Sumitomo Bank 1	91,60	94,60	+ 3,28	- 5,49
T.D.K 1	217,50	—	—	—
Telefonica 1	59,40	59,40	—	- 5,93
Toshiba 1	31	32,20	+ 3,87	- 15,26
Unilever 1	630	636	+ 0,95	+ 0,95
Unit.Technologie 1	331,80	334,20	+ 0,72	- 0,23
Vaal Reefs 1	343	348	+ 1,46	- 30,12
Volkswagen A.G 1	1181	1247	+ 5,59	- 12,24
Volvo (act.B) 1	83,90	85,10	+ 1,43	- 18,17
Western Deep 1	149,90	149,70	- 0,13	- 31,95
Yamanouchi 1	106	—	—	—
Zambia Copper 1	3,06	3,10	+ 1,31	- 23,26

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : quotité de négociation

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 27 MARS

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	106	3,526 ↑
CEPME 8,5% 88-97CA	101,72	6,264
CEPME 9% 89-99 CA#	104,33	5,425 ↓
CEPME 9% 92-06 TSR	103,83	6,830
CFD 9,7% 90-03 CB	109,20	1,329
CFD 8,6% 92-05 CB	103,70	1,060
CFF 10% 88-98 CA#	106,60	4,274
CFF 9% 88-97 CA#	103,03	4,315 ↓
CFF 10,25%90-01CB#	110,62	0,336 ↑
CLF 8,9% 88-00 CA#	104,42	7,388
CLF 9%88-93/98 CA#	103,53	1,332 d
CNA 9% 4/92 CB	105,30	8,063 o
CRH 8,6%92/93/94CB	102,50	6,385 ↓
CRH 8,5% 87-88 CA#	102,61	0,511
EDF 8,6% 88-89 CA#	103,18	0,942 d
EDF 8,6% 92 CA#	—	8,294
Em.Etat10,26%86 CA	102,50	0,420
Emp.Etat 6%7/93 CA	97,28	4,175 ↓
Finansder 9%91CB#	105,90	2,984
Finansd.8,6%92 #CB	103,40	1,390
Floral9,75% 90 CA#	107,05	6,571
OAT 8,7%5/88-95CA#	100,04	7,294
OAT 9,8% 1/96 CA#	102,02	1,504
OAT 8,50% 6/97 CA#	102,62	6,404
OAT 9,90%85-97 CA#	106,07	2,821
OAT 88-98 TME CA	99,80	1,237
OAT 9/1998 TRA	98,20	3,242 d
OAT 9,50%88-98 CA#	105,55	7,158
OAT TMB 01/99 CA	99,27	1,076 ↑
OAT 8,125% 99 CA#	101,93	6,812 d
OAT 8,50%90/00 CA#	103,65	8,477
OAT 85/00 TRA CA	101	4,032 d
OAT 10% 5/2000 CA#	109,61	8,329
OAT 01 TME CA	98,60	1,237
OAT 8,5% 11/02 CA#	104,15	2,841
OAT 8,50% 2019 CA#	102,65	3,563 o
OAT 8,50%92-23 CA#	102,73	7,825 ↓
PTT 11,2%85-95 CB#	102,35	3,369
SNCF 8,8% 87-94CA	102,90	1,278
Lyon.Eaux 6,5%90CV	823	—

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel 2	396,20	406
Bains C.Monaco 2	691	720
B.N.P.Intercont.2	238	237
Bidermann Intl ◆	110	110
B T P (la cie) 2 ◆	7	8,40 d
Cambodge	815	820
Carbone Lorraine 2	699	700
CBC 1	220	225
Centenaire Blanzy	256	257
Ceragen Holding	29,50	29
Champex (Ny) ◆	15	15
CIC Un.Euro.CIP 1	294,10	295
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	2817	2817
Cpt Lyon Alem.2	383	380
Concorde-Ass Risq2 ◆	750	750
Gpe Valfond ex.CMP ◆	14,85	14,85
Credit Gen.Ind. ◆	24,05	24,05
Darblay ◆	500	500
Didot Bottin	600	600
Eaux Bassin Vichy ◆	2730	2730
Ecia 1	610	626
Ent.Mag. Paris ◆	3950	3950
Eridania Beghin CI	746	766
Fidei(exImmofice)2	125	125
Finalens ◆	334	334
F.I.P.P. ◆	115	115
Fonciere (Cie)	535	530
Fonciere Euris	185,30	184,90
Foncina #	459	459
France I.A.R.D. ◆	595	595
France S.A 1	690	690
From. Paul-Renard ◆	2050	2050
Gaumont 1	266	266
Genefim	160	159
Gevelot ◆	1117	1117
G.T.I (Transport)2	408	405
Immobail 2	273	274
Immobanque 2	799	800
Im.Marseillaise 2	5300	5300
Invest.(Ste Cie.)	1410	1400
Lille Bonnieres	1795	1799
Locafinanciere	415	415,10
Louvre 1	196	195
Lucia	85	85
Machines Bull ◆	22,10	22,10
Monoprix ◆	169,90	169,90
Metal Deploye	420	430
Mors 2 #	16,70	16
Navigation (Nle)	75,20	71,60
Origny-Desvroise ◆	1365	1365
Paluel-Marmont	335	335
Pap.Clairefont(Ny) ◆	828	828
Parfinance 2	177	177
Paris Orleans	237	236,90
Piper Heidsieck	900	885
Porcher	205	205
Promodes (CI) ◆	824	824
PSB Industries 2Ly	401,20	400
Rochefortaise Com.	185	181,50
Rosario 2	204	209
Rougier #	744	743
S.A.F.I.C Alcan ◆	285	285
Saga	280	275
Salins du Midi 2	400	390
Savoisienne M. ◆	156	156
Silic 2 ◆	680	680
S.I.P.H. ◆	152	152
Sofal ◆	300	300
Soffo ◆	335	335
Sofitam act.a reg. ◆	73,35	73,35
Sofragi ◆	3711	3711
Soudure Autogene ◆	945	945
Sovabail ◆	409	409
Taittinger 1	2400	2355
Tour Eiffel ◆	287	287
Elyo 2	255	250
Vicat 2	528	530
Virax ◆	123	123

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
A.E.G. AG	500	500
Bayer.Vereins Bank	1470	1470
Commerzbank AG	1128	1128
Fiat Ord.	18,50	18,50
Gevaert	250	250
Gold Fields South	125	125
Johannesburg Cons.	117	117
Kubota Corp.	32,80	32,80
Montedison act.ep.	4,80	7,282 d
Olympus Optical	45,60	45,60
Ottomane(cie Fin.)	171,50	171
Robeco	312,10	315,50
Rodamco N.V.	139,40	142
Rolinco	317,10	305

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 27 MARS

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	51	52
AFE 2 #	443,50	440,20
Aigle 2	250	255
Alain Manoukl(Ly)2#	98,50	98
Albert S.A (Ns) ◆	126,10	126,10
Altran Techno 1 #	498	504
Arnault Associes	494,70	496
Axime (ex.Segin)	260	260
B.A.C. ◆	23,70	28,70
Bque Picardie (Li)	600	602
Bque Sofirec (M) ◆	490	490
Bque Tarneaud(B)#	214	210
Bque Vernes ◆	630	630
Beneteau #	345	347
B I M P ◆	88	88
Boiron (Ly) 1 #	450	445
Boisset (Ly)#	280	280
Brioche Pasq.(Ns)1	525	524
But S.A. 1	916	915
Cardif SA 1	583	565
CDA-Cie des Alpes2	140	141
C.E.E 2#	420,10	425
CEGEP # ◆	160	160
Cermex 2 # (Ly)	300	300
CFPI	270	267
Change Bourse (M)	202,50	202,50
Christ.Dalloz 2 #	705	695
Cipe France Ly 2 #	630	615
CNIM CA#	230,90	229
Codetour	270	282
Comp.Euro.Tele-CET	159,90	156
Conflandey S.A	327	329
C.A. de la Brie 2	357	358
C.A.Gironde (B)	433,50	434
C.A.Haute Normand	365	368
C.A.Ille & Vilaine	326	325
C.A.Indre et Loire	303,90	304,50
C.A. Paris IDF 1	704	704
C.A.de l'Isere Ly	375	375
C.A.Loire Atl.(Ns)	352	352
C.A.Loire/H.Loire ◆	815	815
C.A. du Loiret CCI	459	459
C.A.Morbihan (Ns)	345	345
C.A.du Nord (Li)	438,50	435
C.A. Oise CCI ◆	239	239
C.A.Pas de Calais	416	416
C.A. Somme CCI 2	230	232
C.A.Toulouse (B)	338	340
CFJPE(ex.GAN part)#2	93,50	96,50
Chaine et Trame #	270	270
C.A. Midi CCI#(Ly)	209	210
Credit de l'Est	426	426
Creeks	107	112
Dapta-Mallinjoud 2	134,80	131
Darnal Expansion#2	48,20	48
Dauphin OTA ◆	247	247
Delta Prot.# C2 Ly	279	281
Desquenne Giral ◆	130,80	130,80
Devanlay 2 ◆	931	931
Deveaux(Ly)	559	558
Devernois (Ly)	452,50	460
Ducros Serv.Rapide ◆	74,90	74,90
Ecco Trav. Tempo 1	323	324,30
Elysee Inv. 1	31,50	30
Emin-Leydier# (Ly) ●	600	595
Eramet 2	311	320
Europ.Extinc.(Ly)#	278	270
Europ Propulsion 2	319,50	316
Expand 2 ◆	338	338
Factorem	465	461
Faiveley #2	267	266,90
Finabail 2	128	128,40
Finacor 2	149,50	149,40
Fininfo	441	445
Fructivie 1	500	496
Gautier France 2#	346,50	346,50
Gel 2000 2	120	120
GFI Industries #	357,50	365
Girodet # (Ly) ◆	67,50	67,50
GLM S.A.	385	380
Grandoptic.Photo #	390	390,10
Gpe Guillin # Ly	130	130
Kindy #	181	181
Guerbet 2	330,90	328
Hermes internat.1#	602	613
Hurel Dubois	398	397
ICBT Groupe # 2	170	172
I.C.C. 2	180	180
Idianova	63,10	64
Immob.Hotel. 2 #	85,80	83
Installux (Ly)2	505	505
Int. Computer #	132	132
Invest.Paris 1	130	136,60
IPBM 2	57,50	58
J.Clairbois(Ly) ◆	112,10	112,10
Lambert-Riviere ◆	411,20	411,20
M6-Metropole TV 2	332	326
Manitou 2#	417,80	418
Manutan	440	445
Marie Brizard 2	1179	1170
Maxi-Livres/Profr.	409	418
Mecadyne	171,80	170,60
Mecelec 2 (Ly)	120	118
MGI Coutier 2#	528	521
Michel Thierry# 2	706	695
Monneret Jouet #	100	100
Naf-Naf 1#	135	125
Norbert Dentres.2#	376	380
N.S.C Schlum.2 Ny	988	988
OGF Omn Gest.Fin.1	645	679
Onet	880	887
Paul Predault #	185	185
P.C.W. 2	87	86,50
Petit Boy #	100	100
Pier Import	96,90	96
Pochet 2 ◆	1100	1100
Poujoulat Ets (Ns)	210	210
Radiall 2#	316,50	315
Rallye(Cathiard)Ly	147	142
Reydel Indust.Li 2	1010	1010
Robertet #	1120	1120
Rouleau-Guichard 2	490	490
Securidev 2 #	113	113
Sediver 2 #	225	220
Serbo 2	430	435
Siparex (Ly) #	78,50	77,90
Smoby (Ly) 2 ◆	548	548
Sofco (Ly)	138,90	138,80
Sofibus ◆	420	420
Sogepag 2 #	120	122,90
Sogeparc (Fin) 1	600	607
Sopra 2	298	298
Steph.Kelian #	95	96
Sylea 2	466	462,50
Teisseire-France ◆	210	210
TF1-1	445,10	440
Thermador Hold(Ly)	463	465
Trouvay Cauvin 2#	164	164
Unilog 2	295,50	295,50
Union Fin.France 1	474	470
Via Credit(Banque) ◆	136,10	136,10
Viel et Cie #	149	148
Vilmorin et Cie#2	367,40	350
Virbac	497	494

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

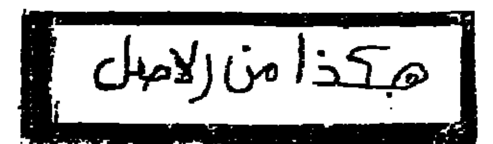
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ♦ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 24 mars

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actimonétaire C	34742,46	34742,46
Actimonétaire D	31166,05	31166,05
Amplia ◊	108839,88	108839,88
Amplitude Monde D ◆	662,43	643,14
Antigone Trésorerie	801575	801575
Arbitr. Court Terme	8861,63	8861,63
Asie 2000	609,04	591,30
Associa Première	35117,63	35117,63
Associc	1085,80	1085,80
Atout Amérique	100,97	98,51
Atout Asie	86,42	84,31
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Créd.Mut.Ep.J	21106,84	21106,84
Créd.Mut.Ep.long.T	202,61	197,19
Créd.Mut.Ep.Monde	1015,70	988,52
Créd.Mut.Ep.Quatre	1066,24	1037,70
Dieze	1572,41	1543,09
Ecocic	1122,69	1089,99
Ecupar	126,16	122,49
Ecur. Actions futur ◆	185,38	179,98
Ecur. Distrimonétaire ◆	10208,89	10208,89
Ecur. Expansion ◆	297983,25	296796,07
Ecur. Géovaleurs ◆	2584,83	2509,54
Ecur. Investissement ◆	151,93	147,50
Ecur. Monepremière ◆	10276,21	10276,21
Elanciel D ◆	111,33	108,09
Elicash ◊	861779,17	861779,17
Emergence Poste D ◆	91,20	88,54
Eparcic	4440,51	4440,51
Eparcourt-Sicav	204,11	203,60
Epargne-Unie	1395,92	1361,87
Eufi Cash capi ◆	9445,85	9445,85
Eurco Solidarité	1168,05	1156,49
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Lion Association	10749,85	10749,85
Lion Institution	36565,28	36474,89
Lionplus	1203,53	1179,93
Lion Trésor	2223,80	2201,78
Livret Bourse Inv. ◆	573,84	557,13
Livret Portefeuil. ◆	755,63	733,62
Méditerranée	204,61	198,65
Mensuel CIC	10106,47	10006,41
Moneden	83830,67	83830,67
Moné-Dis ◊	10212,57	10212,57
Mone.J. ◊	10930,99	10930,99
Monévalor	50359,72	50359,72
Mutualité dépôts ◆	16532,57	16499,57
Natio Court Terme	12875	12875
Natio Court Terme2	350384	350384
Natio Epargne	21669,17	21454,62
Natio Ep. Capital	13383,48	13250,97
Natio Ep. Croissance	1838,31	1802,26
Natio Ep. Obligations	209,48	205,37
Natio Epargne Retraite	125,47	123,01
Natio Epargne Trésor	9428,78	9409,96
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Oblisécurité Sicav ◆	15859,42	15859,42
Oblitys D	522,45	514,73
Oraction	1374,54	1341,01
Pervalor	569,01	557,85
Plénitude D ◆	143,63	139,45
Poste Croissance C ◆	3287,25	3283,97
Poste Gestion C	40475,01	40475,01
Première Oblig. C ◆	11843,76	11843,76
Première Oblig. D ◆	11024,02	11018,51
Proficius	939,16	921,65
Rentacic ◆	159,64	157,28
Revenus Trimestr.	5152	5100,99
Revenu-Vert	1131,78	1110,68
St-Honoré Pacifique	669,42	639,06
St-Honoré Réal.	18257,45	18184,71
Sécuricic	2099,96	2099,96
Sécuritaux	1687,29	1687,29
Sensivalor	32096,56	32096,56
SEVEA ◆	102,84	100,33
SFI-CNP Assur ◆	694,86	674,62
S.G. France opport. C	1363,42	1336,69
[illegible]	[illegible]	[illegible]
State Street Act. Japon ◆	1269,19	1238,23
State Street Act. Monde ◆	909,03	886,86
State Street Activ.Asie ◆	1273,14	1229,67
State Street Alloc.Franc. ◆	1003,92	995,98
State Street Amér.Latine ◆	530,81	512,68
State Street Emer. Mts ◆	1268,61	1225,29
State Street États-Unis ◆	1211,42	1181,87
State Street OAT Plus ◆	12648,06	12522,83
State Str. Oblig. Monde ◆	950,72	941,31
State Street Spinnaker2 ◆	1140,91	1113,08
State Street Trésorerie ◆	12603,40	12603,40
Stratégie Actions	911,70	876,63
Stratégie Rendement	1610,38	1559,69
Synthesis	13332,05	13070,64
Thésora D	797,77	789,87
Trésor Plus	1571,15	1555,59
Trésor Trimestriel ◆	1001,11	991,20
Trésoricic	160567,52	160567,52
Trilion	5031,04	4966,48
Uni-Associations ◊	120,39	120,39
Uni-Foncier	1185,47	1156,56
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SYMBOLES
◊ cours du jour; ♦ cours précédent.



AUTOMOBILISME La saison 1995 de formule 1 a débuté par un coup de théâtre avec la disqualification des deux premiers du Grand Prix du Brésil : le champion du monde allemand Michael Schumacher (Benetton Renault) et l'Ecossais David Coulthard (Williams Renault). L'Autrichien Gerhard Berger (Ferrari) a été déclaré vainqueur sur le tapis vert. ● CARBURANT : L'essence Elf utilisée pour les moteurs Renault des Benetton et des Williams était différente de celle présentée aux contrôles préalables. Elf réclame un nouveau contrôle dans un laboratoire européen. Benetton et Williams ont une semaine pour faire appel de leur disqualification. ● DÉMÊLÉS : La disqualification de Michael Schumacher vient s'ajouter à une longue série de litiges apparus en 1994 entre l'écurie Benetton et la Fédération internationale de l'automobile.

Le championnat du monde de formule 1 redémarre dans la confusion

Michael Schumacher (Benetton - Renault) s'était imposé sur le circuit d'Interlagos pour la deuxième année consécutive. Il a été disqualifié pour une question de carburant, laissant la victoire à la Ferrari de Gerhard Berger

LE VISAGE TREMPÉ par le champagne, Michael Schumacher laisse transparaître sa joie. Pour quelques heures encore, le champion du monde 1994 croit avoir réussi un début de saison idéal. Sous la lourde chaleur brésilienne, il a vaincu. Encore. Tous ses rivaux à l'affût du moindre faux pas, de l'écart fatidique, ont dû s'incliner, tombant l'un après l'autre dans les pièges d'un circuit capricieux, ou sous la coupe d'une science du pilotage que le pilote allemand semble maîtriser mieux qu'aucun autre sur la piste. Et pourtant... Par le biais d'une décision des commissaires techniques, toute cette science est en quelques secondes devenue inutile. Cinq heures après l'arrivée, la sanction tombe. Le carburant utilisé pour les moteurs Renault des Benetton et des Williams n'était pas conforme. Michael Schumacher et David Coulthard sont disqualifiés. Gerhard Berger et Ferrari sont déclarés vainqueurs sur tapis vert.

Dès la ligne d'arrivée franchie, « Schumi », comme l'a affectueusement surnommé la presse allemande, avait toutes les raisons de craindre le pire. Dans une sorte de réédition cauchemardesque de ses ennuis de l'an dernier *(lire ci-contre)*, voilà que des contrôleurs techniques de la Fédération internationale de l'automobile (FIA) s'avisent de remettre en question la régularité du carburant Elf optane utilisé par les Benetton et les Williams pendant les séances d'essais et pendant la course. Une antenne d'un laboratoire mobile a analysé l'essence. Les prélèvements effectués révéleraient une tricherie manifeste. Premièrement, le carburant utilisé est non conforme. Deuxièmement, il ne correspond pas aux échantillons expédiés par Elf avant le Grand Prix du Brésil qui avaient été jugés parfaitement réguliers.

Les officiels infligent d'abord une amende de 30 000 dollars aux deux écuries, laissant Michael Schumacher sabler le champagne de sa onzième victoire en Grand Prix, et son rival Damon Hill tout à sa tristesse de repartir de Sao Paulo sans avoir marqué un seul point. Et puis, très vite, Benetton et Williams apprennent que ce résultat n'est que provisoire, puisque leurs deux pilotes sont disqualifiés. Dans les deux équipes, c'est la consternation. Flavio Briatore et Frank Williams décident aussitôt de faire appel. Bernard Dudot, le directeur technique de Renault sport, remet en question la validité des analyses, qui, selon lui, ne sont pas effectuées avec tout le matériel nécessaire. Elf réclame une contre-expertise dans un laboratoire européen. Chez Ferrari, Jean Todt, le directeur sportif, se félicite de la fermeté de la FIA, qui, dit-il, *« a fait son devoir »*.

Enorme gâchis. Intérêts du grand cirque de la formule 1 compromis. Les stands bruissent de commentaires. Avec le duel opposant Michael Schumacher à Damon Hill, la F1 espérait s'être trouvé une nouvelle raison de séduire les téléspectateurs du monde entier dépités par la mort d'Ayrton Senna et la retraite d'Alain Prost. Et voilà que ces milliards de « clients » potentiels se réveillent dans une atmosphère de tricherie.

ATMOSPHÈRE DE TRICHERIE

Tout avait si bien démarré vendredi 24 mars. Dès les premiers rugissements du moteur Renault, Damon Hill donne le sentiment d'avoir pris le dessus sur Michael Schumacher, malgré les 3 600 kilomètres d'essais effectués par l'écurie Benetton, qui a été prête parmi les premières. Tandis que le pilote britannique accumule les meilleurs temps, son adversaire se débat dans les débris d'une voiture détruite par un spectaculaire accident. Il vient d'être la victime d'une rupture de pièce mécanique qui fait, un moment, envisager à Flavio Briatore, le directeur de l'écurie, de déclarer forfait.

Pénible contraste : tour après tour,le châssis de la Williams flamboie. La voiture semble avaler les virages, tourner décidément plus vite sur une piste rendue difficile par des bosses à répétition. La piste paraît confirmer l'analyse de Bernard Dudot. L'ingénieur motoriste de Renault, qui fournit les deux écuries, estimait dès avant le début de la saison qu'entre les deux favoris du championnat la supériorité du châssis ferait la différence. Et puis, quand vient la course, tout change, comme par miracle. La Benetton poussive des premier essais redevient un pur-sang. Damon Hill est en pole position. Il doit s'élancer en tête. Au premier virage, Michael Schumacher est déjà devant. Le champion du monde a réussi un formidable départ. Hill part à la chasse aux dixièmes qui lui permettront de le mettre en joue. Malgré la légère supériorité de sa formule 1, il lui faut attendre le premier ravitaillement pour s'emparer de la première place.

Et, là encore, mauvaise surprise pour le Britannique. Le stand Benetton n'a besoin que de sept secondes et demie pour changer les pneus de son pilote et lui remplir le réservoir d'essence. Les techniciens Williams mettent plus de trois secondes supplémentaires pour un exercice que la configuration du circuit et des voitures oblige à répéter au moins deux fois. Au trente et unième tour, la bataille tourne court. Damon Hill abandonne après un brutal tête-à-queue provoqué par une panne de boîte de vitesses.

Michael Schumacher se retrouve aux prises avec l'autre Williams de David Coulthard. Malgré un ravitaillement de plus que son nouvel adversaire, l'Allemand s'impose, vainqueur provisoire d'un duel qui ne fait que confirmer la supériorité des deux écuries sur toutes leurs concurrentes. Seules la Benetton de Schumacher et la Williams de Coulthard ont terminé dans le même tour. La Ferrari de Gerhard Berger est loin derrière. L'Autrichien ne sait pas encore qu'il est le premier vainqueur de la saison 1995.

Pascal Ceaux

COMMENTAIRE

SPECTACLE VIRTUEL

La formule 1 est-elle corrompue par essence ? Ce sport est-il définitivement un repaire de tricheurs et de manipulateurs qu'il faut placer sous surveillance étroite et constante ? Non seulement il faut dépêcher sur le paddock des escouades d'experts armés de pipettes et de détecteurs sophistiqués, véritable police scientifique des circuits, mais il faut ensuite attendre pendant des heures le verdict d'un tribunal maison pour connaître le vainqueur de la course. Et ce n'est pas forcément celui qui a franchi la ligne d'arrivée le premier. De plus en plus rarement même.

Voilà le nouveau championnat du monde reparti sur les traces du précédent. Aujourd'hui, l'incertitude du sport tient plus aux jurys et aux commissions d'appel qu'aux prouesses techniques et humaines. Ce qui n'est pas glorieux. L'aura médiatique de la course automobile, déjà pâlie à la suite de la mort tragique de Senna et des démêlés à répétition de la saison 1994, risque de souffrir gravement de cette guérilla permanente entre les braconniers de la performance et une réglementation tatillonne.

Le téléspectateur a de plus en plus le sentiment d'assister à un spectacle virtuel. Une course idéale avec ses duels à grande vitesse, ses rebondissements, ses tête-à-queue, son vainqueur, sa bataille finale au champagne. Mais une course dont le résultat est invariablement mis en délibéré, puis démenti par la réalité de quelque article de règlement. Plusieurs fois déclassé l'an dernier, l'Allemand Schumacher est en passe de devenir le champion toutes catégories de ces compétitions pour rire qui ne font plus sourire personne.

Au Brésil, Gerhard Berger, le « vrai » vainqueur, se traînait à un tour de la Benetton - Renault. Sa victoire sur tapis vert ne rehaussera certes pas le prestige de Ferrari, mais l'épisode pourrait ternir encore un peu plus celui de la formule 1.

Jean-Jacques Bozonnet

Les démêlés de Schumacher et Benetton avec la FIA

La disqualification du champion du monde en titre est le dernier épisode d'un feuilleton qui avait duré toute l'année :

● **1er mai 1994 :** A l'issue du GP de Saint-Marin, la FIA saisit les « boîtes noires » de la Benetton de Schumacher, de la McLaren d'Hakkinen et de la Ferrari de Larini. Les écuries doivent fournir les codes d'accès à leurs logiciels.

● **10 juillet :** Lors du tour de formation du GP de Grande-Bretagne, Schumacher dépasse Hill. Cette manœuvre vaut au pilote Benetton d'être sanctionné par un drapeau noir. A la demande de son stand, Schumacher refuse de s'arrêter.

● **26 juillet :** Le conseil mondial sanctionne le pilote et son écurie à la suite de l'affaire du GP de Grande-Bretagne. L'Allemand est déclassé et suspendu pour deux courses. En outre, Benetton doit payer une amende de 500 000 dollars pour non-respect du drapeau noir et de 100 000 dollars pour ne pas avoir fournir ses codes d'accès informatiques après le GP de Saint-Marin.

● **29 juillet :** Un rapport technique de la FIA soupçonne Benetton d'avoir utilisé un système de départ automatique lors du GP de Saint-Marin.

● **31 juillet :** Lors d'un ravitaillement au cours du GP d'Allemagne, la Benetton de Jos Verstappen s'embrase dans son stand.

● **10 août :** les conclusions de l'enquête sur l'incendie accusent Benetton d'avoir manipulé le système de ravitaillement.

● **28 août :** Vainqueur du GP de Belgique, Schumacher est disqualifié, pour une plaque de « jabroc » trop usée sous le fond plat de sa monoplace.

Montpellier se découvre ténor du handball

En obtenant le match nul face à l'OM Vitrolles, le club héraultais a gagné son premier titre national

MONTPELLIER
de notre correspondant

A Montpellier, tout se passe cette année comme si les valeurs voulaient s'inverser parmi les clubs d'élite. Des équipes jusqu'ici marginalisées dament le pion à celles qui tenaient le haut de l'affiche. Finaliste de la coupe de France l'an dernier, le club de football de Montpellier-Hérault se débat pour ne pas descendre en deuxième division. Les équipes de basket et de volley-ball terminent difficilement une saison moyenne. A l'inverse, et pour la première fois de son histoire, l'équipe de rugby a accédé aux phases finales du championnat de France. Et l'équipe de handball du MHB a réalisé une saison exemplaire pour sa troisième année en Nationale 1 A.

C'est, sans conteste, elle qui aura le plus marqué le sport montpelliérain ces derniers mois. *« Si on m'avait dit, en début de saison, que nous nous serions battus la dernière journée pour un titre de champion de France, et à guichets fermés, je ne l'aurais jamais cru »*, lance, ému, le président du club.

L'aventure a commencé en 1964. Jean-Paul Lacombe est rapatrié d'Algérie. Il crée *« pour s'amuser »* sa première équipe de handball à Montpellier, dont il sera le joueur puis le dirigeant. Le club se structure en 1982 en prenant l'appellation de « Cosmos ». Il gravira progressivement les échelons de la hiérarchie régionale, jusqu'à son accession en Nationale 3, en 1987.

Cette année-là, Jean-Paul Lacombe rêve d'aller encore plus loin. Il se tourne vers Louis Nicollin qui dirige à Montpellier un club omnisports fédérant le football, le basket et l'athlétisme. Il acceptera d'y intégrer le handball, ce qui permet le recrutement de Philippe Médard, alors gardien titulaire de l'équipe de France.

L'effet est immédiat. Motivés par une star dont ils essayent de devenir l'égal, les joueurs se surpassent. La dynamique fonctionne au-delà de toute espérance. En une saison, le club se hisse en deuxième division. Il s'ensuit un nouveau recrutement. Deux autres internationaux viennent renforcer l'effectif. Et Montpellier, sur un nuage, décroche dans la foulée un titre de champion de France de Nationale 2. En 1989, sur ordre de la mairie, le club omnisports de Louis Nicollin éclate. Le MHB voit le jour sous sa forme actuelle, avec le soutien du district.

COMMANDO

Le MHB doit sa réussite à une politique de recrutement qui se poursuit avec l'arrivée de joueurs étrangers, Bosniaques, Croates ou Roumains. Grâce aux conseils de Daniel Costantini, responsable de l'équipe de France, Jean-Paul Lacombe recrute aussi des entraîneurs : Guy Petitgirard, aujourd'hui en charge des cadets, puis Patrice Canayer, l'actuel entraîneur dont le charisme et les qualités de communication avec les joueurs sont saluées. Et puis, il y a l'état d'esprit du club : un handball d'attaque, basé sur l'engagement total. Un handball de *« commando »* comme les dirigeants aiment à le définir. Un jeu spectaculaire qui s'appuie sur des jeunes. La médaille a un revers : l'échec, lors du deuxième tour de la coupe d'Europe face aux Hongrois de Szeged ou à Strasbourg, après une série de vingt-quatre matches sans défaite, témoigne d'un manque de maturité.

Le MHB s'est aussi construit à l'image de son président, un géologue de cinquante-quatre ans aux cheveux grisonnants et au chaleureux accent pied-noir. Jean-Paul Lacombe est un homme expansif. Lorsqu'il en ressent le besoin, il téléphone lui-même à ses joueurs. *« Ses enfants »*, comme il les appelle.

Il y a peu envieux de son voisin nîmois, Montpellier Handball est aujourd'hui devenu une grosse machine, forte d'un budget de 7,3 MF, avec des sponsors qui se multiplient et de nouvelles obligations de résultats. Pour ne pas rompre l'harmonie actuelle de l'effectif, deux nouveaux joueurs seulement, dont Frédéric Volle de l'OM Vitrolles, devraient être recrutés. L'objectif avoué la saison prochaine sera de confirmer le niveau actuel. Si possible, de réaliser un meilleur parcours européen. Et, surtout, de rester *« un club soudé »*, en phase avec un public naissant qui ne cesse de s'étoffer, et des licenciés dont le nombre a doublé en trois ans.

Jacques Monin

Jalabert collectionne les bouquets de printemps

Après Paris-Nice et Milan-San Remo, le cycliste français a réussi, en gagnant le Critérium international de la route, un triplé historique

Simplement catalogué comme sprinter avant sa terrible chute dans le Tour de France 1994, Laurent Jalabert s'affirme à vingt-six ans comme un coureur complet en remportant, en trois semaines, deux courses à étapes et une classique. Dans le Critérium national, dimanche 26 mars, le Mazamétain a même fait preuve de réels progrès dans le contre-la-montre, avant de s'imposer devant les Russes Bobrik et Berzin, alors que Tony Rominger abandonnait. Jalabert ne s'alignera pas aux départs de la Flèche wallonne et de Paris-Roubaix. Son objectif est désormais la préparation du Tour de France.

LE MOIS DE MARS 1995 restera mémorable pour Laurent Jalabert, sans doute le plus beau de ses vingt-six printemps. La victoire, samedi 25 et dimanche 26, dans le Critérium international de la route fait suite à celle de Milan-San Remo, le 18, et à celle de Paris-Nice, du 5 au 12. Une passe de trois inédite dans le cyclisme en ce mois que le calendrier républicain avait, temporairement et en partie, baptisé « germinal ». De là à penser qu'a éclos comme primevère un grand champion français...

Dimanche, entre Graulhet et Lavaur, Laurent Jalabert a parcouru les 18,5 kilomètres du contre-la-montre individuel final en un peu plus de 23 minutes. A l'été 1994, sur ces mêmes routes de son Tarn natal, il lui avait fallu deux heures épuisantes pour faire 27 kilomètres avec un ami. C'était une sortie d'entraînement, sa première trois semaines à peine après une terrible chute dans un sprint du Tour de France, le 3 juillet à Armentières. De la culbute, le Mazamétain a gardé, dans la clavicule gauche, une plaque de métal avec sept vis et, dans la bouche, le goût d'une saison inachevée, gâchée alors qu'elle s'annonçait si belle avec notamment sept victoires d'étape dans le Tour d'Espagne.

Parce qu'il est un incorrigible battant, parce qu'il croit plus en lui que dans les diagnostics médicaux, le coureur va connaître une convalescence fulgurante et, deux mois et demi après l'accident, remporter un sprint revanchard dans le Tour de Catalogne. Mais l'automne est là. La saison se finit déjà. Les autres raccrochent, saturés de vélo, écœurés de kilomètres. Lui n'a pas eu sa dose. Il en redemande à Manolo Saiz, son directeur sportif, qui lui prescrit trois sorties par semaine jusqu'en décembre. *« Je n'ai pas fait beaucoup plus de kilomètres mais je les ai fait plus sérieusement »*, explique le volontaire pour les heures supplémentaires.

Lors de la préparation de l'équipe Once aux Baléares en tout début de saison, l'athlète est affûté et l'homme terriblement motivé, avec une envie folle de rattraper le temps et le palmarès perdus. *« Je suis beaucoup plus agressif. Les années précédentes, je débutais plus décontracté. A Majorque, j'ai senti des sensations que je n'avais pas avant, l'envie d'attaquer. »* Avec, comme dernière séquelle d'Armentières, le désir de ne plus attendre l'emballage final pour jouer la gagne sur un ultime coup de rein comme sur un dernier coup de dés, l'envie d'accoucher des victoires avant terme, la rage de bousculer ce peloton et ce destin qui avaient failli lui être funestes.

VENDANGES PRÉCOCES

Attaquer, comme il l'avait fait pour arriver détaché lors du Grand Prix du Buffet de la gare de Mazamet, en 1983, qui lui valut, à quatorze ans, son premier bouquet. C'était avant que ses qualités de vitesse et les tactiques de course élaborées des équipes professionnelles ne l'engoncent dans un rôle de sprinter où il ne fut jamais totalement à son avantage. Sur la ligne, il perdit d'un boyau plus souvent qu'il ne gagna, cantonné aux places d'honneur.

Les dernières victoires, elles, ne se peuvent chipoter. Nettes, tactiquement construites et physiquement menées à bien, elles ont le sceau de la maturité. Contestées jusqu'au bout par des tempéraments tels que le Russe Vladislav Bobrik ou l'Italien Maurizio Fondriest, elles n'en sont que réhaussées. Le coureur français a pour lui l'assurance, cette morgue qui tout à la fois confère le succès et en procède. Mais il sait également que la haute montagne a toujours fait, pour lui, des grands tours autant d'inaccessibles olympes.

Qu'un Tony Rominger, pourtant à cours de préparation, soit venu le taquiner le premier jour de course avant d'abandonner, faute de réelle motivation, incite à une raisonnable prudence. Quand les cadors du peloton verront arriver dans la saison les morceaux qu'ils se sont choisis, le Français pourra encore mieux étalonner ses progrès. Peut-être alors le Jalabert nouveau, surnommé *« Jaja »* par ses proches, pourra confirmer ses vendanges précoces.

Benoît Hopquin

Pascal Lance en embuscade

Pour une fois, il a eu de la chance. Spécialiste des contre-la-montre, Pascal Lance s'est enfin offert une belle victoire dans la discipline, devançant, samedi 26 mars, le Russe Evgueni Berzin et Laurent Jalabert. Car le Lorrain avait la guigne. Deux fois deuxième du Grand Prix Eddy Merckx, en 1993 et en 1994, il était par deux fois tombé de peu sur plus fort que lui et pas des moindres : Chris Boardman et Tony Rominger, l'un des anciens et le nouveau recordman de l'heure. En 1991, dans Paris-Nice, Pascal Lance avait le maillot de leader quand il chuta dans une descente, près de Marseille. Lieutenant de la formation GAN, il avait été réduit au rôle de coéquipier. Il espère mieux, désormais. Et surtout de cette épreuve contre-la-montre, qui est ajoutée depuis 1994 au programme des championnats du monde.

Voile : une voie d'eau entraîne l'abandon de « Stars and Stripes »

DENNIS CONNER, le quadruple vainqueur de la Coupe de l'America, a abandonné, dimanche 26 mars, une régate des demi-finales de la Coupe Citizen. Son équipage a dû colmater une voie d'eau à la jointure de la quille et de la coque qui menaçait de faire sombrer *Stars and Stripes*. Le navire auxiliaire du Class America a été appelé pour l'alléger et pomper l'eau. Un garde-côte américain a fourni un système de pompage plus adapté et le voilier a été remorqué jusqu'à sa base. *Young America*, qui a terminé la course en solitaire, a assuré sa qualification pour la finale des défenseurs. Pour la deuxième place, *Stars and Stripes* conserve un point d'avance sur l'équipage d'*America³*. Chez les challengers, *Team New Zealand*, toujours invaincu sur l'eau, est presque assuré de sa place en finale. *One Australia*, qui a battu *Tag Heuer Challenge*, est à égalité avec son adversaire à mi-parcours des demi-finales.

■ **FOOTBALL : Claude Simonet a été réélu**, pour cinq ans, à la présidence de la Fédération française de football à la quasi-unanimité. L'assemblée générale de la FFF réunie, samedi 25 mars à Paris, l'a maintenu avec 99 % des voix à la présidence et 98,6 % au conseil fédéral.

■ **BORDEAUX : Eric Guerit remplacera Toni pour entraîner les Girondins de Bordeaux.** Dimanche 26 mars, Alain Afflelou, président du club, avait décidé de démettre l'entraîneur de ses fonctions ainsi que son adjoint Manuel Jésualdo, considérés comme responsables des mauvais résultats des Bordelais à huit journées de la fin du championnat.

■ **ÉQUIPE DE FRANCE : Paul Le Guen a été nommé capitaine pour la** rencontre Israël-France, mercredi 29 mars à Tel-Aviv. Le Parisien remplacera Eric Cantona. Agé de trente et un ans, il fut le capitaine du Paris Saint-Germain de 1992 à 1994. La composition de l'équipe, dévoilée dimanche 26 mars, par le sélectionneur Aimé Jacquet, est la suivante : *Gardien* : Bernard Lama ; Jocelyn Angloma, Alain Roche, Laurent Blanc, Eric Di Meco, Marcel Desailly, Corentin Martins, Paul Le Guen (cap.), Reynald Pedros, Patrice Loko, Nicolas Ouédec. *Remplaçants* : Fabien Barthez, Christian Karembeu, Youri Djorkaeff, Jean-Michel Ferri, David Ginola.

■ **NATATION : deux nouveaux records ont été battus aux championnats de France**, dimanche 26 mars, à Mennecy. Hélène Ricardo a battu celui du 200 m dos en 2 min 15 sec 15 (contre 2 min 16 s). Sur 200 m brasse, le Niçois Stéphane Perrot a signé le seul record masculin de ces championnats, en 2 min 14 s 19, contre 2 min 14 s 56. Dix-huit nageurs ont réussi les minima de qualification pour les championnats d'Europe qui auront lieu à Vienne (Autriche) du 17 au 27 août.

■ **ATHLÉTISME : l'ancien sauteur en hauteur Ni Zhiqing condamné pour corruption.** Actuellement vice-directeur du comité des sports de la province de Fujian, il a été condamné à huit ans de prison pour avoir accepté des dessous de table, a indiqué lundi 27 mars, le quotidien de Shanghaï *Wen Hui*. Il a fait appel du jugement. Ni Zhiqinq avait franchi 2,29 mètres en hauteur, en 1971 – mieux que le record du monde de l'époque. Mais la Chine n'avait pas été réadmise au sein du mouvement olympique. – *(Reuter.)*

■ **DOPAGE : Lubov Kremlyova a été suspendue pour quatre ans à la** suite d'un contrôle antidopage, a annoncé, dimanche 26 mars, la Fédération russe d'athlétisme. Agée de trente-quatre ans, cette spécialiste du demi-fond avait remporté une médaille de bronze sur 1 500 m lors des championnats du monde en salle de Barcelone. – *(AFP)*

André Agassi prend sa revanche sur Pete Sampras

KEY BISCAYNE
correspondance

La victoire d'André Agassi sur Pete Sampras (3-6, 6-2, 7-6) en finale du tournoi de Key Biscayne réactualise la lutte pour la place de numéro un mondial en réduisant à 227 points le retard du joueur de Las Vegas sur son compatriote leader du classement. Battu il y a quinze jours, en finale du tournoi d'Indian Wells, Agassi avait promis à son père souffrant de *« botter les fesses de Pete »* à Key Biscayne. Il a donc tenu son engagement. En vérité, le numéro un mondial s'est un peu offert en sacrifice, campant loin derrière la ligne de fond de court. Comme s'il se préparait déjà mentalement pour les longs échanges sur terre battue à prévoir le week-end prochain à Palerme en quart de finale de la Coupe Davis contre l'Italie.

Après avoir disposé de trois balles de break à deux jeux partout au second set, Sampras a perdu dix-neuf points d'affilée. Lâché par son service, il s'est obstiné à défier son dauphin dans son domaine de prédilection : les échanges de fond de court. Un pari audacieux qu'il avait gagné en finale du tournoi d'Indian Wells grâce à la précipitation et aux montées au filet désordonnées d'Agassi. Il se voyait déjà tenir tête aux attaquants de fond de court. Et pourquoi pas à Roland-Garros ? Mais, même s'il refuse depuis quelque temps d'appliquer systématiquement sa bonne vieille recette – *« jouer mon jeu de service-volée jusqu'à temps que mes balles rentrent dans le court »* –, Sampras ne peut nier l'évidence : *« Je ne peux pas tenir tout un match en fond de court, et surtout pas contre lui »*, a-t-il reconnu avec une pointe de déception.

Plus préoccupant, le numéro un mondial n'affiche plus la même morgue face à la pression. Il a perdu neuf tie-breaks sur dix disputés cette saison. Agassi ressasse à l'envi son *« respect »* pour le jeu de son rival, mais il n'a aucun intérêt à se montrer généreux sur le court. Depuis le début de l'année, il a remporté deux de leurs trois face-à-face en finale. Ces duels pourraient devenir une constante vu la supériorité des deux joueurs sur le circuit. Cependant, les rênes risquent de changer de mains. Chaque semaine, Agassi rogne copieusement et méthodiquement l'avance « historique » que Sampras s'était taillée la saison passée.

L'escapade sicilienne ne leur donnera l'illusion d'être alliés que le temps d'un week-end. Leurs engagements respectifs pour des tournées différentes ne les empêcheront pas de lutter de toutes leurs forces pour un seul objectif. Le même. Le seul titre du Grand Chelem qui leur manque. Agassi ne l'a pas caché : *« Ce que nous voulons tous les deux, c'est Roland-Garros. »* L'enfant terrible du tennis partira favori. Deux fois, il est allé presque au bout du chemin.

Patricia Jolly

RÉSULTATS

ATHLÉTISME

CHAMPIONNATS DU MONDE DE CROSS-COUNTRY

Dames

Épreuve individuelle : 1. D. Tulu (Eth.), les 6,450 km en 20 min 21 s ; 2. C. McKiernan (Irl.), à 8 s ; 3. S. Barsosio (Ken.), à 18 s ; 4. M. Ngotho (Ken.), à 19 s ; 5. G. Wami (Eth.), à 28 s... 18. A. Pallluy (Fra.), à 54 s.

Équipes : 1. Kenya ; 2. Éthiopie ; 3. Roumanie ; 4. Japon ; 5. États-Unis... 8. France.

Messieurs

Épreuve individuelle : 1. P. Tergat (Ken.), les 12 km en 34 min 5 s ; 2. I. Kirui (Ken.) à 8 s ; 3. S. Hissou (Mar.) à 9 s ; 4. H. Gebreslasie (Éth.) à 21 s ; 5. B. Lahlafi (Mar.) à 29 s... 16. Mustapha Essaid (Fra.) à 58 s.

Équipes : 1. Kenya ; 2. Maroc ; 3. Espagne ; 4. Portugal ; 5. Éthiopie... 10. France.

AUTOMOBILISME

CHAMPIONNAT DU MONDE DE FORMULE 1

Grand Prix du Brésil Classement : 1. Gerhard Berger (Aut., Ferrari) les 307,075 km – 70 tours effectués – en 1 h 38 min 44 s 151 (moyenne, 183,975 km/h) ; 2. Mika Hakkinen (Fin., McLaren) à 6 s 844 ; 3. J. Alesi (Fra., Ferrari) à 50 s 517 ; 4. M. Blundell (GB, McLaren), à 1 min 00 s 309 ; 5. M. Salo (Fin., Tyrrell) à 1 tour ; 6. A. Suzuki (Jap., Ligier), à 1 tour.

Championnat du monde des pilotes : 1. G. Berger, 10 pts ; 2. M. Hakkinen, 6 ; 3. J. Alesi, 4 ; 4. M. Blundell, 3 ; 5. M. Salo, 2 ; 6. A. Suzuki.

Championnat du monde des constructeurs : 1. Ferrari, 14 pts ; 2. McLaren-Mercedes, 9 ; 3. Tyrrell-Yamaha, 2 ; 4. Ligier Mugen, 1.

BASKET

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Nationale A1 Dames

GROUPE A

Challes-les-Eaux-Bourges	57-66
Tarbes-Aix-en-Provence	71-65

Classement : 1. Bourges, 7 pts ; 2. Challes-les-Eaux, 6 ; 3. Tarbes, 6 ; 4. Aix-en-Provence, 5.

GROUPE B

Mirande-Stade Clermontois	72-78
Montferrand-VA-Orchies	79-62

Classement : 1. Montferrand, VA-Orchies, 7 pts ; 3. Stade Clermontois, 6 ; 4. Mirande, 4.

GROUPE C

Serènes-Lunac-Strasbourg	75-71
Rouen-Bordeaux	53-48

Classement : 1. Rouen, 7 pts ; 2. Bordeaux, 6 ; 3. Lunac, 6 ; 4. Strasbourg, 5.

CYCLISME

CRITÉRIUM INTERNATIONAL

Classement général final : 1. L. Jalabert (Fra.), 7 h 20 min 44 s ; 2. V. Bobrik (Rus.), à 32 s ; 3. E. Berzin (Rus.), à 1 min 11 s ; 4. E. Breukink (P-B), à 1 min 24 s ; 5. S. Blanco (Esp.), à 2 min 9 s.

FOOTBALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE D2

33e journée

Marseille-Guingamp	0-1
Alès-Toulouse	0-0
Mulhouse-Nîmes	0-1
Sedan-Valence	1-1
Saint-Brieuc-Châteauroux	0-2
Le Mans-Beauvais	4-0
Angers-Gueugnon	0-3
Red Star-Dunkerque	2-0
Amiens-Perpignan	2-0
Niort-Laval	2-2
Nancy-Charleville	2-3

Classement : 1. Guingamp, 66 pts ; 2. Marseille, 62 ; 3. Châteauroux, 60 ; 4. Toulouse, 60 ; 5. Red Star, 59 ; 6. Gueugnon, 59 ; 7. Nancy, 53 ; 8. Dunkerque, 50 ; 9. Amiens, 47 ; 10. Charleville, 45 ; 11. Alès, 41 ; 12. Valence, 41 ; 13. Mulhouse, 39 ; 14. Perpignan, 39 ; 15. Le Mans, 37 ; 16. Niort, 35 ; 17. Laval, 34 ; 18. Angers, 31 ; 19. Sedan, 31 ; 20. Beauvais, 28 ; 21. Saint-Brieuc, 26 ; 22. Nîmes, 23.

COUPE DE LA LIGUE

Demi-finales

Le Havre-PARIS-SG	0-1
BASTIA-Montpellier	3-1

CHAMPIONNAT D'EUROPE 1996

Groupe 4

Italie-Estonie	4-1
Croatie-Ukraine	4-0

Classement : 1. Croatie, 12 pts ; 2. Italie, 7 ; 3. Lituanie, 6 ; 4. Ukraine, 4 ; 5. Slovénie, 2 ; 6. Estonie, 0.

CHAMPIONNAT D'ALLEMAGNE

23e journée

Werder Brême-Duisbourg	5-1
Bayer Leverkusen-Fribourg	2-4
Bayer Uerdingen-Eintracht Francfort	1-1
VfB Stuttgart-Borussia Dortmund	0-0
Schalke 04-Kaiserslautern	0-1
Bayern Munich-Munich 1860	1-0
Dynamo Dresde-Hambourg	1-1
Bochum-Borussia Moenchengladbach	0-2
Karlsruhe-Cologne	0-0

Classement : 1. Borussia Dortmund, 34 pts ; 2. Werder Brême, 34 ; 3. Borussia Moenchengladbach, 32 ; 4. Kaiserslautern, 32 ; 5. Fribourg, 30 ; 6. Bayern Munich, 30 ; 7. Karlsruhe, 25 ; 8. Bayer Leverkusen, 22 ; 9. Hambourg, 22 ; 10. Stuttgart, 22 ; 11. Cologne, 21 ; 12. Eintracht Francfort, 21 ; 13. Schalke 04, 20 ; 14. Bayer Uerdingen, 16 ; 15. Bochum, 14 ; 16. Munich 1860, 14 ; 17. Duisbourg, 13 ; 18. Dynamo Dresde, 12.

HANDBALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE

NATIONALE 1

13e et dernier tour retour

Montpellier-OM-Vitrolles	19-19
Ivry-Créteil	21-22
Chambéry-PSG-Asnières	23-23
Livry-Gargan-Pontault-Combault	27-28
Bordeaux-Saint-Brice	25-16
Gagny-Sélestat	29-21
Dunkerque-Strasbourg	23-25

Classement final : 1. Montpellier, 48 pts ; 2. OM-Vitrolles, 47 ; 3. Ivry, 39 ; 4. PSG-Asnières, 33 ; 5. Créteil, 30 ; 6. Pontault-Combault, 27 ; 7. Strasbourg, 27 ; 8. Bordeaux, 25 ; 9. Gagny, 24 ; 10. Sélestat, 24 ; 11. Chambéry, 16 ; 12. Dunkerque, 12 ; 13. Livry-Gargan, 7 ; 14. Saint-Brice, 5.

HOCKEY SUR GLACE

CHAMPIONNAT DE FRANCE ÉLITE

3e match des demi-finales

Reims-Rouen	2-9
Rouen qualifié pour la finale par 3 victoires à 0	
Chamonix-Brest	4-1
Brest mène 2 victoires à 1	

MOTOCYCLISME

GRAND PRIX D'AUSTRALIE

500 cc : 1. M. Doohan (Aus., Honda) ; 2. D. Beattie (Aus., Suzuki) ; 3. A. Criville (Esp., Honda) ; 4. L. Cadalora (Ita., Yamaha) ; 5. K. Schwantz (E-U, Suzuki).

250 cc : 1. R. Waldmann (All., Honda) ; 2. T. Harada (Jap., Yamaha) ; 3. M. Biaggi (Ita., Aprilia) ; 4. C. Checa (Esp., Honda) ; 5. N. Aoki (Jap., Honda).

NATATION

CHAMPIONNATS DE FRANCE

DAMES

800 m nage libre :
1. A. Astruc (Brest), 8 min 47 s 76 ; 2. N. Astruc (Brest), 9 min 4 s 63 ; 3. S. Gosse (Marseille), 9 min 4 s 64.

100 m nage libre :
1. C. Legier (RCF), 57 s 76 ; 2. S. Jacquier (Annecy), 58 s 39 ; 3. S. Figues (TOEC), 58 s 54.

200 m dos :
1. H. Ricardo (TOEC), 2 min 15 s 15 (record de France) ; 2. R. Maracineanu (Mulhouse), 2 min 16 s 67 ; 3. C. Jeanson (Saint-Esteve), 2 min 18 s 42.

200 m brasse :
1. K. Bremond (Istres), 2 min 34 s 87 ; 2. L. Henri (Clichy), 2 min 36 s 59 ; 3. M. A. Dupuy (Poitiers), 2 min 39 s 69 ; 4. N. Bonleta, (Saint-Étienne), 2 min 41 s 67 ; 5. C. Matha (Agen), 2 min 42 s 22.

MESSIEURS [illegible]

200 m brasse :
1. S. Perrot (Nice), 2 min 14 s 19 (record de France) ; 2. M. Arnoux (Monaco), 2 min 16 s 34 ; 3. J. Bernard (Cannes), 2 min 17 s 24 ; 4. C. Pénicaud (Cannes), 2 min 17 s 36 ; 5. S. Vossart (Péronne), 2 min 17 s 73

1 500 m nage libre :
1. L. Rioual (Brest), 15 min 36 s 40 ; 2. V. Hamelin (RCF), 15 min 50 s 32 ; 3. J.-Y. Faure (Montpellier), 15 min 52 s 58.

100 m nage libre :
1. N. Gruson (Cannes), 50 s 73 ; 2. C. Marchand (Massy), 51 s 24 ; 3. L. Depickère (Wattrelos), 51 s 38.

200 m dos :
1. D. Joncourt (Brest), 2 min 3 s 60 ; 2. F. Esposito (Antibes), 2 min 4 s 17 ; 3. S. Joncourt (Brest), 2 min 5 s 72.

RUGBY

CHALLENGE DU-MANOIR

Quarts de finale

Montferrand-Bourgoin	26-3
Bègles-Bordeaux-Narbonne	32-28 (a. p.)
Toulon-Dax	22-17
Stade Toulousain-Lourdes	mercredi 29 mars

SKI ALPIN

CHAMPIONNATS DE FRANCE

Slalom féminin : 1. F. Masnada, 1 min 28 s 16 ; 2. V. Vidal, 1 min 28 s 78 ; 3. B. Filliol, 1 min 29 s 6 ; 4. L. Piccard, 1 min 29 s 33 ; 5. L. Pequegnot, 1 min 29 s 62.

Slalom masculin : 1. Y. Dimier, 1 min 47 s 35 ; 2. S. Amiez, 1 min 48 s 48 ; 3. M. Anceney, 1 min 48 s 51 ; 4. J. Chenal, 1 min 49 s 27 ; 5. K. Page, 1 min 49 s 28.

TENNIS

TOURNOI DE KEY BISCAYNE (FLORIDE)

Finale hommes : A. Agassi (E-U, nº 2) b. P. Sampras (E-U, nº 1) 3-6, 6-2, 7-6 (7-3)

Finale femmes : Steffi Graf (All.) b. Kimiko Date (Jap.) 6-1, 6-4.

TIR À L'ARC

CHAMPIONNAT DU MONDE EN SALLE

Finale hommes : M. Peterson (Suè.) b. S. Flute (Fra.) 119-117

Finale femmes : N. Valeeva (Mol.) b. P. Michel (Fra) 119-115.

VOILE

COUPE DE L'AMERICA

Coupe Louis-Vuitton

Samedi : *One-Australia* (Aus.) b. *Nippon* (Jap.) de 1 min. 39 s ; *Team-New-Zealand* (NZ) b. *Tag-Heuer-Challenge* (NZ) de 1 min. 44 s. Dimanche : *One-Australia* b. *Tag-Heuer-Challenge* de 40 s ; *Team-New-Zealand* (NZ) b. *Nippon* (Jap.) de 3 min. 54 s.

Classement : 1. *Team-New-Zealand*, 6 pts ; 2. *One-Australia* et *Tag-Heuer-Challenge* 3 ; 4. *Nippon*, 0.

Coupe Citizen

Samedi : *Young-America* b. *Mighty-Mary* de 47 s. Dimanche : *Young-America* b. *Stars-and-Stripes* par abandon.

Classement : 1. *Young-America*, 6 pts ; 2. *Stars-and-Stripes*, 2 ; 3. *Mighty-Mary*, 1.

هكذا من الاصل

Pluie, neige et froid

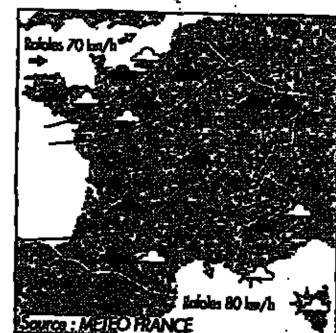
UN COURANT de nord-ouest froid et instable s'est établi sur l'Europe. Dans ce courant circule une onde perturbée engendrant une dégradation pluvieuse à partir de la Manche et parfois neigeuse dans l'intérieur des terres. Mardi, sur les régions voisines de la Manche, du nord de la Bretagne au Pas-de-Calais, le temps couvert deviendra rapidement pluvieux en matinée. Ces pluies persisteront toute la journée en prenant parfois un caractère modéré. Elles seront accompagnées d'un vent d'ouest soufflant à 70 km/h en rafales.

Des Pays de Loire à l'Ile-de-France et aux frontières belges, la grisaille matinale sera accompagnée par quelques précipitations intermittentes à la mi-journée, qui pourront donner quelques flocons au nord de la Seine. Les pluies se poursuivront l'après-midi en prenant un caractère plus soutenu et plus continu.

Sur le nord-est du pays, de la Champagne à l'Alsace, la Lorraine, la Bourgogne et la Franche-Comté, le ciel déjà nuageux en matinée se couvrira vers la mi-journée et des précipitations continues gagneront ces régions d'ouest en est dans l'après-midi et la soirée. Elles se feront souvent sous forme de neige jusqu'en plaine, neige qui tiendra parfois au sol en plaine. Sur les reliefs (Vosges, Jura et nord des Alpes en soirée), des quantités de 15 à 30 centimètres sont attendues.

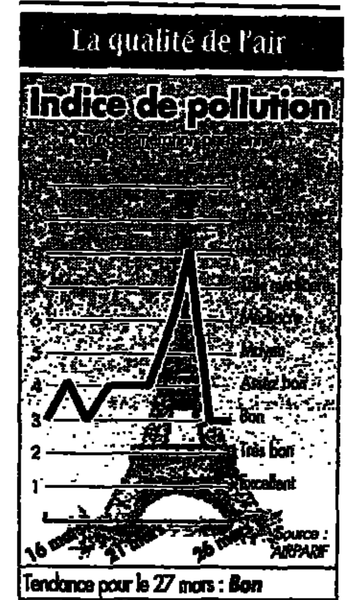
Sur le Poitou-Charentes et le Centre, le voile nuageux se renforcera au fil des heures et les premières précipitations, sous forme de pluie uniquement, interviendront en fin d'après-midi et soirée. Du Sud-Ouest au Massif central et aux Alpes, quelques éclaircies perceront en matinée malgré des nuages accrochés sur les Pyrénées et le Massif central. Un voile nuageux envahira ces régions en matinée et se renforcera dans l'après-midi, qui sera grise. Enfin, sur les régions méditerranéennes, le soleil s'imposera avec certaines nuances : le matin, quelques averses se produiront en Corse (neige au-dessus de 300 mètres). L'après-midi, le temps se couvrira à l'ouest du Rhône. mistral et tramontane atteindront 90 à 100 km/h en matinée puis faibliront.

Les températures matinales seront froides, souvent proches de 0 dans l'intérieur et jusqu'à –3 dans le Nord-Est, comprises entre 2 et 5 degrés sur les côtes. L'après-midi, le mercure ne dépassera pas 2 à 5 degrés dans le Nord-Est, 6 à 9 sur les autre régions et 10 à 13 dans le Sud-Est. *(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)*

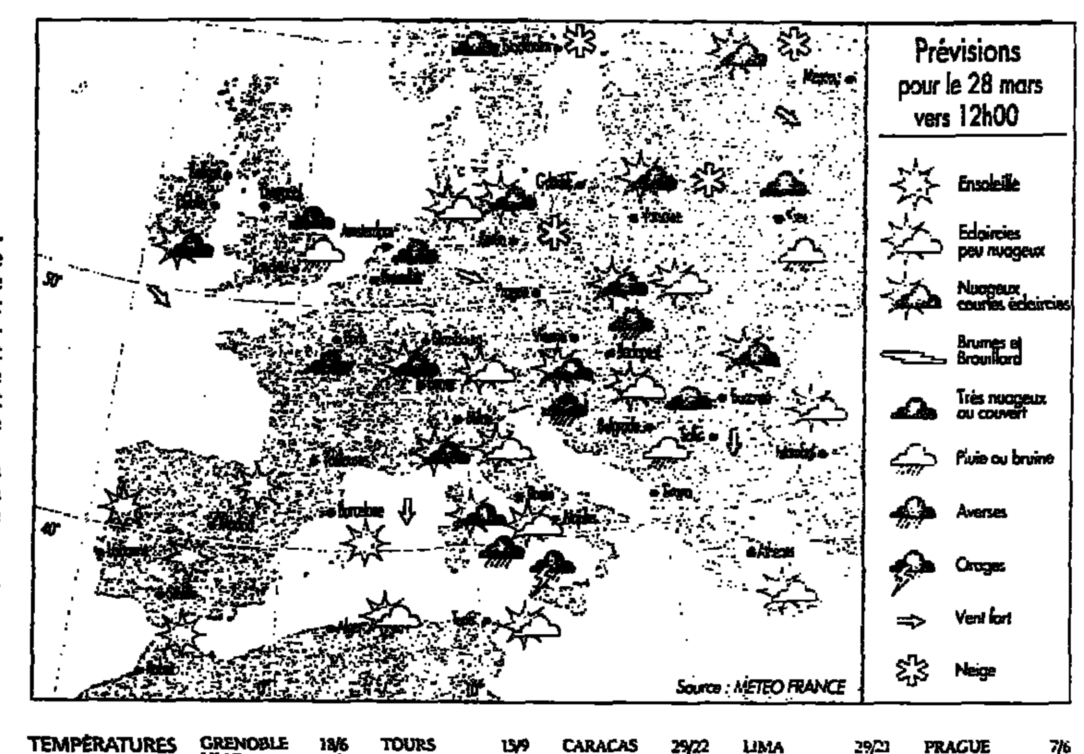


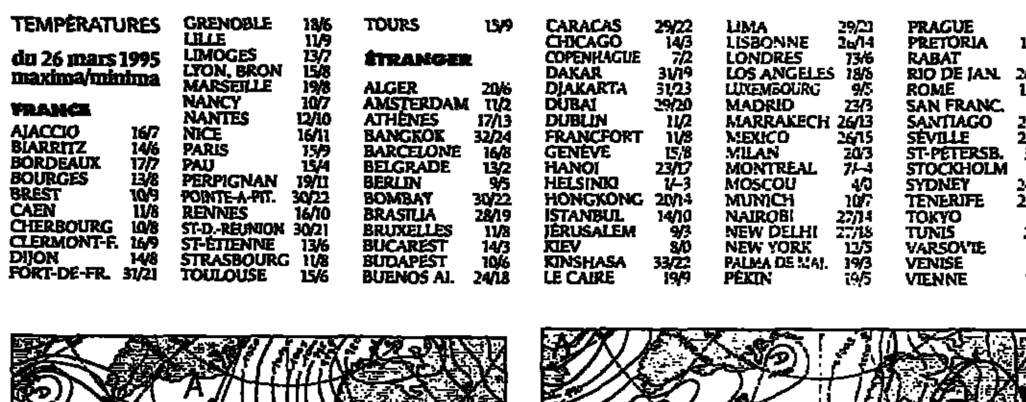
Prévisions pour le 28 mars vers 12h00

La qualité de l'air

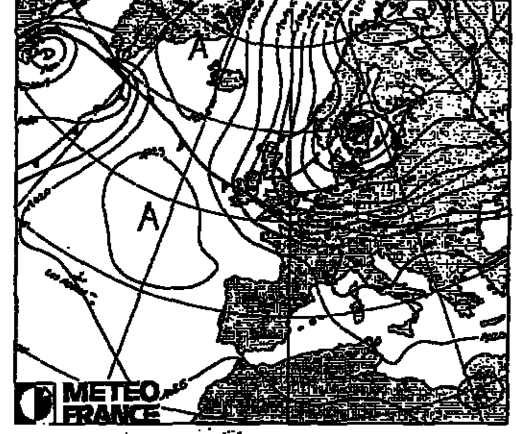


Tendance pour le 27 mars : **Bon**

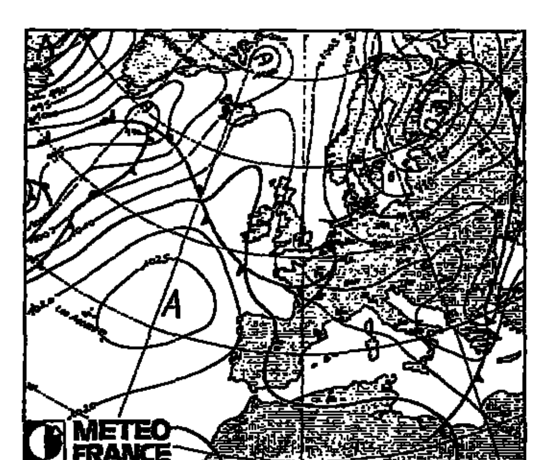




TEMPÉRATURES du 26 mars 1995 maxima/minima	
FRANCE	
AJACCIO	16/7
BIARRITZ	14/6
BORDEAUX	17/7
BOURGES	13/8
BREST	10/9
CAEN	11/8
CHERBOURG	10/8
CLERMONT-F.	16/9
DIJON	14/8
FORT-DE-FR.	31/21
GRENOBLE	18/6
LILLE	11/9
LIMOGES	13/7
LYON, BRON	15/8
MARSEILLE	19/8
NANCY	10/7
NANTES	12/10
NICE	16/11
PARIS	15/9
PAU	15/4
PERPIGNAN	19/11
POINTE-A-PIT.	30/22
RENNES	16/10
ST-D.-REUNION	30/21
ST-ÉTIENNE	13/6
STRASBOURG	11/8
TOULOUSE	15/6
TOURS	15/9
ÉTRANGER	
ALGER	20/6
AMSTERDAM	11/2
ATHÈNES	17/13
BANGKOK	32/24
BARCELONE	16/8
BELGRADE	13/2
BERLIN	9/5
BOMBAY	30/22
BRASILIA	28/19
BRUXELLES	11/8
BUCAREST	14/3
BUDAPEST	10/6
BUENOS AI.	24/18
CARACAS	29/22
CHICAGO	14/3
COPENHAGUE	7/2
DAKAR	31/19
DJAKARTA	31/23
DUBAI	29/20
DUBLIN	11/2
FRANCFORT	11/8
GENÈVE	15/8
HANOI	23/17
HELSINKI	1/-3
HONGKONG	20/14
ISTANBUL	14/10
JÉRUSALEM	9/3
KIEV	8/0
KINSHASA	33/22
LE CAIRE	19/9
LIMA	29/21
LISBONNE	26/14
LONDRES	13/6
LOS ANGELES	18/8
LUXEMBOURG	9/5
MADRID	23/3
MARRAKECH	26/13
MEXICO	26/15
MILAN	20/3
MONTRÉAL	7/-4
MOSCOU	4/0
MUNICH	10/7
NAIROBI	27/14
NEW DELHI	27/18
NEW YORK	13/5
PALMA DE MAJ.	19/3
PÉKIN	19/5
PRAGUE	7/6
PRETORIA	15/15
RABAT	21/9
RIO DE JAN.	26/22
ROME	15/12
SAN FRANC.	12/6
SANTIAGO	29/10
SÉVILLE	28/10
ST-PETERSB.	3/-3
STOCKHOLM	8/0
SYDNEY	24/17
TENERIFE	25/19
TOKYO	6/4
TUNIS	23/7
VARSOVIE	5/1
VENISE	16/9
VIENNE	10/7



Situation le 27 mars, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 29 mars, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS Le Monde

La mort de Lloyd George

C'EST la dernière grande figure de l'autre guerre qui disparaît avec Lloyd George, premier ministre de Grande-Bretagne de 1916 à 1922. De naissance modeste, il entre au Parlement à l'âge de vingt-sept ans comme député libéral de Carnarvon (pays de Galles). Il défend le nationalisme gallois et l'Eglise non conformiste, prend le parti des Boers lors de la guerre sud-africaine.

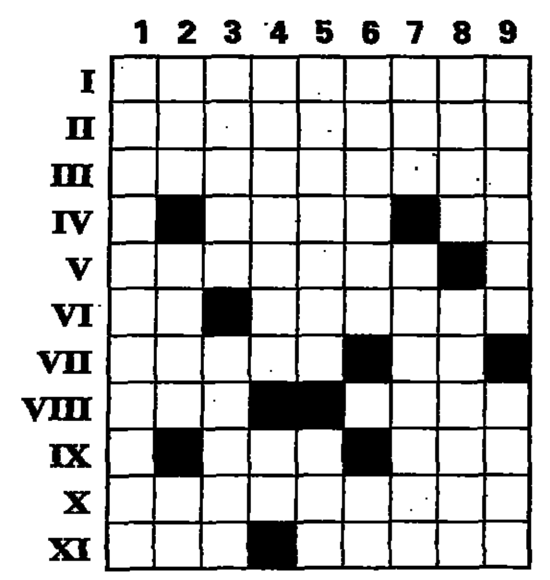
Chancelier de l'Echiquier (1908-1915), il introduit l'impôt sur le revenu et les lois d'assurance-maladie et de retraite pour la vieillesse. Son rôle de réformateur populaire anti-impérialiste ne faisait pas prévoir celui qu'il devait jouer en 1914-1918. D'abord ministre des munitions, puis de la guerre après la mort de Kitchener, il succède à Asquith comme premier ministre au moment difficile de la grande offensive des sous-marins. Grand animateur de l'effort de guerre, d'accord avec Clemenceau, il crée le commandement suprême interallié en faveur de Foch.

Après l'armistice, Lloyd George devait cesser d'être pour la France un ami et un allié. Au cours des négociations de paix, il lutte de toute son énergie contre Clemenceau. Dans les années qui suivent, craignant une hégémonie militaire française, il prendra trop souvent le parti de l'Allemagne. Dans son pays, il perdra aussi sa popularité. Il prend encore une part active aux débats parlementaires, mais, à l'âge où Churchill devient chef du gouvernement, Lloyd George est depuis longtemps un ministre en retraite. Il venait seulement, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, de recevoir le titre de lord. Mais le comte Lloyd George de Dwyfor n'avait pas encore siégé dans cette chambre aristocratique qu'il avait, dans sa jeunesse, dépouillée d'une partie de ses pouvoirs.

R. L.
(28 mars 1945.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6527



HORIZONTALEMENT

I. Son retour est généralement inattendu et fait rarement plaisir. – II. Qui ne ressemblent à rien. – III. Un homme qui ne tient pas à entrer dans les affaires. – IV. Ligne de tête. Symbole. – V. Se développe aux dépens d'une glande. – VI. Lettres pour un soldat. Qui risque d'exploser. – VII. Sur le Rhin. Deux cantons dans l'eau. – VIII. D'un auxiliaire. Pascal en a proposé un dans ses Pensées. – IX. Nourrit un dieu. Blanc avant de devenir Bleu. – X. Variété de bleu. – XI. Républicaine, ne dura pas longtemps. Pour accrocher.

VERTICALEMENT

1. Qui est chargée de chaînes. – 2. Une marchandise pour l'oiselier. Bon, il a sa petite bête. Symbole. – 3. Le salpêtre d'autrefois. Peut qualifier le bon temps. – 4. Des reptiles à croquer. Un drame. – 5. Changions de direction. Trou dans un mur. – 6. N'est pas dans les premiers. Préposition. – 7. Pas en forme. Qui n'arrêtent pas de tourner. – 8. Bien bouché. Ne traverse pas les Pyrénées. – 9. Qui a de la pratique. Certaines sont réunies en Société.

SOLUTION DU N° 6526

HORIZONTALEMENT

I. Ruminants. – II. Education. – III. Piranhas. – IV. Un. Rai. Ac. – V. Déversé. – VI. Man. – VII. Arme. Dôme. – VIII. Toile. Nia. – IX. Intimidés. – X. Odieuse. – XI. Nef. Sosie.

VERTICALEMENT

1. Répudiation. – 2. Udine. Ronde. – 3. Mur. Vomitif. – 4. Icare. Elie. – 5. Nanars. Emus. – 6. Athis. Iso. – 7. Nia. Emondés. – 8. Tosa. Amie. – 9. Sn. Cinéaste.

Guy Brouty

PARIS EN VISITE

Mercredi 29 mars

■ **MUSÉE D'ORSAY** : exposition Whistler (55 F + prix d'entrée), 11 h 45, 1, rue de Bellechasse sous la verrière d'entrée (Mathilde Hager).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : *la Vénus de Milo*, 12 h 30 ; les tapisseries de la Renaissance, 19 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE DU MOYEN AGE** (34 F + prix d'entrée) : les Thermes antiques et leurs galeries souterraines, 14 heures ; l'Hôtel des abbés de Cluny et les collections médiévales, 15 h 30 (Musées nationaux).

■ **DE SAINT-PHILIPPE-DU-ROULE** au quartier François Ier (45 F), 14 h 30, sortie du métro Saint-Philippe-du-Roule (Paris pittoresque et insolite).

■ **LE QUARTIER SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS** (45 F), 14 h 30, sortie du métro Saint-Germain-des-Prés (Découvrir Paris).

■ **MUSÉE DU PETIT-PALAIS** : Un autre regard sur la sculpture, la fonte (25 F + prix d'entrée), 14 h 45 (Musées de la Ville de Paris).

■ **LE CENTRE AMÉRICAIN** (55 F + prix d'entrée), 15 heures, 51, rue de Bercy (Paris et son histoire).

■ **HÔTELS ET JARDINS DU MARAIS**, place des Vosges (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

■ **MUSÉE CARNAVALET** : exposition Paris grand écran, 1895-1945 (25 F + prix d'entrée), 15 heures (Musées de la Ville de Paris).

■ **LA SAINTE CHAPELLE** (37 F), 15 heures, devant l'entrée dans la cour du Palais de justice (Monuments historiques).

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **FRANCE.** La compagnie aérienne Brit Air, basée à Morlaix (Finistère), dessert, depuis lundi 27 mars, en collaboration avec Air France, une liaison quotidienne Strasbourg-Dusseldorf. – *(AFP.)*

Air Inter a décidé de reporter de quelques jours l'ouverture de sa liaison Orly-Amsterdam initialement prévue dimanche 26 mars. – *(AFP.)*

■ **PAYS-BAS.** KLM Royal Deutch Airlines va accroître sa participation dans le capital de Air UK, compagnie britannique, et de Martinair, compagnie charter néerlandaise. – *(AP.)*

■ **GRANDE-BRETAGNE.** Trente-sept sociétés britanniques et étrangères se sont portées candidates pour gérer l'un ou la totalité des huit premiers réseaux de lignes de chemins de fer devant être privatisés par le gouvernement britannique. Ces réseaux sont le Gatwick Express, qui relie Londres à l'aéroport de Gatwick, Great Western, InterCity East Coast, London Tilbury and Southend Rail, Scot Rail (Ecosse), South West Trains, Midland Main Line et Network SouthCentral. – *(AFP.)*

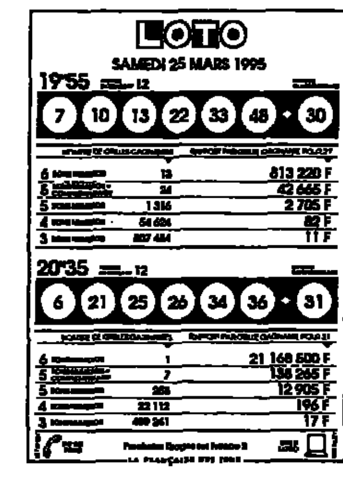
■ **ITALIE.** Une fausse alerte à la bombe a retardé, jeudi 23 mars à Rome, le départ de deux avions de British Airways à destination de Londres. – *(AFP.)*

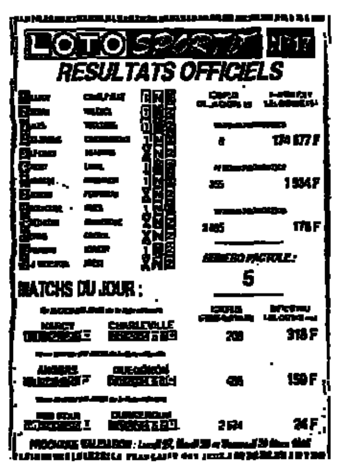
■ **CHINE.** A l'occasion d'un séminaire, le ministre chinois des ressources en eau a affirmé que dans son pays un tiers des cours d'eau sont pollués et que l'eau de plus de la moitié des grandes villes du pays est impropre à la consommation. – *(Reuter.)*

■ **AFRIQUE.** L'épidémie de méningite qui sévit depuis décembre 1994 au Niger a fait près de 1 300 morts sur plus de 12 500 cas déclarés. Le précédent bilan, rendu public vendredi 17 mars, faisait état de 880 décès sur près de 9 000 cas. Le Niger n'est pas le seul pays africain touché par la maladie : 189 décès ont été enregistrés au Burkina-Faso, 75 au Mali, 72 au Togo et 29 en Côte-d'Ivoire. – *(AFP.)*

■ **SUISSE.** Le taux de chargement total des avions de Swissair a augmenté de 66,4 % en février par rapport au même mois de l'année 1994. Durant cette même période, la compagnie aérienne helvétique a transporté 567 717 passagers, soit une progression de 4,8 %, et le taux d'occupation des sièges a atteint 55,1 % contre 52,3 %. – *(AFP.)*

JEUX





LES SERVICES DU Monde

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Abonnements Minitel :	3615 LE MONDE accès ABO
Cours de la Bourse :	3615 LE MONDE
Films à Paris et en province :	(1)36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,19 F/min)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-cedex.
PRINTED IN FRANCE. 1993

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA
Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

La France opposée à la nouvelle directive « TSF »

CONSIDÉRÉ comme un compromis acceptable par la plupart des partenaires européens, le projet d'aménagement de la directive Télévision sans fontières adopté par la Commission européenne (*Le Monde* du 24 mars) suscite la colère des représentants du cinéma français. L'ensemble des organismes professionnels demande au conseil des ministres et au Parlement européen de revoir leur copie avant le conseil des 3 et 4 avril.

Tous se félicitent en effet du caractère désormais obligatoire des quotas de diffusion (au moins 50 % d'œuvres européennes), mais ils s'insurgent contre l'inclusion des *« émissions de plateau »* dans ces quotas et contre leur limitation à une durée de dix ans. Les professionnels continuent à réclamer l'inclusion des *« nouveaux services »*, telle la vidéo à la demande. Enfin, ils jugent insuffisamment précises les obligations des chaînes thématiques. Jack Lang, ancien ministre de la culture et député européen, s'est associé à ces protestations.

De leur côté, les deux ministres français directement concernés, MM. Toubon et Sarkozy, soulignent les avancées contenues dans le projet, mais *« déplorent vivement »* l'absence d'une *« clause de rendez-vous »* pour établir (avant l'expiration des dix ans prévus pour l'application des quotas) *« une évaluation de leur efficacité en faveur de la production européenne ainsi que la possibilité de leur maintien »*.

La presse s'engage prudemment sur les autoroutes de l'information

Parmi les quarante-neuf plates-formes d'expérimentation jugées prioritaires par le ministère de l'industrie, les éditeurs ne sont présents que dans quatre projets

AUTOROUTES de l'information, Internet, database, on line, fax, audiotexte, digital... Ces sigles et ces termes reviennent dans presque tous les discours, colloques, publications sur l'avenir de la presse dont le leitmotiv est *« Il y a ceux qui auront accès aux nouveaux médias et ceux qui ne l'auront pas. »*

En France, le climat économique morose place pourtant les éditeurs de presse devant un dilemme. Soit ils prennent le risque de perdre beaucoup d'argent en se lançant dans l'aventure, soit ils regardent passer le TGV de la modernisation en restant sur le quai. Face aux manœuvres des grands groupes, des câblo-opérateurs et des entreprises de télécommunications, les journaux craignent de se faire exclure d'un marché qui véhiculera l'information et l'écrit du vingt et unième siècle.

« Les nouveaux réseaux électroniques constituent un atout pour la presse, écrit Gérard Théry dans son rapport sur les autoroutes de l'information *(Le Monde* du 24 octobre 1994). *De nouveaux modes de diffusion seront en effet offerts à des professionnels bénéficiant d'une expérience et d'une compétence ancienne en la matière. »* Les éditeurs en ont tous conscience mais la plupart restent très prudents.

« La presse écrite s'intéresse évidemment au multimédia, écrivent – dans leur rapport sur « L'évolution de la presse écrite dans la perspective des nouvelles technologies multimédias » – Jean-Marc Detailleur et Henri Pigeat. *Elle souhaite en faire un instrument de diversification, mais celui-ci n'est pas une priorité absolue et elle n'est pas prête à y investir sans réflexion et même sans réserve. (...) Beaucoup d'entreprises de presse souffrent déjà de sous-capitalisation et présentent des résultats qui permettent peu d'autofinancement. Le défi du multimédia, en étant loin d'être gratuit, risque ainsi de se trouver hors de portée financière de certaines entreprises. »*

Dans ce contexte, les plates-formes d'expérimentation retenues par le ministère de l'industrie ne font pas une place dominante aux entreprises de presse *(Le Monde* du 2 mars). Seulement quatre projets dans lesquels celles-ci sont impliquées ont été classés parmi les 49 projets de catégorie 1, *« à retenir en priorité »*.

Parmi ceux-ci, les entreprises de presse sont généralement partenaires d'autres sociétés (Desfossés international, Groupe Liaisons, AFP), un seul projet étant piloté par le groupe de presse informatique IDG. La plupart des projets de presse ont été classés avec les 218 de catégorie 2, *« prioritaire, à forte innovation technologique nécessitant des aménagements »*. C'est parmi ceux-ci que se range le projet du *Monde*.

« FORTE INNOVATION »

La presse régionale est quant à elle représentée par quatre projets : *Sud-Ouest, La Voix du Nord, L'Alsace, Le Républicain Lorrain.*

« Nous sommes conscients de nos atouts et de nos handicaps, explique Bernard Lainé, du Syndicat de la presse quotidienne régionale (SPQR), *nous avons une connaissance très précise de nos régions, une forte expérience télématique, une bonne numérisation de notre chaîne éditoriale, une marque régionale très forte. Parmi les handicaps, notre information a une trop faible valeur ajoutée, nous devons nous associer pour aller chercher des contenus techniques et professionnels. Enfin nous devons tenir compte du trop faible équipement en ordinateurs de nos lecteurs. Le lecteur moyen de la presse quotidienne régionale n'est pas un "golden boy". »*

La presse magazine et spécialisée est mieux armée. Hachette a créé une filiale Multimédia et s'est associé avec Pearson et Burda pour lancer « Europe on line », tandis que Bertelsmann rejoignait le réseau « America on line ». CEP réfléchit au regroupement de ses activités multimédia. Emap développe ces secteurs d'activité. La plupart des groupes de presse magazine participent à des projets de chaînes thématiques diffusées sur le câble. La presse spécialisée a constitué des banques de données et développe la vente de CD-Rom. Elle s'adresse à un public très ciblé, souvent bien équipé en ordinateurs. La presse quotidienne nationale est plus balbutiante. *Le Monde* développe ses CD-Rom et propose un projet de journal électronique. *Libération* a annoncé la création d'une filiale multimédia, avec Chargeurs. Les quotidiens économiques développent leurs services financiers. *Le Figaro* reste discret dans ce domaine, et *Le Parisien* se montre très prudent, échaudé par son expérience télématique : *« Nous avons beaucoup cru au Minitel,* constate Philippe Amaury, *et pour nous ça a été une opération blanche. »*

« Les services télématiques développés dans le passé ont parfois été des succès professionnels, expliquent Jean-Marc Detailleur et Henri Pigeat, *mais plus rarement des succès économiques. »*

« UN PARFAIT COMPLÉMENT »

Les débats sur les autoroutes de l'information rappellent parfois ceux qui prévalaient au moment du lancement du Minitel. Si la télématique a prospéré, c'est grâce aux services et aux messageries, pas à l'information. Même si le développement actuel et futur de l'informatique rend plus qu'aléatoire la comparaison entre un Minitel et un ordinateur, certains se demandent s'il y aura vraiment un marché pour l'information sur les autoroutes du même nom.

Pour l'Américain George Gilder, journaliste et professeur à Harvard, cela ne fait aucun doute. Dans son livre *Y a-t-il une vie après la télé ?* (éd. Dagorno, 196 p., 110 F), il explique même *« pourquoi la presse gagnera la course à l'information »*. *« Dans sa forme même,* écrit George Gilder, *la presse est un média personnel, utilisé de façon très différente par chaque lecteur. Les journaux reposent sur l'intelligence de l'utilisateur. (...) L'ordinateur va bientôt faire voler en éclats l'industrie de la télévision. Mais l'ordinateur ne menace pas la presse. Au contraire, c'en est un parfait complément. »*

Alain Salles

Les expériences anglo-saxonnes

Une étude de la société Moody's sur la presse américaine soulignait récemment que *« la compétition avec d'autres formes de média et les transferts vers les supports d'informations électroniques menaceront la capacité des éditeurs de journaux à maintenir leurs revenus sur le long terme et la croissance de leurs profits »*.

Dans cette perspective le *Wall Street Journal* expérimente actuellement un *« Journal personnel »*. Moyennant un abonnement mensuel de 12,95 dollars (65 francs), un lecteur peut charger une fois par jour sur son ordinateur personnel des informations le concernant plus particulièrement. Autre service offert par un journal anglo-saxon : le britannique *Electronic Telegraph*, version en ligne du *Daily Telegraph*, est disponible gratuitement sur Internet. Il pourrait prochainement intégrer de la publicité *« pour tester sa rentabilité »*. Le *New York Times*, disponible sur le réseau America On Line, avait lui dans un premier temps mis l'accent sur les arts. Il va consacrer un milliard de dollars pour fournir plus d'actualité, des mots croisés, des petites annonces et des photos.

LUNDI 27 MARS

TF 1

13.40 Feuilleton : **Les Feux de l'amour.**
14.30 Série : Médecin à Honolulu.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.45 Club Dorothée.
17.30 Série : **Les Garçons de la plage.**
18.00 Série : Premiers baisers.
18.30 Série : **Le Miracle de l'amour.**
19.00 Magazine : Coucou ! (et 0.45). Invité : Smaïn.
19.50 Le Bébête Show (et 1.35).
20.00 Journal, **La Minute hippique, Météo.**
20.45 Série : Navarro. *Coup bas*, de Marc Angelo, avec Roger Hanin, Christian Rauth. *Navarro est accusé de proxénétisme et de corruption. Il est mis à pied.*
22.25 Série : Columbo. Eaux troubles, de Ben Gazzara, avec Peter Falk, Poupee Bocar. *Une chanteuse fait du chantage. Elle disparait. Colombo disculpe le suspect et confond le criminel.*
0.10 F1 Magazine. Résumé. Grand Prix du Brésil à Sao Paulo.
1.40 Journal et Météo.
1.50 Programmes de nuit. Histoires naturelles (et 5.05) ; 2.45, *TF1 nuit (et 3.40, 4.20)* ; 2.55, L'Equipe Cousteau en Amazonie ; 3.50, L'Aventure des plantes ; 4.55, Musique.

FRANCE 2

13.50 Série : **Inspecteur Derrick.**
14.55 Série : **Dans la chaleur de la nuit.**
15.50 Variétés : La Chance aux chansons (et 5.10).
16.40 Des chiffres et des lettres.
17.15 Série : Seconde B.
17.45 Série : Code Lisa.
18.15 Série : La Fête à la maison.
18.45 Jeu : Que le meilleur gagne (et 3.30).
19.10 Flash d'informations.
19.15 Studio Gabriel (et 2.10).
19.55 America's Cup.
19.59 Journal et Météo.
20.50 La 9e Nuit des Molières. *Présidée par Maria Casarès et* dédiée à Madeleine Renaud. En direct du Théâtre Marigny à Paris. Mise en scène de Jean Luc Moreau.
23.05 Magazine : Ça se discute. Présenté par Jean-Luc Delarue. Faut-il bien manger pour bien vivre ? (1/2). *Le Plaisir à la carte.*
0.20 Journal, Météo, Journal des courses.
0.50 Le Cercle de minuit. Spécial Molières. Invités : Régis Santon, *Didier Bezace*, *Bernard Sobel*, Joël Dragutin, Armelle Héliot, Fabienne Pascaud, Jacques Nerson ; Musique : Beethova Obas.
2.40 Programmes de nuit. J'ai un problème (rediff.) ; 4.00, 24 heures d'info ; 4.25, D'un soleil à l'autre (rediff.) ; 4.50, Pérou, histoire de Yolanda.

FRANCE 3

13.35 Magazine : Vincent à l'heure.
14.40 Série : La croisière s'amuse.
15.35 Série : Magnum.
16.30 Les Minikeums.
17.40 Magazine : **Une pêche d'enfer.**
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Un après-guerre amoureux*, de *Jules Roy.*
18.55 Le 19-20 de l'information. A 19.09, Journal de la région.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.50 La Dernière Séance.
20.55 1er film : **Sueurs froides. ■■■** Film américain d'Alfred Hitchcock (1958).
23.10 Météo et Journal.
23.45 Dessins animés : **Deputy Droopy ; The Early Bird Dood it.** De Tex Avery.
0.05 2e film : **Fenêtre sur cour. ■■■** Film américain d'Alfred Hitchcock (1954, v.o.).
2.00 Musique Graffiti. Jazz : *September on my Mind*, par le Trio Philippe Petit (15 min).

M 6

13.25 Série : L'Homme de fer.
14.20 Série : Jim Bergerac.
17.00 Variétés : Hit Machine.
17.30 Série : Guillaume Tell.
18.00 Série : Nick Mancuso.
18.54 Six minutes première édition.
19.00 Série : Loïs et Clark, les Nouvelles Aventures de Superman.
19.54 Six minutes d'informations, Météo, suivi de Six minutes élection présidentielle.
20.05 Série : Madame et sa fille.
20.35 Magazine : Ciné 6.
20.50 Cinéma : **Etroite Surveillance. ■** Film américain de John Badham (1987).
22.50 Téléfilm : Danger, doberman. De Frank De Felitta, avec James Brolin, Susan Clark. *A la suite d'une agression, un homme se retrouve enfermé dans un grand magasin. Toutes les issues sont gardées par des dobermans dressés à l'attaque...*
0.25 Magazine : Culture pub.
0.50 Magazine : Jazz 6. Présenté par Philippe Adler. Gerry Mulligan.
1.45 Documentaire : **Les Seychelles.**
2.40 Rediffusions. Nature et civilisation (5) ; 3.35, Coup de griffes (Daniel Hechter) ; 4.00, Fréquenstar ; 4.55, E = M 6 ; 5.20, Mode 6 (Spécial Thierry Mugler).

CANAL +

13.35 Téléfilm : **La Femme dangereuse.** De Gilles Béhat, avec Christine Boisson.
15.20 Les Superstars du catch. (rediff.).
16.25 Cinéma : Forever Young. ■ Film américain de Steve Miner (1992).
18.05 Canaille peluche. Crocs malins.
— *En clair jusqu'à 20.35* —
18.30 Jeu : Pizzarollo.
18.40 Nulle part ailleurs. Présenté par Jérôme Bonaldi, puis à 19.10, par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invités : Marisa Berenson, E. Behr.
19.20 Magazine : Zérorama.
19.55 Les Guignols.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Cinéma : **Le Temps d'un week-end. □** Film américain de Martin Brest (1992).
23.05 Flash d'informations.
23.10 Le Journal du cinéma. Le Journal des Oscars.
0.00 Cinéma : Belle Epoque. ■■ Film espagnol de Fernando Trueba (1992, v.o.).
1.45 Cinéma : Daens. ■ Film belge de Stijn Conninw (1991).
4.00 La 67e cérémonie des Oscars. Présentée par Isabelle Giordano et Patrick Timsit. *En direct de Los Angeles.*

LA CINQUIÈME

13.30 Cinéma : **Une histoire d'amour. ■■** Film français de Guy Lefranc (1951).
16.00 Les Ecrans du savoir. *Au fil des jours ; Inventer demain ;* Allô la Terre ; Cogito ; Cinq sur cinq ; Au fil des jours ; Langues : espagnol et anglais (rediff.).
17.30 Les Enfants de John.
18.00 Vaisseau Terre. La planète sous surveillance.
18.30 Le Monde des animaux. Carnivores, portraits de tueurs ; *dents d'aciers, pattes de velours.*

ARTE

19.00 Magazine : Confetti. Présenté par Alex Taylor et Annette Gerlach. A Munich : visite au château de Nymphenbourg, le jardin de bière, et au Musée des pots de chambre de la ville.
19.30 Documentaire : **La Légende du sport.** Enzo Ferrari.
20.00 Magazine : Actuel. Paroles de citoyens. *L'Europe et la culture, un éclairage contrasté sur les thèmes de la campagne électorale.*
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Cinéma : **L'Histoire officielle. ■■** Film argentin de *Luis Puenzo* (1985, v.o.).
22.35 Cinéma : **Voyage vers l'espoir. ■** Film suisse de Xavier Koller (1990, v.o.).
0.20 Courts métrages : **Court-circuit.** Le Voyageur noir, de Pepe Danquart (1992, v.o.). *Dans un tramway, une dame âgée s'en prend à un jeune Noir. Il trouve la parade avec humour.* *Noir et blanc, de Lewis Payton Jr. (1993, v.o.).* *Un employé noir semble effrayer toutes les femmes blanches.*
0.45 Téléfilm : **L'Affaire Lucona.** De Jack Gold, avec David Suchet (112 min, rediff.). *Un cargo transportant une installation de retraitement d'uranium et assuré pour 20 millions de dollars explose en pleine mer. D'après une histoire vraie.*

CÂBLE

TV 5 19.30 Journal de la TSR. En direct. 20.00 Thalassa. 21.00 Enjeux-Le Point. 21.55 Météo internationale. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.45 Les Enfants de la télé. Invités : Antoine de Caunes, Jacky Berroyer, Michèle Bernier. 0.00 Ça colle et c'est piquant. 0.45 Journal de France 3. Edition Soir 3 (30 min).

PLANÈTE 11.55 ▶ Rugby : cent ans de finales. De Jacques-Alain Raynaud. Voyage dans la mémoire du rugby français. 19.35 L'Enfance. De Geoff Haines-Stiles, Eugène Marner et Erna Akuginon [2/7]. Une manière de parler. 20.35 Les Hommes du pétrole. De Christopher Jeans [7/8]. La Boîte d'Amadou. 21.30 Escales : Los Angeles. De Pierre Brouwers. 22.25 Adieu, Barbiana. De Bernard Kleindienst. 23.30 Le Grec. De Jean Afanassieff. 23.55 Pêche au gros. De James G. Bridge [2/7]. Cabo Marzo. 0.50 Allegretto. De Nancy Emanuelle et Valérie Gaudissart (50 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 *Paris Première* infos (et 0.45). 19.15 Tout Paris (et 0.20). Invité : Guy Bedos. 19.45 Archives. 20.00 Buzz. 20.30 Tout Paris. 21.00 Splendor. ■■ Film italien d'Ettore Scola (1988, v.o.). Avec Marcello Mastroianni, Massimo Troisi, Marina Vlady. 22.50 Buzz. 23.20 Concert : Suede. 1.00 Théâtre : On va faire la cocotte. De Georges Feydeau. Avec Jacqueline Maillan, Jacques Charon (40 min).

CANAL J 17.35 Les Triplés. 17.40 Bof. 17.55 Soirée Domino. C'est comme moi ; 18.00, *Les P'tits Lardons* ; 18.20, Tip top clip ; 18.25, Sébastien parmi les hommes ; 18.55, A vos marque-pages ; 19.00, Regarde le monde ; 19.15, Les Animaux super stars ; 19.20, Rébus. 19.30 Série : Zorro.

CANAL JIMMY 20.00 Série : M.A.S.H. 20.25 Souvenir : Tilt. 21.35 Série : New York Police Blues. 22.20 Chronique de la combine. 22.25 La Vie, l'Amour... les Vaches. □ Film américain de Ron Underwood (1990). Avec Billy Crystal, Daniel Stern, Bruno Kirby. 0.15 Concert : The Temptations. Enregistré à Atlantic City (New Jersey), en 1989 (65 min).

SÉRIE CLUB 19.50 Série : L'Odyssée imaginaire. 20.15 Série : Les deux font la loi. 20.40 Le Club. 20.45 Série : Les Cadavres exquis de Patricia Highsmith (et 0.10). 21.40 Série : Mission impossible. 22.30 Série : Code Quantum. 23.20 Série : Equalizer. 1.00 Série : La Comtesse de Charny (45 min).

MCM 19.30 Blah-Blah Groove. 20.10 MCM mag (et 23.30). 20.40 MCM découvertes. 21.00 Y'a débat (et 0.00). 22.00 MCM Rock Legends. 23.00 Autour du Groove. 1.00 Vidéoclips.

MTV 20.00 Hall of Fame Special. 22.00 Série : The Real World 3. 22.30 Beavis and Butt-Head. 23.30 The Report. 23.45 CineMatic. 0.00 News at Night. 0.15 3 From 1. 0.30 The End ? (90 min).

EUROSPORT 19.30 Eurosportnews. 20.00 Speedworld. 22.00 Eurogoals. 23.30 Kickboxing. 0.30 Eurogolf (60 min).

CINÉ CINÉFIL 19.10 Adrien. □ Film français de Fernandel (1943, N.). Avec Fernandel, Paulette Dubost, Jean Tissier. 20.30 L'Escale du bonheur. ■ Film américain de Roy Del Ruth (1938, N. v.o.). Avec Sonja Henie, Richard Green, Cesar Romero. 21.50 Au cœur de l'orage. ■■ Film français de Jean-Paul Le Chanois (1946, N.). Avec les voix de Jean Chevrier, Jean Daurand, Christiane Sertilange. 23.15 Tarzan et la femme-léopard. ■ Film américain de Kurt Neumann (1946, N. v.o.). Avec Johnny Weissmuller, Brenda Joyce, Johnny Sheffield. 0.25 Sola. ■ Film français d'Henri Diamant-Berger (1931, N., 75 min). Avec Damia, Nadine Picard, Marguerite Moreno.

CINÉ CINÉMAS 18.40 Le Dossier 51. ■■■ Film français de Michel Deville (1978). Avec François Marthouret, Roger Planchon, Anna Prucnal. 20.30 Le Piège de Vénus. ■ Film allemand de Robert Van Ackeren (1987). Avec Myriam Roussel, Horst-Günther Marx, Sonia Kirchberger. 22.15 Intervention Delta. ■ Film américain de Douglas Hickox (1976, v.o.). Avec James Coburn, Robert Culp, Susannah York. 23.45 El Lute. ■ Film espagnol de Vicente Aranda (1987, 120 min). Avec Imanol Arias, Victoria Abril, Antonio Valero.

RADIO

FRANCE-CULTURE 19.00 Agora. Malek Chebel (Dictionnaire des symboles musulmans). 19.30 *Perspectives scientifiques.* Utilisation massive de l'informatique. 1. Les rayons cosmiques d'énergie extrême. 20.00 Le Rythme et la Raison. Le scat dans tous ses états. 1. Le scat dans le jazz américain. 20.30 Le Grand Débat. Les francs-maçons dans la société française (2). Débat en direct du studio 106 de la Maison de Radio-France. 21.30 Théâtre privé/Théâtre public. Débat animé par Jacques Baillon, directeur du théâtre et des spectacles. 22.40 Accès direct. Bernard Sobel, metteur en scène ; Adonis, poète ; Pierre Legendre, psychanalyste ; Georges Banu et Olivier Schmitt, critiques. 0.05 Du jour au lendemain. Paul Bourcier (Histoire de la danse). 0.50 Coda. Linda Sharrok ou les exorcismes de la chamane noire (1). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Entretiens avec Italo Calvino (3) ; 1.25, Entretiens avec Pierre Tal-Coat ; 4.24, Annie Ernaux (Une femme) ; 4.54, Les maîtres du roman populaire français de 1918 à 1950 (1) ; 6.26, Olivier Rolin (L'Invention du monde).

FRANCE-MUSIQUE 19.05 Domaine privé. 20.00 Concert. Donné le 20 mars, au Théâtre de l'Athénée, à Paris, par l'Ensemble baroque de Limoges, dir. Christophe Coin : Les Eléments (le chaos), de Rebel ; La Tempête, de Locke ; La Bataille, de Biber ; Pianto d'Ariana, de Locatelli ; Concerto pour violoncelle et cordes Wq 172, de C.-P.-E. Bach, Christophe Coin, violoncelle. 22.00 Soliste. Margaret Price, soprano. Zwölf Gedichte op. 35, de Schumann ; Suleika, de Mendelssohn. 22.30 Musique pluriel. Eux aussi ont soixante-dix ans ou presque ! Génération Boulez. Liturgie de la vie et de la mort (extrait), de Castérède, par l'Ensemble vocal et l'Atelier musique de Ville d'Avray, dir. Jean-Louis Petit ; Formazioni, de Berio, par l'Orchestre royal du Concertgebouw d'Amsterdam, dir. Riccardo Chailly. 23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Hindemith, Chopin. 0.00 La Rose des vents. Concert donné le 20 janvier, au studio 106 de Radio-France, par le Donald Kachamba's Kwela Band. 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programme Hector. Œuvres de Bach, Telemann, Kuhlau, Bruckner, Bartok, Schoenberg, Poulenc, Saint-Saëns, David, Leclair, Corelli, Merula, De Grigny, L. Mozart, Stamitz, Liszt, Tchaïkovski.

Les interventions à la radio

RTL, 18h 30 : Robert Hue.
RFI, 89 FM 13 heures 30 : Hassan II, roi du Maroc (« Carrefour »).

Les centrales hydroélectriques polluent aussi

Au cours d'une soirée thématique intitulée « Peut-on se passer du nucléaire ? », Arte présente les déboires d'EDF en Guyane

PETIT-SAUT (Guyane)
de notre envoyé spécial

Au cœur de la forêt amazonienne, juste en aval du « plus grand barrage d'Europe », comme EDF se plaît à le rappeler sans rire, plane une désagréable odeur d'œuf pourri. *« C'est bon signe !* affirment les responsables de l'usine hydroélectrique de Petit-Saut, qui a été remise en service, jeudi 2 mars. *Cela veut dire que le méthane se dégage, et que la réoxygénation de l'eau fonctionne. »* D'ici quelques semaines, on saura si le système de brassage de l'eau du Sinnamary, mis au point en urgence et à grands frais pour éviter que la rivière et ses hôtes ne meurent asphyxiés, est efficace, comme le laissent penser les premières mesures.

Le reportage diffusé, mardi 28 mars, par Arte dans « Transit », au cours d'une soirée thématique centrée sur la question « Peut-on se passer du nucléaire ? », retrace la façon dont EDF, *« pour rassurer les écologistes »*, avait financé une opération de sauvetage des animaux pris au piège par la montée des eaux du barrage.



SATURÉ EN MÉTHANE

Il décrit aussi la manière dont l'entreprise publique a dû faire face à un problème « presque » inattendu, lorsque la putréfaction et la fermentation des quelque 300 km² de végétation submergés ont soudainement privé d'oxygène et saturé en méthane la zone de forêt transformée en lac par le barrage. En aval, ces réactions chimiques ont eu pour effet de tuer quantité de poissons, et contraint les pêcheurs qui patrouillaient dans le delta à jeter leurs filets plus au large. *« Près de l'embouchure, la limite minimale de 2 milligrammes d'oxygène par litre d'eau a été atteinte »*, reconnaît Gilles Authier, chef de l'aménagement du barrage. Pour pallier cet inconvénient, les ingénieurs d'EDF ont mis au point un diffuseur d'air, qui insuffle 12 000 m³ d'air par heure à la sortie des turbines et un double système de cascades qui évacue une partie du méthane.

Coût de l'opération : 20 millions de francs, auxquels s'ajoutent 15 millions de francs de manque à gagner en raison de l'arrêt de l'exploitation pour travaux. Il convient d'y ajouter la perte de puissance – temporaire – de 15 % sur les groupes hydroélectriques, en raison de la baisse de six mètres de hauteur de chute d'eau. Pour faire bonne mesure, EDF a accepté de fournir une machine à glace aux pêcheurs (d'une valeur de 200 000 francs), destinée à faciliter la conservation des poissons trouvés toujours plus en aval.

DEUX SITES POSSIBLES

Une partie des problèmes présentés par le reportage semblent donc avoir aujourd'hui trouvé leur solution, même si la qualité de l'eau devrait être durablement altérée : EDF n'envisage pas de démanteler la cascade artificielle avant trois ou huit ans. Mais la question du coût, écologique et économique, de l'indépendance énergétique de la Guyane reste posée. En 1994, le département a consommé 460 GWh (millions de kilowatts par heure), et les projections prévoient une consommation de 720 GWh en 2005, avec une croissance moyenne de 5 % par an après cette date. *« Les capacités de production du barrage de Petit-Saut et de l'usine thermique diesel de Degrad-de-Cannes seront alors saturées »*, prédit Cyril Baumgarten, directeur délégué d'EDF-Guyane.

D'ici à deux ans, il sera donc nécessaire d'envisager un troisième moyen de production, *« hydraulique ou thermique »*, indique M. Baumgarten, qui écarte l'emploi du nucléaire. Actuellement, en incluant le transport et la distribution, le prix de revient du kWh produit à Petit-Saut est de 1,6 franc, contre 1,3 franc à Degrad-de-Cannes, dont l'alimentation au bois initialement prévue n'a pas fonctionné. En métropole, le kWh nucléaire coûte environ 25 centimes, contre 29 à 35 centimes pour les filières charbon et gaz.

Les deux sites possibles pour de nouveaux barrages, qui ne manqueront pas de soulever l'opposition des écologistes et des populations concernées, offrent deux fois moins de potentiel que celui de Petit-Saut en termes d'exploitation électrique. La Guyane se trouvera donc rapidement confrontée à des choix énergétiques cruciaux.

Hervé Morin

★ Arte : « Transit », mardi 28 mars à 20 h 40.

Jospin, un sourire !

par Agathe Logeart

IL ARRIVE à Lionel Jospin de sourire. C'est rare, et c'est dommage, parce que cela lui va plutôt bien. Il perd alors son côté rugueux. On oublie les lunettes un peu dures, le costume croisé et la cravate stricte, le ton saccadé des phrases trop longues dans lesquelles on se perd un peu. C'est un moment fugace qui éclaire son visage et le rajeunit. Il donne alors le sentiment de s'abandonner comme par mégarde. Mais bien vite, il se reprend, comme s'il venait avec ce sourire, de lâcher une incongruité. Comme si, quand on veut être président, il fallait avant tout faire sérieux. Un bon prétendant ne récite pas des vers. Il met de la gomina et des gants beurre frais, quand il demande la main de la demoiselle.

Pas de rêve, surtout, hein… On sait bien qu'après cela fait trop mal. Pas de promesse qu'on ne serait pas sûr de tenir. Pas de slogan du genre *« changer la vie »*. On sait où cela mène. En plus, il se trouve toujours une paire d'électeurs pour y croire et venir vous reprocher des années plus loin de ne pas avoir été à la hauteur de leurs illusions. Cette fois, il faut être rai-son-nable. On imagine volontiers le candidat socialiste s'entraînant le matin devant sa glace. Rai-son-nable : c'est-à-dire honnête, propre, sensé, un peu chaleureux mais juste ce qu'il faut pour ne pas être accusé de lyrisme, surtout. Pudeur oblige. On essaiera d'éviter tout de même d'être trop terne, voire ennuyeux. L'exercice est difficile. Difficile aussi de se faufiler au milieu des scènes de ménage chiraco-balladuriennes. De trouver sa place et son style entre le mangeur de pommes et l'autostoppeur du dimanche. Jusqu'ici, tenir le rôle du modeste face aux empressés avait plutôt bien réussi à Lionel Jospin. Il regardait monter les sondages sans trop mettre la main à la pâte. Il semble que cela ne suffise plus tout à fait.

Il y avait eu comme un frémissement pourtant au meeting de Rennes. On en attendait confirmation. Martine Aubry nous avait annoncé que son champion allait mettre le turbo. Il n'est pas tout à fait sûr qu'il ait trouvé le mode d'emploi au cours de sa prestation de « L'Heure de vérité », sur France 2. Ce fut rai-sonnable, évidemment. On parla des privatisations, de la réduction du temps de travail, des retraites, des pensions de reversion des veuves, de la nécessaire démocratisation des institutions. On avait déjà entendu tout cela. On n'eut donc pas de surprise. Ni même d'émotion. La leçon était sue, bien rôdée. C'était le grand oral d'un bon élément. Mais il y manquait du souffle. On avait envie que Lionel Jospin déplie ses ailes. On sentait qu'il suffirait de pas grand-chose. D'un peu de flamme, d'une passion que l'on sentait enfouie, souterraine. Mais pas si lointaine. Un moment, on crut toucher au but avec l'évocation des SDF, insupportable plaie. Lionel Jospin s'animait. Il sortait enfin des questions de cours. Mais ce ne fut qu'un moment, éphémère comme un sourire…

MARDI 28 MARS

TF 1

13.40 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.30 Série : Médecin à Honolulu.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.45 Club Dorothée.
17.30 Série : Les Garçons de la plage.
18.00 Série : Premiers baisers.
18.30 Série : Le Miracle de l'amour.
19.00 Magazine : Coucou ! (et 1.30). Invité : Etienne Chico.
19.50 Le Bébête Show (et 2.20).
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique, Météo.

20.45 Cinéma : La Fille de l'air. ■ Film français de Maroun Bagdadi (1992). Avec Béatrice Dalle.
22.35 Tiercé.
22.40 Les Films dans les salles.
22.50 Série : Perry Mason. L'Affaire des tableaux posthumes.
0.25 Magazine : Je suis venu vous dire. Invités : Mathilda May, Nicolas Bazire, Alexandre Jardin.
2.25 Journal et Météo.
2.35 Programmes de nuit. Reportages (rediff.) ; 3.00, TF1 nuit (et 3.40, 4.15) ; 3.10, Histoires naturelles (et 5.10) ; 3.50, L'Aventure des plantes : 4.25, Intrigues ; 4.50, Musique.

FRANCE 2

13.45 Série : Inspecteur Derrick.
14.50 Série : Dans la chaleur de la nuit.
15.45 Variétés : La Chance aux chansons (et 5.00).
16.40 Des chiffres et des lettres.
17.15 Série : Seconde B.
17.45 Série : Code Lisa.
18.15 Série : La Fête à la maison.
18.45 Jeu : Que le meilleur gagne.
19.10 Flash d'informations.
19.15 Studio Gabriel (et 2.20). Invitée : Mathilda May.
20.00 Journal et Météo.

20.50 Cinéma : Always. ■ Film américain de Steven Spielberg (1989).
23.05 Magazine : Ça se discute. Présenté par Jean-Luc Delarue. Faut-il bien manger pour bien vivre ? (2/2). La Faim et les Moyens.
0.25 Journal, Météo, Journal des courses.
0.50 Le Cercle de minuit. Invités : Yves Courrière, Gilbert Colard et nos collaborateurs Thomas Ferenczi et Edwy Plenel. Musique : Fabien Chouraki et Christophe Grasser.
2.50 Programmes de nuit. Tueurs de l'autoroute ; 4.20, 24 heures d'info ; 4.45, L'écume des nuits ; 5.50, Dessin animé.

FRANCE 3

13.35 Magazine : Vincent à l'heure.
14.50 Série : La croisière s'amuse.
15.35 Série : Magnum.
16.30 Les Minikeums.
17.40 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. Guide Voir : France.
18.55 Le 19-20 de l'information. A 19.09, Journal de la région.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.

20.50 Jeu : Questions pour un champion.
22.25 Météo et Journal.
23.00 Mardi chez vous. Programme des treize télévisions régionales.

M 6

13.25 Série : L'Homme de fer.
14.20 Série : Jim Bergerac.
17.00 Variétés : Hit Machine.
17.30 Série : Guillaume Tell.
18.00 Série : Nick Mancuso.
18.54 Six minutes première édition.
19.00 Série : Loïs et Clark, les Nouvelles Aventures de Superman.
19.54 Six minutes d'informations, Météo, suivi de Six minutes élections présidentielles.
20.05 Série : Madame et sa fille.
20.35 Magazine : E = M 6. Le Stress des babouins.
20.45 Magazine : Grandeur nature. Le Jaguar du Guatemala.

20.50 Téléfilm : Sarah et Julie n'en font qu'à leur tête. De Jeff Franklin, avec Ashley Olsen, Mary Kate Olsen.
22.35 Téléfilm : Ascenseur pour le passé. De Larry Elikann, avec Connie Sellecca, David Dukes. *Une actrice tue son mari infidèle. Elle est projetée un an en arrière dans le passé avec la possibilité de modifier le cours de l'histoire.*
0.15 Série : Les Professionnels. Meurtre à longue portée.
2.30 Rediffusions. Culture pub ; 2.55, L'Irlande voyage au pays des Gaels ; 3.50, Sports et découverte (3) ; 4.45, Mode 6 (Spécial Thierry Mugler) ; 5.10, Raid de l'amitié ; 5.35, E = M 6.

CANAL +

13.40 Cinéma : Daens. ■ Film belge de Stijn Conninw (1991).
15.55 Cinéma : Lorenzo. □ Film américain de George Miller (1992).
18.05 Canaille peluche. Crocs malins.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 Jeu : Pizzarollo.
18.40 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Jérôme Bonaldi, puis à 19.10, par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invités : Pascal Olmeta, Simple Minds.
19.20 Magazine : Zérorama. Présenté par Daisy d'Errata, Eric Laugerias, Marianne Nizan, Albert Algoud, Christophe Bertin, José Garcia, Karl Zéro.
19.55 Les Guignols.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35 Cinéma : Les Petits Champions. ■ Film américain de Stephen Herek (1992).
22.15 Flash d'informations.
22.20 La 67e cérémonie des Oscars (rediff.).
23.50 ▶ Cinéma : Jeanne la Pucelle, Les Batailles. ■■ Film français de Jacques Rivette (1994).
2.27 Documentaire : Les Allumés… Des Cités et des hommes Mayaime, de Jacques Bal.
2.50 Surprises (10 mn.).

LA CINQUIÈME

13.30 Magazine : Défi. SOS médecin.
14.00 Le Sens de l'Histoire. La guerre d'Espagne (rediff.).
15.45 Les Ecrans du savoir. Au fil des jours ; Inventer demain ; Allô ! la Terre ; Éco et compagnie ; Cinq sur cinq ; Cogito ; Langues : espagnol et anglais (rediff.).
17.30 Les Enfants de John.
18.00 Documentaire : Histoire de la bande dessinée. Pas d'avenir.
18.30 Le Monde des animaux. Carnivores, portraits de tueurs : tactiques de meutes.

ARTE

19.00 Magazine : Confetti. A Munich, Annette et Alex à la recherche du « Wolpertinger », le dahu bavarois, et Alex en Lederhosen.
19.30 Les Routes de la lumière. Rouges, de Henry Colomer (3/3). *Dernier épisode de cette série avec, entre autres, une interprétation du sociologue Paul Virilio sur Le Jardin des Délices, de Jérôme Bosch.*
20.20 Court métrage : La Princesse surgelée. D'Olivier Esmein.
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Magazine : Transit (et 1.15). Peut-on se passer du nucléaire ? Invité : Jean-Pierre Souviron.
21.45 Soirée théâtre : Pirandello.
21.46 Préface : Pirandello ou l'Utopie du théâtre. De Nathalie Léger.
22.00 Théâtre : Les Géants de la montagne. Pièce de Pirandello, mise en scène de Giorgio Strehler (1994), avec Andrea Jonasson, Giancarlo Dettori, Franco Graziosi. En italien. *La dernière pièce de Luigi Pirandello (Prix Nobel en 1934), que Giorgio Strehler monte pour la troisième fois.*
0.05 Postface : Lecture au Piccolo Teatro. De Nathalie Léger.
0.20 Téléfilm : Sous le signe de la violence. De Brian Tilley [1/3]. Sur les rails. Avec Vusi Kunene, Grace Mahlaba. *La violence et les rivalités des différents groupes politiques, l'univers des Sud-Africains sur plusieurs dizaines d'années.*
2.20 Rencontre. Avec Michael Denard et Hans-Peter Cloos (30 mn).

CÂBLE

TV 5
19.00 Paris lumières. 19.30 Journal de la TSR. En direct. 20.00 Paul-Emile Victor : un rêveur dans le siècle. De Jean-Louis Comolli [1/3]. Les Années eskimo (60 min). 21.00 Mediterraneo. 21.30 Perfecto. 21.55 Météo internationale. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 Bouillon de culture. 0.00 Viva. 0.45 Journal de France 3. Edition de 20 heures (30 min).

PLANÈTE 11.55 ▶ Rugby : cent ans de finale. 19.15 Les Veilleurs de la nuit. De Ken Oake. 19.40 Les Kennedy : destin tragique d'une dynastie. De Philipp Whitehead et Marylin H. Mellowes [1/3]. Otages du destin. 20.30 L'Ouest, le vrai. De Donna E. Lusitana [59/65]. Le Filon du comstock : Virginia City. 21.20 BD : Spécial X. De Christophe Heili. 21.50 L'Enfance. De Geoff Haines-Stiles, Eugène Marner et Erna Akuginon [2/7]. Une manière de parler. 22.50 Les Hommes du pétrole. De Christopher Jeans [7/8]. La Boîte d'Amadou. 23.45 Escales : Los Angeles. De Pierre Brouwers. 0.40 Adieu, Barbiana. De Bernard Kleindienst (65 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Paris Première infos (et 0.15). 19.15 Tout Paris (et 20.30, 23.45) 19.45 Archives. 20.00 Premières loges (et 21.55). 21.00 Jean-Edern's Club. 22.25 Soigne ta droite. ■■■ Film français de Jean-Luc Godard (1987). 0.25 Paris modes (55 min).

CANAL J 17.35 Les Triplés. 17.40 Bof. 17.55 Soirée Domino. C'est comme moi ; 18.00, Les P'tits Lardons ; 18.20, Tip top clip ; 18.25, Sébastien parmi les hommes ; 18.55, Cinéma ; 19.00, Atomes crochus ; 19.15, Cinéma ; 19.20, Rébus. 19.30 Série : Zorro. 20.00 Cajou.

CANAL JIMMY 21.00 Série : Les monstres nouveaux sont arrivés. 21.25 Série : L'Hôtel en folie. 22.05 Série : Les Chevaliers du ciel. 22.30 Chronique bakélite. 22.35 Série : Les Aventures du jeune Indiana Jones. 23.25 Tour de France auto 93. De Gilbert Loreaux. 0.15 Série : Monty Python's Flying Circus. 0.45 Country Box (30 min).

SÉRIE CLUB 19.00 Série : Super Jaimie. 19.50 Série : L'Odyssée imaginaire. 20.15 Série : Les deux font la loi. 20.45 Série : Supercopter (et 0.10). 21.35 Le Club. 21.40 Série : Mission impossible. 22.30 Série : Code Quantum. 23.20 Série : Equalizer. 1.00 Série : La Comtesse de Charny. (45 min).

MCM 19.30 Blah-Blah Groove (et 0.00). 20.10 MCM mag (et 23.30). 20.40 MCM découvertes. 21.00 X Kulture. 21.30 MCM Rock Legends. 23.00 Rolling Stones. 0.30 Blah-Blah Métal. 1.00 Vidéoclips.

MTV 19.30 MTV Sports. 20.00 Greatest Hits. 21.00 Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-Head. 23.00 The Report. 23.15 Cine-Matic. 23.30 News at Night. 23.45 3 From 1. 0.00 The End ? (120 min).

EUROSPORT 19.30 Eurosportnews. 20.00 Aérobic. 21.00 Body-building. Championnats du monde 1994. A Kupolen (Suède). Résumé. 22.00 Boxe. Championnat du monde WBO des poids super-coqs. Johnny Tapia (E-U)-Jose Sosa (Arg). 23.00 Snooker. European League 95 : 9e match. John Parrot-Alan McManus. 1.00 Eurosportnews (30 min).

CINÉ CINÉFIL 18.55 Le Couple invisible. ■■ Film américain de Norman Z. McLeod (1937, N.). 20.30 Au cœur de l'orage. ■■ Film français de Jean-Paul Le Chanois (1946, N.). 21.50 L'Escale du bonheur. ■ Film américain de Roy Del Ruth (1938, N., v.o.). 23.15 Sola. ■ Film français d'Henri Diamant-Berger (1931, N.). 0.35 Sea Fury. ■ Film britannique de Cyril Raker Endfield (1958, N., v.o., 90 min).

CINÉ CINÉMAS 18.20 Les Séducteurs. ■ Film franco-italien de Brian Forbes, Edouard Molinaro, Dino Risi, Gene Wilder (1980). 20.30 Le Meilleur de la vie. ■ Film français de Renaud Victor (1984). 22.00 S.O.S. fantômes. □ Film américain d'Ivan Reitman (1984, v.o.). 23.45 Faut pas en faire un drame. ■ Film américain de Howard Zieff (1984, 95 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 19.00 Agora. Andre Glucksmann (De Gaulle, où es-tu ?). 19.30 Perspectives scientifiques. L'Utilisation massive de l'informatique. 2. Le réseau informatique mondial. 20.00 Le Rythme et la Raison. Le scat dans tous ses états. 2. Le scat dans le jazz américain. 20.30 Archipel médecine. La médecine générale est-elle devenue une spécialité médicale à part entière ? 21.30 Le Bon Choix. Avec Mgr Lustiger, archevêque cardinal de Paris. 3. Quelles valeurs pour quelle société ? 22.40 Les Nuits magnétiques. La question du double. 1. L'Epiphanie du visage. 0.05 Du jour au lendemain. Daniel Sibony (Le Corps et sa danse). 0.50 Coda. Linda Sharrok ou les exorcismes de la chamane noire (2). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). La Banquette arrière, de Cécile Wajsbrot ; 1.57, Ecrire, se disait-il : à propos d'Antoine Vitez ; 3.30, Henry Montaigu (Traité de la foudre et du vent) ; 3.57, Le Banquet : l'étranger ; 4.56, Benjamin Stora ; 6.06, Conversation sur Le Premier Homme, d'Albert Camus.

FRANCE-MUSIQUE 19.05 Domaine privé. 20.00 Concert. Donné le 17 décembre 1993 à la salle de musique de Hambourg, par le Chœur de la NDR et l'Orchestre symphonique de la NDR, dir. Neville Marriner, Helmut Lohner, récitant, Solveig Kringelborn, soprano : Peer Gynt, de Grieg ; Epilogue to Peer Gynt, de Schnittke. 22 00 Soliste. Margaret Price, soprano. Liederalbum für die Jugend op. 79 (extraits), de Schumann ; Ein deutsches Requiem op. 45, de Brahms, par les Ambrosian Singers, dir. André Previn. 22.30 Musique pluriel. Eux aussi ont soixante-dix ans ou presque ! Génération Boulez. 2. Etudes d'après Piranèse, de Boucourechliev, Claude Helffer, piano ; Quatuor à cordes nº 3, de Ballif, par le quatuor Kronos. 23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Brahms, Chopin. 0.00 La Guitare dans tous ses états. Œuvres de Satie, Escoudé, Sor, Bolling. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Les interventions à la radio

RTL, 7 h 50 : Pierre Moscovici (« L'Invité de Richard Arzt »).

RMC, 8 h 15 : Simone Veil (« Crible »).

Radio Classique 101 FM, 19 h 30 : Jean-Marie Le Pen.

Le Monde
MARDI 28 MARS 1995

Mangepomme et l'Espiègle

par Pierre Georges

DANS L'INÉNARRABLE série « Les Compagnons ennemis », feuilleton à gros budgets, Jacques Mangepomme et Doudou l'Espiègle battaient la campagne. Le septième jour, Jacques se reposa. Il avait tant et tant promis, plus de salaires, plus de bonheur, plus d'avenir, plus de dépenses de santé, plus de moins et moins de plus, qu'il lui fallait souffler un peu. Comme dirait une expression un peu cavalière, il laissait l'effet se faire.

Jacques Mangepomme, tout ébaubi de se voir tant aimé, croquait la vie politique à belles dents. Mais il n'osait ni trop bouger, ni parler. Sauf pour, sous son arbre, prononcer des sentences définitives, des maximes de campagne que *Libération* se fit devoir d'inscrire dans le marbre : *« Dans une campagne, quand vous voyez un buffet, il faut manger. Quand vous voyez des toilettes il faut y aller. »*

Quand il faut, il faut en effet. Et quand il ne faut plus, il faut faire comme si. Jacques Mangepomme faisait comme si. A la fois en mouvement et à l'arrêt. Ce qui, on en conviendra, représente un réel exploit dans le parler pour ne plus dire. L'œil fixé sur la ligne bleue des sondages, il craignait de rompre le charme par quelque mot intempestif, quelque initiative malencontreuse. Il avait, en somme, cette crainte ordinaire, chez les pilotes de formule présidentielle, de se voir priver de la victoire pour carburant non conforme. Ah, comme il est dur de faire la course en tête !

Doudou l'Espiègle n'avait plus de ces soucis. Victime d'un désamour qu'il eut pu être tenté de considérer comme vulgaire, le longtemps favori avait décidé de céder aux suppliques de ses conseillers. Faites moins prince, notre prince, et un peu plus peuple ! On n'attrape pas l'électeur avec des sentences. Le longtemps favori, rien moins que résigné, adhéra, presque d'enthousiasme, à cette stratégie en communication.

Il s'en fut donc par les airs et les routes montrer qu'il était somme toute aussi humain qu'un autre, que l'autre. Il multiplia les exploits, fit du stop en basse Provence, brava deux molosses et raconta l'exploit avec la modestie qui sied aux héros ordinaires : *« Il faut toujours savoir prendre des risques. »*

Samedi était jour de stop. Dimanche fut jour de fête, la fête à Edouard, la France avec Edouard, avec cornes de brûme, choucroute pour tout le monde et moules pour les autres, Doudous et roudoudous pour les enfants de la République. Ce fut, racontèrent les témoins, une fort jolie fête pour pas cher, entre foire du Trône et foire du sacre. Certains affirment même que Doudou l'Espiègle grimpa, une fois encore, sur les tables, ce qui lui devient une seconde nature.

Vrai, faux ? Ce qui est sûr, en revanche, reste qu'en cet exercice de tréteaux qui lui va comme chapeau de paille à un cardinal, Edouard fut pugnace. Il eut des mots qui fâchent pour le frère ennemi « homme du passé », des jugements cruels sur la *« démagogie »* et *« les nouveaux marchands d'illusions »*. Jacques Mangepomme s'en dit fort peiné. Ne pouvant répliquer, il fit donner le fidèle chevalier Alain qui, nonobstant sa règle des bons usages et bonne conduite, ne put s'empêcher de lancer : *« Amateur ! »* La majorité était, d'évidence, en pleine et passionnante bataille de communication.

Eduardo Malone est chargé à « Libération » d'une « opération d'assistance ponctuelle »

Le groupe Chargeurs entend limiter les pertes du quotidien en 1995

« AUGMENTER le prix de Libération *? »* Resté longtemps silencieux, Eduardo Malone, administrateur-directeur général du groupe Chargeurs, n'en était pas partisan fin février. Nommé par Jérôme Seydoux, patron de Chargeurs, administrateur du journal, il a pour mission de mener à bien son redressement. Le groupe détient 12 % du capital du quotidien depuis 1982 et vient de dégager une enveloppe de 75 millions de francs pour lui permettre de faire face à ses difficultés. A propos du prix du journal, le nouveau venu tenait à démontrer aux autres administrateurs qu'une entreprise en butte à une forte concurrence doit au contraire baisser ses prix. La chaleur du propos aidant, ils furent à peu près convaincus par cet Argentin de quarante-cinq ans et par son expérience des affaires.

ASSAINIR LES COMPTES

Hormis la vente de la compagnie aérienne UTA, filiale de Chargeurs, à Air France (Jérôme Seydoux usa de ses liens personnels avec la présidence de la République et avec Michel Rocard, alors premier ministre), Eduardo Malone fut de tous les autres défis du groupe. Entré dans celui-ci en 1981, lors du rachat de la société qui l'employait, directeur général en 1985, il fit sortir l'ex-Chargeurs réunis de la marine marchande pour l'aventure du textile, où Jérôme Seydoux l'avait engagé. Il le hissa au premier rang mondial de ses spécialités. Il préserva aussi les croisières Paquet en les mariant à leur homologue italien Costa.

Ce palmarès de manager valait bien que le conseil d'administration de *Libération* adhère à ses thèses sur le prix du journal... jusqu'à ce que lui-même en doute et fasse volte-face. Car Eduardo Malone est avant tout un pragmatique : *« Pas d'emocion, c'est le business. »* Découvrant la situation du journal, l'homme de marketing était redevenu analyste financier. La démonstration changeait : avant de trouver de nouveaux lecteurs, il faut assainir les comptes.

Entre autres mesures (réduction des effectifs et de la pagination), le prix devra augmenter. Quitte à le baisser plus tard, pour élargir l'audience du journal, quand il *« se sera doté d'un parrain industriel »*. Et lorsque *« les Américains se seront catapultés dans la communication, dans l'écrit comme dans l'image »*. Inattendu : lors de la renégociation du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce), l'avenir de l'écrit fut à peine abordé, alors que la France et les États-Unis s'affrontaient à propos des images.

C'est dans le textile qu'Eduardo Malone s'est frotté à la compétition industrielle internationale, un secteur dans lequel, venant de France, il partait avec de forts handicaps face à la concurrence. Les choix de Jérôme Seydoux l'ont fait bifurquer vers la communication – 6 % du chiffre d'affaires du groupe –, à laquelle il consacre *« au moins 30 % »* de son temps.

MULTIMÉDIA

Après La Cinq, dans le capital de laquelle Jérôme Seydoux entra en 1985, il s'implique dans la production cinématographique (*Germinal* et *La Reine Margot* figurent au catalogue des réalisations de la société Renn Productions), la distribution de films (AMLF), l'exploitation des salles Pathé-Cinéma, la télévision par satellite (18 % de la société britannique BSkyB) et par câble (10 % du capital de la Lyonnaise Communications), ainsi que dans le multimédia. Il a ses entrées à Canal Plus, dont Chargeurs vient d'acquérir *« au moins 2 % »* du capital.

Eduardo Malone a vécu, de l'intérieur, dix ans d'explosion et de mutation du secteur multimédia. Son jugement n'est pas neutre, Jérôme Seydoux ayant clairement défini le développement du groupe dans le secteur de la communication : l'image. Fidèle à cette ligne, Eduardo Malone estime donc que *« le développement se fera autour de l'image. Avec les meilleurs professionnels, à commencer dans la production française, pour occuper une position de leader »*. Et *Libération* ? *« Pour Chargeurs, il s'agit d'une opération d'assistance ponctuelle. Mais l'écrit subsistera. Dans le cas de* Libération, *seule la qualité permettra de résister à l'image. Car seule la perfection permet de gagner de l'argent dans un marché en surcapacités. »* Il s'empresse toutefois d'ajouter : *« Sans création, la gestion n'existe pas. Mais, sans gestion, la création meurt. »*

Aux frontières du paradoxe, Eduardo Malone oscille toujours entre le matérialisme et un mysticisme passé au tamis des affaires. *« Le profit, c'est religieux. Il faut le mériter. Et, pour cela, être très bon. »* Mais pas de profits à tout prix : *« Lorsqu'une activité est trop rentable, elle attire des concurrents non professionnels qui font de gros dégâts. »* Très cartésien, cette fois. A la mode argentine pour cet homme qui, en 1975, choisit une carrière internationale tout en restant profondément attaché à son pays, préparant sur le terrain les séjours du président Carlos Menem à Paris.

En pleine restructuration du pôle textile de Chargeurs, à la fin des années 80, il projetait de créer un pont aérien entre les plaines argentines et les usines françaises de Chargeurs, pour approvisionner le groupe en laine et contribuer à l'essor économique de son pays d'origine. Aujourd'hui, Chargeurs achète en Argentine pour 30 millions de dollars (150 millions de francs) de laine peignée, et y crée des emplois. Ainsi, avec son attachement très prononcé à ses racines, Eduardo Malone déroute-t-il celui qui croyait percevoir, au-delà du ton charmeur, une froide mécanique capable de gérer sans états d'âme.

Gilles Bridier

Cent salariés en moins

Lancée le 26 septembre, la nouvelle formule de *Libération* a été retravaillée par l'agence Editorial de Claude Maggiori. Cette formule réaménagée, qui a paru lundi 27 mars, améliore surtout la typographie et la titraille. Le logo et le découpage en sept colonnes, comme le déroulement des séquences et les suppléments hebdomadaires ont été conservés (le sort du magazine de fin de semaine restant en suspens). La maquette tente de rendre les pages moins touffues et la pagination, prévue sur 80 pages en moyenne, en comptera dorénavant 52 ou 60.

Ces retouches coïncident avec la mise en œuvre du plan de rigueur décidé en février pour freiner les pertes financières du journal, estimées à plus de 14 millions de francs mensuels. Le prix de vente de *Libération* augmentera de 1 franc, lundi 3 avril (de 6 à 7 francs). Un plan social destiné à diminuer le nombre de salariés de cinq cents à quatre cents, toutes catégories confondues, a été mis en place après avoir été remanié, à la demande de l'inspection du travail (*Le Monde* du 18 mars). Les mesures prévues pour éviter des licenciements *« secs »* (départ volontaires indemnisés, travail à mi-temps, arrêt des contrats temporaires) sont prévues. *Libération*, qui a perdu 70 millions de francs en 1994, et devrait en perdre 67 millions en 1995 contre 110 millions prévus avant la restructuration.

■ **SECTES : trois membres de la secte luciférienne Wicca sont morts**, à la suite d'un suicide dans un pavillon du Kremlin-Bicêtre (Val-de-Marne). Le 15 mars, une dirigeante du mouvement, Dominique Letellier, âgée de quarante-six ans et surnommée Diane Luciferia, est décédée d'une décharge de fusil à pompe dans la tête. Le 23 mars, son compagnon, Jacques Coutela, soixante-dix ans, a été retrouvé pendu, dans ce même pavillon abritant la section française de Wicca qui, selon les enquêteurs, n'avait plus d'activités réelles. A côté de son corps se trouvait celui d'une amie du couple, Dominique Dessaux, vingt-sept ans, également morte par pendaison.

Maurizio Gucci a été tué à Milan

MAURIZIO GUCCI, quarante-six ans, dernier héritier à avoir dirigé la célèbre maison de luxe italienne avant sa cession à des intérêts arabes, a été tué, lundi 27 mars, dans un attentat à l'entrée d'un immeuble du centre de Milan. Le gardien de l'immeuble, Guiseppe Onarato, a été blessé au cours de l'attentat dont les circonstances et les mobiles ne sont pas encore connus.

Confronté à son arrivée à la tête de la maison de maroquinerie et de parfums en 1989 à des querelles d'héritage, Maurizio Gucci s'est d'abord associé à 50-50 avec Investcorp (Arabian Investment Banking Corp.), banque d'affaires fondée en 1982 par un Irakien en exil, Nemir A. Kirdan. Quatre ans plus tard, il lui cédait les 50 % restants et abandonnait toute responsabilité au sein de l'entreprise familiale. Maurizio Gucci n'en avait pas été quitte pour autant, les querelles d'héritage lui valant même des démêlés avec la justice italienne. Il résidait depuis à Saint-Moritz, en Suisse, mais avait conservé un appartement à Milan.

Les « fariboles » de Jacques Chirac, selon Nicolas Sarkozy

APRÈS les attaques portées, samedi 25 mars, par le premier ministre contre le maire de Paris, la polémique s'est poursuivie, lundi matin 27 mars, entre balladuriens et chiraquiens. Nicolas Sarkozy (RPR), porte-parole d'Edouard Balladur, a estimé, sur RMC, que Jacques Chirac raconte *« des fariboles en promettant d'augmenter toutes les dépenses et de baisser tous les impôts »*. *« Quand on va devant les médecins pour leur expliquer qu'ils pourront dépenser n'importe quoi, n'importe comment et que, malgré cela, les cotisations sociales pourront baisser et que la sécurité sociale sera sauvée, comment appeler cela, si ce n'est de la démagogie ? »*, s'est interrogé M. Sarkozy.

Jean-Louis Debré, secrétaire général adjoint du RPR, a répliqué en assurant que *« Nicolas Sarkozy et Edouard Balladur montrent qu'à l'épreuve ils perdent leur sang-froid et leur calme »*. *« Plus on s'approche du jour du scrutin, moins il faut être polémique »* et *« moins il faut se tromper d'adversaires »*, a poursuivi M. Debré, proche de M. Chirac. *« On a eu Edouard Balladur qui ne parlait de rien et qui évitait toute polémique. Aujourd'hui, il ne parle toujours de rien sauf qu'il fait des polémiques »*.

SOMMAIRE

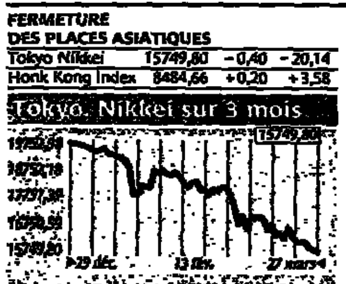
SERVICES

BOURSE

Cours relevés le lundi 27 mars, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	15749,80	-0,40	-20,14
Honk Kong Index	8484,66	+0,20	+3,58



OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 24/03	Var. en % 23/03	Var. en % fin 94
Paris CAC 40	1817,29	+1,21	-3,39
Londres FT 100	3153,40	+0,54	+2,86
Zurich	1201,75	+1,24	-3,10
Milan MIB 30	934	+0,54	-8,87
Francfort Dax 30	1925,42	-0,55	-8,59
Bruxelles	1287,99	+0,21	-7,31
Suisse SBS	970,41	+0,36	-6,52
Madrid Ibex 35	265,20	+0,43	-6,95
Amsterdam CBS	266,40	+0,45	-4,17

DEMAIN dans « Le Monde »

L'ARTISTE ET LE GABELOU : la protection du patrimoine et la circulation des œuvres d'art en Europe représentent un casse-tête pour les conservateurs de musée, les collectionneurs, les marchands et les douaniers.

Tirage du *Monde* daté dimanche 26-lundi 27 mars : 543 241 exemplaires

DANS LA PRESSE

La « nouvelle image » de M. Balladur

FINANCIAL TIMES

Il reste peu de temps à M. Balladur pour promouvoir une nouvelle image. Au Bourget, (...) comme il jouait des coudes au milieu de la foule à la recherche d'un second souffle électoral, on vit beaucoup d'images de rebond [dues à] Lionel Pioline, le champion du monde de trampoline.

Mais, à l'instar du timide sourire sur le visage de M. Balladur, ces images ne semblaient guère convaincantes.

John Ridding

LIBÉRATION

Édouard Balladur, à l'instar de Jacques Chirac voici quelques semaines, réagit en affichant sa détermination dans l'adversité comme gage de sa sincérité. Cela peut plaire à nouveau. Les frémissements sondologiques enregistrés en fin de semaine dernière demandent quand même à être confirmés. Chirac fléchit peut-être mais il a creusé l'écart. Reste qu'il n'a pas comblé son déficit de crédibilité présidentielle.

Jean-Michel Helvig

RTL

Le discours de Jacques Chirac est encore assez vague pour fournir à ses deux adversaires le prétexte à l'accuser de démagogie. Il faudra donc, d'ici au 23 avril, que le maire de Paris se découvre et, du coup, il sera plus vulnérable. (...) Nous ne tarderons guère à savoir si « Édouard la matraque » plaît davantage aux Français qu'un premier ministre indolore, accusé d'endormir le pauvre peuple. Le cas Jospin semble plus épineux.

Philippe Alexandre